Digitized by Google

UNIVERS
9000
Digitized by Google

209 K 37

209 K 37

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
HÉRALDIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
HÉRALDIQUE,

CONTENANT tout ce qui a raport à la ſcience du Blaſon, avec l'explication des termes; leurs étymologies, & les exemples néceſſaires pour leur intelligence.

SUIVI

DES ORDRES DE CHEVALERIES dans le Royaume & de l'Ordre de MALTHE.

Gastelier de la Tour

Par M. G. D. L. T***, Ecuyer.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine.

M. DCC. LXXIV.

Avec Approbation & Permiſſion.

R. 1833

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

LE BLASON, que l'on nomme auſſi L'ART HÉRALDIQUE, repréſente les actions héroïques & mémorables de la *Nobleſſe*, & les Piéces qui le compoſent, en ſont les hiéroglyphes.

L'Origine de cet Art remonte en l'an 1000, & vient d'abord des *Tournois* & enſuite des *Croiſades*.

Les HÉRAUTS qui étoient les Juges du point d'honneur, régloient les marques diſtinctives que les CHEVALIERS prirent pour être reconnus, & donnerent à ces marques le nom d'*Armoiries*, parce qu'elles furent

Digitized by Google

empreintes ſur les Boucliers, cotte-d'Armes, Lances & autres Armes offenſives & défenſives.

Les termes qu'on emploïe dans l'ART HÉRALDIQUE, tirent leurs étymologies des Langues Gauloiſes & Latines, & quelques-uns de l'Allemand, du Celtique, &c.

Les Métaux, Couleurs & Fourrures, au nombre de neuf, ſont nommés *Emaux*; parce que, pour les garentir de l'intempérie de l'air, on les émailloit ſur les Boucliers, cotte-d'Armes & autres Armes des Chevaliers & Militaires.

Les *Piéces honorables*, ainſi nommées, de ce qu'elles furent les premieres en uſage; ſont le *Chef*, la *Faſce*, le *Pal*, la *Croix*, la *Bande*,

Digitized by Google

le *Chevron* & le *Sautoir :* elles repréſentent les principales piéces de l'Armure des anciens CHEVALIERS, leurs voïages aux Païs d'outremer & les Juriſdictions de leurs Seigneuries.

Ce LIVRE a été mis en DICTIONNAIRE, n'y en ayant aucun ſur l'Art du Blaſon ; il comprend *ſix cent termes Héraldiques* *, leurs explications, les étymologies, les noms de Familles, ceux de leurs Terres & Fiefs, les Provinces ou Villes qu'elles habitent, avec leurs Armoiries, pour exemples.

On a évité de mettre des noms

* Il eſt à remarquer que dans les Traités du BLASON les plus complets, il n'y a pas trois cent termes de cet Art.

Digitized by Google

de Familles de Païs Etrangers ; même aux Armoiries les plus extraordinaires & les moins d'ufage en France.

Il y a dans cet Ouvrage nombre d'anecdotes & de traits d'hiftoire, qui ont raport à l'origine des *Armes* ; il s'y trouve auffi des faits mémorables des Maifons & Familles, dont quelques-uns font tirés de l'*Hiftoire de l'Ordre du Saint Efprit*, par M. de Saint-Foix, Hiftoriographe des Ordres du Roi.

Ce Dictionnaire eft fuivi des Ordres de Chevaleries dans le Roïaume, & de l'Ordre de Malthe.

Digitized by Google

Digitized by Google

EMAUX.

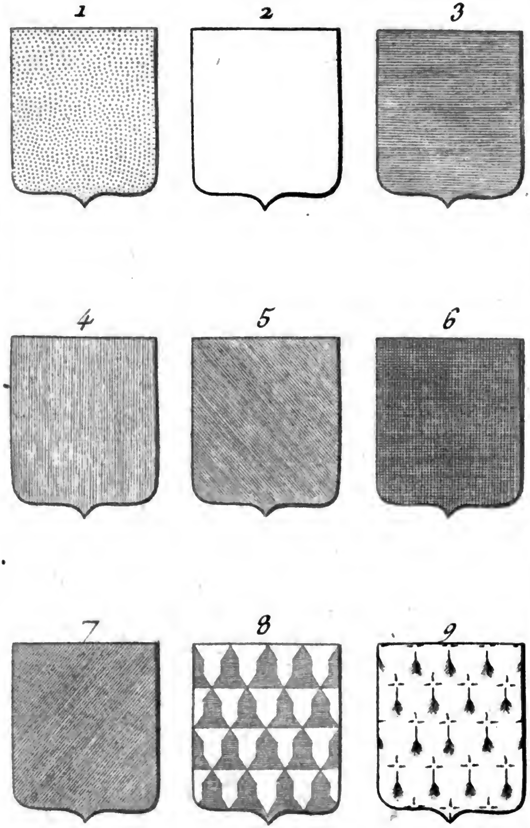

Boutrois Sculp.

Digitized by Google

PIECES HONORABLES.

Chef 60.

Fasce 61.

Pal. 62.

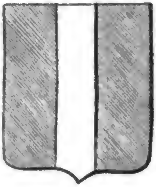

Croix 63.

Bande 64.

Chevron 65.

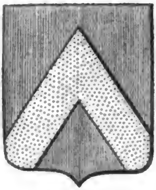

Sautoir 66.

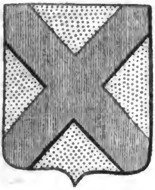

Boutrois Sculp.

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
HÉRALDIQUE.

ABA

ABAISSÉ, ée, adj. *depressus, a, um*, se dit de l'Aigle, lorsque ses aîles paroissent pliées, de sorte que les extrémités ou pointes tendent vers le bas de l'écu, car ordinairement elles sont étendues en haut. Les aîles abaissées de cet oiseau s'expriment par ces mots, au vol abaissé. *Voyez* Aigle.

Abaissé, ée, se dit aussi du pal, de la fasce, du chevron, de la bande, & de quelques autres piéces & meubles de l'écu, dans une position plus basse que de coutume.

Abaissé, ée, se dit encore du chef, lorsqu'il se trouve sous un autre chef. Les Chevaliers & Commandeurs de Malte qui ont un chef dans leurs Armoiries, l'abaissent sous celui de la Religion.

Digitized by Google

1. De la Motte de la Motte-Villebray, en Touraine.

D'argent, à l'aigle au vol abaiſſé d'azur, becquée & membrée de gueules.

2. Challard de Bourginiere, en Normandie.

De ſable, à trois pals abaiſſés d'argent.

3. De la Croix de Cerisay, au Maine.

D'or, à trois faſces ondées & abaiſſées d'azur, au lion naiſſant de gueules de la premiere faſce *.

4. Mellet de Fargues, en Auvergne, dont pluſieurs Chevaliers de Malte.

D'azur, à trois étoiles d'argent, au chef d'or. Les Chevaliers & Commandeurs de ce nom, *abaiſſent ce chef ſous celui de la Réligion, qui eſt* de gueules à la croix d'argent.

Antoine de Paulo, Grand Maître de l'Ordre de Malte, né en 1562, entra dans l'Ordre en 1575; il fut Grand'Croix en 1611, enſuite Grand Prieur de Saint Giles, enfin Grand

---

* Lorſque dans un écu il y a pluſieurs faſces, on nomme premiere faſce, celle qui eſt la plus élevée; ſeconde faſce, celle qui ſuit, &c. S'il y a pluſieurs pals, le premier eſt celui qui eſt à dextre, le ſecond le ſuivant, &c.

Digitized by Google

Maître le 10 Mars 1623. Il fit de beaux établissemens : la Religion n'avoit entretenu jusqu'en 1627 que cinq Galeres, il en fit construire une sixiéme, & fonda une Maison de Religieuses Maltaises au Quartier Saint Cyprien de la Ville de Toulouse. Le Chapitre Général tenu en 1635, lui accorda en reconnoissance de son zèle pour les intérêts de l'Ordre, *deux priviléges* à sa famille, *le premier*, *l'exemption du droit de passage* à ses neveux & à tous leurs descendans lors de leur entrée dans l'Ordre; *le second*, *celui*, à tous les aînés mâles, *de porter dans leurs armes un chef de la Religion avec les attributs de l'Ordre*, pour ornemens extérieurs de leur écu. Ce Grand Maître décéda le 10 Juin 1636, après treize ans trois mois de régne dans le Magistere. Depuis, les aînés de la famille de Paulo, quoique mariés, ont toujours porté *le chef des Armoiries de la Religion & les attributs de l'Ordre.*

5. PAULO DE CALMONT, à Toulouse.

D'azur, à la gerbe de bled d'or, & un paon rouant de même posé sur la gerbe, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent; *ce chef abaissé sous celui de la Religion, qui est* de gueules à la croix d'argent. L'écu sommé d'une couronne de Marquis, & accolé d'un chapelet ou patenôtre

Digitized by Google

entrelassé dans une croix à huit pointes derriere l'écu.

ABEILLE, subst. f. *apis*, *is* ; mouche-à-miel. Cet insecte est représenté montant, les aîles étendues, comme s'il voloit.

L'abeille étant soumise à son roi, est l'hiéroglyphe du travail & de l'obéissance.

6. BARBERIN DE REIGNAC, en Saintonge.

D'azur, à trois abeilles d'or.

ABIME, en abîme; se dit d'une piéce ou d'un meuble de l'écu d'une très-petite proportion, par rapport aux autres.

On se sert du terme *péri* en la même signification.

Une piéce en *abîme* ou *périe*, est ordinairement au milieu de trois autres piéces ou meubles, & est nommée la derniere.

La piéce en *abîme* est quelquefois seule.

7. PELET DE NARBONNE, au Pays des Cevennes.

Plein de gueules *qui est de Pelet-Narbonne ;* un écusson en abîme d'argent, au chef de sable; *qui est de Melgueil.*

ACCOLÉE, ée, part. & adject. *torquatus*, *a*, *um*, se dit d'un animal qui a un collier ou une couronne passée au col; des macles, losanges, fusées ; lorsqu'elles

Digitized by Google

ſe touchent par leurs angles ſans remplir l'écu.

ACCOLÉ, ée, ſe dit auſſi d'un cep de vigne attaché à un échalas; d'une biſſe entortillée à un arbre, une plante ou une colonne.

ACCOLÉS, ſe dit encore de deux écus ou écuſſons joints enſemble par les côtés.

ACCOLÉS, ſe dit de même des colliers des Ordres de Chevaleries qui environnent l'écu.

Les Chevaliers des Ordres du Roi accolent leurs Armoiries de l'Ordre de Saint Michel & de celui du Saint Eſprit.

Les Prélats Commandeurs, accolent leurs Armoiries du ruban bleu, d'où pend la croix du Saint Eſprit.

8. CATELLAN DE LA MASQUERE, à Toulouſe.

D'argent, au levrier paſſant de ſable, accolé d'or, au chef de gueules, chargé de trois molettes d'éperons du troiſiéme émail.

9. NAGU DE VARENNES, en Beaujolois.

D'azur, à trois fuſées accolées en faſce d'argent.

10. CHAUVELIN DE GRISENOIR, DE BEAUSEJOUR, à Paris.

D'argent, au choux ſauvage, à cinq branches, de

Digitized by Google

ſinople, poſé ſur une terraſſe de même, la tige accolée d'une biſſe d'or.

ACCOMPAGNÉ, ée, adj. *comitatus*, *a*, *um*, ſe dit des chevrons, faſces, qui ont en chef, en pointe, ou ailleurs, en ſéantes poſitions, un ou pluſieurs meubles.

Une ou pluſieurs bandes ſont dites accompagnées, lorſqu'elles ont à leurs côtés des piéces ou meubles de longueur en ſéantes poſitions & perpendiculaires; mais ſi ces piéces ou meubles ſont poſés en diagonales, c'eſt-à-dire, dans le ſens de la bande, alors on dit que cette bande ou ces bandes ſont accôtées.

Les croix & ſautoirs dont les vuides ſont remplis de quelques piéces, ſont dits *cantonnés* & non accompagnés.

ACCOMPAGNÉ, ée, ſe dit auſſi du lion, du léopard, de l'aigle, lorſque quelques piéces ſe trouvent au-deſſus, au-deſſous, ou à leurs côtés.

Si dans un écu un animal occupoit le milieu, & qu'il y eût quatre piéces ou meubles aux angles, on ſe ſerviroit du terme CANTONNÉ.

11. LAURENCIN DE LA BUSSIERE, en Bourgogne.

De ſable, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

Digitized by Google

12. RANCHIN D'AMALRY, DE FONFREDE, en Languedoc.

D'azur, à la fafce d'or, accompagnée de trois étoiles de même en chef, & d'un puits d'argent en pointe.

13. LA BRUYERE DE CAUMONT, en Champagne.

D'azur, au lion d'or, accompagné de trois moucheture s d'hermine d'argent.

14. LESHÉNAUT DE BOUILLÉ, en Anjou.

D'or, à l'étoile d'azur, accompagnée de trois croifettes pattées de gueules.

ACCORNÉ, ée, adj. *cornatus, a, um*, fe dit des cornes du taureau, du bœuf, de la vache, du bélier, de la licorne, &c. lorfqu'elles font d'un autre émail que celui de leur corps.

15. DE BEUGRE DE LA CHAPELLE-BRAGNY, en Bourgogne.

D'or, au bœuf de fable, accorné de gueules.

ACCOTÉ, ée, adj. *appofitus, a, um*, fe dit d'une bande, d'une lance, & autre piéce de longueur, pofée diagonalement, lorfqu'il y a à leurs côtés des étoiles, des lofanges, des croiffans, des billettes, pofés dans le même fens.

16. NÉRESTANG DE GADAGNE à Paris.

D'azur, à trois bandes d'or, accôtées de trois étoiles d'argent; les étoiles posées entre la premiere & la seconde bandes.

ACCROUPI, adj. m. *cluna sedens;* se dit du singe quand il paroît assis sur le derriere.

17. PASCAL DE SATOLAS, en Dauphiné.

D'argent, au singe accroupi de gueules.

ADEXTRÉ, ée, adj. *ad dextram;* se dit d'une étoile, d'un croissant ou autre meuble qui est à la droite d'un lion, d'une aigle, d'une tour, d'un chevron, d'un pal, &c.

18. PAPILLON DE VAUBERAULT, en Touraine.

D'or, au lion de gueules, adextré de trois roses de même en pal.

19 FLORIT DE CLAMOUSE, en Languedoc.

D'azur, à une oïe d'argent, adextrée d'un lis de même.

ADOSSES, ées, adj. plur. se dit de deux animaux qui paroissent dans l'écu dos contre dos, ou des têtes d'animaux, dont les faces sont opposées.

ADOSSÉS, se dit aussi de deux clefs, faulx, palmes, haches, & autres piéces semblables.

Digitized by Google

20. FREVILLE DE TANIERES, proche Lions en Normandie.

De gueules, à deux dauphins adossés d'or.

21. BIGOT DU BOULLAY, en la même Province.

D'azur, à deux palmes adossées d'or.

AFFRONTÉS, ées, adj. plur. se dit des lions, des lévriers, & autres animaux quadrupédes, même des oiseaux, poissons, reptiles, &c. posés vis-à-vis l'un de l'autre, dont les têtes semblent se regarder.

AFFRONTÉS, se dit aussi quand il n'y a que leurs têtes ainsi disposées.

AFFRONTÉS, se dit encore des faulx, des clefs, & autres piéces de longueur qui ont deux côtés différens, & se trouvent vis-à-vis l'une de l'autre, les tiges & manches étant écartées.

22. CORMIS DE SAINT GEORGES, en Provence.

D'azur, à deux lions affrontés d'or, tenans de leurs pattes de devant un cœur d'argent.

23. DE ROYERS DE LA BRISOLIERE, au Maine.

D'or, à deux merlettes de sable affrontées, & une fleur-de-lis de gueules, 2 & 1.

24. DE REFUGE DE LA RAVINIERE, en Orléanois.

Digitized by Google

D'argent, à deux fasces de gueules & deux bisses d'azur, affrontées & brochantes sur les fasces.

AGNEAU, subst. m. *agnus*, *i*, meuble qui entre dans quelques écus.

AGNEAU PASCAL, est celui qui tient un pannonceau chargé d'une croisette.

L'agneau est le simbole de la douceur, de la bonté & de la franchise.

25. EMÉ DE MARCIEU, en Dauphiné.

D'azur, à un agneau passant d'argent, au chef d'or, chargé de trois rencontres de bœufs de sable.

26. BEAUSSAN DE SESERT, en Normandie.

D'azur, à l'agneau pascal d'argent.

AIGLE, subst. f. *aquila*, *æ* : *avis Jovis*. Cet oiseau est ordinairement représenté montrant l'estomac, le vol étendu, c'est-à-dire, que les pointes des aîles sont élevées en haut.

Il y a des aigles à une seule tête, d'autre à deux têtes.

Constantin le Grand fut le premier qui prit une *aigle à deux têtes*, pour montrer que l'Empire, quoique divisé, ne formoit néamoins qu'un seul corps.

Lothaire II, Empereur, *de la Maison de Saxe*, monta sur le Trône le 13 Septembre 1125; il donna aux armes de

Digitized by Google

l'Empire les émaux de ces Armoiries *. Ce Prince mourut vers le mois de Decembre de l'an 1137. Auparavant les Empereurs portoient *d'azur, a l'aigle d'or.*

Lorsqu'une aigle a deux têtes, & qu'elle est de sable, on la nomme *aigle de l'Empire.*

Il y a des aigles dont les aîles sont repliées, ensorte que les bouts tendent vers le bas de l'écu, alors ont dit qu'elles sont *au vol abaissé.*

On dit de l'aigle, *languée* de sa langue, *membrée* de ses jambes; *armée* de ses griffes; lorsqu'elles sont d'un autre émail que son corps.

L'aigle ayant un cercle sur la tête est dite *diademée.*

L'aigle est le simbole de l'empire, de la royauté, de la grandeur, de la magnanimité & de la reconnoissance, & selon la fable l'attribut de Jupiter.

DE MONTMORILLON DE CHAZOLLES, en Nivernois.

D'or, à l'aigle de gueules.

28. CALONNE DE COURTEBONNE, en Bourbonnois.

---

* La Maison de Saxe porte fascé d'or & de sables de huit piéces. Elle a ajouté à ses armes un Crancelin de sinople vers l'an 1156. *Voyez* Crancelin.

Digitized by Google

D'argent, à l'aigle de l'Empire de ſable, becquée, languée & membrée de gueules.

AIGLETTE, ſubſt. f. *parva aquila*; petite aigle dans un écu ; elles ſont ordinairement au nombre de trois, quelquefois en plus grande quantité; elles ont bec & jambes, & ſont ſouvent becquées & membrées d'un autre émail que leurs corps, alors on l'exprime en blaſonnant. Il y a des aiglettes au vol étendu, d'autres au vol abaiſſé.

Les aiglettes ſe diſtinguent des merlettes, en ce que ces dernieres n'ont ni bec ni jambes.

29. De Poix de Marescreux, en Berry.

De ſable, à trois aiglettes d'or.

30. Desacres de Laigle, à Paris.

D'argent, à trois aiglettes de ſable, aux vols abaiſſés.

AIGUISÉ, ée, adj. ſe dit des piéces de longueur qui ont les bouts aigus, comme un pal, une croix, dont les extrémités ſe terminent en pointe.

31. Droullin de Rochefort, en Normandie.

D'azur, à deux pals d'argent aléſés, leurs parties inférieures aiguiſées.

Digitized by Google

AILÉ, ée, adj. ſe dit des animaux repréſentés avec des aîles, quoique contre leur nature.

AILÉ, ſe dit auſſi d'un oiſeau qui a ſes aîles d'un autre émail que ſon corps : il eſt rare d'en trouver.

32. DANZEL DE BOISMONT, en Picardie.

D'azur, au daim aîlé d'or.

AJOURÉ, ée, adj. ſe dit d'un château, d'une tour, lorſque les fenêtres ſont d'émail différent.

33. GOURFALLEUR DU MESNIL, en Normandie.

D'azur, au château d'or, ouvert & ajouré de ſable.

ALCYON, ſubſt. m. *alcedo, inis*; oiſeau hantant la mer & les marécages. On le repréſente dans l'écu ſur ſon nid au milieu des flots.

Les Naturaliſtes diſent que la mer eſt calme quand les alcyons ſont leurs nids.

Il y a pluſieurs deviſes priſes de l'alcyon.

Un alcyon dans ſon nid ſur les flots : *alcedinis dies*, les jours heureux que l'on coule ſous le régne d'un bon Prince : *ſilentibus auſtris*, pour un Savant qui travaille dans le ſilence : *agnoſcit tempus*, pour un homme prudent,

Digitized by Google

34. De Martin du Chesnau, à Paris.

De gueules, à l'alcyon d'argent sur une mer d'azur.

ALÉSÉ, ée, adj. se dit d'un pal, d'un sautoir, d'un chevron, d'une croix & d'une fasce, dont les extrémités ne touchent point les bords de l'écu.

35. Broglie, originaire de Piémont.

D'or, au sautoir aléſé, & ancré de gueules.

36. Jubert du Til, de Brécourt, en Normandie.

D'azur, à la croix aléſée d'or.

37. Brunet de Neuilly, à Paris.

De gueules à deux chevrons aléſés d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent.

ALÉRION, subst. m. *minor aquila*, petit aigle sans bec ni jambes.

L'alérion montre l'estomac, comme l'aigle, a le vol étendu, mais abaissé.

Il y a souvent plusieurs alérions ensemble dans un écu; ils chargent ou accompagnent les piéces honorables.

Ce terme vient de *Aliers*, vieux mot gaulois, qui a signifié une espéce d'oiseau vivant de rapine.

Ménage le fait venir du latin *aquilario*, diminutif de *aquila*.

Digitized by Google

38. Véelu de Passy, en Brie.

De ſinople, à trois alérions d'or.

39. La Maiſon de Lorraine, d'où deſcend M. le Prince de Lambeſc, Grand Ecuyer de France.

D'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent dans le ſens de la bande.

Cette Maiſon a pris pour armes des alérions, parce que alérion eſt l'anagramme de Lorraine. Certains Auteurs qui aiment le merveilleux, diſent qu'un Prince de la Maiſon de Lorraine, enfila un jour d'un ſeul coup de flèche trois oiſeaux, pendant le ſiége de Jéruſalem.

ALLUMÉ, ée, adj. ſe dit des flambeaux, falots, qui ſemblent allumés, des écots qui paroiſſent brûler, des oiſeaux dont les yeux ſont d'un autre émail, des ours & autres quadrupédes, ou de leurs têtes, qui de même ont les yeux d'un émail différent. On excepte le cheval, dont l'œil d'un autre émail que ſon corps, eſt dit *animé*.

40. De la Fare de la Salle, de la Coste, de la Tour, en Languedoc.

D'azur, à trois flambeaux d'or, rangés en trois pals, allumés de gueules. Deviſe: *Lux noſtris, hoſtibus ignis*, des mêmes flambeaux nous éclairons nos amis, nous brûlons nos ennemis.

Digitized by Google

41. BANNEROT D'HERBEVILLER, en Lorraine.

D'argent, à trois écots de ſable, allumés de gueules.

42. CYBERANS DE BOYERS, à Paris.

D'or, à trois falots d'azur, allumés de gueules.

43. BAYNAGUET DE SAINT PARDOUX, DE PENAUTIER, en Languedoc.

D'argent, à la canette de ſable, becquée & allumée de gueules, eſſorante & flottante ſur des ondes de ſinople, mouvantes de la pointe de l'écu, au chef couſu d'or, chargé de trois loſanges du troiſiéme émail.

44. DE ROMECOURT DE VILLIERS-LES-HAUTZ, en Bourgogne.

D'or, à l'Ours paſſant de ſable, allumé d'argent.

45. MERCIER DU MAS, DE MALAVAL, en Gévaudan.

D'or, à deux hures de ſangliers de ſable, allumées de gueules.

ANCETRES, ſubſt. m. plur. *majores patres; avi, orum*, (terme de Généalogie) ſe dit des perſonnes dont on deſcend en droite ligne, le pere & la mere non compris, & s'entend des ſouches de la plus ancienne nobleſſe: c'eſt ce que l'on nomme ayeux dans les familles particulieres.

On

Digitized by Google

On disoit en vieux Gaulois *ancessors*, pour dire ancêtres.

Menage fait venir ce mot de *ancessore*, ablatif de *ancessor*.

ANCOLIE, subst. f. *aquilegia*, *æ*; plante qui entre dans quelques Armoiries.

46. BACOUEL DE ROUVRAY, D'INVAL, en Picardie.

D'or, à trois ancolies d'azur.

47. VERSORIS D'AGY, DE BEAUVOIR, en Normandie.

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois ancolies d'azur.

ANCRE, subst. f. *anchora*, *æ*; meuble de l'écu, qui représente l'ancre d'un navire.

La tige ou le montant se nomme *stangue*, la traverse en haut *trabs*, & le cable *gumene*; mais l'on n'exprime ces piéces en blasonnant, que lorsqu'elles sont d'un autre émail que l'ancre.

L'ANCRE est le symbole de l'espérance & de la fermeté.

48. DUFOSSÉ DE LA MOTTEVATEVILLE, à Paris.

D'azur, à l'ancre, accompagnée de quatre étoiles, le tout d'or.

ANCRÉ, ée, adj. se dit d'un sautoir, d'une croix, dont les extrémités des branches imitent les pattes des ancres.

Digitized by Google

49. CHAUMEJEAN DE FOURILLE, en Touraine.

D'or, à la croix ancrée de gueules.

50. HODICQ D'AVOQ, en Picardie.

D'argent, à trois croisettes ancrées de gueules.

ANGLÉ, ée, adj. se dit des croix, sautoirs, étoiles, & autres piéces à angles, quand il y a dans ces angles des traits qui en sont mouvans.

On trouve rarement dans les Armoiries des piéces angléés; mais aux ornemens extérieurs de l'écu. Il y en a quantité d'exemples.

Les croix du Saint Esprit, de Saint Louis, de Malte & de Saint Lazare, sont anglées de fleurdelis.

51. BARDOUIL DE SURVILLE, DE LA BICHARDIERE, en Normandie.

D'azur, à la croix ancrée d'argent, anglée de quatre raions ondoyans de même.

ANILLE, subst. f. meuble de l'écu en forme de deux croissans, l'un tourné à dextre, l'autre à senestre, joints par deux listels, de sorte qu'il se trouve un vuide quarré au centre.

L'anille est ainsi nommée, d'un fer qui servoit autrefois, comme un anneau, autour du moïeu des roues, pour les fortifier.

Digitized by Google

52. De Vauclerois de Courmas, en Champagne.

D'argent, à l'anille de fable.

53. D'Artigoity de Meuze, en la même Province.

D'azur, à l'anille d'argent.

54. De Moulins de Damiette, de Beaulieu, de Villeneuve, en Poitou.

D'argent, à trois anilles de fable.

ANILLÉE, adj. f. fe dit d'une croix ancrée, ouverte quarrément au centre.

55. De Maréchau de la Chauviniere, à Blois.

De gueules, à la croix anillée d'argent.

ANIMAUX, fubft. m. plur. animal au fingulier.

On voit dans les Armoiries des animaux de toutes les efpéces, ils ont chacun leur pofition & des termes qui leur font propres.

Le Lion eft toujours de profil ne montrant qu'un œil, fon attitude eft d'être rampant; on ne l'exprime point, parce que c'eft fa pofition naturelle dans l'art héraldique: il paroît quelquefois marcher, alors on le nomme Lion *léopardé*.

Le Léopard eft fouvent paffant, & a la tête de front, de forte qu'il montre les

Digitized by Google

deux yeux en telle attitude qu'il ſoit, ce qui le diſtingue du Lion. Quand le Léopard eſt rampant, on le nomme Léopard *lionné.*

Le Cheval ſans harnois, qui ſemble ſe promener, eſt dit *gay.*

Celui qui a tous ſes harnois, eſt dit *bardé*, *houſſé & caparaçonné.*

Un Cheval aîlé, eſt nommé *Pégaſe.*

Le Taureau paroît rampant, & eſt dit *furieux* en cette attitude.

Le Bœuf & la Vache ſont repréſentés *paſſans.*

Le Loup levé, eſt dit *raviſſant.*

Le Bélier en la même attitude, eſt dit *ſautant.*

Le Chat levé, eſt nommé *effarouché*, mais lorſqu'il a le derriere plus haut que la tête, il eſt dit *hériſſonné.*

La Licorne, le Bouc, la Chevre, & quelqu'autres animaux ſauvages, levés ſur leurs pattes de derriere, ſont dits *saillans.*

Tous ces animaux, & quelqu'autres, ſeront expliqués dans un plus grand détail, chacun à leur article.

Le mot *Animal*, vient du latin *Anima, æ*, qui a vie, qui eſt animé.

ANNELET, ſubſt. f. *annelus, i*; petit anneau qui meuble l'écu. Ils ſont ſouvent en nombre, & repréſentent les anneaux des anciens Chevaliers.

Digitized by Google

Les annelets ſont des marques de grandeur & de nobleſſe.

56. De Vieupont de Fatouville, en Normandie.

D'argent, à dix annelets de gueules, 3, 3, 3 & 1.

57. De Coetmen de Kérangouez, en Bretagne.

De gueules, à neuf annelets d'argent.

ANTIQUE, adj. m. & f. ſe dit d'une couronne à pointes, d'un vaſe, de différens uſtenſiles des anciens.

Les lions & les léopards couronnés dans les Armoiries, ont ſouvent une couronne à pointes. On ne dit point en blaſonnant, un lion ou un léopard couronné à l'antique, on dit ſimplement que ces animaux ſont couronnés.

Il n'en eſt pas de même des autres animaux, quand ils ont une couronne ſur la tête, il faut nommer l'eſpéce de couronne, ſi elle eſt antique ou moderne.

58. Morel de Putanges, en Normandie.

D'or, au lion de ſinople, couronné d'argent.

59. Gartoule de Belfourtès, à Caſtres en Albigeois.

D'azur, au dauphin d'or, ayant une couronne antique ſur la tête, du même émail.

Digitized by Google

60. De Vasservas de Marche, d'Haplaincourt, en Artois.

D'azur, à trois aiguieres antiques d'or.

APPOINTÉS, ées, adj. plur. se dit des épées, fleches, javelots, &c. qui se touchent par les pointes.

61. Poulet de Marsilly, en Picardie.

De sable, à trois épées d'argent, garnies d'or, une en pal, les deux autres en bande & en barre, appointées vers le bas de l'écu.

ARBRE, subst. m. *arbor*, *oris*; meuble dont on charge les Armoiries.

L'Arbre a pour émail particulier le *sinople*; il y en a cependant de différens émaux.

Arbre *arraché*, est celui dont on voit les racines.

Arbre *effeuillé*, celui qui n'a point de feuilles.

Arbre *écoté*, s'il n'a point de branches.

On distingue dans l'écu, le chêne, l'olivier, le poirier & le pin par leurs fruits.

62. De la Forest de Vignols, à Paris.

D'argent, au chêne de sinople.

63. Baudean de Parabere, en Bigorre.

Ecartelé; aux premier & quatriéme quartiers,

d'or, à l'arbre de ſinople, *qui eſt de Baudean*; aux deuxiéme & troiſiéme d'argent, à deux ours levés de ſable, rangés; *qui eſt de Parabere.*

ARBRE GÉNÉALOGIQUE, ſubſt. m. *conſanguinitatis arbor.* Pluſieurs rangs d'écuſſons poſés ſur des figures de branches d'arbre qui partent du tronc au-deſſous

L'ARBRE GÉNÉALOGIQUE eſt néceſſaire, lorſqu'il s'agit d'être reçu dans un Ordre de Chevalerie, qui exige des preuves de Nobleſſe, ou d'être reçu dans un Chapitre noble.

Sur le tronc de l'arbre ſe trouve l'écuſſon de celui qui fait ſes preuves, que l'on nomme le *préſenté.*

Au premier rang au-deſſus, il y a deux écuſſons; celui du *pere* à droite, celui de la *mere* à gauche.

Au deuxiéme rang plus haut, quatre écuſſons, l'*aïeul* paternel & ſa femme à droite; l'*aïeul* maternel & ſa femme à gauche.

Au troiſiéme rang, huit écuſſons, les *biſaïeux* paternels à droite; les *biſaïeux* maternels à gauche.

Au quatriéme rang, qui eſt le plus élevé, ſeize écuſſons pour les *triſaïeux* paternels à droite, & pour les *triſaïeux* maternels à gauche.

Voyez le mot GÉNÉALOGIE.

Digitized by Google

ARC-EN-CIEL, ſubſt. m. *arcus cœleſtis ; iris, idis ;* tiſſu de pluſieurs couleurs, diſpoſé en arc dans une nuée pluvieuſe, lorſque le ſoleil peu élevé ſur l'horiſon ſe trouve dans la partie du ciel qui lui eſt oppoſé.

Il ſe repréſente ſur l'écu, en faſce ou en bande bombée, remplie de quatre burelès d'émaux différens; *d'or, de gueules, de ſinople & d'argent.*

Il eſt dit dans la Fable, qu'Iris étoit Meſſagere de Junon, & qu'elle lui annonçoit toujours de bonnes nouvelles. Cette Déeſſe, pour la récompenſer des ſervices qu'elle en avoit reçu, la changea en Arc, & la plaça dans le Ciel.

64. DEYDÉ DE MURVIEL, en Languedoc.

D'azur, à l'arc-en-ciel en bande, un ſoleil couchant d'or.

ARCHE-DE-NOÉ, ſubſt. f. *arca, æ,* meuble de l'écu qui repréſente l'Arche que NOÉ conſtruiſit par ordre de Dieu pour s'y retirer & ſa famille, avec quelques veſtiges de l'ancien monde pendant le déluge.

Cette arche dans les Armoiries eſt accompagnée en chef d'une colombe, ayant en ſon bec un rameau d'olivier.

Digitized by Google

65. PLANTAVIT DE MARGON, DE LA PAUSE, Seigneur de la Baume, Diocèse de Beziers.

D'azur, à l'arche-de-noé d'or sur des ondes d'argent, en chef une colombe volante de-même, ayant en son bec un rameau d'olivier du second émail.

ARDENT, *accensus, a, um*, part. d'*accendo*, se dit d'un charbon qui paroît allumé.

Ce terme vient du vieux verbe *ardre*, brûler.

66. SANDRAS DU METS, à Rheims.

D'argent, à trois charbons de sable, ardens de gueules, en leurs extrémités supérieures.

67. DE CARBONNIERES DE LA BARTHE, en Auvergne.

D'argent, à quatre cotices d'azur, accôtées de quatorze charbons de sable ardens de gueules, 2, 3, 4, 3, 2, entre les cotices alternativement.

ARGENT, subst. m. *argentum, i*, n. un des deux métaux qui entre dans les Armoiries; il se représente tout blanc, sans aucune hachure.

Cet émail est le symbole de la virginité, de la pureté, de la blancheur, de l'innocence & de l'humilité.

68. SALUCES DE CHAMPETIN, en Brie.

D'argent, au chef d'azur.

Digitized by Google

69. BASCHI DE SAINT-ESTEVE, D'AUBAIS, en Provence & en Languedoc.

D'argent, à la fasce de sable.

ARMÉ, ée, adj. *unguibus armatus, a, um*, se dit du lion, du léopard, & des autres animaux quadrupédes, dont les griffes sont d'un autre émail que celui de leur corps.

On excepte les bêtes au pied fourchu, qui sont dites *onglées*, lorsque les cornes de leurs pieds se trouvent d'émail différent.

ARMÉ, ée, se dit aussi des griffes des oiseaux, lorsqu'elles sont d'un autre émail que leurs corps.

ARMÉ, se dit encore d'un soldat, d'un homme de guerre à cheval, couvert d'un casque, d'une cuirasse, d'un bouclier, & généralement de tout ce qui peut le garantir de l'attaque de l'ennemi.

ARMÉS, ne se dit point des flèches dont le fer est d'émail différent, comme quelques Auteurs l'ont prétendu; mais en pareil cas, on dit flèche d'un émail, *fûtée*, d'un autre émail. *Voyez* FÛTÉ.

70. DE POLASTRON DE GRÉPIAC, Diocèse de Toulouse.

D'argent, au lion de sable, lampassé & armé de gueules.

71. Aubaud du Perron, en Artois.

D'argent, à l'aigle de sable, becquée & armée d'or.

72. Chevalier de Ferneux, en Bresse.

De sable, au cavalier armé de toutes piéces, d'argent, courant au combat, tenant de sa main dextre un badelaire, de même, & paroissant prêt à frapper.

ARMES ou ARMOIRIES, subst. f. qui n'a point de singulier. Marques d'honneur sur les écus & sur les enseignes pour connoître les familles nobles, & distinguer les races.

Les armes les plus simples & les moins diversifiées sont les plus belles & les plus nobles. On entend par là, que dans l'écu, moins il y a de piéces, plus elles sont distinguées.

Les piéces qui tiennent le premier rang dans les Armoiries, sont les piéces honorables, ainsi nommées, parce qu'elles ont été les premieres en usage. Ces piéces, au nombre de *sept*, sont :

Le Chef. La Fasce.
Le Pal. La Croix.
La Bande. Le Chevron.
Le Sautoir.

Les autres piéces composées de ces pre-

Digitized by Google

mieres, ſont, le *faſcé*, le *palé*, le *bandé*, le *chevronné*, le *burelé*, le *vergeté*, le *coticé*, les *points équippolés*, l'*échiquier*, le *loſangé*, le *parti*, le *coupé*, le *tranché*, le *taillé*, l'*écartelé* & le *loſangé*.

Toutes ces piéces purement héraldiques, ont été réglées par les Hèraults d'Armes, dès l'origine des Armoiries.

Peu de temps après le *lion*, le *léopard*, l'*aigle*, les *alérions*, les *merlettes*, les *beſans*, les *tourteaux*, les *billettes*, &c. ont été mis en uſage.

En général, toutes les piéces & meubles qui entrent dans les Armoiries, ſont très-honorifiques pour ceux qui ont droit de les porter; puiſqu'elles ſont des hiéroglyphes des actions éclatantes de leurs ancêtres; comme on verra à chacun des termes expliqués en leur rang.

Armes pures & pleines; ſont celles où il n'entre aucun mélange, que les aînés des Maiſons & Familles portent, telles que leurs ancêtres les ont toujours portées.

Armes briſées; celles que les Cadets ont augmenté de quelques piéces, pour être diſtingués de leurs aînés.

Armes parlantes; celles où il y a quelques piéces ou meubles qui font alluſion au nom de la Famille: elles ſont en très-grand nombre.

Armes de conceſſion; celles faites de

Digitized by Google

quelques piéces des Armoiries des Souverains, ou même leurs Armoiries pures & pleines, accordées à certaines perſonnes, pour les récompenſer de quelque ſervice important, & en perpétuer le ſouvenir.

ARMES chargées; celles où l'on a ajouté d'autres Armoiries, par ſubſtitution ou par conceſſion.

ARMES ſubſtituées; celles qui ôtent la connoiſſance d'une Famille; puiſque par ſubſtitution de biens & d'armes, faite à une perſonne, elle eſt obligée de quitter ſon nom & ſes armes, & de prendre celles du ſubſtituant par héritage ou par mariage.

ARMES à enquere; celles qui ayant un champ de métal, ſont chargées de piéces pareillement de métal; ou celles qui étant de couleur, ſont chargées auſſi des piéces de couleur: ce qui eſt contre les régles de l'Art héraldique, & donne occaſion de de s'informer pourquoi elles ſe trouvent ainſi compoſées. Elles ſont très-rares dans les Armoiries.

Le mot ARMES vient d'Armure; parce que les marques diſtinctives que l'on prenoit pour ſe faire connoître, du temps des anciens tournois & des croiſades, furent d'abord portées ſur les boucliers, cottes-d'armes, & autres armes offenſives & défenſives.

Digitized by Google

ARRACHÉ, ée, adj. *avulsus, a, um*; se dit d'une tête de lion, d'aigle, d'ours, de lévrier & autres animaux, ou de leurs membres, qui ont des filamens, & paroissent avoir été arrachés.

ARRACHÉ, se dit aussi d'un arbre dont on voit les racines.

73. FAROU DE LA VALIERE, en Berry.

D'azur, à trois têtes de lions arrachées d'or.

74. DE KERGUISSEAU DE KÉRASCAR, en Bretagne.

D'azur, à trois têtes d'aigles, arrachées d'or.

75. DE LAUNAY DU DOMAINE, DE LA CHEDERIE, en la même Province.

D'argent, à l'arbre arraché de sinople, les racines d'or.

ARRETÉ, ée, adj. se dit d'un lion, d'un léopard, d'un cerf ou d'un autre animal quadrupéde, qui paroît dans l'écu sur ses quatre pattes, sans qu'aucune soit levée.

76. DE LA GEMINAIS DE LA VILLENEUVE, en Bretagne.

D'or, au cerf arrêté de gueules.

ARRONDI, ie, adj. se dit d'une piéce de l'écu, qui étant ronde, a des

Digitized by Google

traits curvilignes, qui en ſont paroître le relief & l'ombre.

77. SABOUREUX DE LA NORAIS, en Normandie.

De ſable, à la bande arrondie d'or.

ASSIS, iſe, adj. ſe dit du chat, de la levrette, poſés ſur le derriere.

S'ils étoient couchés ſur leur ventre, les pattes pliées, on diroit *en repos*.

78. GILBERT DE SAINT-LUBIN-DES-JONCERETS, à Paris.

D'or, au chevron de gueules; un oiſeau de ſable, tenant en ſon bec un rameau de ſinople, perché ſur la pointe; au bas de l'écu une levrette de ſable, aſſiſe ſur une terraſſe de ſinople.

AVANT-MUR, ſubſt. m. *murus turri præſtructus*; pan de muraille crénelée, joint à une tour.

79. DE CHATEAUNEUF DE MOLEGES, en Provence.

D'azur, à la tour quarrée, à trois crénaux, feneſtrée d'un avant-mur, à quatre créneaux, & poſée ſur une terraſſe; le tout d'argent.

AZUR, ſubſt. m. couleur bleue; l'un des neuf émaux des Armoiries.

L'azur ſe repréſente en gravure par des lignes horiſontales.

Il eſt le ſymbole de la douceur, de la beauté, de la nobleſſe, de la félicité éternelle.

Le terme Azur vient de l'Arabe *Allazard*, qui signifie pierre bleue.

80. Leguennec de la Chaussée, en Bretagne.

D'azur, au chef denché d'argent.

BAD

BADELAIRE, subst. m. *acinaces*, *is*; épée large & courbe en maniere de sabre, qui étoit en usage chez les Huns.

Ménage dit que ce mot vient de *batalaria*, épée de bataille propre au combat.

Le Pere *Menestrier* le fait venir de *baltearis*, qu'il dérive de *balteus*, un baudrier.

1. Dubois de la Ferroniere, en Bretagne.

De gueules, à trois badelaires d'argent, rangés, les pointes en bas.

2. De Thomas de Verdun, en Normandie.

De gueules, à trois mains d'argent, tenant chacune un badelaire de même, les deux en chef affrontées.

BANDE, subst. f. *tænia*, *æ*; une des sept piéces honorables, elle occupe deux parties de sept de la largeur de l'écu, lorsqu'elle se trouve seule; elle est posée diago-

nalement de l'angle dextre ſupérieur à l'angle ſeneſtre oppoſé.

Deux BANDES ſe poſent de même, ont pareillement chacune deux ſeptiémes de la largeur de l'écu, & un eſpace entre elles égal à leur largeur.

Trois BANDES ont chacune une partie & demie de la largeur de l'écu, diviſé en ſept parties égales.

Lorſqu'il y a plus de trois BANDES dans un écu, elles prennent le nom de COTICES.

La BANDE repréſente l'écharpe du Chevalier, poſée ſur l'épaule.

Il y a des BANDES *chargées*, *accompagnées*, *échiquetées*, *denchées*, *engrêlées*, *aléſées*, *&c.*

3. MENOU DE CHARNISAY, en Berry.

De gueules, à la bande d'or.

4. DE BARVILLE DE BOISLANDRY, en Gâtinois.

D'argent, à deux bandes de gueules.

5. DE SAINT-JAN DE LA VILLE-GOUDALAN, en Bretagne.

D'azur, à trois bandes d'argent.

6. DE FELIX DU MUY, à Aix en Provence, originaire de Savoie.

De gueules, à la bande d'argent, chargée de trois F de ſable.

Digitized by Google

Ces trois F, font une conceſſion d'un Comte de Savoie à cette famille, qui lui fut fort attachée lors des guerres civiles. Ce Souverain lui acorda, pour en conſerver la mémoire à la poſtérité, de mettre ſur la bande de ſes armes trois F, qui ſignifient *Felices fuerunt fideles*; les Felix furent fideles.

7. DE PIERRE, DES PORTS, DE LOUBATIERE, DE BERNIS, DE SAINT-MARCEL-D'ARDECHE, en Languedoc.

D'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un lion de-même, lampaſſé & couronné de gueules.

Cimier, un lion naiſſant au naturel, & de profil, tenant de ſa patte dextre, une épée d'argent garnie d'or, la pointe en haut.

Deviſe: Armé pour le Roi.

*Louiſe d'*ARTIFELD DE JONQUIERS, veuve de *Bertrand de* PIERRE, Seigneur de Saint-Marcel-d'Ardeche, conſerva à cette Ville, la tige de ce qu'il y a de ſes anciens habitans, lorſque le Comte *d'*ASSIER, de la maiſon *de Cruſſol*, vint en faire le Siége en 1567. Elle comprit bien qu'un lieu qui n'avoit qu'un ſimple mur & des habitans ſans chef, ne pouvoit ſe défendre contre une armée de dix mille hommes; ce qui lui fit prendre la réſolution d'envoyer un de ſes gens au Comte *d'*ASSIER, pour le prier de ſe reſſouvenir de l'amitié

Digitized by Google

& des liaiſons qui étoient entre leurs familles. Ce Général ayant écouté ce qu'on lui diſoit de la part de cette Dame, répondit que, *non-ſeulement ce qui compoſoit ſa maiſon ſeroit reſpecté, mais encore tous ceux qui y ſeroient reçus.* Ce diſcours ayant été entendu, ceux qui défendoient les remparts, les abandonnerent ſur le champ, pour ſe réfugier dans le lieu qui devoit leur ſervir d'aſyle. Saint-Marcel-d'Ardeche fut pris par eſcalade, & deux cent perſonnes, qui n'avoient pû trouver refuge dans le Château, furent maſſacrées.

Ce fait a paſſé par tradition d'âge en âge, parmi les habitans de Saint-Marcel-d'Ardeche & des environs; & ils en ont conſervé le ſouvenir juſqu'à ce jour.

BANDÉ, ée, adj. ſe dit d'un écu diviſé en ſix eſpaces égaux, par cinq lignes diagonales, dans le ſens des bandes : les premier, troiſiéme & cinquiéme d'un émail, les deuxiéme, quatriéme & ſixiéme d'un autre émail.

Il y a auſſi des écus bandés de huit piéces, par ſept lignes diagonales.

BANDÉ, ſe dit encore du chef, de la faſce, du pal, diviſé en ſix ou huit eſpaces égaux, dans le ſens des bandes.

8. DE FARET DE FOURNÈS, DE

Saint-Privat, au Pays d'Uzege; en Languedoc.

Bandé d'argent & de gueules.

9. Anthenaise de Rouilly, en Normandie.

Bandé d'argent & de gueules de huit piéces.

10. Chauveron de la Motte, en Berry.

D'argent, au pal bandé d'or & de sable.

BAR, subst. m. *barbus, i;* poisson qui est courbé, & paroît de profil dans l'écu.

On en voit souvent deux ensemble, alors ils sont adossés.

Ce terme vient du latin *barbus*, un barbeau.

11. De Gaucourt de Cluis, de Boesse, en Berry.

D'hermine, à deux bars adossés de gueules.

12. De Saisseval de Pissy, en Picardie.

D'azur, à deux bars adossés d'argent.

BARBÉ, adj. m. *barbatus;* se dit du coq, dont la crête de dessous le bec est d'un autre émail que son corps.

Ce terme est dérivé du latin *barbatus*, barbu.

Digitized by Google

13. Cochet de Saint-Valier, en Champagne.

D'argent, au coq de gueules, crêté, barbé & membré d'or.

BARDÉ, HOUSSÉ & CAPARAÇONNÉ, se dit d'un cheval qui a tous ses harnois.

Ce terme vient de *barde*, vieux mot Gaulois, qui a signifié armure d'un cheval.

14. Vassal de Savignac, à Toulouse.

D'azur, à l'homme d'armes, armé de toutes piéces, d'or, tenant de la main dextre une lance de même, monté sur un cheval d'argent, bardé, houssé & caparaçonné de gueules; ce cavalier courant sur une terrasse de sinople.

BARRE, subst. f. *tænia*, *æ*; piéce qui a les mêmes proportions que la bande, & n'en differe, que parce qu'elle est posée à senestre, c'est-à-dire, de l'angle senestre supérieur de l'écu, à l'angle dextre inférieur opposé.

La barre est rare, quand elle n'est point brisure.

15. La Cour de Longueville, en Normandie.

D'azur, à la barre d'or, accompagnée de deux besans de même.

BARRÉ, adj. se dit de l'écu divisé en six espaces égaux dans le sens des barres, par cinq lignes diagonales à senestre.

16. De Fleires de Bosoul, en Rouergue.

Barré d'or & de gueules.

BASTILLÉ, ée, adj. ſe dit d'un chef, d'une faſce, d'une bande qui a des créneaux en ſa partie inférieure.

Ce terme vient de *baſtile*, qui a ſignifié en vieux François, château fortifié.

17. Bellot de Villette, en Franche-Comté.

D'argent, à trois loſanges d'azur; au chef couſu d'or, baſtillé de quatre piéces.

18. Bracié de Bercins, du Montel, en Breſſe.

D'argent, à la faſce d'azur, baſtillée de quatre piéces; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BATAILLÉE, adj. f. ſe dit d'une cloche, qui étant d'un émail, a ſon battant d'un autre émail.

Ce terme vient de *batail*, battant de cloche, dérivé ſelon Ducange de *batallum*, qu'on a dit dans la baſſe latinité en la même ſignification.

19. Clairac de Roqueseriere, au bas Montauban.

De gueules, à la cloche d'argent, bataillée de ſable.

BÂTON, ſubſt. m. *bacillus, i;* eſ-

péce de petite cotice aléſée, qui ſe trouve dans quelques écus, & qui ſert de briſure aux cadets de puînés, pour diſtinguer les branches des grandes Maiſons.

On dit un BÂTON *péri* en bande ou en barre. On peut dire auſſi un BÂTON en *abîme* dans le même ſens.

BÉCASSE, ſubſt. f. oiſeau qui paroît quelquefois dans l'écu, & s'y diſtingue par ſon long bec.

La BÉCASSE eſt timide & ſans aucune induſtrie. Celui qui en porte dans ſes armes, c'eſt ſans doute, pour faire entendre qu'il a vaincu une troupe ennemie, qui dans une bataille, quoique ſupérieure en nombre, a pris la fuite.

20. LEFRANÇOIS DES MANOIS, DE LA CHESNAYE, en Normandie.

D'azur, à trois bécaſſes d'argent.

BECQUÉ, ée, adj. ſe dit du bec d'un oiſeau, lorſqu'il eſt d'un autre émail que ſon corps.

21. D'ABANCOURT DE LA BELLIERE, en Normandie.

D'argent, à l'aigle de gueules, becquée & membrée d'or.

22. COLIGNY DE CRESCIA, en Champagne.

De gueules, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'azur.

Digitized by Google

BÉLIER, ſubſt. m. *aries, etis;* mâle de la brebis, il ſe diſtingue dans l'écu, par ſes cornes tournées en ſpirale en forme de volute, il eſt de profil & paſſant.

Le BÉLIER, ſelon les Poëtes, ſignifie *le Printemps*, parce qu'il eſt le premier des ſignes du Zodiaque où le Soleil entre au mois de Mars.

23. DE LA BOISSONNADE D'ORTY, en Rouergue.

D'or, au bélier de ſable, accolé d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

BESANT, ſubſt. m. *byſantii nummus;* piéce ronde d'or ou d'argent, dont on charge ſouvent l'écu.

Les BESANS repréſentent des piéces de monnoie qui furent fabriquées à Byſance, actuellement Conſtantinople; ils ſignifient les voyages faits en Orient & dans la Terre-Sainte du temps des Croiſades.

24. DE RIEUX D'ASSERAC, DE CHATEAUNEUF, en Bretagne.

D'azur, à dix beſans d'or, 3, 3, 3 & 1.

25. CARENDEFFEZ DE CHAUDENAY, en Champagne.

D'azur, à ſix beſans d'argent.

26. AIGUIERES DE MEJANNES, en Provence.

De gueules, à ſix beſans d'argent, cinq en ſautoir, un en pointe.

Digitized by Google

BILLETTE, ſubſt. f. *ſcheda*, *æ*; meuble d'Armoiries, fait en forme de quarré long, dont on charge ſouvent l'écu.

Il y a des BILLETTES de métal & d'autres de couleur; leur poſition eſt perpendiculaire.

Lorſque les BILLETTES ſont poſées horiſontalement, ce qui eſt trés rare, on dit qu'elles ſont couchées.

Les BILLETTES étoient anciennement des piéces d'étoffes d'or, d'argent ou de couleur, plus longues que larges, que l'on mettoit ſur les habits par intervales égaux, pour leur ſervir d'ornemens; on les a depuis tranſporté ſur les écus.

Les BILLETTES ſont des hiéroglyphes de franchiſes, parce qu'il n'y avoit que des perſonnes libres qui en puſſent porter autrefois.

27. KERMADIO DE LA RAFFLAIS, en Bretagne.

D'azur, à dix billettes d'or, 4, 3, 2 & 1.

28. ESME DE FRETAY, en la même Province.

De gueules, à dix billettes d'argent, 4, 3, 2 & 1.

29. BAUDRÉ DE LA TOUCHE, en la même Province.

D'argent, à cinq billettes de ſable.

Digitized by Google

30. BEAUVOIR DE CHATELLUX, D'AVALON, en Bourgogne.

D'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de-même, quatre en chef, 2, 2; trois en pointe en orle.

Claude de BEAUVOIR, Seigneur de Châtellux & de Bordeaux, Vicomte d'Avalon, Maréchal de France, soutint avec valeur le Siége de Crévant contre le Connétable d'Ecosse en 1423, & s'acquit, & à sa postérité, le droit d'entrer au chœur de l'Eglise Cathédrale d'Auxerre, d'y prendre séance en qualité de premier Chanoine honoraire, l'épée au côté, revêtu d'un surplis, l'aumusse sur le bras, dans la premiere stalle, tenant un faucon sur le poing: il lui acquit aussi le droit de se trouver aux assemblées du Chapitre, par priviléges que les Doyen & Chanoines de cette Eglise lui acorderent, & à ses descendans mâles, en considération des services qu'il leur avoit rendu, en leur remettant la Ville de Crévant qui leur appartenoit.

M. le Comte de CHATELLUX, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine des Gendarmes de Flandre, a pris possession le 2 Juin 1732, de la dignité de premier Chanoine héréditaire d'Auxerre, attachée à ceux de sa Maison. Il y avoit

Digitized by Google

quatre-vingt-quatre ans que Monſieur ſon pere, *Céſar-Philippe de* CHATELLUX, avoit été reçu. M. de CHATELLUX prêta ſerment en Chapitre en ces termes : *Nous, Guillaume-Antoine de Chatellux, Seigneur haut-Juſticier de la Terre, Juſtice & Seigneurie de Chatellux, promettons vivre & continuer en l'exercice de la religion catholique, apoſtolique & romaine, & que ſerons bons & loyaux à l'Egliſe, & aux Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Egliſe Cathédrale de Saint Etienne d'Auxerre, & aiderons de tout nôtre pouvoir, à garder & défendre les droits, terres & poſſeſſions, & autres revenus appartenans à l'Egliſe, & auxdits Doyen, Chanoines & Chapitre, & éviterons leur dommage de tout nôtre loyal pouvoir.* Enſuite il ſe préſenta à la grande porte du chœur ſous le jubé, pendant l'Office de tierce, en habit militaire, botté & éperonné, revêtu d'un ſurplis, le baudrier avec l'épée par-deſſus, ganté des deux mains, ayant ſur le bras gauche une aumuſſe, & ſur le poing un faucon, tenant de la main droite un chapeau bordé, couvert d'une plume blanche. Il a été ainſi conduit en ſa place de premier Chanoine *.

---

* Mercure de France, Juin 1732, page 1248.

Digitized by Google

BISSE, ſubſt. f. *anguis, is ;* ſerpent qui paroît dans l'écu, formant pluſieurs ſinuoſités en ondes, à cauſe de ſa longueur, dont la tête poſée en faſce, de profil, s'éleve en haut, & la queue s'étend en bas.

La BISSE eſt nommé GUIVRE, lorſqu'elle ſemble dévorer un enfant. *Voyez* GUIVRE.

Pluſieurs Auteurs font venir le terme BISSE du mot François *bis*, qui ſignifie couleur griſe, couleur cendrée, parce que les ſerpens ſont d'un gris cendré.

Le Pere Meneſtrier, & quelqu'autres, le dérivent de l'Italien *biſcia*, qui ſignifie un ſerpent.

31. FAURIS DE NEAULES, DE SAINT-VINCENT, en Provence.

D'argent, à une biſſe de ſinople.

32. LANTIN DE MONTAGNY, en Bourgogne

D'azur, à la biſſe d'argent, au chef d'or.

33. BARDEL DE CHENEBIERES, DE MONTRON, en Dauphiné.

D'azur, à une biſſe d'argent en ſpirale, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

BLASON, ſubſt. f. *ſciencia, ars heraldica*, ſcience ou art héraldique, qui enſeigne à déchiffrer les armes ou armoiries

Digitized by Google

des Nobles, & à en nommer les piéces & meubles dans les termes qui leur sont propres.

Blason, subst. m. *scutum gentilium*; s'entend aussi des piéces & meubles qui entrent dans l'écu, lesquels représentent les belles actions & la noblesse des ancêtres, de ceux qui ont droit de les porter.

Origine.

Le Blason qu'on nomme aussi l'*Art héraldique*, a commencé à être en usage environ l'an 1000.

Les Chevaliers qui devoient se trouver aux Tournois, prirent diverses marques pour se reconnoître parmi eux; ils les porterent d'abord sur leurs boucliers & cotte-d'armes; elles furent nommées pour cette raison, armes ou armoiries.

Émaux.

Les armes des Chevaliers qui venoient aux tournois ou alloient à la guerre, étoient représentées en or ou en argent, avec diverses couleurs sur leur écus. On y employoit l'émail pour résister aux injures du temps, ce qui a fait donner le nom d'*émaux*, aux métaux, couleurs & fourrures qui entroient dans ces armoiries.

Digitized by Google

Il y a neuf *émaux*, dont deux métaux, cinq couleurs & deux fourrures.

Les *métaux* ſont le jaune, qu'on nomme *or*; le blanc, *argent*.

Les *couleurs* ſont le bleu, nommé *azur*; le rouge, *gueules*; le verd, *ſinople*; le noir, *ſable*; le violet, *pourpre*.

Les fourrures ſont le *vair* & l'*hermine*.

Depuis environ deux ſiécles, on a imaginé de repréſenter ces émaux en gravures par des points, traits & hachures.

L'*or*, par grand nombre de petits points.

L'*argent*, tout blanc, c'eſt-à-dire ſans aucune hâchure.

L'*azur*, par des lignes horiſontales.

Le *gueules*, par des lignes perpendiculaires.

Le *ſinople*, par des lignes diagonales à droite.

Le *ſable*, par des lignes horiſontales & perpendiculaires, croiſées les unes ſur les autres

Le *pourpre*, par des lignes diagonales à gauche.

Le *vair*, par l'azur, chargé de petites piéces d'argent, en forme de cloches renverſées.

L'*hermine*, par l'argent, chargé de mouchetures de ſable.

Digitized by Google

Signification des Émaux.

L'*or*, ſignifie richeſſe, force, foi, pureté, conſtance.

L'*argent*, blancheur, innocence, virginité.

L'*azur*, royauté, majeſté, beauté, ſérénité.

Le *gueules*, courage, hardieſſe, intrépidité.

Le *ſinople*, eſpérance, abondance, liberté.

Le *ſable*, ſcience, modeſtie, affliction.

Le *pourpre*, dignité, puiſſance, ſouveraineté.

Le *vair* & l'*hermine*, grandeur, autorité, Empire. *Voyez* Emaux.

A ces neuf émaux on en ajoûte deux autres; la *couleur de carnation*, pour le corps humain & ſes parties, lorſqu'ils ſont de couleur de chair : la *couleur naturelle* pour les animaux & les plantes qui ſe trouvent tels que la nature les repréſente.

Piéces honorables.

Les piéces honorables ont été ainſi nommées, parce que ce ſont les premieres qui ayent été miſes en uſage dans l'art héraldique; ces piéces (lorſqu'elles ne

ſont point accompagnées d'autres piéces ou meubles) occupent deux parties de ſept de la largeur de l'écu ; leurs extrémités en touchent ordinairement les bords ; elles ſont au nombre de ſept *.

LE CHEF.
LA FASCE.
LE PAL.
LA CROIX.
LA BANDE.
LE CHEVRON.
LE SAUTOIR.

En général, toutes les piéces & meubles qui entrent dans les Armoiries ſont *honorables*, puiſqu'elles repréſentent les actions éclatantes des ancêtres

---

* Les Auteurs qui ont traité du Blaſon, mettent au rang des piéces honorables le *franc canton*, la *barre*, la *bordure*, la *champagne*, l'*orle*, le *pairle*, le *trêcheur*.

Le *franc-canton* eſt aſſez rare en Armoiries.

La *barre* eſt une bande qui au lieu d'être poſée à dextre ſe trouve à ſeneſtre. Par exemple, une Maiſon a une bande dans ſes armes ; un fils naturel de la même Maiſon porte, cette bande en barre; elle ne doit plus être au rang des piéces honorables.

La *bordure*, comme piéce de l'écu, eſt rare. C'eſt le plus ſouvent une briſure de cadets. Si elle étoit piéce honnorable, les *lambels*, briſures des puînés, ſe trouveroient au rang des piéces honorables.

La *champagne*, l'*orle*, le *pairle* & le *trêcheur* ſont ſi rares dans les Armoiries, qu'on ne peut les mettre parmi les piéces honorables.

&

& aïeuls de ceux qui ont droit de les porter ; mais elles ne sont point nommées *piéces honorables ;* n'étant pas d'un usage aussi ancien dans le Blason, que le *chef*, la *fasce*, le *pal*, la *croix*, la *bande*, le *chevron* & le *sautoir.*

Positions des Piéces honorables.

Le *chef* occupe la plus haute partie de l'écu ; il représente le casque de l'homme de guerre & de l'ancien Chevalier.

La *fasce* est placée au milieu horisontalement, & représente l'écharpe, que l'on portoit autrefois à la ceinture.

Le *pal* occupe le milieu perpendiculairement ; il représente un pieu posé debout, & est une marque de Jurisdiction.

La *croix* s'étend par ses branches jusqu'aux bords de l'écu, & laisse quatre cantons vuides aux coins. On voit grand nombre de croix de diverses sortes ; elles furent prises pour armes, par les Gentilshommes qui partirent pour les Croisades.

La *bande* est posée diagonalement, de la droite du haut de l'écu vèrs la gauche du bas, & représente l'écharpe du Chevalier sur l'épaule.

Le *chevron* est formé de deux piéces, qui se terminent en pointe au milieu du haut de l'écu, & s'étendent vèrs les angles

Digitized by Google

arrondis du bas. Selon quelques-uns il représente l'éperon du Chevalier ; selon d'autres, c'est la représentation d'une barriere de lice des anciens tournois.

Le *sautoir* a la forme d'une croix de Saint-André. C'étoit anciennement un cordon de soie ; ou de corde, couvert d'une riche étoffe, qui étoit attaché à la selle du cheval, & servoit d'étrier pour monter dessus.

PARTITIONS DE L'ÉCU.

Les Partitions se forment d'une seule ligne, qui divise l'écu en deux parties égales. Il y en de quatre sortes ; le *parti*, le *coupé*, le *tranché* & le *taillé*.

Le *parti*, divise l'écu par une ligne perpendiculaire.

Le *coupé*, par une ligne horisontale.

Le *tranché*, par une ligne diagonale à droite.

Le *taillé*, par une ligne diagonale à gauche.

RÉPARTITIONS.

Les Répartitions sont des figures composées de plusieurs partitions.

L'*écartelé*, est fait du parti & du coupé.

L'*écartelé* en sautoir, du tranché & du taillé.

Le *gironné*, qui eſt ordinairement de huit girons, eſt formé du parti, du coupé du tranché & du taillé.

Les *points équippolés* ſont formés de deux parti & de deux coupé.

L'*échiqueté*, de cinq parti & d'autant de coupé.

Le *loſangé*, de ſept tranché & d'autant de taillé.

Le *faſcé*, le *palé*, le *bandé*, le *cotiré*, le *burelé*, le *fuſelé*, ſont auſſi des répartitions.

Les *piéces honorables*, les *partitions*, les *répartitions*; ſont toutes des piéces purement *héraldiques*, parce qu'elles ne ſont formées que de traits ou lignes droites, & qu'elles ont été les premieres miſes en uſage par les Hérauts d'armes, qui étoient les Juges du point d'honneur, & qui fixoient les Armoiries des Chevaliers dans le tems des anciens tournois.

Parties du corps humain.

Les *figures humaines* entieres, ſont rares dans le Blaſon; mais on y trouve ſouvent des *têtes*, des *cœurs*, des *mains* & des *bras*. Les bras droits ſont nommés *dextrocheres*, les bras gauches *ſeneſtrocheres*: deux mains jointes enſemble ſont nommées *foi*.

Digitized by Google

CHATEAUX ET TOURS.

Les *châteaux*, demeures des anciens Seigneurs, ſont repréſentés dans l'écu par un corps-de-logis joint à deux tours rondes, avec des crénaux & des girouettes.

Les *tours*, bien plus fréquentes, ſont ordinairement de forme ronde, & crénelées.

On dit des *châteaux* & des *tours* ; *ouverts*, pour les portes ; *ajourés*, pour les féneſtres ; *maçonnés*, pour les joints des pierres, quand ils ſont d'émaux differens.

Lorſque les *châteaux* & *tours* ont leur toît d'un autre émail, ils ſont dits *eſſorés* ; s'ils ont des girouettes d'émail différens, *girouettés*.

ANIMAUX ET LEURS PARTIES.

Parmi les *animaux*, les *lions* ſont les plus forts & les plus courageux ; ils ſignifient la force & la valeur : on en voit grand nombre dans les écus ; enſuite viennent les *léopards*, *lévriers*, *cerfs*, *chevaux*, *bêtes à cornes*.

Sur les oiſeaux ; l'*aigle* tient le premier rang, puis les *alérions*, les *merlettes*, les *coqs*, les *canettes*, &c.

L'*épervier*, qui eſt chaperonné, a des gre-

Digitized by Google

lots aux pieds, nommés *grillets*, attachés par des corroies, que l'on nomme *longes*.

Le *paon* paroît de profil; ou de front, se mirant dans sa queue étalée en roue; alors on dit, *paon roüant*.

Le *pélican* aussi de profil; est représenté sur son aire avec ses petits, se becquetant la poitrine.

Le *phœnix*, oiseau fabuleux, est de profil sur son bûcher, & semble, avec ses aîles, l'allumer pour s'y consumer.

Les attributs de l'*épervier*, du *paon*, du *pélican* & du *phœnix* ne s'expriment point en blasonnant, à moins qu'ils ne soient d'un autre émail que ces oiseaux.

Les *têtes* des animaux paroissent souvent dans l'écu de profil; quand elles sont de front, principalement celles de cerfs ou de bœufs, on les nomme *rencontres*; on excepte celles des *léopards*, parce qu'elles sont toujours de front.

On nomme *têtes arrachées*, celles où il y a des filamens dessous, qui forment des inégalités.

Les jambes des quadrupédes sont nommées *pates*, celles des oiseaux, *membres*.

Entre les Poissons, on distingue le *dauphin*, qui est représenté de profil & courbé en demi-cercle.

Les *barbeaux* sont moins courbés que les dauphins, on les nomme *bars*.

Digitized by Google

Les *reptiles* qui paroissent dans l'écu; sont les serpens, dits *bisses*. Les *lézards* ne changent point de noms, & sont représentés montans, c'est-à-dire, qu'ils ont la tête en haut & la queue en bas.

Les *limaçons* paroissent avec leur coquille, la tête dehors, montrant les cornes.

Instrumens de Guerre.

Entre les *instrumens* propres à la guerre, on distingue les *épées*; s'il y en a une seule, elle est mise en pal, la pointe en haut; on la met aussi quelquefois en bande: quand il y en a deux, elles sont passées en sautoir, les pointes en haut ou en bas.

Les sabres sont nommés *badelaires*.

Les *flèches* sont dites *empennées*: quand leurs plumes ou ailerons se trouvent d'émail différent; *encochées*, si elles sont posées sur un arc.

Les *molettes d'éperons* ont six rais, & sont percées au centre; si elles avoient plus ou moins de rais, on l'exprimeroit en blasonnant.

Arbres, Fleurs et Fruits.

Les *arbres* ont pour émail particulier le *sinople*; il y en a cependant de différens émaux, même d'*or* & d'*argent*.

Digitized by Google

Lorſqu'on peut connoître un arbre par les fruits, on le nomme de ſon nom.

Les *roſes* ſont ſouvent de *gueules* ; il y en a auſſi quelquefois d'*or*, d'*argent*, ou d'autres émaux : lorſqu'elles ont des tiges, on les dit *tigées*.

Les *lis* ont pour émail l'*argent* ; il y en a cependant quelquefois qui ſe trouvent d'*or*, de *gueules*, &c.

Les *grenades* ont pour émail l'*or*.

Les *otelles* peuvent être miſes au rang des fruits, étant des amandes pelées.

Les *coquerelles* ſont des bouquets, chacun de trois gouſſes, ſemblables à celles qui renferment les noiſettes, c'eſt pourquoi on les met au rang des fruits, en l'art du Blaſon ; on en voit peu dans les Armoiries.

ASTRES.

Sous ce nom, on comprend le *ſoleil*, les *croiſſans*, les *étoiles* & les *comètes*.

Le *ſoleil* paroît dans l'écu avec un nez, une bouche & deux yeux, & a autour de ſa face huit raïons droits & autant d'ondoyans, entremêlés alternativement ; entre chacun de ſes raïons, il y a trois traits droits & déliés pour le rendre plus lumineux. Son émail particulier eſt l'*or* ; il s'en trouve pourtant de differens émaux.

Digitized by Google

L'ombre-de soleil, est un soleil qui n'a ni nez, ni bouche, ni yeux.

Les *croissans* & les *étoiles* se trouvent en nombre dans les Armoiries : les *étoiles* n'ont ordinairement que cinq rais.

Les *comètes*, étoiles à queue, sont rares.

MEUBLES D'ARMOIRIES.

On nomme *meubles*, par métaphore, dans l'Art héraldique, toutes les piéces qui se trouvent dans un écu, ainsi que celles qui accompagnent ou chargent les piéces honorables ; comme *besans*, *tourteaux*, *étoiles*, *croissans*, *billettes*, *annelets*, *oiseaux*. *quadrupédes*, &c. parce qu'elles le remplissent & le meublent.

POSITIONS DES MEUBLES.

Un ; se pose au centre de l'écu.

Deux ; se posent l'un sur l'autre.

Trois ; deux en chef, un en pointe.

Quatre ; deux en chef, deux en pointe.

Cinq ; en sautoir.

Six ; trois, deux & un.

Sept ; trois, trois & un.

Huit ; en orle.

Neuf ; trois, trois & trois.

Ces positions ne s'expriment point, parce qu'elles ont été ainsi réglées de convention unanime & d'usage ; mais si

ces mêmes *pièces* ou *meubles* étoient posés d'une autre maniere, il faudroit en désigner la position en blasonnant.

Ornemens extérieurs de l'Écu.

On nomme ornemens extérieurs, les casques, couronnes, cimiers, devises, cordons des ordres, anges & figures humaines qui tiennent les écus; les animaux qui les supportent, & généralement tout ce qui sert à les décorer au dehors.

Étymologies du mot Blason.

Ménage fait venir ce mot du Latin *latio, lationis;* à cause que les Chevaliers faisoient porter leur Blason sur leur écu.

Borel le dérive des mots Latins *laus* & *sonare*, en les joignant ensemble, & les faisant précéder de la lettre B.

Mais il est mieux avec le Comte de *Boulainvilliers*, le Pere *Menestrier*, & plusieurs autres Auteurs, faire venir le mot Blason de l'Allemand *Blasen*, qui signifie devise, proclamation, pour se faire connoître; parce que les Chevaliers & Gentilshommes, qui se présentoient aux anciens tournois, y étoient annoncés publiquement au son des trompettes. Ils y venoient avec pompe, accompagnés de leurs

Ecuyers, & ſuivis de leurs domeſtiques. Ces Chevaliers & Gentilshommes étoient décorés des couleurs des demoiſelles qu'ils chériſſoient, ce qui a été l'origine des *livrées*. Les ſerviteurs ou valets qui portoient les écus des Chevaliers étoient déguiſés en *ſatyres*, *ſauvages*, *monſtres*, *lions*, &c. afin d'inſpirer la terreur à ceux qui devoient combattre contre leurs maîtres, ce qui a occaſionné les *tenans* & *ſupports* des Armoiries.

BLASONNER, verb. act. peindre des Armoiries avec les émaux qui leur conviennent; repréſenter un Blaſon en gravure, avec des points, traits & hachures, qui en marquent les métaux, couleurs & fourrures.

BLASONNER, eſt auſſi expliquer les piéces & meubles de l'Ecu, en termes propres & convenables.

MANIERE DE BLASONNER PAR PRINCIPES.

On nomme l'*émail* du champ de l'écu, enſuite la *piéce* ou *meuble* qui ſe trouve au centre.

Une famille porte : *d'azur, au lion d'or.*

Une autre porte, *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée de trois étoiles de gueules.*

S'il y a *trois piéces* ou *meubles* ſemblables

dans un écu, ce qui arrive ſouvent, après avoir nommé l'*émail* du champ, on nomme les *trois piéces & leur émail*. Exemple : telle famille porte, *d'or, à trois annelets d'azur*.

S'il ſe trouve pluſieurs *piéces* dans un écu, l'une ſur l'autre, la *premiere* eſt la plus proche du haut, la *derniere*, celle qui approche le plus de la pointe.

S'il y a pluſieurs *piéces longues*, poſées perpendiculairement à côté l'une de l'autre; la *premiere* eſt à la droite de l'écu, la *derniere* à la gauche.

On doit éviter de nommer un *émail* que l'on a déja nommé. Une famille porte, *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois loſanges d'or*, on dit, *accompagnée de trois loſanges de-même*.

Une autre porte, *d'argent, à l'aigle d'azur, accompagnée en chef de trois beſans d'azur, & en pointe de trois molettes d'éperons auſſi d'azur*; on blaſonne, *d'argent, à l'aigle, accompagnée en chef de trois beſans, & en pointe de trois molettes d'éperons, le tout d'azur*.

Une famille porte, *d'or, au chevron d'azur, chargé de trois croiſſans d'or*; il faut dire, *chargé de trois croiſſans de l'émail du champ*.

BŒUF, ſubſt. m. *bos bovis*; animal qui paroît de profil & paſſant, la queue pendante.

Acorné, ſe dit de ſes cornes, *onglé*, de

Digitized by Google

la corne de ſes pieds, lorſqu'elles ſont d'un autre émail que ſon corps.

Le Bœuf, dans l'écu, déſigne un pays abondant en moiſſons; il eſt le ſymbole de la fertilité.

34. De Beuvrand de la Vernotte, en Bourgogne.

D'azur, au bœuf d'or, couronné & clariné d'argent.

35. Boffin de la Sone, de Chate, de la Poype, d'Argenson, en Dauphiné.

D'or, au bœuf de gueules, au chef de-même, chargé de trois croix de Calvaire du champ de l'écu.

Ce chef a été ajouté à ces Armes depuis l'an 1516, que *Romanet* de Boffin fonda le mont Calvaire de la Ville de Romans en Valentinois.

BORDÉ, ée, adj. *cinctus, a, um*; ſe dit du chef, de la bande, du chevron, de la croix & d'autres piéces, qui étant d'un émail, ont un filet ou bordure d'un émail différent.

36. La Balme du Tiret, en Breſſe.

De gueules, à la bande d'argent, bordée d'or, accompagnée de ſix beſans en orle du ſecond émail.

Digitized by Google

37. La Coudre de Maurepas, en Bourgogne.

D'azur, à deux chevrons d'or, bordés de ſable.

38. Dubouays de Couaibouc, de Saint Gondran, de Langouet, en Bretagne.

De ſable, à la faſce d'argent, bordée de gueules.

39. Fontaine de la Neuville, en Picardie.

D'or, à trois écuſſons de vair, bordés de gueules.

BORDURE, ſubſt. f. *limbus, i;* piéce en forme de ceinture, qui environne l'écu, & a trois quarts de partie de ſa largeur.

Il y a des Bordures d'un ſeul émail; il y en a de deux émaux, étant componnées ou échiquetées, &c

On en voit de denchées, d'engrélées, &c.

40. Dulac de Montledier, de Pont-de-Larne, de Montvert, en Languedoc.

D'argent, à la bordure de gueules.

41. Meherent de la Verville, en Normandie.

D'argent, au chef d'azur, à la bordure de gueules brochante.

42. Dumotier de la Fayette, en Auvergne.

De gueules, à la bande d'or, à la bordure de vair.

Digitized by Google

43. Filz-James de Berwick, à Paris.

Ecartelé; au premier & quatriéme quartier, contr'écartelé d'azur à trois fleurdelis d'or & de gueules à trois léopards d'or, l'un sur l'autre, *qui est d'Angleterre;* au deuxiéme d'or, au lion de gueules, enclos dans un double trécheur, contre-fleuré de-même, *qui est d'Ecosse;* au troisiéme d'azur, à la harpe d'or, *qui est d'Irlande.* A la bordure componnée de douze compons d'azur & de gueules alternativement; chaque compon d'azur chargé d'une fleurdelis d'or, chaque compon de gueules, chargé d'un léopard d'or.

BOUCLÉ, ée, adj. *fibulatus, a, um,* se dit du collier du lévrier ou d'un autre émail qui a une boucle.

Bouclé, se dit aussi d'un *anneau* qui pend de la gueule du bufle, lorsque cet *anneau* est d'email différent.

44. Lefevre de Laubriere, en Bretagne.

D'azur, au lévrier rampant d'argent, accolé d'un collier de gueules, bordé & bouclé d'or.

45. La Vefve de Metiercelin, de Sompsois; en Champagne.

D'argent, au rencontre de bufle de gueules, bouclé de sable, chacune des cornes surmontée d'une étoile du second émail.

BOURDON, subst. m. *baculus longior;* meuble d'Armoiries, qui représente un bâton de pélerin.

Il signifie les voyages aux lieux saints.

Digitized by Google

46. La Bourdonnaye de Coettion, de Bralz, en Bretagne.

De gueules, à trois bourdons d'argent.

47. Guillart de la Garenne, en Normandie.

De gueules, à deux bourdons d'or, posés en chevron, accompagnés de trois rochers d'argent, deux en chef, un en pointe.

BOURDONNÉ, ée, adj. *globatus, a, um;* se dit d'un bâton arrondi à son extrémité supérieure, ou d'une croix pommetée à la maniere d'un bourdon de pélerin.

Les Prieurs mettent un bâton *bourdonné* derriere l'écu de leurs armes.

48. Rascas du Canet, en Provence.

D'or, à la croix bourdonnée, au pied fiché de gueules, au chef d'azur chargé d'une étoile à huit rais d'argent.

BOUTEROLE, subst. f. *extremæ acinacis vaginæ munimentum;* meuble qui représente la garniture qu'on met au bout du fourreau d'une épée, ou d'un badelaire, pour empêcher qu'ils ne percent.

Ce terme vient de *bouts à réolles*, empruntés des Espagnols, qui nomment ainsi les bouts des fourreaux de leurs épées.

Digitized by Google

49. Bruiset d'Ona, de Saint-Porcher, en Bresse.

Tiercé en fasce; au premier d'argent, à trois bouteroles de gueules; au deuxiéme d'or, à une fasce vivrée d'azur; au troisiéme d'azur, à trois besans d'or, 2 & 1.

50. Sacguespec de Thésy, de Francamps, en Picardie.

De sinople, à l'aigle d'or, chargée sur l'estomac d'une épée d'argent en bande, garnie du second émail, qu'elle semble tirer de son fourreau de sable, la bouterole aussi du second émail.

BOUTOI, subst. m. *apri rostrum*; bout du grouin du sanglier, que l'on nomme, lorsqu'il est d'émail différent de la hure, ou lorsqu'il se trouve tourné vers le haut de l'écu.

51. De Couetgousan, en Bretagne.

D'argent, à la hure de sanglier de sable, le boutoi tourné vers le haut de l'écu, la défense du champ.

BOUTONNÉ, ée; se dit d'une rose, d'une fleur, lorsque les feuilles sont d'un émail, & le bouton ou le centre d'un autre.

Boutonné, se dit aussi du rosier qui a des boutons épanouis.

52.

Digitized by Google

52. Leroy de Bré, du Manoir, en Normandie.

D'argent, à trois roses de gueules, boutonnées d'or.

BRETESSÉ, ée, adj. se dit du sautoir, du pal, de la fasce, de la bande, du chevron, qui ont des crénaux des deux côtés, qui répondent les uns aux autres.

53. Frison de Blamont, en Champagne.

D'azur, au sautoir bretessé d'or.

54. Lalande du Lou, de Trégoumain, en Bretagne.

De gueules, à la fasce bretessée d'argent.

BRIS-D'HUIS, subst. m. meuble de l'écu, qui représente une longue happe de fer, à queue patée, dont on se sert pour faire mouvoir une porte sur ses gonds.

55. D'Ussel de Chateauvert, de Saint-Martial, en Limosin, & au pays de la Marche.

D'azur, à la porte ronde d'or, la serrure & les bris-d'huis de sable; cette porte, accompagnée de trois étoiles du second émail.

BRISÉ, ée, adj. se dit d'un chevron dont les deux branches se trouvent séparées, & aussi d'une lance, d'un bâton ou écot cassé en deux.

Digitized by Google

56. De Nomperé de Pierre-fitte, en Forez.

D'azur, à trois chevrons brisés d'or.

57. Lafaige de Ribes, en Auvergne.

D'azur, à deux lances passées en sautoir, brisées par leurs pointes, pendantes, l'une à dextre l'autre à senestre.

BROCHANT, te, adj. *supergressus, a, um*, se dit du chevron, de la fasce, de la bande, de la cotice, & généralement de tout ce qui paroît sur une ou plusieurs piéces.

Ce terme vient du mot *broche*, qui étoit une aiguille d'ivoire ou de fil-d'archal, avec laquelle on faisoit des broderies sur les cotte-d'armes des anciens Chevaliers.

58. Mornay de Montchevreuil.

Burelé d'argent & de gueules, au lion morné de sable, couronné d'or, brochant sur le burelé.

59. De Saint-Julien, de Verniere, de la Chasette, au Pays de la Marche.

De sable, semé de billettes d'or, au lion de même, brochant sur les billettes.

60. D'Alleman, Baron d'Uriage,

Digitized by Google

Seigneur de Champier, de Monmartin, en Dauphiné.

De gueules, semé de fleurdelis d'or, à la bande d'argent brochante.

La Terre d'Uriage a été érigée en Baronnie par Lettres du Roi CHARLES VIII, données à Lyon au mois de Février 1496, en faveur de *Soffrey d'*ALLEMAN, célébre dans l'Histoire sous le nom de Capitaine MOLAR.

La Maison d'ALLEMAN est une des plus illustres du Dauphiné, par les grands hommes qui en sont sortis; elle a donné des Cardinaux, des Archevêques & Evêques à l'Eglise; des Ambassadeurs, des Officiers d'un mérite distingué dans les premiers grades militaires; ses branches étoient si nombreuses dans le quinziéme siécle, que de-là est venu le proverbe: *gare la queue des* ALLEMAN.

BROYE, subst. f. meuble représentant un feston posé en fasce.

La BROYE est rare en Armoiries.

61. DE BARBIN DE BROYES, en Champagne.

Ecartelé; aux premier & quatriéme d'azur, à trois broyes d'or, l'une sur l'autre, *qui est de Broyes*; aux deuxiéme & troisiéme, d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, &

en pointe d'un lionceau du deuxiéme émail, *qui est de Barbin.*

LOUIS XIV permit à *Mathias* BARBIN, de porter aux premier & quatriéme quartier de ses Armes, les Armoiries de l'ancienne Maison de BROYES, par brevet du 25 Mars 1658, en considération de ce qu'il avoit rendu des services importans à Sa Majesté & à l'Etat, pendant les guerres, depuis son avénement à la Couronne.

BURELÉ, ée, adj. se dit d'un fascé de dix piéces; c'est un écu divisé en dix espaces égaux par neuf lignes horisontales; chaque espace a trois quarts de partie un vingtiéme, des huit parties de la hauteur de l'écu.

62. LEZAY DE LESIGNEM, en Poitou.

Burelé d'argent & d'azur.
Cimier : Une merlusine naissante d'une cuve.
Devise : Pour loyauté maintenir.

BURELES, subst. f. plur. *fasciæ minutæ pari numero sex aut etiam octo.* Fasces diminuées en nombre pair, ordinairement de six, quelquefois de huit. On voit aussi des écus où il n'y a que quatre bureles.

Quand il y a six bureles, elles ont chacune une demie partie, un treiziéme, un vingt-

Digitized by Google

ſixiéme en hauteur, des huit parties de la hauteur de l'écu.

S'il y en a huit, elles ont chacune demie partie, d'une des huit parties de la hauteur de l'écu.

Lorſqu'il y a cinq ou ſept bureles dans l'écu, elles prennent le nom de Trangles.

L'étimologie des termes BURELÉ & BURELES vient (ſelon le Pere *Meneſtrier*, en ſon Hiſtoire de Lyon, page 345) d'une eſpéce de *cloiſon à bandes, couchées horiſontalement, qui laiſſoient des eſpaces vuides égaux à leur largeur; derriere il y avoit des rideaux de bure.* Ces cloiſons ſervoient dans les ſalles de Juriſdiction, à ſéparer les Juges du Peuple; ils recevoient les placets à travers les barreaux, lorſqu'ils donnoient audience.

63. BAZAN DE FLAMANVILLE, en Normandie.

D'azur, à quatre bureles d'argent, abaiſſées ſous un lion léopardé de-même, lampaſſé & couronné d'or.

BUSTE, ſubſt. m. Tête d'homme ou de femme, qui dans l'écu paroît de front juſqu'à la poitrine.

Ménage fait venir ce terme de *buſque*, à cauſe que les femmes mettent leur buſque au bas du corps.

D'autres, avec plus de vraiſemblance,

Digitized by Google

le dérivent de l'Allemand *bruſt*, qui ſignifie l'eſtomac.

64. De Grandmont-Falon, en Franche-Comté, Duc de Caderouſſe, au Comtat Venaiſſin.

D'azur, à trois buſtes de reines de carnation, couronnés d'or, à l'antique.

Suivant la tradition, ces armes furent concédées à un de cette Maiſon, pour avoir tué en duel un géant qui faiſoit la guerre à trois ſœurs, filles & héritieres d'un Roi d'Ecoſſe.

CAB

CABLÉ, ée, adj. ſe dit d'un pal, d'une faſce, d'une croix ou autre piéce faite de cables tortillés.

1. Aldart de Mignieres, en Gâtinois.

D'argent, à la faſce cablée de gueules & de ſinople, accompagnée en chef de deux étoiles du ſecond, & en pointe d'un croiſſant de même; ſur la faſce un écuſſon du champ, chargé d'une main ſeneſtre de gueules.

CABRÉ, adj. m. *equus arrectus*; ſe dit d'un cheval levé ſur ſes jambes de derriere.

Ce terme formé du verbe *cabrer*, vient du Latin *capra*, *æ*, chévre; parce qu'elle ſe léve ſouvent.

Digitized by Google

2. Morel de la Carbonniere, en Normandie.

D'argent, au cheval cabré de ſable; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'or, accôté de deux molettes d'éperons de même.

CADUCÉE, ſubſt. m. *caduceus, i*, meuble de l'écu, qui repréſente une baguette, entrelaſſée de deux ſerpens ou biſſes affrontés; de ſorte que la partie ſupérieur de leur corps forme un arc. Cette baguette eſt terminée par deux aîles d'oiſeau.

Le bâton ou baguette de caducée, marque *le pouvoir*, les ſerpens déſignent *la prudence*, & les aîles *la diligence.*

Le Caducée eſt l'attribut de Mercure, le Meſſager des Dieux.

3. Courtois de Minut, d'Issus, à Toulouſe.

D'azur, au caducée d'or.

CANETTE, ſubſt. f. *anaticula, æ*, petite cane de profil; elle a bec & jambes, ce qui la diſtingue de la merlette, qui n'a, ni l'un ni l'autre.

Les Canettes ſont ſouvent en nombre dans l'écu.

Il y a des Canettes *armées*, *becquées* & *membrées* de différens émaux.

Digitized by Google

4. MOUESSON DE LESTANG, en Bretagne.

D'argent, à trois canettes de ſable.

5. LANCISSE DU HAMEL, DE LA JULLENNIERE, en Normandie.

D'argent, à trois canettes de ſable, becquées & membrées de gueules.

CANON, ſubſt. m. meuble qui entre en quelques écus, & repréſente un canon d'artillerie.

On dit *affûté* de ſon affût, quand il eſt d'émail différent.

6. BOMBARDE DE BEAULIEU, à Paris.

D'azur, au canon d'or, affûté de gueules, accompagné en chef d'une fleursdelis d'argent.

CANTON, ſubſt. m. *quadratum in ſcuto*; portion quarrée de l'écu, qui joint un des angles ſupérieurs à dextre ou à ſeneſtre.

Le CANTON a deux parties de large, des ſept parties de la largeur de l'écu, & une demie partie de plus en hauteur.

Le FRANC-CANTON differe du CANTON, en ce que ce premier eſt plus grand, & en ce qu'il occupe toujours l'angle dextre ſupérieur.

CANTONS, au plur. s'entend des quatre vuides quarrés, quand il y a une croix

Digitized by Google

ſur l'écu, & même des eſpaces triangulaires, s'il y a un ſautoir. Ces CANTONS ſont ſouvent chargés de quelques piéces ou meubles.

Les CANTONS de la croix, ſe diſtinguent par les deux en chef, les deux en pointe.

Les CANTONS du ſautoir, celui en chef, celui au flanc dextre, celui au flanc ſeneſtre, celui en pointe.

7. LIVRON DE BOURBONNE, en Champagne.

D'argent, à trois faſces de gueules, au canton dextre du champ, brochant ſur la premiere faſce, & chargé d'un roc d'échiquier du ſecond émail.

8. DE BALMEY D'ORCHES, en Breſſe.

D'hermine, au canton ſeneſtre d'or, chargé d'une aigle de l'Empire.

CANTONNÉ, ée, adj. ſe dit lorſque dans les quatre cantons ou vuides d'une croix ou d'un ſautoir il y a quelques meubles qui garniſſent ces eſpaces.

CANTONNÉ, ée, ſe dit auſſi d'un lion, d'une aigle, ou autre animal, qui étant au milieu de l'écu, eſt accompagné de quatre meubles vèrs les angles.

9. DUFAY DE MENSEGERE, DE HEUGEVILLE, en Normandie.

De gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre molettes d'éperons de même.

Digitized by Google

10. VENOT D'HAUTEROCHE, en Bourgogne.

D'azur, au ſautoir d'or, cantonné de quatre croiſſans d'argent.

CARNATION, ſubſt. f. *carnis color*, couleur de chair, parties nues du corps de l'homme, repréſentées au naturel, particulierement du viſage, des mains & des pieds.

La CARNATION eſt un émail qui peut ſe repréſenter dans l'Art héraldique, quand les armes ſont peintes ou enluminées; mais la gravure n'a point de traits ou hachures qui diſtingue les chairs humaines.

La couleur des belles chairs étant un mélange de blanc & de rouge, on pourroit la repréſenter en gravure par trois petites lignes perpendiculaires très-déliées ſur chaque partie, comme ſur le viſage, ſur chaque main, ſur chaque pied.

11. DE BATZ DE TRENQUELLEON, en Condomois.

De gueules, au Saint Michel de carnation, habillé d'argent à la Romaine, foulant à ſes pieds un dragon au naturel, & le perçant avec une lance d'or.

12. DE VILLEMENARD, en Berry.

D'azur, à trois mains de carnation.

CASQUE, ſubſt. m. *caſſis*, *idis*, *ga-*

Digitized by Google

lea, *æ*, meuble qui repéſente le CASQUE d'un guerrier.

Le CASQUE paroît dans l'écu de profil, & quelquefois de front.

Il eſt le ſymbole de l'homme de guerre.

13. GOHEAU DE LA ROULLORIE, DE LA JARRIE, en Bretagne.

De gueules, à trois caſques de profil d'argent.

14. CATIN DE VILLOTTE, DE RICHEMONT, en Bourgogne & en Breſſe.

D'azur, au caſque d'argent, poſé de front, au chef de même, chargé de trois merlettes de ſable.

CASQUE, ſubſt. m. *caſſis*, *idis*, ornement extérieur de l'écu, qui lui ſert de timbre. Ses lambrequins doivent être des mêmes émaux qui ſe trouvent dans les Armoiries.

Le CASQUE du Roi eſt *d'or*, *tarré de front*, *tout ouvert & ſans grille*, pour marquer ſon pouvoir abſolu.

Les Princes & les Ducs, portent leurs CASQUES *d'or*, *poſés de front*, *ſans grille*, *la viſiere preſque ouverte*.

Les Marquis, ont un caſque d'*argent*, *tarré de front*, *à onze grilles d'or*, *les bords de même*.

Les Comtes & les Vicomtes, ont un CASQUE d'*argent*, *tarré au tiers*; *à neuf grilles d'or*, *les bords de même*.

Digitized by Google

Les Barons ont un CASQUE d'*argent, les bords d'or, à ſept grilles de même, tarré à demi-profil.*

Les Gentilshommes non titrés, portent un CASQUE d'*acier poli à cinq grilles, tarré de profil.*

L'Anobli nouvellement, a un CASQUE d'*acier de profil, montrant trois grilles à ſa viſière.*

Les CASQUES ſont peu en uſage actuellement ſur les écus, on y met des *Couronnes.*

Ménage fait venir le mot CASQUE de *caſſicum* ou de *caſſicus*, diminutif de *caſſis, caſſidis*, en la même ſignification.

CERCLÉ, ée, adj. *ligatus, a, um;* ſe dit d'un baril, d'un tonneau, d'une cuve, lié avec des cerceaux d'émail différent.

15. DE BAYS, en Bretagne.

De gueules, à trois cuviers d'argent, cerclés de ſable.

CERF, ſubſt. m. l'*f* ne ſe prononce pas, *cervus, i;* animal qui eſt toûjours de profil dans les Armoiries; on le repréſente ordinairement paſſant, quelquefois courant.

Quand il eſt de bout, on le nomme *élancé;* couché ſur ſes jambes, il eſt dit *en repos.*

Digitized by Google

Rencontre de CERF, eſt ſa tête détachée du corps.

Le *Rencontre* paroît de front; il y en a quelquefois pluſieurs dans un écu.

Maſſacre de Cerf; ramure attachée à une partie du crâne.

Ramé, ſe dit du bois du cerf d'émail différent.

Un CERF qui de ſon ſouffle chaſſe un ſerpent, & le met en fuite, eſt, ſelon les Naturaliſtes, l'emblême d'un guerrier, devant qui les ennemis ne ſauroient tenir.

16. FRASANS DE TURCEY, en Bourgogne.

D'or, au cerf paſſant de gueules.

17. BONS DE FARGES, en Breſſe.

D'azur, au cerf paſſant d'or.

18. SEGUIRAN DE FUVEAU, en Provence.

D'azur, au cerf élancé d'or.

19. DE SOMMIEVRE D'AMPILLY, DE LIGNON, en Bourgogne.

D'azur, à deux rencontres de cerfs d'or.

CHABOT, ſubſt. m. *gabius*, *gabio capitatus*; meuble d'Armoiries, qui repréſente un poiſſon qu'on trouve dans les

Digitized by Google

ruiſſeaux & rivieres. Il a la tête groſſe, à proportion de ſon corps, qui va en diminuant juſqu'à la queue : il paroît en pal, la tête en haut, montrant le dos.

L'étymologie du terme CHABOT, vient de *capito*, dérivé de *caput*, à cauſe de la groſſeur de ſa tête.

20. ROUXEL DE RANLEAN, DE LA GRANGE, DE LA VALLÉE, en Bretagne.

D'azur, à trois chabots d'argent.

CHAMP, ſubſt. m. *arca*, *æ ;* fond de de l'éçu ſur lequel on poſe les piéces & meubles d'Armoiries.

En blaſonnant, l'uſage eſt de nommer d'abord l'émail du champ, enſuite les piéces & meubles qui s'y trouvent.

On dit du CHAMP, pour éviter de répéter un émail ſemblable à celui de l'écu.

Le nom de CHAMP a été donné au fond de l'écu, parce qu'il eſt ſouvent chargé des armes que l'on prenoit autrefois ſur l'Ennemi dans un champ de bataille.

21 RICARD DE JOYEUSE-GARDE, en Provence.

D'or, au griffon de gueules ; au chef d'azur, chargé d'une fleursdelis du champ.

CHAMPAGNE, ſub. f. *planities inſarius ſcuti ;* piéce qui occupe au bas de

l'écu, une partie des huit de sa hauteur ; le bord supérieur est de niveau, ou en ligne horisontale : ce qui la distingue de la terrasse, dont la superficie a des sinuosités arrondies.

La CHAMPAGNE est aussi nommée PLAINE.

La CHAMPAGNE ou la PLAINE est une piéce rare en Armoiries.

22. ORGEROLLES DE SAINT POLQUES, en Bourbonnois.

De gueules, à la champagne d'or, au lion naissant de cette champagne, de même.

Si le lion naissoit du CHAMP de l'écu, on nommeroit la CHAMPAGNE après.

CHANDELIER, subst. m. *candelabrum, i*, meuble d'Armoiries. Il y a des CHANDELIERS d'Eglise, qui ont sur leur coupe ou partie supérieure, une fiche pointue, & des CHANDELIERS de ménage, qui différe des premiers, en ce que sur leur coupe il y a une bobéche.

23. LARGENTIER DE LA FORTELLE, DU CHESNOY, DE JOISELLE, en Champagne.

D'azur, à trois chandeliers d'Eglise d'or.

CHAPÉ, adj, m. se dit de l'écu divisé par deux lignes diagonales jointes au milieu du bord supérieur, & qui se ter-

Digitized by Google

minent l'une au flanc dextre, l'autre au flanc senestre.

Ce terme vient du mot CHAPE, parce que cette division de l'écu imite une Chape d'Eglise.

24. BOUTREN DE FRANQUEVILLE, en Normandie.

De gueules, chapé d'argent.

CHAPEAU, subst. m. *petasus, i*; meuble d'Armoiries, représenté à bord abatu.

Les Anciens ont pris le CHAPEAU pour l'hiéroglyphe de la liberté; on en voit sur les médailles, avec cette légende: *libertas publica*, parce que lorsqu'ils affranchissoient leurs esclaves, ils leur donnoient le CHAPEAU.

25. CAPELLI, à Avignon.

D'argent, au chapeau de sable.

CHAPEAU, subst. m. *petasus, i*; ornement extérieur de l'écu d'un Prélat, d'un Abbé.

Le CHAPEAU des Cardinaux est de *gueules*, garni de deux long cordons, d'où pendent des houppes de même. Ces cordons sont entrelassés, & ont cinq rangs de houppes de chaque côté, dans cet ordre, 1, 2, 3, 4 & 5.

Le CHAPEAU des Archevêques est de *sinople*,

Digitized by Google

ſinople, avec des cordons & des houppes en même nombre.

Le CHAPEAU des Evêques auſſi de *ſinople*, a deux longs cordons, d'où pendent dix houppes de chaque côté, 1, 2, 3 & 4.

Le CHAPEAU des Abbés & Protonotaires, eſt de *ſable*, avec ſix houppes, trois de chaque côté, 1 & 2.

INNOCENT IV, Génois, de la Maiſon de Fieſque de Lavagne, inventa l'uſage des CHAPEAUX rouges à Rome dans les cérémonies, vèrs l'an 1250; mais on ne les a mis ſur les Armes en Italie que depuis l'an 1300.

Cet uſage n'a commencé en France qu'environ l'an 1500.

Le Pere *Méneſtrier*, (en ſon Livre de l'origine des Armoiries, page 143,) dit que ce fut *Triſtan* DE SALASAR, Eſpagnol, Archevêque de Sens, qui paroît l'avoir introduit; il fit ſculpter ſes Armes en pluſieurs endroits de ſa Métropole: & à Paris, à l'Hôtel qu'il fit bâtir, quartier Saint Paul: cet Archevêque vivoit en 1510.

Les Cardinaux ont pris le chapeau & la couleur rouge en leur habit, afin de faire voir qu'ils ſont prêts de verſer leur ſang pour la foi.

Les Evêques, le CHAPEAU verd, pour marque de leurs franchiſes & exemptions de droits.

Digitized by Google

Les Abbés, la couleur noire, en témoignage de leur modeſtie & leur renonciation aux vanités mondaines.

CHAPELET, ſubſt. m. *globulorum ſacrorum ſeries, ei;* ornement extérieur de l'écu des Abbeſſes, des Commandeurs & Chevaliers de Malthe, des Commandeurs & Chevaliers de Saint Lazarre.

CHAPERONNÉ, ée, adj. ſe dit d'un épervier, d'un faucon, ou d'un autre oiſeau de proie qui a un chaperon pour lui couvrir la tête.

26. De Gouberville de Saint-Quentin, en Normandie.

D'azur, à trois éperviers d'or, chaperonnés de gueules.

CHARDON, ſubſt. m. *carduus, i;* plante qui ſe diſtingue dans l'écu par ſa tige & ſes feuilles, armées de piquans, dont le calice arrondi eſt terminé par une eſpéce de couronne.

Le Chardon, par ſes pointes piquantes, eſt l'emblême d'un Général d'armée, qui veille aux ruſes de l'ennemi, & lui préſente ſans ceſſe de nouveaux obſtacles.

27. Baillet de Saint-Germain, en Bourgogne.

D'argent, à trois chardons de ſinople.

CHARGÉ, ée, adj. m. & f. *onuſ-*

Digitized by Google

tus, *a*, *um*; ſe dit des piéces honorables & autres, ſur leſquelles ſe trouvent un ou pluſieurs meubles, tels que croiſſans, étoiles, merlettes, annelets, quintefeuilles, roſes, croiſettes, aiglettes, &c.

28. SCHET D'URSEL, en Artois.

De gueules, au chef d'argent, chargé de trois merlettes du champ.

29. BREVEDENT DE SAHURS, en Normandie.

D'argent, à trois anilles de ſable, au chef d'azur, chargé de cinq beſans d'or.

30. SERICOURT D'ESCLAINVILLIERS, en Picardie.

D'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or.

CHAT, ſubſt. m. *felis*, *is*; animal qui paroît de profil, la tête de front.

On nomme CHAT *effarouché*, celui qui eſt rampant; *hériſſonné*, celui qui a le derriere plus élevé que la tête.

Le CHAT eſt l'emblême de la liberté, car, quoiqu'animal domeſtique, il miaule lorſqu'il ſe trouve enfermé, & qu'il déſire aller ſur les toîts ſe promener.

31. LECHAT DE KERSAINT, en Bretagne.

De ſable, au chat effarouché d'or.

CHÂTEAU, ſubſt. m. *caſtrum*, *i*; meuble de l'écu, qui repréſente la réſi-

Digitized by Google

dence des anciens Seigneurs, il eſt formé ordinairement d'un corps de logis & de deux tours couvertes, terminées chacune par une girouette. S'il y a plus de deux tours, il faut l'exprimer en blaſonnant.

On dit *ouvert*, de la porte d'un CHÂTEAU; *ajouré*, des fenêtres; & *maçonné*, des joints des pierres; lorſqu'ils ſont de différens émaux.

Le mot CHÂTEAU vient du Latin *caſtrum*, un fort, une citadelle.

32. DE BEAUFORT DE LAUNAY, en Champagne.

D'azur, au château d'argent.

33. ATTENOL DE GOURDON, en Dauphiné.

De gueules, au château à trois tours d'or, au chef couſu d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent.

34. DUGLAS D'ARANCY, proche Laon.

D'azur, au château à trois tours d'argent.

CHAUSSÉ, adj. m. ſe dit d'un écu diviſé par deux lignes diagonales, jointes vèrs la pointe ou le bas de l'écu, & qui ſe terminent, l'une au flanc dextre, l'autre au flanc ſeneſtre; c'eſt l'oppoſé au *chapé*.

35. DE BRESSY DE SABLONS, en Normandie.

De gueules, chauſſé d'hermine.

Digitized by Google

CHAUSSETRAPE, ſubſt. f. *mures ferreus*; meuble qui repréſente un inſtrument de fer garni de quatre pointes, diſpoſées en triangle, de ſorte qu'en le jettant à terre, une ſe trouve de bout.

Les CHAUSSETRAPES ſervent à la guerre pour bleſſer les chevaux des Ennemis; on en ſeme ſur une brêche ou dans un champ où la cavalerie doit paſſer, afin de ralentir ſa marche.

36. DE GUETTEVILLE DE GUENONVILLE, en Normandie.

D'argent, ſemé de chauſſetrapes de ſable.

CHEF, ſubſt. m. *ſcuti caput*; piéce honorable, dont la hauteur eſt de deux parties, des ſept de la largeur de l'écu, & qui ſe termine au bord ſupérieur.

Il repréſente le *caſque* de l'homme de guerre, ou de l'ancien Chevalier.

Il y a des CHEFS unis, il y en a chargés de diverſes piéces.

CHEF *abaiſſé*; eſt celui qui ſe trouve ſous un autre CHEF.

CHEF *bandé*; celui diviſé en ſix eſpaces par cinq lignes diagonales dans le ſens des bandes, de deux émaux alternés.

CHEF *chargé*; celui ſur lequel on voit quelque piéce ou meuble.

CHEF *couſu*; celui de métal, lorſque

Digitized by Google

le champ eſt de métal ; ou de couleur, quand le champ eſt de couleur.

CHEF *denché* ; celui qui au long du bord inférieur, a nombre de petites pointes en maniere de ſcie.

CHEF *échiqueté* ; celui qui eſt diviſé en deux ou trois tires, ou rangs de carreaux en échiquier.

CHEF *émanché* ; celui dont le bord inférieur ſe termine en pluſieurs pointes triangulaires, qui imitent les manches des anciens.

CHEF *engrelé* ; celui qui a de petites dents, dont les cavités ſont arrondies.

CHEF *loſangé* ; celui qui eſt diviſé en loſanges.

CHEF *retrait* ; celui qui n'a en hauteur que la moitié de ſa proportion ordinaire.

CHEF *ſoutenu* ; celui auquel eſt joint une diviſe qui ſemblent le ſoutenir.

Ce terme vient du mot CHEF, qui en vieux gaulois a ſignifié la *tête de l'homme*, & eſt dérivé du latin *caput*, en la même ſignification, tiré ſelon *Nicod.* du grec κεφ, *ceph.*

37. VENTIMILLE DU LUC, en Provence.

De gueules, au chef d'or.

38. D'AGRAIN DES HUBAS, D'ELZE, en Languedoc.

D'azur, au chef d'or.

Digitized by Google

39 DE SAINT-LAURENT, DE QUETTIEVILLE, en Normandie.

D'azur, au chevron d'or, au chef coufu de fable, chargé de trois étoiles du fecond émail.

40. COETANSCOURS DE KERBOUSIC, en Bretagne.

D'argent, au chef denché de gueules.

41. DE FOUGERES D'OIN, en Berry.

D'azur, au chef lofangé d'or & de gueules.

42. DE BELLANGER DE NANTEUIL-LA-FOSSE, à Paris.

De gueules, au lion d'argent, au chef d'azur, chargé de deux molettes d'éperons d'or, & foutenu d'une divife de même.

CHÊNE, fubft. m *quercus, ûs;* meuble de l'écu, qui repréfente un CHÊNE; il fe diftingue des autres arbres par les glands dont il eft chargé.

On dit du Chêne; *fruité*, lorfque les glands font d'émail différent.

Le CHÊNE eft le fymbole de la force & de la puiffance. Les Anciens honoroient cet arbre, ils faifoient des couronnes de fes branches, & les mettoient fur la tête de ceux qui avoient fauvé la vie à des citoyens.

Les Anciens donnoient auffi des couronnes de feuilles de CHÊNE aux gens

de guerre, pour les récompenser de leurs actions éclatantes

43. De Boissinard de Margou, en Berry.

D'or, au chêne de sinople.

CHEVAL, subst. m. *equus, i;* animal qui paroît de profil dans l'écu.

Cheval *gay;* celui qui est nud, sans bride ni licol, qui semble se promener.

Cheval *cabré;* celui qui est levé sur ses deux pieds de derriere.

Cheval *courant;* celui dont les quatre jambes sont étendues en l'air.

Cheval *bardé, houssé* & *caparaçonné;* celui qui a tous ses harnois.

On nomme Cheval *animé*, celui qui a l'œil d'un autre émail que son corps.

Animé, se dit aussi de la tête seule de cet animal, lorsqu'elle a l'œil d'émail différent.

Le Cheval a les qualités de plusieurs animaux; il a le *courage* du lion, l'*œil* de l'aigle, la *force* du bœuf, la *vîtesse* du cerf, l'*agilité* du renard.

Un Cheval bien dressé, est docile, adroit, courageux; il ne s'épouvante point du bruit du canon, s'élance sur l'ennemi dans les batailles sans craindre les dangers, se précipite sur les épées, les baïonnettes, les armes à feu,

Digitized by Google

& dans les flammes : auſſi a-t'il été pris pour l'hiéroglyphe de la valeur & de l'intrépidité.

44. CHEVALERIE DU PLESSIS, DE BOISANGER, en Bretagne.

De gueules, au cheval cabré d'argent.

45. LACROIX DE CHEVRIERES, en Dauphiné.

D'azur, à la tête de cheval d'or, animée de gueules ; au chef couſu de même, chargé de trois croiſettes d'argent.

CHEVELÉE, adj. f. ſe dit d'une tête humaine, lorſque les cheveux ſont d'un autre émail.

46. PELLEVÉ DE FLERS, DE BOURY, en Normandie.

De gueules, à la tête d'homme de profil d'argent, chevelée d'or, les cheveux levés.

47. LE GENDRE DE SAINT-AUBIN, DE LORMOY, à Paris.

D'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois buſtes de filles de-même, chevelées d'or.

Ces armes ſont parlantes, faiſant alluſion au proverbe, *Qui a des Filles, aura des Gendres.*

CHEVRON, ſubſt. m. une des ſept piéces honorables ; elle eſt pointue en haut avec deux branches qui s'étendent

vers les angles inférieurs de l'écu ; chaque branche a deux parties, des ſept de la largeur du même écu.

CHEVRON *abaiſſé* ; eſt celui dont la pointe ſe termine vèrs le centre de l'écu.

CHEVRON *aléſé* ; celui dont les extrémités des branches ne touchent point les angles inférieurs de l'écu.

CHEVRON *couché* ; celui dont la pointe eſt tournée vèrs un des flancs de l'écu ; on doit ſpécifier en blaſonnant, ſi c'eſt à dextre ou à ſeneſtre qu'il eſt tourné.

CHEVRON *parti* ; celui qui a ſes branches ; une d'un émail, l'autre de différent émail.

CHEVRON *ploïé* ; lorſque ſes branches ſont courbes.

CHEVRON *renverſé* ; quand il paroît en forme d'un V ; l'extrémité de chaque branche étant en haut, & la pointe vèrs le bas de l'écu.

CHEVRON *briſé* ; celui dont la pointe ſéparée en haut, paroît fendue, ſans que les branches ſoient entierement détachées.

CHEVRON *écimé* ; celui dont la pointe paroît coupée horiſontalement.

CHEVRON *failli* ; celui dont une branche eſt ſéparée en deux.

CHEVRON *ondé* ; celui dont les branches ſont en ondes.

CHEVRONS *appointés* ; ſe dit de deux

Digitized by Google

CHEVRONS à contre-ſens, c'eſt-à-dire, que le premier au haut de l'écu eſt renverſé, & l'autre deſſous eſt droit, de ſorte que leurs deux pointes ſe joignent.

Il y a des CHEVRONS *accompagnés*, *échiquetés*, *loſangés*, &c. *Voyez* chacun de de ces termes en l'ordre alphabétique.

Certains Auteurs, diſent que le CHEVRON repréſente *l'éperon de l'ancien Chevalier.*

D'autres, prétendent qu'il repréſente *une barriere de lice* des anciens tournois.

48. LOMBELON DES ESSARTS, en Normandie.

De gueules, au chevron d'or.

49. POLIGNY D'EVRANS, en Franche-Comté.

De gueules, au chevron d'argent.

50. BROSSIN DE MÉRÉ, en Touraine.

D'argent, au chevron d'azur.

51. AYRAULT DE SAINT-THENIS, DE CHEMAINS, en Anjou.

D'azur, à deux chevrons d'or.

52. JOUIN DE LA CHASEIGNERAIE, en Bretagne.

D'azur, à deux chevrons d'argent.

Digitized by Google

53. De Bassompierre de Remonville, en Lorraine.

D'or, à trois chevrons de gueules.

54. Tenarre de Montmain, en Bourgogne.

D'azur, à trois chevrons d'or.

CHEVRONNÉ, ée, adj. se dit d'un écu divisé en six espaces égaux entr'eux, de deux émaux alternés, dans le sens des chevrons.

Si le Chevronné étoit de plus de six piéces, comme de huit ou de dix, il faudroit l'exprimer en blasonnant.

Il y a aussi des pals & autres piéces de l'écu, qui sont Chevronnés.

Les termes Chevron & Chevronné, ont pris leur nom des Chevrons des édifices, à cause de leurs ressemblances. Ces derniers Chevrons ont été nommés *caprone* de *capreolus*, en la même signification, suivant *Pérault*, traducteur de *Vitruve*.

55. D'Aché de Larrey, en Normandie.

Chevronné d'or & de gueules.

CHIEN, subst. m. *canis*, *is*; animal domestique, on en voit peu dans l'écu, si ce n'est de l'espéce nommée Lévriers.

Accolé, se dit du Chien qui a un collier au col.

Digitized by Google

Le Chien témoigne pour ſon Maître un attachement inviolable; il eſt le ſymbole de la fidélité, de l'obéiſſance & de la ſoumiſſion.

56. Duplessis de la Bayejanot, en Bretagne.

D'argent, au chien d'azur.

57. Brachet de Maslaurent, en Limoſin.

D'azur, à deux chiens braques d'argent.

CINTRÉ, adj. m. *cinctus;* ſe dit d'un globe ou d'un monde entourré d'un cercle de différent émail.

58. Boussinau de Lapaticiere, en Bretagne.

D'azur, à trois globes d'or, ceintrés de ſable.

CIPRÈS, ſubſt. m. *cypariſſus, i;* arbre droit, haut & pointu; ſon émail particulier eſt le ſinople.

Le Ciprès donne une odeur parfumée, lorſqu'on le brûle.

Borel, Roi des Celtes, ayant perdu ſa fille Ciparissa, fit planter cet arbre ſur ſon tombeau, on lui donna le nom de Ciprès, & depuis ce tems, il fut le ſymbole du deuil & de l'affliction.

59. Blou des Precis, Seigneur de Thueits, de Serrecourt, &c.

D'argent, au ciprès de ſinople.

Digitized by Google

CLARINÉ, ée, adj. se dit du bœuf, de la vache, du mouton, de la brebis, du mulet, du chameau, & de quelques autres animaux qui ont une clochette attachée au col.

CLARINEÉ, se dit aussi des têtes de ces animaux détachées de leurs corps, lesquelles ont pareillement une clochette au col.

Ce terme vient de CLARINE, qui est une sonnette que l'on met au col des bestiaux qui paissent dans les préries, pour reconnoître au tintement si on les perd de vue; cette CLARINE est ainsi nommée, parce qu'elle a un son fort clair.

60. DE VIGNES DE PUILAROQUE, au bas Montauban.

D'or, à une vache de gueules, clarinée d'argent, passante sur une terrasse de sinople.

61. GRIMAUD DE BÉESGUES, en Dauphiné.

D'azur, à trois têtes de chameaux d'or, clarinées d'argent.

CLECHÉE, adj. f. se dit d'une croix vuide, dont chaque branche s'élargit à l'extrémité, & fait paroître trois angles rentrans intérieurement, & autant d'angles saillans aux dehors, lesquels sont terminés par de petits boutons.

Digitized by Google

Cette croix est ainsi nommée, de ce que ses branches figurées de la sorte, imitent les anneaux des clefs des anciens.

Elle est semblable à celle des anciens Comtes de TOULOUSE, qui étoit d'*or en un champ de gueules*, que la Province de Languedoc a retenu.

La Maison de VENASQUE, que le Pere *Ménestrier* donne pour exemple, dans sa méthode du Blason, au terme CLECHÉ, est éteinte depuis plus de trois siécles, & fondue en une branche de la Maison de THÉSAN, que l'on nomme de THÉSAN-VENASQUE.

Les VENASQUE qui prétendoient descendre d'un Cadet des Comtes de TOULOUSE, portoient d'*or*, *à la croix vuidée*, *clechée*, *pommetée & alesée de gueules*.

62. THÉARD DE COTIERES, à Paris.

De gueules, à la croix vuidée, clechée, pommetée & alésée d'or.

CLEF, subst. f. *clavis*, *is*; meuble d'Armoiries qui entre dans plusieurs écus.

La CLEF, se pose *en pal*, le panneton en haut; si elle étoit dans une autre position, il faudroit l'exprimer en blasonnant.

Deux CLEFS, se posent *adossées*, *affrontées* ou *en sautoir*.

Digitized by Google

Trois CLEFS, *deux* & *une*.

La CLEF est l'hiéroglyphe de la sûreté; elle désigne aussi la soumission, puisqu'aux prises des Villes & Places fortes, les Gouverneur & Officiers municipaux en apportent au vainqueur.

63. D'ANTIN DE SAINT PÉ, DE HON, en Bigorre.

D'or, à une clef de sable, couronnée d'une couronne ducale de-même.

64. GILLART DE KERENFLECH, en Bretagne.

De gueules, à deux clefs d'argent, passées en sautoir.

65. CHEVALIER DE LA FRAPINIERE, DE SAULX, DE LA COINDARDIERE, DU TAIS, en Poitou.

De gueules, à trois clefs d'or, 2 & 1, les deux en chef adossées.

Jean CHEVALIER DE LA COINDARDIERE, fut reçu Chevalier de Malthe le 6 Septembre 1612.

François CHEVALIER DU TAIS, fut reçu Chevalier de Malthe le 25 Juillet 1648.

François, CHEVALIER DE SAULX, de la même famille, a été le premier Evêque d'Alais en 1694. Ce Prélat d'un mérite distingué, fut choisi pour remplir ce Siége, à cause de son savoir profond,

Digitized by Google

profond, de son zèle à annoncer la parole évangélique, & du talent merveilleux qu'il avoit de convertir les hérétiques, qui étoient en grand nombre dans ce nouveau Diocèse. Il mourut vers l'an 1712.

CLOCHE, subst. f. *Campana, æ*, meuble de l'écu qui représente une cloche.

BATAILLÉ, se dit du battant, lorsqu'il est de différent émail.

66. BOTMILIAU DE KERMADEC, en Bretagne.

D'azur, à trois cloches d'argent.

67. TRIMOND DE PUIMICHEL, en Provence.

D'azur, à la cloche d'argent, accompagnée en chef d'une croisette trefflée d'or.

CLOU DE LA PASSION, subst. m. *Clavus passionis*. Meuble de l'écu, ainsi nommé, de ce qu'il ressemble aux clous qui ont servis au crucifiement du Sauveur.

68. DUBOIS DE GIVRY, en Touraine.

D'or, à trois clous de la Passion de sable; au chef d'azur, chargé de trois aigrettes d'argent.

69. DROUIN DE LA BORDE, à Paris.

D'azur, à trois clous de la Passion, d'or, appointés

Digitized by Google

en pairle, accompagnés de trois étoiles d'argent, une en chef, deux en pointe.

CLOUÉ, ée, *clavis confixus, a, um*, se dit des clous qui paroissent aux fers des Chevaux, des Mulets, aux colliers des Chiens, &c. lorsqu'ils sont d'émail différent.

CLOUÉ, se dit aussi des clous qui se trouvent quelquefois aux interséctions du frété.

70. DE LA FERRIERE DE TESSÉ, au Maine.

D'or, à six fers de mulets d'azur, cloués d'argent, à la bordure d'hermine.

71. BARDONENCHE DE THORANE, en Dauphiné.

D'argent, frété de gueules, cloué d'or.

CŒUR, subst. m. *cor, dis*, meuble de l'écu: il représente la partie principale du corps humain, qui l'anime continuellement tant qu'il existe.

CŒUR *enflammé*, est celui dont il sort une flamme.

Le CŒUR est le symbole de la force, de la vigueur, du courage, de l'intrépidité, du désir de servir son Prince & la Patrie.

72. JOUHANNIC DE COETDREZO, en Bretagne.

D'argent, à trois cœurs de gueules.

Digitized by Google

73. La Cour de Basleroy, de Maltot, en Normandie.

D'azur, à trois cœurs d'or.

COLOMBE, subst. f. *avis veneris*, oiseau qui paroît dans l'écu, de profil, son émail particulier est l'argent.

La Colombe soutient souvent un rameau d'olivier en son bec.

La Colombe est le symbole de la douceur, de l'union & de l'amour conjugale: selon la Fable, c'est l'attribut de Vénus.

74. Daoust de Coolus, en Champagne.

De gueules, à la colombe d'argent, ayant en son bec un rameau d'olivier d'or.

COLONNE, subst. f. *columna, æ*, meuble qui représente une Colonne d'Architecture; sa proportion est toujours toscane dans les Armoiries, c'est-à-dire, qu'elle a sept diametres de hauteur. On la pose sur un socle ou soubassement d'un diametre, ce qui lui donne en total huit diametres de haut; on ne nomme le chapiteau, la base & le socle, que lorsqu'ils se trouvent d'un autre émail que le fût.

S'il y a un chef dans l'écu, la Colonne n'a que sept diametres, compris le socle.

La Colonne est l'hiéroglyphe de la solidité & de la fermeté.

Digitized by Google

Ce terme vient du latin *columna*, dérivé de *columen*, piéce de bois posée perpendiculairement, qui soutient le faîte d'un édifice, selon *Vitruve*.

75. GASTINEL DE SAINT-NICOLAS, en Normandie.

D'azur, à trois colonnes d'or.

76. MOURAUD DE LA SAUVAGERIE, en Bretagne.

D'argent, à trois colonnes de gueules.

77. DE LIONNE DE CLÉVESON, en Dauphiné.

De gueules, à la colonne d'argent, le chapiteau, la base & le socle d'or; au chef cousu d'azur, chargé d'un lion léopardé du troisiéme émail.

COMETE, subst. f. *cometa, æ*, représentation d'une COMETE dans l'écu, qui paroît en forme d'étoile à huit rais, dont une inférieure à senestre, s'étend en bande ondoïante, & se termine en pointe en maniere de queue, deux fois plus longue que chacune des sept autres rais.

78. ROSIERE D'ARBIGNY, en Champagne.

De sable, à trois comètes d'argent.

COMÉTÉ, adj. m. se dit du pal ondoïant qui se termine en pointe, & est mouvant du bord supérieur de l'écu.

Digitized by Google

Le pal ondoïant & pointu, mouvant du bas de l'écu, est dit flambant.

79. De Thermes, en Guyenne.

D'azur, à trois pals comètés d'argent.

COMPON, subst. m. Piéce du componé; il y a ordinairement plusieurs Compons ensemble; alors ils sont de deux émaux différens & alternés; c'est une tire ou rangée de carreaux; il faut nommer le nombre des Compons, en blasonnant.

80. Hennequin de la Fagne, de Saint Aubin, en Normandie.

D'argent, à la bande componnée d'azur & d'or, de six compons.

COMPONÉ, ée, adj. se dit du pal, de la bande, ou autre piéce honorable; divisés en un rang de carreaux de deux différents émaux alternativement.

Les termes Compon & Componé sont des vieux mots Gaulois, dérivés du latin *componere*, composer, mettre en ordre, arranger.

81. De Verfey de Saint Nisier-le-Désert, en Bresse.

De gueules, au pal componné d'or & d'azur, de six compons.

82. Carrel de Mercey, à Evreux.

D'hermine, à la bande componnée d'or & de gueules de six compons.

Digitized by Google

CONTOURNÉ, ée. se dit du lion, ou autre animal quadrupede, d'une merlette, ou autre oiseau, même des reptiles, qui au lieu d'être tournés vèrs la dextre de l'écu, comme il est d'usage, se trouvent tournés à senestre.

CONTOURNÉ, se dit aussi du croissant, dont les pointes sont à senestre.

Aux supports des Armoiries; l'on voit souvent des lions & des lévriers vis-à-vis l'un de l'autre, dont les têtes sont contournées.

83. LA FAYE DE MALLON, en Normandie.

D'argent, au lion contourné de sable.

84. KERGOF DE PANTAULEN, en Bretagne.

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six merlettes contournées de sable, trois en chef, trois en pointe.

85. DE SAINTE MARIE D'AIGNAUX, en Normandie.

Ecartelé; aux premier & quatriéme quartiers; d'or, au croissant contourné de gueules; aux deuxiéme & troisiéme plein d'azur.

CONTRE-BRETESSÉ, ée, adj. se dit du pal, de la fasce, de la bande, du chevron, &c. qui ont des crénaux des deux côtés; les crénaux d'un côté, posés

Digitized by Google

vis-à-vis les merlons, ou pleins du côté opposé.

86. CRONAMBOURG DE SAINT GÉNOIS, DE BROIN, en Bourgogne.

D'argent, à deux fasces contrebretessées de sable.

CONTRE-CHEVRONNÉ, adj. se dit d'un écu parti de trois traits & CHEVRONNÉ, ce qui forme un double CHEVRONNÉ, ou deux rangs de Chevrons à côté l'un de l'autre, dont toutes les branches sont de deux émaux alternés.

87. DE LA HAYE DE VENTELET, à Paris.

Contre-chevronné d'or & de gueules de huit pièces, à chaque rang de l'un à l'autre.

CONTRE-COMPONÉE, adj. se dit d'une bordure componée, lorsque le champ de l'écu a plusieurs fasces, ou est fascé, & que les deux émaux de ce champ, semblables aux deux émaux de la bordure componée, se trouvent opposés à dextre & à senestre.

88. SEVE DE FLECHERES, à Paris.

Fascé d'or & de sable, à la bordure contre-componé de-même.

CONTRE-ÉCARTELÉ, ée; adj. se dit d'u quartier d'un écartelé, qui est encore écartelé; ou d'une bordure, dont

l'émail est opposé à celui d'un écartelé.

89. De Crévant d'Humieres, en Picardie.

Ecartelé; aux premier & dernier quartiers, contre-écartelé, d'argent & d'azur, *qui est de Crévant*; aux deuxiéme & troisiéme d'argent, frêté de sable, *qui est d'Humieres*.

90. Adalbert de Valabregues, en Languedoc.

Ecartelé d'or & d'azur, à la bordure contre-écartelée de-même.

CONTRE-FASCÉ, adj. se dit d'un écu fascé de quatre, six ou huit piéces divisé en deux par un parti, ce qui forme, tant à dextre qu'à senestre, huit, douze on seize fasces, deux à deux, de deux émaux opposés.

91. De Ficte de Soucy, à Paris.

Contre-fascé d'azur & de sable de huit piéces; les quatre d'azur, chargée chacune d'un rameau d'olivier d'or, la tige à dextre.

CONTRE-HERMINE, subst. f. champ d'un écu de *sable*, semé de mouchetures d'hermine d'*argent*.

92. De Laval, Seigneur de Laval, en Normandie.

Contre-hermine.

CONTRE-PALÉ, adj. *palis in*

Digitized by Google

transversum ductis ; se dit d'un palé de six ou de huit piéces, divisé en deux par un coupé, de sorte qu'il s'y trouve douze ou seize pals, la moitié dessus, l'autre moitié dessous, & leurs émaux sont opposés.

93. MOUSIN DE ROMECOURT, D'HESSONCOURT, à Paris.

Contre-palé d'or & de sable de douze piéces.

94. FILLEUL DE DORVILLE, en Normandie.

Contre-palé de sinople & d'argent de seize piéces.

CONTRE-PASSANT, te, adj. se dit du léopard, du lion léopardé, ou autre animal, qui, au lieu de paroître marcher vèrs la dextre de l'écu, semble aller du côté senestre.

95. CHEFDEBIEN DE BISANET, DE SAINT-AMANS, à Narbonne.

D'azur, à la fasce d'argent accompagnée, de deux lions léopardés d'or, celui en pointe contre-passant.

CONTRE-POSÉ, ée, adj. *contra positum ;* se dit des flêches, haches-d'armes, & autres piéces de longueur, dont les pointes ou le tranchant, au lieu d'être tournées à la dextre de l'écu, se trouvent à senestre.

CONTRE-POSÉ, se dit aussi d'un éperon tourné à senestre.

Digitized by Google

96. Sébastiane de Porcheres, en Provence.

De gueules, à quatre flêches d'or en fasces l'une sur l'autre ; la premiere & la troisiéme contre-posées.

97. Gautier de Valabres, en la même Province.

D'azur, à deux éperons d'or, les liens de gueules, le second éperon contre-posé.

CONTRE-POTENCÉ, ée, se dit d'un pal, d'un chevron, d'une fasce, d'une bande, &c. chargés de potences opposées les unes aux autres, qui par leurs compartimens & retours d'équerre, imitent les guillochis d'architecture, nommés vulgairement ornemens à la Grecque.

98. Romagere de Rossecy, au Pays d'Auch.

D'azur, au chevron vuidé & contre-potencé, accompagné en chef de deux losanges, le tout d'or ; en pointe un lionceau d'argent.

99. Abessens de Saint-Rome, d'Aguts, de Pechaudie, de Segreville, d'Ousieres, à Castres, en Albigeois.

D'argent, à la rose de gueules, tigée & feuillée de deux feuilles de sinople posée en barre, une bande d'or contre-potencée de-même, remplie d'azur, brochante sur le milieu de la tige de la rose.

Digitized by Google

100. De Champagne de Morsains de Lechelle, de Lunay, en Champagne.

D'azur, à la bande d'argent, accôtée de deux cotices d'or vuidées, contre-potencées de-même, de treize potences chacune.

On prétend que ces Armoiries (qui sont aussi celles de la Province de Champagne) représentent une campagne, dont la *bande* est le grand chemin, & les *potences*, *contre-potences*, les séparations des terres.

CONTRE-VAIR, subst. m.

Le Vair, est une fourrure en forme de quatre rangs ou tires de cloches renversées d'*argent*, sur un fond d'*azur*.

Contre-vair, est cette même fourrure, dont des quatre rangs, les pointes du premier rangs sont appointées avec celles du second rang; de-même les pointes du troisiéme rang avec celles du quatriéme; de sorte que les bases du deuxiéme rang posent sur celles du troisiéme, en ligne directe du coupé de l'écu.

Le Pere *Menestrier* a pris le Contre-vair pour le Contre-vairé, & bien d'autres après lui, sont tombés dans l'erreur.

Si l'un des deux émaux d'*argent* & d'*azur* du Contre-vair étoit changé, soit

Digitized by Google

or pour *argent*; *gueules* pour *azur*, ou autre émail ; alors le CONTRE-VAIR deviendroit CONTRE-VAIRÉ

101. DU PLESSIS-ANGER, à Paris.

Contre-vair.

CONTRE-VAIRÉ, ſubſt. m. figure diſpoſée dans le même ordre qu'au CONTRE-VAIR, à la différence des émaux d'*argent* & d'*azur*, qui ne ſe trouvent plus enſemble; mais ils peuvent s'y trouver l'un ou l'autre, avec un autre émail.

102. DE CASTELBIGART, au Pays du Maine.

Contre-vairé d'or & de gueules.

COQ, ſubſt. m. *gallus*, *i*; meuble qui entre dans pluſieurs écus. Il eſt toujours de profil, la tête levée, la queue retrouſſée, dont les plumes retombent en portions circulaires.

On dit de cet oiſeau, *crêté*, *becqué*, *barbé*, *membré*; lorſque ſa crête, ſon bec, ſa barbe, ſes jambes ſont d'un autre émail que ſon corps.

COQ *chantant*; eſt celui qui a le bec ouvert, & ſemble chanter.

Les Gaulois ont pris le COQ dans leurs enſeignes & drapeaux; il déſigne les

Digitized by Google

combats & la victoire, parce qu'il est de tous les oiseaux le plus courageux, aimant mieux mourir que de céder à son ennemi.

103. De Vogué de Montlaur, d'Aubenas, en Vivarais.

D'azur, au coq d'or, chantant; crété, barbé & membré de gueules.

Devise : *Sola vel voce leones terreo* : J'épouvante les lions par mon seul chant.

104. De Cokborne de Villeneufve en Champagne.

D'argent, à trois coqs de gueules.

COQUERELLES, substant. f. plur. *avellanæ*; représentation de noisettes dans leurs gousses, jointes ensemble au nombre de trois, telles qu'on les trouve sur les noisettiers; leur émail particulier est le *sinople*.

Les Coquerelles sont rares dans l'écu.

Ce terme vient du vieux Gaulois *coquerées*, qui a signifié des noisettes toutes vertes.

105. Huault de Montmagny, de Bernay, à Paris.

D'or, à la fasce d'azur, chargée de trois molettes d'éperons du champ, & accompagnée de trois coquerelles de sinople.

Digitized by Google

106. NOIZET DE BARRA, en Champagne.

D'argent, à la croix de gueules, chargée d'une épée du champ, garnie d'or, & cantonnée de quatre coquerelles de sinople; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

COQUILLE, subst. f. *concha, æ*, meuble qui représente une COQUILLE de mer.

Les COQUILLES dans les Armoiries montrent le dehors, elles sont ombrées à gauche.

Il y en a qui chargent ou accompagnent les piéces honorables, ou autres piéces.

Les COQUILLES, dont on voit le creux, sont nommées VANETS, & se trouvent rarement dans les Armoiries.

Les COQUILLES désignent les pelerinages.

107. AMANZÉ DE CHOFAILLES, en Bourgogne.

De gueules, à trois coquilles d'or.

108. D'ESCANEVELLE DE COUCY, DE QUILLY, DE MACHERAUMESNIL, en Champagne.

D'argent, à six coquilles de gueules.

109. RAIMOND DE MODENE, DE POMEROLS, en Provence.

De gueules, à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles du champ.

Digitized by Google

CORBEAU, ſubſt. m. *corvus*, *i*; oiſeau noir; il paroît dans l'écu arrêté ſur ſes jambes; ſon émail eſt le ſable.

Ce mot vient du latin *corvus*, en la même ſignification.

On a remarqué que le CORBEAU vit un ſiécle, que les Petits étant éclos, le pere & la mere les abandonnent, parce qu'ils les méconnoiſſent à cauſe de leur plumage gris; mais par un inſtinct admirable & naturel, le CORBEAU apporte beaucoup de viande dans le nid, pendant que la Corneille couve; cette viande ſe corrompt & engendre des vers, dont les Petits ſe nourriſſent pendant ſept jours; ce temps expiré, ils commencent à noircir; le pere & la mere reviennent, les reconnoiſſent, & leur donnent la nourriture dont ils ont beſoin.

110. BECU DE FLANCOURT, en Picardie.

D'argent à trois corbeaux de ſable.

COR-DE-CHASSE, ſubſt. m. *cornu*, inſtrument qui paroît dans l'écu courbé en demi cercle, le bocal à dextre, le pavillon à ſeneſtre.

On dit *enguiché*, du bocal ou embouchure; *virolé*, de l'extrémité ou pavillon oppoſé au bocal, & *lié* de l'attache,

Digitized by Google

lorſque ces choſes ſe trouvent d'un autre émail que le COR-DE-CHASSE.

On nomme *huchet*, le COR-DE-CHASSE qui n'a point d'attache.

111. DE PHILIX DE SAINT VIANCE, en Limoſin.

D'azur, au cor-de-chaſſe d'or.

112. ROGIER DE VILLENEUVE, en Bretagne.

D'hermine, au cor-de-chaſſe de ſable; enguichée, lié & virolé de gueules.

CORDELIERE, ſubſt. f. *laqueus, i*, cordon entrelaſſé en forme de treffle, évidé, dont les deux bouts s'étendent en chevron, & ſont terminés par une houpe de chaque côté.

113. ROQUEFEUIL DE LONDRES, DE BRESSAC, en Languedoc.

Ecartélé de gueules & de gueules, par deux filets d'or en croix; à douze cordelieres de même; trois dans chaque quartiers, 2 & 1.

COTICE, ſubſt. f. *tæniola, æ*, piéce de l'écu qui n'a que la moitié de la largeur de la bande.

Il peut y avoir une, deux, trois, quatre, ou cinq COTICES dans un écuſſon; il y en a le plus ſouvent cinq.

La COTICE eſt ainſi nommée, de ce qu'elle eſt poſée de *côté*.

Digitized by Google

114. Lanharé de Tiercelieu, de Monceaux, en Brie.

D'argent, à deux cotices de ſable.

115. Huot de la Héraude, en Champagne.

De gueules, à cinq cotices d'or.

116. Lescours de Parensay, en Saintonge.

D'azur, à cinq cotices d'or.

COTICÉ, adj. ſe dit d'un écu diviſé en dix eſpaces égaux, par neuf lignes diagonales, remplis de deux émaux alternativement.

117. Turenne d'Aignac, en Quercy.

Coticé d'or & de gueules.

COUCHÉ, ée, adj. ſe dit de quelques piéces de longueur, comme billettes & autres, qui au lieu d'être de bout ou en lignes perpendiculaires, ſe trouvent poſées horiſontalement.

Couché, ſe dit auſſi du chien & du chat qui ont leurs jambes ſous leur ventre, & ſemblent dormir.

118. D'Abillon de Savignac, du Sudre, en Bourdelois.

De gueules, à cinq billettes couchées d'argent l'une ſur l'autre.

Digitized by Google

119. Brachet de Peirusse, en l'Isle de France.

D'azur, à trois chiens braques couchés d'argent.

COULEURS, subst. f. plur. *colores, um*; émaux qui entrent dans les Armoiries, il y en a cinq.

Le bleu, qu'on nomme *azur*; le rouge, *gueules*; le verd, *sinople*; le noir, *sable*; & le violet, *pourpre*.

L'*azur*, *cœruleum*, *i*; se représente en gravure par des lignes horisontales.

Le *gueules*, *gulæ*, *rum*; *color coccima*; par des lignes perpendiculaires.

Le *sinople*, *color viridis*; par des lignes diagonales à droite.

Le *sable*, *color atra*; par des lignes horisontales & perpendiculaires croisées les unes sur les autres.

Et le *pourpre*, *purpura*, *æ*; par des lignes diagonales à gauche.

L'*azur*; signifie royauté, majesté, beauté.

Le *gueules*; courage, hardiesse, intrépidité.

Le *sinople*; espérance, abondance, liberté.

Le *sable*; science, modestie, affliction.

Le *pourpre*; dignité, puissance, souveraineté.

Les Couleurs des robes des de-

Digitized by Google

moiselles qui étoient présentes aux joûtes des anciens tournois, furent prises par les Chevaliers qui les affectionnoient, & ils firent porter ces couleurs à leurs gens, c'est ce qui a été l'origine des livrées.

Voyez ÉMAUX.

COUPE, subst. f. *patera, æ;* tasse ronde sur un pied; les Anciens se servoient de coupes pour boire dans leurs festins; elles étoient aussi en usage dans les sacrifices & aux libations.

COUPE couverte, est celle qui a un couvercle.

Le terme COUPE vient du latin *cupa*, tasse; lequel mot est dérivé du verbe *capere*, contenir en son étendue, en sa capacité.

120. BERRUYER DE SAINT GERMAIN, DE COURVALLIN, en Champagne.

D'azur, à trois coupes couvertes d'or.

COUPÉ, subst. m. l'une des quatre partitions.

Le COUPÉ se forme d'une seule ligne horisontale, qui divise l'écu en deux également.

121. DE HOUTEVILLE DE LA MOTTE, en Normandie.

Coupé de sable & d'or.

Digitized by Google

COUPÉ, ée, adj. se dit du lion, de l'aigle, ou autre animal, de deux émaux dans le sens du COUPÉ.

COUPÉ, se dit aussi des têtes des animaux quadrupèdes, de leurs pates; des têtes & membres des oiseaux, quand ils paroissent séparés du corps nettement, sans poil ni plumes dessous.

122. D'EUDES DE CAUVILLE, DE SAUQUEVILLE, en Normandie.

D'or, au lion coupé d'azur & de gueules.

123. AUBERT DE LA FERRIERE, en Bourgogne.

D'or, à trois têtes de chiens bracques coupées de sable.

COUPLE-DE-CHIEN, subst. m. *canum copula;* meuble qui représente un petit bâton avec deux liens un peu ondés par les bouts, dont on se sert pour coupler les chiens de chasse. Les *liens* ne s'expriment en blasonnant, que lorsqu'ils sont d'un autre émail que le COUPLE.

124. BEAUPOIL DE SAINT AULAIRE, originaire de Bretagne.

De gueules, à trois couples de chien d'argent, posés en pal, 2 & 1; les liens d'azur, tournés en fasces.

COUPLÉS, ées, adj. plur. se dit des lévriers & autres chiens de chasse,

Digitized by Google

qui paroissent dans l'écu attachés deux à deux.

Couplés, ées; se dit aussi des fruits & des fleurs attachés ou liés ensemble, même d'espéces différentes, qui se trouvent deux à deux.

125. Phelippe de Billy, à Paris.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois glands & de trois olives, tigés de sinople; un gland & une olive couplés, passés en soutoir, liés de gueules; les liens ondés & étendus en fasces.

COURANT, te, adj. se dit du cerf, du liévre, lévrier & autres animaux qui ont les pates étendues, & semblent courir.

126. Texier de Hautefeuille, en Gâtinois.

De gueules, au lévrier courant d'argent, accolé d'or, accompagné en chef d'un croissant de même.

COURONNE, subst. f. *corona, æ;* meuble qui entre dans quelques écus, dont on désigne l'espéce en blasonnant.

Les premieres Couronnes n'étoient qu'un *bandeau* ou *diadême* qui signifie *lien*, pour montrer que les Rois étoient liés & attachés au Gouvernement de leurs Peuples.

Sur les médailles Romaines, la Couronne des Césars est de laurier.

Digitized by Google

Il y eut ensuite des COURONNES d'or à pointes.

127. CANNESSON DE HANCHIS, en Picardie.

D'azur, à trois couronnes ducales d'or.

128. MEAULX DE LA MARCHE, en Normandie.

D'argent, à cinq couronnes d'épines de sinople, 2, 2 & 1,

Cette Maison que l'on dit descendre des anciens Comtes de MEAULX, portoit avant l'an 1238; d'*argent à la fasce de gueules*, au sentiment de Favin; lequel raporte que GAUTIER Vicomte de MEAULX & GIFFART de MEAULX son frere cadet, accompagnerent SAINT LOUIS au voyage de la Terre-Sainte, & qu'au retour de ce voyage, en 1238, GIFFART de MEAULX prit ces nouvelles Armoiries, en mémoire de ce qu'il conduisit par ordre du saint Roi la COURONNE d'*épine du Sauveur*, que l'on conserve dans le trésor de la Sainte-Chapelle de Paris. *

COURONNÉ, ée, adj. se dit du lion, de l'aigle, &c. lorsqu'il a une COURONNE sur la tête à cinq pointes, à la maniere des Anciens.

---

* Abrégé chronologique de l'Histoire de France, par le Président Hénault, année 1238.

Digitized by Google

129. ROTEAU DE LA CRESTINIERE, DE LA ROCHE, en Poitou.

De gueules, au lion d'argent, couronné d'or.

130. LESPINAY DE COURLON, en Touraine.

D'argent, au lion couronné de ſable.

COURONNES, ſubſtantif f. plur. *coronæ, rum;* marques de dignité ſur les écus d'Armoiries.

La COURONNE du Roi; eſt un cercle de huit fleurdelis, fermé d'autant de demi-cercles qui ſoutiennent une double fleurdelis.

On prétend que ce fut CHARLES VII, qui le premier mit une COURONNE ſur l'écu de ſes armes. Ce Prince monta ſur le trône en 1422, fut ſacré à Rheims le 17 Juillet 1429, & mourut le 22 Juillet 1461.

CHARLES VIII, ſon petit-fils, eſt le premier qui l'a porté fermée; il commença de régner l'an 1483, & mourut au Château d'Amboiſe le 7 Avril 1498, âgé d'environ 27 ans.

La COURONNE du Dauphin, eſt un cercle de huit fleurdelis; cette COURONNE fut inventée il y a près d'un ſiécle.

La COURONNE des Enfans de France, freres du Dauphin, eſt un cercle ſurmonté de huit fleurdelis.

Digitized by Google

La Couronne des Princes du Sang, eſt ſemblable.

La Couronne Ducale, eſt un cercle à huit grands fleurons refendus; la plupart de ceux qui portent cette Couronne la mettent ſur un bonnet de gueules terminé par une perle, à cauſe de leur titre de Prince, ou de ce qu'ils prétendent deſcendre de Maiſon Souveraine.

La Couronne des Marquis, eſt de quatre fleurons & de trois perles, en maniere de treſſle entre chaque fleuron.

La Couronne des Comtes, un cercle d'or, & ſeize groſſes perles au-deſſus.

Sur les écus & écuſſons, on ne voit que le front de ces Couronnes; de maniere que celle des Comtes ne paroît avoir que neuf perles.

Autres Couronnes peu en usage.

La Couronne des Vicomtes, eſt un cercle d'or & quatre groſſes perles au-deſſus.

La Couronne des Barons, un cercle ſur lequel ſe trouvent, en ſix eſpaces égaux, des rangs de perles trois à trois en bande.

La Couronne des Vidames, un

Digitized by Google

cercle ſur lequel il y a quatre croix patées, pour déſigner qu'ils ont été établis, afin de ſoutenir les droits de l'Egliſe.

COURONNES ÉTRANGERES.

Le Pape porte ſur ſon écu une tiare ; c'eſt une eſpéce de mitre, environnée de trois COURONNES à fleurons l'une ſur l'autre; la troiſiéme terminée par un globe ſurmonté d'une croix , le tout d'or ; ſur le derriere & au bas de la mitre, il y a deux pendans.

L'Empereur a ſur ſes Armoiries , un bonnet en forme de tiare, avec un demi-cercle qui ſoutient un globle cintré, ſommé d'une croix, le tout d'or; il y a en bas deux pendans ou fanons.

Le Roi d'Eſpagne, porte ſur l'écu de ſes armes une COURONNE, dont la forme eſt ſemblable à celle de France, excepté qu'au lieu de fleurdelis, il y a des fleurons & un globe terminé par une croix pour cimier.

La COURONNE du Roi d'Angleterre, a ſur ſon cercle quatre croix patées & quatre fleursdelis entre ; derriere ces croix, meuvent quatre demi-cercles qui ſoutiennent un globe ſurmonté d'une croix.

Les COURONNES des autres Rois de l'Europe, ſont aſſez ſemblables à celle du Roi d'Eſpagne.

Digitized by Google

La COURONNE du Grand Duc, un cercle, une fleurdelis épanouie à chaque face, & nombre de raïons aigus.

La COURONNE de l'Archiduc, un cercle à huit fleurons au tour d'un bonnet d'écarlate & un demi-cercle dessus, de dextre à senestre, garni de perles, qui porte un globe cintré, surmonté d'une croisette.

Les COURONNES des Electeurs de l'Empire, sont en maniere de bonnet d'écarlate, rebrassé d'hermine, diademé d'un demi-cercle couvert de perles, surmonté d'un globe terminé par une croisette.

Le Doge de Venise porte sur ses armes & sur sa tête les jours de cérémonies, un bonnet ducal d'étoffe d'or, avec quelques rangs de perles; on le nomme LE CORNE.

COUSU, adj. m. se dit d'un chef de couleur sur un champ de couleur; ou d'un chef de métal sur un champ de métal.

Les chefs COUSUS de couleur sur couleur sont très-fréquens dans les Armoiries; *ceux* de métal sur métal sont plus rares.

L'usage étant de ne jamais mettre métal sur métal, ni couleur sur couleur; on se se sert du terme COUSU, parce qu'on feint qu'on a coupé l'écu en sa partie supérieure & qu'on y a cousu un chef.

131. LA TOUR DE GOUVERNET, DE MONTAUBAN, DE SOYANS, en Dauphiné.

D'azur, à la tour d'argent, au chef cousu de

Digitized by Google

gueules, chargé de trois casques de profil du second émail.

132. GARNIER DE MONTFURON, en Provence.

D'argent, à trois chevrons de gueules, au chef cousu d'or.

COUVERT, te, adj. se dit d'un château, d'une tour, qui ont un toît.

Si ce toît est d'un autre émail que le château ou la tour, on le dit *essoré*.

133. APRIX DE MORIENNE, en Franche-Comté.

D'azur, au château à trois tours, couvert & girouetté de trois girouettes, le tout d'argent.

CRANCELIN, subst. m. *corona rutæ*; portion de couronne à fleurs, posée en bande, mouvante de l'angle dextre du haut de l'écu à l'angle senestre du bas.

L'origne en vient de ce que *Bernard*, COMTE D'ANHALT, fut investi du Duché de Saxe vers l'an 1156. Il portoit *fascé d'or & de sable*; & ajouta à ses armes le CRANCELIN *de sinople*, en mémoire de ce que l'Empereur FREDERIC, surnommé *Barberousse*, lui mit sur la tête un chapeau de rue, dont il étoit couronné, lorsqu'il lui donna cette investiture.

Le terme CRANCELIN, est dérivé de

Digitized by Google

l'Allemand *krenslin*, qui signifie une couronne de fleurs.

134. L'*Electeur* de Saxe, porte pour armes.

Fascé d'or & de sable de huit piéces, au crancelin de sinople, brochant sur le fascé.

CRÉNEAU, subst. m. *crena*, *æ*; entailleure quarrée ou vuide entre deux merlons, au haut d'un château antique, d'une tour, d'un avant-mur ou d'une muraille.

135. LORRIOL DE DIGOINE, en Bourgogne & en Bresse.

D'azur, à la tour d'argent, fenestrée d'un avant-mur de-même, chacun crénelé de trois créneaux.

CRÉNELÉ, ée, adj. se dit d'un château, d'une tour, d'une fasce, d'une bande, qui ont des créneaux en haut.

On dit CRÉNELÉ de tant de piéces, pour dire de tant de créneaux; les tours sont ordinairement CRÉNELÉES de trois créneaux; s'il y en a plus ou moins, on en exprime le nombre en blasonnant.

Ce terme a été fait de CRÉNEAU, que *Menage* dérive de *crenellum*, diminutif de *crena*, qui signifie fente.

Fauchet le dérive de *cran*, en la signification de hoche.

Et *du Cange*, de *quarnellus*; parce que les CRÉNEAUX, que l'on nommoit en

Digitized by Google

Gaulois *Carneaux*, ſont comme des fenêtres quarrées ; d'où les ſoldats tirent ſur l'ennemi.

136. De Salins de Corrabeuf, d'Ivry, en Franche-Comté.

D'azur, à la tour crénelée d'argent.

137. De Balaine de Champaudos, en Champagne.

D'argent, à la faſce de gueules, crénelée de deux créneaux & de deux demi-créneaux.

CREQUIER, ſubſt. m. *ceraſus ſilveſtris*, meuble de l'écu ; il repreſente un cériſier ſauvage, a quelque reſſemblance à un chandelier à ſept branches, & ſa tige a des racines.

Dom *Dupleſſis*, dans ſon Livre intitulé : *Deſcription Géographique & Hiſtorique de la haute Normandie*, tome Ier. page 172, prétend que le mot Crequier, vient du Teutonique *kerch*, qui ſignifie une Egliſe ; & ajoute que Crequier, ſignifie un chandelier à ſept branches, tel qu'on en voit dans la plupart des Egliſes gothiques.

Mais l'opinion la plus généralement reçue, eſt que Crequier ſignifie un cériſier ſauvage, dont le fruit ſe nomme *Creques*, en patois Picard.

138. De Lespault de Conterry, de Montigny, en Picardie.

D'or, au crequier de gueules.

Digitized by Google

CRÊTÉ, ée, adj. ſe dit des coqs & poules qui ont une crête ſur la tête, on l'exprime lorſqu'elle eſt d'émail différent.

Crêté; ſe dit auſſi des dauphins, qui ont des nageoires nommées crêtes, au haut du dos proche leur tête; on ne les exprime pareillement que lorſqu'elles ſont d'un autre émail que ces poiſſons.

139. De Montreuil de Charmanieres, à Paris.

D'or, à trois coqs de ſable, barbés & crêtés de gueules.

CROISÉ, adj. m. ſe dit d'un globe ſurmonté d'une croix, ou du panonceau d'un agneau paſcal, lorſque la croiſette eſt d'émail différent.

140. De Montmoran, en Auvergne.

D'azur, à trois globes d'or, croiſés d'argent.

141. De Vachot de Menegaut, en Normandie.

De ſinople, à l'agneau paſcal d'argent, la croiſette d'or, le panonceau de-même, croiſé de gueules.

CROISETTE, ſubſt. f. *crux minor;* petite croix dans un écu.

Les Croisettes ſont ſouvent au nombre de trois, & quelquefois en plus grand nombre; il y en a qui chargent ou accompagnent les piéces honorables ou

Digitized by Google

autres piéces ; il y en auſſi qui ſont accompagnées de différens meubles.

142. BOIVIN DE BACQUEVILLE, en Normandie.

D'azur, à trois croiſettes d'or.

143. LE COUTELIER DE SAINT-PATER, au Pays du Maine.

D'argent, à la croiſette de ſable, accompagnée de trois hures de ſangliers de-même.

CROISSANT, ſubſt. m. il paroît dans l'écu les pointes en haut.

CROISSANS *adoſſés*, ſe dit de deux CROISSANS dont les plains ſont proches.

CROISSANS *affrontés*, de deux CROISSANS, dont les pointes ſe trouvent vis-à vis.

CROISSANT *tourné*, celui dont les pointes ſont vèrs le flanc dextre de l'écu.

CROISSANT *contourné*, ſi elles ſont vèrs le flanc ſeneſtre.

CROISSANT *verſé*, celui dont les pointes tendent au bas de l'écu.

144. DE KERENGAR DE BELAIR, DU ROUDOUZIEL, en Bretagne.

D'azur, au croiſſant d'argent.

145. DESMARES DE BELLEFOSSE, en Normandie.

D'azur, à trois croiſſans d'argent.

Digitized by Google

146. Serran de la Tour, d'Audrieu, en la même Province.

D'azur, à trois croiſſans d'or.

147. Tusseau de Maisontiers, en Poitou.

D'argent, à trois croiſſans de gueules.

CROIX, ſubſt. f. *crux*, *crucis*; piéce honorable qui occupe en largeur deux parties, des ſept de la largeur de l'écu, & dont les branches s'étendent juſqu'aux bords: cette Croix eſt la Croix pleine.

Le Pere *Méneſtrier*, en ſa *Méthode du Blaſon*, en compte juſqu'à quarante de différentes eſpéces (dont douze de Pays Etrangers); mais les plus en uſage après la Croix *pleine*; ſont les Croix *aleſées*, *ancrées*, *anglées*, *anillées*, *denchées*, *écartelées*, *échiquetées*, *engrêlées*, *fleurdeliſées*, *frétées*, *gringolées*, *hautes*, *de Lorraine*, *papelonnées*, *patées*, *potencées*, *patriarchales*, *recercelées*, *recroiſettées*, *remplies*, *repotencées*, *reſarcelées*, *de Toulouſe*, *tréflées*, *vairées*, *vuidées*.

Voyez chacune de ces Croix dans l'ordre alphabétique.

Ces différentes Croix, ſont quelquefois chargées de divers meubles ou piéces; ſi dans leurs cantons, il y a quelques meubles, on les dit *cantonnées*.

Les petites Croix, ſe nomment *croiſettes*; il y en a ſouvent pluſieurs enſemble; elles

Digitized by Google

elles chargent ou accompagnent d'autres piéces.

Le grand nombre de CROIX que l'on voit dans les Armoiries, vient des *Croisades*.

Les Gentilshommes qui partirent du Royaume, pour aller combattre contre les Infideles, en mirent sur leur écu ; ils les varierent, pour être distingués les uns des autres.

Les *Croisades* commencerent sous le régne de PHILIPPE I^{er}, & sous le Pontificat du Pape URBAIN II, vèrs l'an 1092.

148. DE SAINT GEORGES, DE SAINT GÉRY, DE MAGNAC, DE VERAC, en Poitou.

D'argent, à la croix de gueules.

149. DE RAHIER DE LA FRENAIE, en Bretagne.

De gueules, à la croix d'or, cantonnée de quatre croisettes de-même.

150. DE VILLETTE DE LA DIVINIERE, en la même Province.

D'azur, à la croix d'argent, bordée d'or.

151. DE LA LUZERNE DE BEUZEVILLE, en Normandie.

D'azur, à la croix ancrée d'or, chargée de cinq coquilles de gueules.

Digitized by Google

152. BLANCHET DE SORMONT, en Picardie.

De gueules, à la croix de Malthe d'argent, cantonnée de quatre étoiles d'or.

153. LA RIVIERE DE PLOEUC, DE VARTIGNY, en Bretagne.

D'azur, à la croix engrelée d'or.

CROSSE, ſubſt. f. *pontificale pedum*, *pontificalis pedi*; marque d'autorité paſtorale qui repréſente un bâton d'argent ou d'or, recourbé, fleuronné en haut dans la partie courbe; ornement extérieur de l'écu d'un Evêque, d'un Abbé Commendataire, ou d'une Abbeſſe.

La CROSSE eſt une marque de juriſdiction Eccléſiaſtique.

Les EVÊQUES portent la *mitre* ſur leurs Armoiries à dextre, & la CROSSE à ſeneſtre tournée en dehors.

Les ABBÉS & les ABBESSES portent leur CROSSE tournée en dedans, parce que leur juriſdiction n'eſt que dans leur cloître.

CYGNE, ſubſt. m. *cygnus*, *i*, *cycnus*, *i*; oiſeau qui paroît dans quelqu'Armoiries.

On dit *becqué*, de ſon bec, *membré* de ſes jambes; lorſqu'ils ſont d'un autre émail que le corps.

Le CYGNE eſt par ſa blancheur le ſymbole de la ſincérité.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Il étoit consacré à Vénus, selon la fable.

154. LUYSSET DE LOMPNAS, en Bresse.

D'azur, au cygne d'argent, becqué & membré de sable.

155. DE LA TOUR DE MOGEVILLE, en Champagne.

D'azur, au cygne d'argent.

156. DUPLESSIX DE PENFAUT, en Bretagne.

De sable, au cygne d'argent.

DAI

DAIM, subst. m. on prononce DAIN, *dama, æ;* animal sauvage portant cornes larges & plates tournées en avant; il est assez semblable au cerf, mais beaucoup plus petit; il paroît de profil & passant dans l'écu.

Le DAIM est le symbole de la timidité.

1. TRUDAINE DE MONTIGNY-LANCOUP, à Paris.

D'or, à trois daims de sable.

DAUPHIN, subst. m. *delphinus, i;* poisson qui a la tête grosse par rapport au reste du corps; il est ordinairement

Digitized by Google

courbé en demi-cercle & de profil, son museau & le bout de sa queue tournés vèrs la dextre de l'écu.

On dit du DAUPHIN; *allumé* de son œil, *lorré* de ses nageoires, *peautré* de sa queue; quand ces choses sont de différent émail.

DAUPHIN *pâmé;* est celui qui a la gueule ouverte, sans dents, ni langue, qui semble expirer.

Le mot DAUPHIN, vient du latin *delphinus* en la même signification.

2. DE LA CASSAGNE DE SAINT LAURENT, DE CHEMINÉ, en Bigorre.

D'azur, au dauphin couronné d'argent.

3. DE KERSCAU DU PONTBLANC, DE KERENEC, en Bretagne.

D'argent, à deux dauphins adossés d'azur.

DÉFENDU, ue, adj. se dit du sanglier, dont la défense ou la dent est d'un autre émail que son corps; & aussi de la hure seule, dont la défense se trouve d'émail différent.

4. HUE DE MIROMENIL, à Paris.

D'argent, à trois hures de sangliers de sable, défendues du-champ.

DÉFENSE, subst. f. *dens apri;* dent

Digitized by Google

du ſanglier ſaillante de ſa hure ; meuble d'Armoiries.

Les termes *déſenſe* & *défendu* viennent du verbe *defendre*, *ſe défendre* ; parce que le ſanglier ſe défend de ſon ennemi avec ſes deux dents ſaillantes.

5. KERNECHQUIVILLY DE KERIGANT, en Bretagne.

De ſable, à trois défenſes de ſangliers d'argent.

6. DESFRICHES-DORIA, DE BRASSEUSE, en Picardie.

D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois défenſes de ſangliers de ſable, & accompagnée de deux annelets du ſecond émail ; une croiſette de-même, encloſe dans chaque annelet.

DEGRÉ DE NOBLESSE, ſ. m. (terme de généalogie) diſtance d'une filiation à l'autre, depuis le premier noble de race, ou le premier qui a été anobli.

Les DEGRÉS ſe comptent en ligne directe deſcendante, de maniere que le premier qualifié noble, ou l'Anobli, fait dans ſa lignée le premier DEGRÉ, ſes Enfans ſont le ſecond, les petits Enfans le troiſiéme, ainſi ſucceſſivement en deſcendant.

DE-L'UN-A-L'AUTRE, ſe dit des piéces ou meubles de l'écu poſés ſur les

Digitized by Google

partitions, les deux émaux étant changés alternativement.

7. De Lésay de Marnésia, en Franche-Comté.

Parti d'argent & de gueules, à la croix annillée de l'un-à-l'autre.

8. D'Arsilly, en Bourgogne.

Parti d'or & de sable, au lion de l'un-à-l'autre.

9. De Sanson-Millon, au Pays du Maine.

Ecartelé d'or & de gueules, au lion brochant de l'un-à-l'autre.

DE L'UN-EN-L'AUTRE, differe de l'un-à-l'autre, en ce que les piéces ou meubles ne sont pas sur les partitions de l'écu, mais au centre des divisions.

10. Couhé de Lusignem, en Poitou.

Ecartelé d'or & d'azur, à quatre merlettes de l'un-en-l'autre.

11. Busson de Chandivert, en Franche-Comté.

Parti d'argent & de gueules, à trois quintefeuilles en bande; la premiere & la derniere de l'un-en-l'autre, la seconde de l'un-à-l'autre.

12. Leroux du Runion, en Bretagne.

Parti d'argent & de gueules, à deux étoiles en

Digitized by Google

chef de l'un-en-l'autre, & un croissant en pointe de l'un-à-l'autre.

DE-MÊME, se dit pour éviter la répétition d'un émail, que l'on vient de nommer.

13. DE NEUVILLE-VILLEROY.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes ancrées de-même.

DEMI-VOL, subst. m. *ala avis;* aîle seule détachée du corps d'un oiseau, qui paroît posée en pal, le dossier à dextre, la pointe vèrs le haut de l'écu.

Il y a quelquefois plusieurs DEMI-VOLS ensemble.

14. BERARD DE MONTALET, DE POTHELIERES, en Languedoc.

De gueules, au demi-vol d'argent.

15. RUSSEL DE LA FERTÉ, en Berry.

De gueules, à deux demi-vols d'argent.

16. VATTEVILLE DE CONFLANS, en Franche-Comté.

De gueules, à trois demi-vols d'argent.

DENCHÉ, ée; se dit du chef de la fasce, de la croix, du sautoir, du chevron, de la bordure, &c. dont les bords ont des petites dents pointues, les intervalles étant creusés obliquement à la maniere des scies.

Le DENCHÉ differe de *l'engrelé*, en

Digitized by Google

ce que celui-cy a les pointes plus ferrées ; & ses ouvertures creuses & arrondies intérieurement.

17 VILLETTE DE MANINGOT, en Bresse.

D'or, à la croix denchée de sable.

18. DE SAINT BLIMONT DE SOUPPLICOURT, en Picardie.

D'or, au sautoir denché de sable.

19. FROULAY DE TESSÉ.

D'argent, au sautoir de gueules, denché de sable.

20. DUVAL DE DAMPIERRE, DE HUN, en Champagne.

De gueules, à la bande denchée d'or.

21. COSSÉ DE BRISSAC.

De sable, à trois fasces denchées par le bas, d'or.

Artus DE COSSÉ, Comte de Ségondiny, Seigneur de Gonnor, Grand Pannetier de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Hommes d'Armes des Ordonnances, Gouverneur de Paris ; fut arrêté sur quelques soupçons, le 4 Mai 1574, par ordre de *CATHERINE* DE MÉDICIS & conduit à Vincennes ; il y resta jusqu'au mois d'Avril de l'année suivante : HENRI III lui offrit alors des Lettres Patentes qui le déclareroient innocent de tout ce qu'on lui avoit imputé : *Trouvez*

Digitized by Google

bon, Sire, *que je n'en vueille pas*, répondit-il? *un* Cossé *doit penser que personne ne l'a cru coupable.*

Ce Seigneur fut fait Chevalier du Saint Esprit à la premiere promotion de cet Ordre, le 31 Décembre 1578 il mourut au Château de Gonnor, en Poitou, le 15 Janvier 1582,

DENCHURE, subst. f. filet ou listel Denché, au long du bord supérieur de l'écu.

La Denchure se nomme après les piéces qui se trouvent sur le champ.

22. De Ver de Saint Martin, en Normandie.

D'or, à deux fasces de gueules, à la denchure de-même.

DEVISE, subst. f. *inscriptio*, *onis*; sentence de peu de mots; espéce de Proverbe, qui par allusion avec le nom d'une famille, en fait connoître la noblesse ou les actions mémorables.

Les premieres Devises ont été de simples lettres, des animaux & autres marques hiéroglyphiques.

S. P. Q. R. étoit la Devise de la République Romaine.

L'*aigle* a été la Devise de l'Empire.

Les Devises se mettent sur des listels ondoïans au bas des Armoiries.

Digitized by Google

Le mot DEVISE, vient du latin *devidere*, divifer; parce qu'elle fervoit anciennement à féparer, à diftinguer, à reconnoître les Chefs, qui avoient des commandemens dans les armées.

DEXTRE, fubft. f. *dextera, æ;* côté droit du champ de l'écu.

On dit à DEXTRE ou ADEXTRÉ, des meubles ou piéces, qui fe trouvent pofés du côté droit, fur le champ de l'écu; de-même que l'on dit à *feneftre* ou *feneftré*, de ceux qui font du côté gauche. Ce terme vient du latin *dextera*, la droite, la main droite.

23. BARJOT DE MOUSSY, en Touraine.

D'azur, au griffon d'or, à dextre en chef, une étoile de-même; *on pourroit dire auffi*, adextré en chef d'une étoile de-même.

DEXTROCHERE, fubftantif m. *dextrocherium, ii;* bras droit repréfenté nud ou paré, tenant un badelaire, une épée ou autre piéce. Il paroît dans l'écu mouvant du flanc feneftre.

Ce terme vient du latin *dextrocherium*, qui a fignifié un bracelet que les hommes & les femmes portoient anciennement au poignet droit.

24. COSTENTIN DE TOURVILLE, en Normandie.

De gueules, au dextrochere mouvant d'une nuée,

Digitized by Google

tenant une épée, la pointe en haut; accompagné en chef d'un casque de profil, le tout d'argent.

25. VIREAU DES ESPOISSES, DE VILLEFLIX, à Paris.

De gueules, au dextrochere d'or, mouvant d'une nuée d'argent, tenant un badelaire de-même, garni du second émail.

DIADÊMÉE, adjectif f. se dit du DIADÊME qui se trouve quelquefois sur la tête de l'aigle.

Ce terme vient du mot DIADÊME, dérivé de latin *diadema*, en la même signification.

26. LAMYRE DE MORY, DE LAMOTHE, en Picardie.

D'azur, à trois aiglettes diadêmées d'or.

27. DE SALVAING, DE BOISSIEU, DE VOUREY, en Dauphiné.

D'or, à l'aigle à deux têtes de sable, diadêmée & membrée de gueules; à la bordure d'azur, semée de fleurdelis d'or.

Cette bordure (dit-on) fut concédée à *Pierre* DE SALVAING, par le Roi PHILIPPE VI, dit DE VALOIS; pour services rendus à ce Prince, & avoir été un des Auteurs du transport du Dauphiné, en faveur des fils aînés de France.

Le Dauphin HUMBERT II, dernier Prince de la Maison DE LA TOUR-DU-PIN,

Digitized by Google

après la mort de ſon fils unique, qu'il avoit eu de *Marie* DE BAUX ſa femme, fit tranſport & ceſſion de ſes Etats à la France, par un traité de l'année 1343, qui fut confirmé en 1344, & conclu en 1349. HUMBERT II entra enſuite dans l'Ordre de Saint Dominique, où il prit l'habit le 17 Juillet de la même année. Il mourut en 1355.

DIAMANT, ſubſt. m. *adamas*, *antis*; meuble de l'écu qui repréſente la plus dure, la plus brillante & la plus précieuſe des pierreries.

L'étymologie vient du latin *adamas*, indomptable, dérivé du grec ἀδάμας, *adamas*, en même ſignification; parce que les Anciens croyoient qu'il réſiſtoit au fer & au feu.

Ce mot, ſelon la fable, vient du nom d'un jeune garçon de l'Iſle de Crète; il avoit eu ſoin de garder Jupiter, ce Dieu étant au berceau; & Jupiter pour cacher aux hommes qu'il avoit été mortel, transforma ce garçon, qui ſeul pouvoit le révéler, en une roche très-dure, qui de ſon nom fut appellée DIAMANT.

28. BEAUREPAIRE DE CROISSAT, en Champagne.

D'azur, au diamant octogone au naturel, taillé

Digitized by Google

à neuf facettes, monté sur un anneau d'or, à la bordure denchée de-même.

DIAPRÉ, ée, *bracteatus, a, um*; se dit de diverses broderies figurées sur le champ de l'écu, sur une piéce honorable ou sur les partitions.

Selon *du Cange*, ce mot vient de *diasprum*, mot de la basse latinité, qui a signifié anciennement une étoffe précieuse & de broderie, dont le nom s'est étendu ensuite dans l'art du Blason, aux desseins brodés à fantaisie.

29. BINET DE MONTIFROY, DE LA GUERINIERE, en Touraine.

D'or, au chef d'argent, chargé de trois croisettes trefflées, au pied fiché d'azur.

30. HOUDETOT DE HERVILLE, DE BOISGRIBOU, en Normandie.

D'argent, à la bande d'azur, diaprée d'or, le cercle du milieu chargé d'un lionceau, les deux autres, chacun d'une aiglettes à deux têtes de-même.

31. MASQUEREL DU BOSC, D'ERMANVILLE, en la même Province.

D'argent, à la fasce d'azur, diaprée d'une aiglette au centre, & de deux lionceaux aux côtés, dans des cercles, le tout d'or; cette fasce accompagnée de trois roses de gueules.

DIFFAMÉ, ée, adj. se dit d'un lion qui n'a point de queue; pareillement d'un chien sans oreilles & sans queue.

Digitized by Google

32. ESCODEA DE MIRAMBEAU, en Périgord.

De gueules, à trois chiens diffamés d'argent, courans l'un sur l'autre.

DIVISE, subst. f. *fascia minuta ;* fasce qui n'a en hauteur qu'une demi-partie des sept de la largeur de l'écu : ordinairement elle est posée sous le chef & paroît le soutenir, ; on dit alors que *ce chef est soutenu d'une DIVISE.*

La DIVISE est quelquefois dans l'écu, quoiqu'il n'y ait point de chef ; en ce cas, elle est placée à deux parties & demie de distance du bord supérieur.

Le terme DIVISE, vient du verbe *diviser*, partager en diverses piéces.

33. NICEY DE GOURGIVAULT, en Champagne.

De gueules, au chevron d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de deux coquilles du second émail, & soutenu d'une divise de-même.

34. SOULFOUR DE GOUSANGRÉ, DE PAUVILLE, en Normandie.

D'azur, à trois bandes d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois losanges du second émail, & soutenu d'une divise d'or.

35. POISSIEU DE SAINT-GEORGES, en Dauphiné.

De gueules, à deux chevrons d'argent, abaissés sous une divise de-même.

Digitized by Google

DOLOIRE, ſubſt. f. *dolabra, æ;* meuble d'Armoiries repréſentant une hache ſans manche.

Ce terme vient du latin *dolabra*, qui étoit un couteau dont les Anciens ſe ſervoient pour découper & démembrer les victimes.

36. BERNES DE LA COMTÉE, en Picardie.

D'argent, à la doloire de gueules.

DONJONNÉ, ée, adj. ſe dit d'un château, d'une tour, quand il y a deſſus une ou pluſieurs petites tours; on en exprime le nombre en blaſonnant.

Ce terme vient, ſelon *Menage*, de *dominio, dominionis, dominione, dominjone*, par le changement de *i* voyelle en *j* conſonne; lequel mot *dominio*, ſignifioit dans la baſſe latinité, le logis du Seigneur.

37. CHATEAUNEUF DE ROCHEBONNE, en Lyonnois.

De gueules, à trois tours donjonnées d'or.

DRAGON, ſubſt. m. *draco, onis;* animal qui paroît dans l'écu avec une tête, une poitrine & deux pates de devant ſemblables à celles du griffon, à l'exception de la langue, qui eſt en pointe de dard; il a des aîles qui imitent celles des chauve-ſouris, & le reſte du corps eſt terminé en

Digitized by Google

queue de poiſſon, tournée en volute, le bout élevé.

Languée, ſe dit de la langue du dragon, lorſqu'elle eſt de différent émail.

Les Poëtes attribuent aux DRAGONS la garde des choſes précieuſes & des tréſors; ils diſent que c'étoit un DRAGON qui avoit la garde du Jardin des Heſpérides; un autre DRAGON gardoit la Toiſon d'or; ce qui ſignifie métaphoriquement, que ces Jardins & cette Toiſon étoient confiés à des hommes vaillans & vigilans.

38. BOURGOIS DE BELLEAT, en Breſſe.

D'azur, au dragon d'or.

39. GUILLIER DE KERFILY, DU BOIS-GIGUET, en Bretagne.

D'or, au dragon de ſable.

40. OSTREL DE SAINT-VENANT, DE BERNEVILLE, DE FLERS, en Artois.

D'azur, à trois dragons d'or, langués de gueules.

DRAGONNÉ, ée, adj. ſe dit du lion, de l'aigle ou autre animal dont la partie inférieure ſe termine en queue de DRAGON.

41. DE SAINT-PIERRE, à Paris.

D'or, à trois coqs dragonnés de ſable, crêtés & barbés de gueules.

DRAPEAU,

Digitized by Google

DRAPEAU, ſubſt. m. *vexillum, i;* terme Héraldique, qui a raport aux ornemens extérieurs de l'écu; Etendart, Enſeigne, Cornette ou Guidon.

Le Colonel général de l'Infanterie de France, portoit *ſix DRAPEAUX blancs, incarnats & bleus* derriere l'écu de ſes armes; trois de chaque côté paſſés en ſautoir.

Le Colonel général de la Cavalerie de France, a *dix Guidons ou Cornettes; ſix aux armes de France; deux de gueules, chargés de cinq flammes d'or & deux blancs;* ces dix Guidons, cinq de chaque côté, paſſés en ſautoir derriere l'écu de ſes armes.

Le Colonel général des Dragons, *dix Etendarts ſemés de France*, cinq de chaque côté.

Le Colonel général des Gardes Françoiſes, *ſix DRAPEAUX blancs, chargés chacun d'une croix d'azur.*

Le Colonel général des Suiſſes & Griſons, *ſix DRAPEAUX de couleurs ſemblables aux émaux de ſes Armoiries.*

DU-CHAMP, ſe dit pour ne point nommer une ſeconde fois un émail ſemblable à celui du fond de l'écu.

42. GAUVIGNON DE LA GAUDINIERE, au Comté de Blois.

D'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un croiſſant de-même; au chef du-ſecond-émail, chargé de trois beſans du-champ.

Digitized by Google

DU-PREMIER-ÉMAIL, ou DU-CHAMP; ſe dit pour éviter de nommer un ÉMAIL ſemblable au premier que l'on a nommé.

43. VACQUETTE DE CARDONNOY, DE SAINT-SAUVEUR, à Paris.

D'or, à trois quintefeuilles de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du-premier-émail ou du-champ.

DU-SECOND-ÉMAIL; ſe dit lorſqu'un Émail eſt ſemblable au ſecond que l'on a nommé, pour éviter la répétition de cet ÉMAIL.

44. BESIADE D'AVAREY, au Pays Bleſois.

D'azur, à la faſce d'or, chargée de deux étoiles de gueules & accompagnée en pointe d'une coquille du ſecond-émail.

45. FRANQUETOT DE COIGNY, en Normandie.

De gueules, à la faſce d'or, chargée de trois étoiles d'azur & accompagnée de trois croiſſans du ſecond-émail.

46. GIFFART DE HANEUCOURT, DE LA PIERRE, à Paris.

D'azur, à trois faſces ondées d'or, à la bande de gueules brochante, chargée de trois lionceaux du ſecond-émail.

Digitized by Google

47. DAGUIN DE LAUNAC, DE VILLETTE, dans la même Ville.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois canettes d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois épées du-troisiéme-émail, les pointes en bas, garnies du second.

DU-TROISIÈME-ÉMAIL; se dit pour éviter de nommer un ÉMAIL semblable au troisiéme que l'on a nommé.

48. VERNON DE VILLEREMBERT, au Pays Narbonnois.

D'azur, au chevron accompagné en chef d'une étoile, le tout d'or; cette étoile accôtée de deux roses d'argent; en pointe deux roses du-troisiéme-émail, surmontées d'une étoile du second.

49. DAVOLE DU PRÉ-DAVID, à Senlis.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable; au chef cousu du-champ, chargé de trois molettes d'éperons du-troisiéme-émail.

DU-QUATRIEME-ÉMAIL; se dit pour ne point nommer une seconde fois, le quatriéme ÉMAIL que l'on a nommé.

50. CAUMELS DE LA GARDE, à Toulouse.

D'azur, à une colombe d'argent, becquée & membrée de sable, enclose dans une bisse d'or, posée en cercle, qui semble mordre sa queue; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles du-quatriéme-émail.

Digitized by Google

EBR

ÉBRANCHÉ, ée, adj. *truncata arbor ;* se dit d'un arbre dont les branches ont été coupées.

1. DUTERTRE d'ORBEC, DE MALLEY, DE LA MORANDIERE, en Normandie.

De gueules, à deux arbres ébranchés d'argent, mouvans du bas de l'écu, posés en chevron brisé, accompagnés de trois oiseaux d'or, deux en chef, un en pointe.

ÉCARTELÉ, ée, adj. *in quatuor partes divisum scutum ;* se dit d'un écu divisé en quatre espaces égaux, par une ligne perpendiculaire & une ligne horisontale qui croise la premiere; c'est une répartition formée du *parti* & du *coupé*.

Les quatre espaces de l'ÉCARTELÉ, sont nommés *quartiers*.

Croix ÉCARTELÉE, est celle qui est divisée en quatre, dans le sens de l'ÉCARTELÉ.

ÉCARTELÉ-EN-SAUTOIR, se dit d'une répartition faite du tranché & du taillé par deux lignes diagonales, l'une à dextre, l'autre à senestre, qui se terminent aux angles de l'écu, & le divise en quatre triangles égaux, nommés aussi *quartiers*.

Digitized by Google

Il y a des ÉCARTELÉS ſimples, d'autres chargés de divèrs meubles & piéces.

2. DE THESAN-POUJOL, DU LUC & DE VENASQUE, en Languedoc & au Comtat.

Ecartelé d'or & de gueules.

Cimier : une croix & une épée paſſées en ſautoir.

Deviſe : *Pro aris & focis* : Pour la Religion & la Patrie.

Cette ancienne Maiſon eſt citée dans l'Hiſtoire de Languedoc *, comme une des premieres, qui dès l'an 990, euſſent pris un nom de fief; & depuis environ 1100 juſques vèrs le commencement du dix-ſeptiéme ſiécle, que la terre de *Theſan* a été réunie au Domaine, elle l'avoit poſſédée toujours par indivis avec le Roi.

3. SAVARY DE LENCOSME, en Berry.

Ecartelé d'argent & de ſable.

4. CASTELLAS DE NUSARGUES, en Auvergne.

Ecartelé; aux premier & quatriéme quartiers, de gueules, à la tour d'argent; aux deuxiéme & troiſiéme d'azur, à trois maillets d'or.

---

* Hiſtoire Général de Languedoc, par les Bénédictins, tome II, page 127.

Digitized by Google

5. MORTAIGNE DE VAULMONTROUL, en Normandie.

D'or, à la croix écartelée de sable & de gueules.

6. BLANC DE BLANVILLE, DE BISONNE, DE PEURAS, en Dauphiné.

Ecartelé en sautoir, d'argent & d'azur.

ÉCHIQUETÉ, adj. *scutum tesseratum*; se dit d'un écu divisé en échiquier, par un parti des cinq traits & un coupé d'autant de traits, qui forment trente-six carreaux.

ECHIQUETÉ, ée, adj. m. & f. *tesseratus, a, um*; se dit aussi du chef, du pal, de la fasce, du chevron, de la croix & de quelqu'autres piéces divisées en deux ou trois rangs, ou tires de carreaux; on nomme le nombre des tires de ces piéces ECHIQUETÉES.

ECHIQUETÉ, ée; se dit encore du lion, de l'aigle, &c. divisés pareillement en plusieurs tires de carreaux.

Le terme ECHIQUETÉ, vient de l'ECHIQUIER sur lequel on joue aux échecs.

L'ECHIQUIER est l'hieroglyphe de la guerre; il représente un champ de bataille; & les *échecs* de deux couleurs rangés vis-à-vis les uns des autres, sont comme les *soldats* de deux armées; ils avancent, reculent, attaquent; les deux

Digitized by Google

Joueurs, ainſi que deux *Généraux*, réfléchiſſent ſur les meſures qu'ils ont à prendre avant que de diriger leur marche : ils uſent de ſtratagêmes; chacun de ſon côté ne penſe qu'à ſe rendre maître du champ de bataille, & s'occupe du ſoin de vaincre ſon adverſaire.

7. DE SOUDEILLES DU LIONTERET, DE SAINT-HIRIEIX DE-LA-PERCHE, en Limoſin.

Echiqueté d'argent & d'azur.

8. DE FLAVIGNY D'AUBILLY, en Champagne.

Echiqueté d'or & d'azur.

9. MOUSTIER DE SARRAGOUSSE, en Dauphiné.

De gueules, au chef échiqueté d'argent & d'azur de deux tires.

10. COSSETTE DE LA VIEFVILLE, en Picardie.

D'or, à la croix échiquetée de gueules & de ſable, de deux tires.

ECIMÉ, adj. m. *decacuminatus ;* ſe dit du chevron dont la pointe eſt coupée.

11. DE LA ROCHEFOUCAUT DE ROYE, D'ESTISSAC, DE LIANCOURT, DE SAINT-ILPISE.

Burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochans, le premier écimé.

K iv

Digitized by Google

CHARLES DE LA ROCHEFOUCAUT, Seigneur de Barbeſieux, de Limieres, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes des Ordonnances, Conſeiller au Conſeil d'Etat & Privé, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, vivoit ſous le régne de HENRI III, qui voulant le faire Chevalier du Saint-Eſprit à la premiere promotion, le 31 Décembre 1578, lui demanda un état de ſes ſervices militaires : il en remit un. *Je ne vois-là*, lui dit ce Prince, *que les ſiéges & les batailles où vous vous êtes trouvé ſous les régnes de mon pere & de mon grand'pere* ? SIRE, répondit-il au Monarque, *nous combattions alors contre les Eſpagnols ou les Anglois : contre qui avons nous combattus depuis ? Quelles batailles ! quels Ennemis ; à Saint-Denis, à Dreux, à Jarnac, à Moncontour ! j'y ai vu quatre-vingt mille François, ſéparés en deux armées, ſous les plus braves & les plus habiles Chefs de l'Europe, s'élancer les uns contre les autres & s'égorger ; peut-on mettre au rang de ſes ſervices, le maſſacre de ſes parens, de ſes amis, de ſes compatriotes.*

Le Roi admira ſa réponſe, le fit Chevalier du Saint-Eſprit, & eut pour ce Courtiſan une eſtime particuliere.

Digitized by Google

Charles de la Rochefoucaut mourut en l'année 1583 : Henri III fut senſiblement touché de ſa mort.

ECOT, ſub. m. *ramulus truncatus ;* meuble de l'écu repréſentant une branche d'arbre dont les tiges & feuilles ont été coupées, de maniere qu'il paroît noueux.

12. Chesnel de Meux, en Soiſſonnois.

D'argent, à trois écots de ſinople.

13. Lamotte de Braux, d'Arrentiere, en Champagne.

D'azur, à un écot d'or en bande.

ECOTÉ, ée, adj. *truncatus, a, um ;* ſe dit d'un pal, d'une croix, d'une faſce, d'une bande ; qui paroiſſent arrondis avec des nœuds, comme ſi ces piéces étoient faites de branches d'arbres ſans feuilles.

14. Thomassin, de Montboillon, de Mercey, de Remoy, en Bourgogne.

D'azur, à la croix écotée & aléſée d'or.

15. Avesgo de Coulonge, au Pays du Perche.

D'azur, à la faſce écotée d'or, accompagnée de trois gerbes de bled de-même ; à la bordure de gueules, chargée de huit beſans d'argent.

ECREVISSE, ſub. f. *aſtacus, i ;* poiſſon cruſtacé qui paroît dans l'écu en

Digitized by Google

pal, la tête en haut : ſon émail particulier eſt le *gueules*.

16. PIOGER DU VERGER, DE BEAUCHESNE, en Bretagne.

D'argent, à trois écreviſſes de gueules.

ECU, ſubſt. m. *ſcutum, i*; champ ſur lequel on poſe les piéces honorables, les partitions, les répartitions, les piéces & meubles d'Armoiries.

On a les proportions géométriques de l'ECU, en diviſant ſa largeur en ſept parties égales; on en ajoute une de plus pour la hauteur, ce qui forme un quarré; les angles d'en-bas ſont arrondis d'un quart de cercle, dont le rayon eſt d'une demi-partie : deux quarts de cercle de même proportion au milieu de la ligne horiſontale d'en-bas, ſe joignent en dehors de cette ligne, & font la pointe.

L'ECU *en banière* eſt quarré; il a la même largeur & hauteur que l'ECU précédent.

L'ECU *en loſange*, eſt celui des Demoiſelles ou Filles nobles; ſa proportion géométrique eſt d'avoir ſur ſept parties de largeur, une huitiéme partie de plus en hauteur.

L'ECU *parti*, eſt celui qui, par une ligne perpendiculaire, ſe trouve diviſé en deux également.

Digitized by Google

L'Ecu *coupé*, celui divisé en deux espaces égaux par une ligne horisontale.

L'Ecu *tranché*, par une ligne diagonale à droite.

L'Ecu *taillé*, par une ligne diagonale à gauche.

Répartitions de l'Ecu.

Deux lignes perpendiculaires à distances égales, divisent l'Ecu en *tiercé-en-pals*.

Deux lignes horisontales à distances égales, le divisent en *tiercé-en-fasces*.

Deux lignes; une perpendiculaire, l'autre horisontale posées en croix, font l'Ecu *écartelé*.

Deux lignes diagonales; l'une à droite, l'autre à gauche, forment l'Ecu *écartelé-en-sautoir*.

Les lignes perpendiculaires multipliées, font la *palé*, le *vergeté*.

Les lignes horisontales multipliées, le *fascé*, le *burelé*.

Les lignes diagonales à droite multipliées, le *bandé*, le *coticé*.

Les mêmes lignes à gauche font le *barré*.

ECUSSON, subst. m. *scutum parvum;* meuble de l'écu,

Ecusson sur un écartelé, est dit *sur-*

Digitized by Google

le-tout, un petit Ecusson ſur-le-tout, eſt nommé *ſur-le-tout-du-tout.*

17. De Saint-Aubin de Saligny, en Bourbonnois.

D'argent, à l'écuſſon de ſable, accompagné en chef de trois merlettes de-même.

18. Perthuis de Berangeville, de Baons, en Normandie.

D'azur, à trois écuſſons d'argent.

19. De Coetlogon, de Loyat, de Pontlo, en Bretagne.

De gueules, à trois écuſſons d'hermine.

20. Jegou de Kervillion, en la même Province.

D'argent, au cor-de-chaſſe de ſable, accompagné de trois écuſſons en baniere d'azur, chargé chacun d'une croiſette d'or.

ECUSSON, ſubſt. m. *ſcutum*, *i*; écu ſur lequel on met les Armoiries d'une Famille noble.

Les termes Ecu & Ecusson, viennent du latin *ſcutum*, dérivé du grec σκύτος, *ſcutos*, cuir, parce que les premiers boucliers dont on a fait l'écu, étoient de cuir.

EFFARÉ, adj. m. *efferatus*; ſe dit du cheval levé ſur ſes pieds de derriere.

Il y a des Auteurs qui ſe ſervent mal-à-propos du terme *forſené.*

Digitized by Google

21. DE LA CHEVALERIE, au Pays du Maine.

De gueules, au cheval effaré d'argent.

EFFAROUCHÉ, adj. *efferata felis;* se dit du chat qui est droit sur ses pates de derriere.

22. DE KATZEN, au Pays de la Marche.

D'azur, au chat effarouché d'argent, ayant à sa gueule une souris de sable.

EFFEUILLÉ, ée, adj. se dit d'un arbrisseau, d'un rameau, & généralement de toutes les plantes dépouillées de leurs feuilles.

23. DE LESPINAY, DE CHAFFAUT, DE BRIORD, en Bretagne.

De sinople, à trois tiges d'épines, effeuillées d'argent, chacune de cinq branches.

ÉLANCÉ, adj. m. *nemorosis latibulis excitatus*, se dit du cerf rampant.

24. COHAN DE COETENDEC, en Bretagne.

D'argent, au cerf élancé de gueules.

25. FROISSARD DE BROISSIA, en Franche-Comté.

D'azur, au cerf élancé d'or.

ÉLÉPHANT, subst. m. *elephas*, *antis;* meuble de l'écu qui représente le plus

Digitized by Google

grand & le plus fort des animaux quadrupédes; il a une trompe qu'il fait agir avec une adresse surprenante: elle lui sert de main.

L'Éléphant, sur les médailles, est l'hiéroglyphe de la piété envèrs le Créateur; car on prétend qu'il s'incline au lever & au coucher du soleil.

26. Heudé de Blacy, en Champagne.

De gueules, au palmier d'or, un éléphant d'argent, brochant sur le fût de l'arbre.

ÉMANCHE, subst. f. *manica hostilis diffuta;* piéce formée de plusieurs pointes triangulaires, mouvante de l'un des bords de l'écu ou de l'un des angles.

L'Émanche signifie la *depouille* ou les *vêtemens* de l'ennemi pris sur le champ de bataille.

27. Anstrude d'Hully, de Villers-le-Haut, en Bourgogne, originaire d'Ecosse.

De gueules, à l'émanche de quatre piéces d'àrgent, mouvante du bas de l'écu.

28. Hotman de Fontenay, en Orléanois, originaire du Pays de Clèves.

D'argent, à l'émanche de cinq piéces de gueules, mouvante du flanc senestre de l'écu.

ÉMANCHÉ, adj. se dit d'un écu

Digitized by Google

divisé par ÉMANCHES de deux émaux alternés; il differe de l'ÉMANCHE, en ce qu'il a toujours des demi-pointes mouvantes des bords.

Il a des *chefs* ÉMANCHÉS.

Les termes ÉMANCHE & ÉMANCHÉ, ont pris leurs noms des manches des Anciens qui étoient fort larges en haut, se rétrécissoient & terminoient en pointes.

29. DE LA TEISSONNIERE, en Bourgogne & en Bresse.

Parti émanché de cinq pointes & demie d'or, sur gueules.

30. CHOISY DE TIEBLEMONT, en Champagne.

D'azur, au chef d'or émanché d'une demi-pointe & de quatre pointes.

ÉMAUX, subst. m. plur. *gentilitii scuti metalla, colores & pelles*; il y a neuf ÉMAUX, dont *deux métaux*, *cinq couleurs* & *deux fourrures*.

Les métaux, sont le jaune, qu'on nomme *or*, le blanc, *argent*.

Les couleurs, sont le bleu, qu'on nomme *azur*; le rouge, *gueules*; le verd, *sinople*; le noir, *sable*; & le violet, *pourpre*.

Les fourrures, sont le *vair* & l'*hermine*.

Ces ÉMAUX se marquent en gravure par des points, traits ou hâchures.

Digitized by Google

1. L'*or ;* par grand nombre de petits points.

2. L'*argent ;* tout blanc, c'eſt-à-dire, ſans aucune hâchure.

3. L'*azur ;* par des lignes horiſontales.

4. Le *gueules ;* par des lignes perpendiculaires.

5. Le *ſinople ;* par des lignes diagonales à droite.

6. Le *ſable ;* par des lignes horiſontales & perpendiculaires, croiſées les unes ſur les autres.

7. Le *pourpre ;* par des lignes diagonales à gauche.

8. Le *vair ;* par l'azur, chargé de petites piéces d'argent qui reſſemblent à des clochettes renverſées.

9. L'*hermine ;* par l'argent, chargé de mouchetures de ſable.

SIGNIFICATION DES ÉMAUX.

L'*or ;* ſignifie richeſſe, force, foi, pureté, conſtance.

L'*argent ;* innocence, blancheur, virginité.

L'*azur ;* roïauté, majeſté, beauté, ſérénité.

Le *gueules ;* courage, hardieſſe, intrépidité.

Le *ſinople ;* eſpérance, abondance, liberté.

Le

Digitized by Google

Le *sable* ; science, modestie, affliction.

Le *pourpre* ; dignité, puissance, souveraineté.

Le *vair* & l'*hermine* ; grandeur, autorité empire.

A ces neuf ÉMAUX, on en ajoute deux.

La COULEUR DE CHAIR ; que l'on nomme *de carnation*, pour les parties du corps humain, telles que le visage, les mains, les pieds.

La COULEUR NATURELLE ; pour les arbres, plantes, fruits & animaux, lorsqu'ils paroissent comme la nature les représente.

Le mot ÉMAIL, vient de l'Italien *smalto*, selon *Ménage*.

D'autres le dérivent de l'Hébreux *hhasmal*, traduit par *electrum* ; sorte d'EMAIL composé d'or & d'argent ; les Latins de la basse latinité en ont fait *smaltum*, d'où est venu EMAIL.

Le terme ÉMAIL a été introduit dans l'Art Héraldique, parce qu'anciennement on représentoit en ÉMAUX de diverses couleurs, sur les écus, cotte-d'armes & boucliers ; les Piéces de Blason que les Chevaliers avoient prises pour se distinguer & se reconnoître dans les Tournois ; ces Piéces étoient émaillées pour les garentir de l'intempérie de l'air.

EMBOUTÉ, ée ; adj. se dit du bout

Digitized by Google

du manche d'un marteau, de celui d'une pique ou d'une faulx ; lorſqu'ils ſont d'émail différent.

30. D'ANCIENVILLE DE VILLERS-AUX-CORNEILLES, en Champagne.

De gueules, à trois marteaux de maçons d'argent, emboutés d'or.

EMMUSELÉ, ée, adj. *capiſtratus, a, um;* ſe dit du mulet, de l'ours, du chameau, ou autre animal; lorſqu'ils ont un muſeliere, telle que celle qu'on leur met pour empêcher de mordre ou de paître.

31. DORCISES DE LA VILLENEUVE, en Bretagne.

D'or, à l'ours paſſant de ſable, couronné & emmuſelé d'argent.

32. DE LA TROLLIRRE DE SAINT MAURICE, DE GENESTINES, en Bourbonnois.

D'azur, à trois têtes de mulets d'argent, emmuſelées d'or.

33. MONTREUIL DE BONIN, en Poitou.

D'argent, à trois têtes d'ours de ſable, emmuſelées d'or.

ÉMOUSSÉ, ée, adj. ſe dit d'un fer de lance, d'une fléche, ou d'une baïonette, ſans pointe.

Digitized by Google

34. ROQUIGNY DE CRAVILLE, en Normandie.

D'argent, à trois fers de lances, émoussés de sable.

35. BAUVAULIER DES MALARDIERES, DE MARIGNY, en Touraine.

De gueules, à deux fers de lances, émoussés l'un sur l'autre en pal, le premier renversé.

EMPENNÉ, ée, adj. m. & f. *pennatus, a, um*; se dit d'un dard, d'un javelot, ou d'une fléche, dont les plumes sont de différent émail.

36. LEGAC DE PENNANHEC, en Bretagne.

D'azur, à la main armée d'un ganteler d'argent, tenant cinq fléches de-même, fûtées & empennées d'or.

EMPIETANT, adj. m. *arreptus cum unguibus*; se dit de l'épervier, du faucon, lorsqu'ils tiennent leur proie.

Ce terme vient du mot *pied*, parce que l'oiseau qui vit de rapine, foule avec ses serres ce qu'il saisit pour sa nourriture.

37. DESIGNÉ DE MAIGNY, en Normandie.

D'azur, à l'épervier d'argent, empiétant une perdrix de-même.

Digitized by Google

38. Tarlet de Mariva, de Marmont, en Bresse.

D'azur, à l'épervier d'or, grilletté d'argent, empiétant une perdrix de-même, becquée & membrée de gueules.

EMPOIGNÉS, ées, adj. plur. se dit des javelots, des fléches, épées, & autres piéces de longueur; quand il y en a trois & davantage, dont un ou plusieurs en pal, & d'autres en sautoir, de maniere qu'ils paroissent pressés au milieu, étant attachés d'un lien.

Le lien ne s'exprime que lorsqu'il est d'émail différent.

Empoigné, ée, adj. se dit aussi d'un pal, d'une bande, ou autre piéce tenus par une main, la pate d'un lion, le membre d'une aigle, &c.

39. De Subramont, à Paris.

D'azur, à trois fléches empoignées d'or.

40. Bon d'Entremont, en Provence.

D'or, à la bande d'azur, chargée de deux étoiles d'argent, & empoignée d'une pate de lion de sable, mouvante du flanc dextre de l'écu.

ENCLOS, se, adj. m. & f. *clausus, a, um;* se dit du lion ou autre animal enfermé dans un trécheur, dans une palissade, &c.

Enclos, se dit aussi de quelques piéces ou meubles de l'écu, qui se trou-

Digitized by Google

vent au centre d'une piéce évidée & autre semblable.

41. Montfaucon de Dampierre, en Franche-Comté.

De gueules, à deux bars adossés d'or, enclos dans un double trécheur de-même.

42. Brésé de Gaignonville, en Normandie.

D'azur, à l'écusson d'argent, enclos dans un trécheur d'or, environné extérieurement de huit croisettes de-même en orle.

ENCOCHÉ, ée, adj. se dit d'un javelot, d'une fléche sur un arc, soit que l'arc soit tendu ou non.

43. Arcourt de Tenemare, en Normandie.

De gueules, à une fléche tendue & encochée sur son arc & posée en bande; à la bordure; le tout d'argent.

ENFILÉ, ée, adj. se dit d'un annelet, d'une couronne & autre meuble rond & vuide, passés dans une lance, bande, cotice, &c.

44. Faure de Saint Silvestre, de Satilieu, en Vivarais.

D'argent, à trois couronnes d'or antiques, enfilées dans une bande d'azur.

ENFLAMMÉ, adj. m. *inflammatus*; se dit d'un cœur, dont il sort une flamme:

Digitized by Google

dans l'Art Héraldique, il est l'attribut du courage, de la valeur, du désir de combattre pour son Prince & la Patrie.

45. De Cursay de Saint-Maixent, en Saintonge.

D'argent, au cœur enflammé de gueules, accompagné en pointe d'un croissant de-même.

ENGOULÉ, ée, adj. se dit d'un bâton, d'une bande, d'une cotice; dont les bouts paroissent dévorés par des têtes d'animaux.

46. Santodomingue de la Bouverais, en Bretagne.

D'azur, à la bande d'or, engoulée de deux têtes de lions de-même, mouvantes des angles, dextre supérieur de l'écu & senestre inférieur.

ENGRELÉ, ée, adj. se dit du chef, de la fasce, du pal, de la bande, de la croix, du sautoir & autres piéces longues, bordés de petites dents à intervalles, creux & arrondis.

Ce terme vient du latin *gracilis*, délié, mince, délicat; les pointes étant très-petites, en comparaison de celles du denché.

47. Ramade de Transet, en Auvergne.

De sinople, à la fasce engrelée d'or.

48. La Queille de Chateaugay, en Auvergne.

De sable, à la croix engrelée d'or.

Digitized by Google

49. PROUVILLE DE HARPONLIEU, en Picardie.

De ſinople, à la croix engrelée d'argent.

50. DE MONTJOUVENT DE LA PEIROUSE, en Breſſe.

De gueules, au ſautoir engrelé d'argent.

ENGRELURE, ſubſt. f. petit filet ou liſtel engrelé, qui ſe poſe au long du bord ſupérieur de l'écu.

51. DE SAINT-CHAMANS DU PECHER, en Limoſin.

De ſinople, à trois faſces d'argent; une engrelure de-même en chef.

On dit que *Henri* DE SAINT-CHAMANS, Gouverneur de Thérouene, de Verdun & de Mariembourg, Lieutenant de Roi en Limoſin, porta le premier au haut de l'écu de ſes armes, cette engrelure, que HENRI II lui permit d'y ajouter, pour marque d'honneur, après avoir défendu vaillamment Thérouenne en 1553, contre une armée formidable, qui fut obligée de ſe retirer. Cette ENGRELURE repréſente une *paliſſade* qu'il fit mettre devant la brêche du rempart de la Place, avec des gabions, & des faſcines derriere, où par un feu continuel, il trouva le moyen d'empêcher l'eſcalade, & ſoutint l'aſſaut

Digitized by Google

avec une ardeur martiale. Ses descendans ont continué de porter dans leurs Armoiries cette ENGRELURE comme un trophée de la mémorable action de leur ancêtre.

ENGUICHÉ, ée, adj. se dit du cor-de-chasse, du huchet, de la trompette, dont l'embouchure est de différent émail.

52. LE CORNU DE BALIVIERE, D'ANSERAY, en Normandie.

D'azur, à trois cors-de-chasses d'argent, enguichés d'or.

ENLEVÉS, ées, adj. m. & f. plur. se dit de certains petits triangles isocelés ou figures en forme pyramidale qui remplissent l'écu tant plein que vuide, & paroissent avoir été détachés.

53. DUBOUAIS DE LANGOTTIERE, DE LA VALESSAIS, en Bretagne.

D'argent, rempli de piéces enlevées de sable, un rameau de chêne de sinople brochant.

ENMANCHÉ, ée, adj. se dit d'un marteau, d'une hache, d'une faulx, qui ont un manche d'émail différent.

54. BRUN DE CAILLE, DE MUJOLS, en Provence.

D'azur, à une hache d'argent, enmanchée d'or.

55. FAOUCQ DE GARNETOT, DE FRESNAY, en Normandie.

D'azur, à trois faulx d'argent, enmanchées d'or.

Digitized by Google

56. CIRESME DE LA FERRIERE, en Normandie.

De ſinople, à trois faulx d'argent, enmanchées d'or.

ENQUERE, v. act. *inquirere, o, is, ſivi, ſitum;* on nomme *armes à* ENQUERE, celles dont les piéces de métail, ſont ſur un champ de métail, ou celles qui étant de couleur, ſont ſur un champ de couleur.

Ce terme vient du vieux verbe gaulois ENQUERE, qui ſignifie *enquérir, s'enquérir, s'informer;* parce que les Armoiries de métail ſur métail, ou de couleur ſur couleur, étant contre l'uſage de l'Art Héraldique, donnent occaſion de demander pourquoi on les porte ainſi.

57. BOURBON-BUSSET DE CHALUS.

D'azur, à trois fleurdelis d'or, un bâton de gueules péri en bande, au centre de l'écu: au chef d'argent, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de-même. *Ce chef*, armes à enquere.

ENSANGLANTÉ, ée, adj. ſe dit d'un animal, ou de quelques-unes de ſes parties qui paroiſſent coupées ou arrachées, où l'on voit des gouttes qui imitent celles de ſang. On excepte le pélican, dont la poitrine ouverte, & marquée de ſang, eſt nommé *piété*.

Digitized by Google

58. De Chapuis de Pierrédon, en Provence.

Dor, à la hure de ſanglier de ſable, enſanglantée de gueules; au chef de-même.

ENTÉ-EN-POINTE; ſe dit d'une figure tracée par deux portions de cercles qui s'étendent aux angles inférieurs de l'écu, s'élevent & ſe joignent à deux parties de hauteur de la pointe du même écu & y forment un angle ſaillant curviligne.

59. Poussemothe de Létoile, de Thiersanville, à Paris.

D'azur, à trois lis au naturel, entés en pointe de ſable, à une étoile d'or.

ENTRAVAILLÉ, ée, adj. ſe dit du bar, de la biſſe, de l'aigle, du griffon, &c. qui ſe trouvent entrelaſſés dans des faſces, cotices, bureles, trangles & autres piéces de longueur.

60. Riviere de Saint Denis, des Monts, en Normandie.

De gueules, à deux faſces ondées d'azur, & deux bars d'or adoſſés, entravaillés dans les faſces; la premiere brochante ſur le bar à dextre, la deuxiéme ſur le bar à ſeneſtre.

61. Neyrieu de Domarin, en Dauphiné.

D'or, au griffon de gueules, entravaillé dans un chevron d'argent; de ſorte que la partie ſupérieure de l'animal broche ſur le côté dextre du chevron.

Digitized by Google

ENTRELASSÉ, ée, adj. *connexus*, *intertextus*; ſe dit de pluſieurs croiſſans & meubles de l'écu, paſſés les uns dans les autres.

62. BRUNET DE COURCIERES, en Normandie.

D'azur, à deux croiſſans adoſſés, l'un tourné, l'autre contourné; un troiſiéme croiſſant brochant ſur les deux premiers, ſa pointe à ſeneſtre, entrelaſſée dans le croiſſant contourné; le tout d'argent, accompagné de deux étoiles d'or aux deux flancs de l'écu; en chef un ſoleil de-même.

ENTRETENUES, adj. f. plur. *intertextæ*; ſe dit de pluſieurs clefs, dont les anneaux ſe trouvent entrelaſſés.

63. DE CLUGNY, DE TENISSEY, DE COLOMBIER, DE VALVRON, en Bourgogne.

D'azur, à deux clefs antiques, adoſſées & entretenues d'or.

64. CLAVEURIER DE LA ROUSSELIERE, en Poitou.

D'azur, à quatre clefs d'or, entretenues dans un annelet de-même & poſées en croix.

EPANOUI, ie, adj. ſe dit du lis, de la roſe, de la tulipe & autre fleur ſur ſa tige, lorſqu'elles paroiſſent dans une parfaite croiſſance.

65. DE PRONDRE DE GUERMANDE, à Paris.

De gueules, au lis épanoui au-naturel.

Digitized by Google

66. VERANY DE VARENNE, dans la même Ville.

D'argent, à la rose épanouie de gueules, la tige, les feuilles & les épines de sinople.

ÉPÉE, subst. f. *ensis, is, gladius, i*; arme offensive. L'EPÉE a dans l'écu une lame, une garde, une poignée & un pommeau, & n'a point ordinairement de branche.

Une EPÉE est posée la pointe en haut, droite ou en bande, quand elle est seule.

Il y en a aussi posées en fasce, la pointe vèrs le flanc dextre de l'écu; si la pointe étoit tournée à senestre, l'EPÉE seroit dite *contreposée*.

Deux EPÉES, sont souvent en sautoir, les pointes en haut.

Trois EPÉES en pals ou appointées.

Une ÉPÉE garnie, est celle dont la lame étant d'un émail; sa garde, sa poignée & son pommeau se trouvent d'un autre émail.

L'EPÉE, principale arme de la guerre, est le symbole de la noblesse, du courage, de l'intrépidité & de la victoire.

Le mot EPÉE vient du gaulois *spata*, en la même signification.

Suivant les vieux Romanciers, les anciens Chevaliers donnoient des noms à leurs EPÉES; celle de ROLAND se

nommoit *durandale* ; celle d'OLIVIER, *hauteclere* ; celle d'OGIER, *courtin* ; & celle de RENAUD, *flamberge*.

67. D'AGUILHAC DE SOULAGES, DE MALMONT, en Gévaudan.

De gueules, à deux épées d'argent, passées en sautoir ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

68. DE RAVIGNAN, DE JONCREUX, en Champagne.

D'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en bas.

69. DE VILLENEUFVE, DE LA CROISILLE, DU CROISILLAT, DE BEAUVILLE, en Languedoc.

De gueules, à une épée d'argent en bande, la pointe en bas.

ÉPERON, subst. m. *calcar*, *ris* ; meuble qui représente l'EPERON de l'ancien Chevalier.

70. DE ROSIERES D'EUVESIN, en Franche-Comté.

De sable, à trois éperons d'argent.

ÉPERVIER, subst. m. *accipiter*, *tris* ; oiseau de proie assez commun dans les Armoiries.

Chaperonné, se dit du chaperon qu'il a sur la tête ; *longé* des liens de ses jambes ; *grilleté* des grillets qui y sont attachés ; lors-

Digitized by Google

qu'ils ſe trouvent d'émail différent de celui de l'oiſeau.

Perché, ſe dit de l'EPERVIER ſur un bâton.

71. KERGU DE BOISGERBAULT, DE VAUJOYEUX, en Bretagne.

D'argent, à l'épervier de ſable, longé & grilletté d'or.

72. DE LA FRETAIE DE LA VILLE-FEVRIER, en la même Province.

De gueules, à l'épervier d'argent, perché de-même.

73. SANSON DE GROUCY, en Normandie.

D'azur, trois éperviers d'or.

ÉPI DE BLED, ſubſtantif m. *ſpica frumenti;* meuble qui entre dans pluſieurs écus.

Les ÉPIS DE BLED, ſignifient l'abondance & la fertilité.

CÉRÈS, Déeſſe de l'Agriculture, eſt repréſentée avec une couronne d'ÉPIS DE BLED ſur la tête & une *faucille* à la main.

74. RIOU DE BRAMBUAN DU BOUCHET, en Bretagne.

D'azur, à trois épis de bled d'or.

ÉPIEU, ſubſt. m. *pilum, i;* meuble de

Digitized by Google

l'écu qui repréſente une arme faite en forme de hallebarde, dont le bout ſupérieur eſt garni d'un fer large & pointu ; il ſervoit autrefois à la chaſſe du ſanglier.

ÉPIEU *enmanché;* ſe dit de celui dont le manche eſt d'un autre émail que le fer.

Ce terme vient, ſelon *Ménage*, de l'Allemand *ſpies*, en la même ſignification.

75. LANGLOIS DE BEAUVOIS, en Normandie.

De gueules, à trois épieus d'argent.

76. VIREY DU GRAVIER, en la même Province.

De gueules, à trois épieus d'or, emmanchés d'argent.

ÉPLOYE, ée, adj. ſe dit des oiſeaux qui ſont repreſentés de front, les aîles étendues.

On excepte les aigles, aiglettes & alérions, parce que c'eſt leur poſition ordinaire.

77. DE GIRONDE DE MONCLARA, en Guïenne.

D'or, à deux oiſeaux de ſable, affrontés en chef & une hirondelle de-même, éployée en pointe.

ÉQUIPÉ, adj. m. ſe dit d'un vaiſſeau qui a tous ſes agrêts.

Digitized by Google

78. NAUTONIER DE CASTELFRANC, DU TRAVET, en Albigeois.

D'azur, au navire équipé d'argent; au chef d'or, chargé de trois croisetes tréfflées de gueules.

ÉQUIPPOLÉS, adj. plur. se dit quand l'écu est rempli de neuf carreaux en forme d'échiquier, que l'on nomme *points*; ceux des quatre angles & celui du milieu sont d'un émail; les quatre autres, d'un émail différent. On blasonne les cinq premiers *points*, en y ajoutant le mot ÉQUIPPOLÉS, ensuite les quatre qui restent.

Le terme ÉQUIPPOLÉS, vient du vieux verbe *équippoler*, qui signifie être de même proportion.

79. DE LA ROCHE DE SAINTE HYPOLITE, en Franche-Comté.

Cinq points d'or, équippolés à quatre d'azur.

ESCARRE, subst. f. *norma, æ*; meubles d'Armoiries qui représente une équerre, instrument propre à faire des opérations géométriques.

Ce terme vient du vieux mot Gaulois *escarrer*, rendre une chose quarrée.

80. ALIGARD DES BOIS, en Normandie.

D'argent, à trois escarres de sable.

ESSORANT, te; adj. se dit d'un oiseau

Digitized by Google

oiſeau repréſenté, ayant les aîles à demi étendues, & qui ſemble prendre l'*eſſor*, pour s'élever dans les airs.

81 LECONTE DE BOISROGER, D'EPINAY, en Normandie.

D'or, au perroquet eſſorant de ſinople, becqué & membré de gueules.

82. DE LAMOTTE, en Bourbonnois.

D'azur, à l'aigle de profil, eſſorante d'or.

ETAIE, ſubſt. f. petit chevron aléſé, qui n'a que le quart de la largeur du chevron ordinaire; c'eſt-à-dire, ſeulement une demi-partie, des ſept de la largeur de l'écu : quand il y a trois ETAIES, elles ſe poſent deux & une.

Les ETAIES ſont ainſi nommées, de ce qu'elles repréſentent les piéces de bois qui ſervent à ſoutenir ou ETAIER les édifices.

83. BOILEVE DE LA TOURNEUVE, DU PLANTY, en Bretagne.

D'azur, à trois étaies d'or.

ÉTÊTÉ, ée, adj. ſe dit d'un lion, d'une aigle, d'une aiglette, ou autre animal qui n'a point de tête, & auſſi d'un arbre dont on a coupé les branches du haut.

84. DESJARDINS DE LIONS, en Normandie.

De gueules, à l'arbre étêté à ſix branches d'or,

Digitized by Google

trois de chaque côté du fût; six merlettes de sable perchées sur les branches.

ETINCELANT, ante, adj. se dit d'un écu, où il paroît des corps lumineux & enflammés, qui semblent jetter du feu & des étincelles.

85. De Bellegarde des Marches, d'Entremont, en l'Isle de France.

D'azur, à une portion de cercle, raïonnante de pointes droites & ondées d'or, en sa partie inférieure, & mouvante des flancs dextre & senestre, une flamme entre chaque pointe, étincelante d'or vèrs le bas de l'écu; au chef de-même, chargée d'une aiglette de sable.

ETOILE, subst. f. *stella*, *æ*; meuble à cinq rais, dont un tend en haut, deux aux côtés & deux en bas: si l'Etoile a plus de cinq rais, on l'exprime en blasonnant.

On voit grand nombre d'étoiles dans les Armoiries; il y en a qui chargent, d'autres qui accompagnent les piéces honorables.

Les Etoiles sur les médailles représentent la *déïfication*, elles sont aussi le symbole de la *nuit* & de l'*éternité*.

86. De Lisle du Vigier, à Paris.

D'or, à trois étoiles d'azur.

87. Raffin d'Hauterive, en Agenois.

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or.

88. Assas, Seigneur de Lavit, de

Digitized by Google

GAUJAC, DE PEYREGROSSE, DE MONDARDIER, au Pays des Cevennes.

D'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux pins de ſinople, & en pointe, d'un croiſſant du-ſecond-émail; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du-champ.

Louis D'ASSAS, nommé le Chevalier D'ASSAS, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1746, Capitaine au même Régiment en 1755, ſe trouva à Cloſtercamp en Octobre 1760. Ce Chevalier s'étant avancé pendant la nuit dans l'intention de reconnoître le terrein, fut ſaiſi par des Grenadiers Anglois, embuſqués pour ſurprendre nôtre armée; ces Grenadiers l'entourerent & le menacerent de le poignarder ſur le champ, s'il faiſoit le moindre bruit; le Chevalier d'ASSAS, quoique menacé de perdre la vie dans l'inſtant ſous les baïonnettes, ſe dévoue & crie d'une voix forte & magnanime, *à moi Auvergne, ce ſont les Ennemis*. Ce vaillant Officier reçut grand nombre de coups & expira auſſi-tôt; le Régiment d'Auvergne avança, ſoutint le premier choc des Ennemis, les repouſſa & il s'en ſuivit une victoire complette.

ETRIER, ſubſt. m. *ſcanſile, is*; meuble repréſentant l'appui de fer, pour

servir au Cavalier à monter à cheval & se tenir ferme dessus.

Anciennement des cordons de soie; ou de cordes, couvertes d'une étoffe précieuse, servoient d'étriers: on les nommoit sautoirs.

Les ETRIEUS de fer furent ensuite inventés; environ un siécle après, ils furent nommés ETRIERS.

Le mot ETRIER vient selon *Menage* de *striparium*, qu'on a fait de *streparia*, lequel est dérivé de l'Allemand *stref*, en la même signification.

89. DE NOIREFONTAINE DU BUISSON, en Champagne.

De gueules, à trois étriers d'or.

90. DE CUGNON DE SAINT-BENOIST, en la même Province.

De sable, à trois étriers d'argent.

FAI

FAILLI, ie, adj. se dit d'un chevron, d'une bande, dont la longueur se trouve interrompue par un vuide parfaitement quarré.

Ce terme vient du verbe *faillir*, manquer en sa continuité.

Digitized by Google

1. LEFEBVRE DU MOUCHEL, en Normandie.

De ſable, au chevron d'argent, failli à dextre; accompagné de trois croiſſans du-même-émail.

2. GORREN DE LA GRIMONIERE, en la même Province.

D'argent, à deux chevrons faillis à ſeneſtre, abaiſſés ſous une tierce; le tout de gueules.

FANON, ſubſtantif m. *manipulus, i*; meuble qui repréſente un large braſſelet fait à la maniere du FANON d'un Prêtre; c'étoit anciennement une manche pendante qu'on portoit près du poignet droit pour lui ſervir d'ornement.

Le FANON étoit en uſage chez les Gaulois & en Allemagne.

Ce terme vient du mot Allemand *fanen*, une piéce d'étoffe.

3. DE CLINCHAMP DE CAUDECOSTE, DE BELLEGARDE, en Normandie.

D'argent, à trois fanons de gueules.

FASCE, ſubſt. f. *faſcia, æ;* piéce honorable poſée horiſontalement, qui a deux parties de hauteur, des ſept de la largeur de l'écu, quand elle eſt ſeule.

Il y a quelquefois deux ou trois FASCES dans un écu; alors elles ont des eſpaces entr'elles, égaux à leur hauteur.

Un plus grand nombre de FASCES en

Digitized by Google

nombre pair, prennent le nom de *burelles*; en nombre impair, elles font nommées *trangles*.

Il y a des FASCES *accompagnées*, *bandées*, *bretessées*, *chargées*, *componnées*, *crénelées*, *échiquetées*, *ondées*, *vivrées*. &c.

La FASCE repréſente l'*écharpe* que l'on portoit autrefois à la Guerre, au tour du corps, en maniere de ceinture.

Le terme FASCE, vient du latin *faſcia*, qui ſignifie une bandelette de toile.

4. AUGER DE MESIERES, en Champagne.

D'azur, à la faſce d'or.

5. VILLERS-LA-FAYE DE VAULGRENANT, en Bourgogne.

D'or, à la faſce de gueules.

6. ROYERE DE PEYREUX, en Périgord; DE MONTSYBRE & DE CHAMPVERT, en Limoſin.

De gueules, à trois faſces de vair.

7. FOUDRAS DE COUTANSSON, DE COURCENAY, en Forez & Beaujolois.

D'azur, à trois faſces d'argent.

8. DE PONS DE THORS, en Saintonge.

D'argent, à la faſce bandée d'or & de gueules.

Les trois bandes d'or repréſentent trois

ponts ; celles de gueules, les eaux de la riviere de Charente, teintes du ſang des Ennemis.

On croit devoir rapporter les vers que cite DESMARETS DE SAINT-SORLIN, en ſon Poëme de CLOVIS, ſur la faſce & les bandes de la maiſon DE PONS *.

„ Puis vient le brave PONS, qui d'un bras ſans repos,
„ Sur trois *Ponts* de Charente, arreſta tous les Goths ;
„ Renviant pour ſa gloire, & celle de ſa Race,
„ L'exploit ſi renommé du valeureux HORACE :
„ Et maintenant ſoumis, il conduit ſur leurs loix,
„ Les forces de Saintonge & celles d'Angoumois.
„ Il porte le beau *nom* de ce fait mémorable,
„ Pour en rendre à jamais le ſouvenir durable :
„ Et comme un fier vainqueur, encore que vaincu,
„ Il oſe de trois *Ponts* enrichir ſon écu.

Antoine Sire DE PONS, Comte DE MARENNES, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant pour ſa Majeſté au Gouvernement de Saintonge, étoit dans la Ville DE PONS l'an 1528, lorſque l'armée Calviniſte vint l'aſſiéger ; il la défendit vaillanment ; mais ayant été obligé de capituler au bout d'un mois, faute de poudre & de balles ; le Capitaine de Piles, lui ayant dit malicieuſement qu'à la vigoureuſe défenſe qu'il venoit de faire, on s'étoit aperçu qu'il défendoit ſon bien. *Monſieur*, lui répondit-il ! *depuis deux ans, j'ai défendu*

* Liv. XIX, pag. 382 ; édition 1673.

Digitized by Google

cinq Places qui ne m'appartenoient pas; & j'y ai prouvé que mon bien, ma famille, mon honneur, ſont par-tout où la Patrie eſt attaquée.

Le Sire DE PONS, Comte DE MARENNES, fut nommé Chevalier du Saint Eſprit à la premiere promotion de cet Ordre, le 31 Décembre 1578. Il mourut l'an 1580.

FASCÉ, ée, adj. ſe dit d'un écu diviſé en ſix eſpaces égaux, par cinq lignes horiſontales, ou en huit par ſept lignes, dans le même ſens, de deux émaux alternés.

On n'exprime le nombre des faſces, que lorſqu'il y en a *quatre* ou *huit*.

Si l'écu étoit diviſé en dix faſces de deux émaux alternativement, il ſeroit dit *burelé*.

FASCÉ, ſe dit auſſi du *chevron*, du *pal*, diviſé en pluſieurs FASCES.

Le terme FASCÉ vient de FASCE, dérivé du latin *faſcia*, une bandelette de toile.

9. CHALANÇON DE POLIGNAC, Vicomte DE POLIGNAC.

Faſcé d'argent & de gueules.

10. BRISAY DE DENONVILLE, au Pays Chartrain.

Faſcé d'argent & de gueules de huit piéces.

Digitized by Google

11. IGNY DE RIZAUCOURT, au Pays Toulois, porte auſſi.

Faſcé d'argent & de gueules de huit piéces.

12. DE LA FOREST, en Auvergne.

Faſcé d'argent & de ſable de quatre piéces.

FAUCON, ſubſt. m. *falco, onis;* oiſeau de proie qui ſe trouve en pluſieurs écus.

On dit du FAUCON; *chaperonné*, lorſqu'il a un chaperon ſur la tête; *longé*, des liens qu'il a aux jambes; *grilletté*, des grelots ou grillets qui y ſont attachés; lorſque ces choſes ſont d'un autre émail que l'oiſeau; *perché*, ſe dit quand il paroît ſur un bâton.

Selon les Auteurs, le FAUCON a été ainſi nommé, de ce qu'il a ſes ongles courbés & pointus & en ce qu'ils imitent, par leurs curvités & pointes, les *faulx*.

13. FALCOS DE LA BLACHE, en Dauphiné.

D'azur, au faucon d'argent.

14. CLAVIERE DE SAINT ROMAIN, DE SAINT BARTHELEMY-LE-PLEIN, en Vivarais.

De gueules, au dextrochere d'argent, le poing fermé, portant deux faucons; celui à dextre de ſinople, celui à ſeneſtre de pourpre; longés d'azur, les têtes affrontées.

FAULX, ſubſt. f. *falx, lcis;* meuble

Digitized by Google

d'Armoiries qui repréſente une faulx à faulcher.

On dit *enmanché*, de la FAULX, quand le manche eſt d'émail different.

La FAULX, eſt le ſymbole du Temps, on en donne une pour attribut à Saturne.

15. SEYTURIER DE CORNOD, DE MONTDIDIER, DE LIONNIERES, DE LA VERJONNIERE, DE PELAGEY, en Bourgogne, en Breſſe & en Franche-Comté.

D'azur, à deux faulx d'argent, enmanchées d'or, paſſées en ſautoir, les fers en haut.

16. FOULQUIER DE VITRY, DE CHAMPLUISERY, en Champagne.

D'azur, à trois faulx d'argent, enmanchées d'or, celles en chef affrontées.

FER DE CHEVAL, ſubſt. m. *ſolea ferrea ;* meuble repréſentant le fer que l'on met aux pieds des chevaux; il paroît la pince en bas.

Chaque FER DE CHEVAL a ſix trous; on dit *cloué*, lorſque ces trous ſont d'un autre émail que le champ de l'écu.

17. DE CALLOUET DE LA ROCHE, en Bretagne.

D'or, à une fleurdelis de gueules, accompagnée de trois fers de cheval de-même.

Digitized by Google

18. DE FERRIERE, en la même Province.

D'argent, à trois fers de cheval de gueules, cloués d'or.

FER DE LANCE, ſubſt. m. *cuſpis, idis;* meuble d'Armoiries qui repréſente le fer d'une lance, dont l'ancien Chevalier ſe ſervoit, tant à la Guerre, qu'aux Tournois.

19. DE LA PLACE DE LA HAUTE-MAISON, en Champagne.

D'azur, à trois fers de lances d'or.

20. FRADET DE SAINT AOUST, en Berry.

D'or, à trois fers de lances de ſable.

FERMAIL, ſubſt. m. FERMAUX au plur. *fibula, æ;* repréſentation d'une boucle de forme ronde tirant ſur l'ovale, garnie de ſon ardillon.

Le FERMAIL eſt poſé ordinairement en faſce; s'il ſe trouve perpendiculairement dans l'écu, on le dit en pal.

FERMAIL antique, celui qui eſt en loſange.

Le FERMAIL étoit anciennement une marque de dignité; l'on s'en ſervoit pour faire des préſens aux Perſonnes de conſidération.

Les anciens Auteurs ſe ſont ſervis du

Digitized by Google

terme FERMAILLÉ, pour dire un écu rempli de FERMAUX; ce terme n'eſt plus d'uſage, on doit dire, *ſemé de FERMAUX*.

21. DE LA VALLÉE-FOSSEZ, en Bretagne.

De gueules, à trois fermaux d'argent.

22. COURBON DE BLENAC, en Saintonge.

D'azur, à trois fermaux d'or en pals, 2 & 1. il faut dire 2 & 1, parce qu'on pourroit croire qu'ils feroient tous les trois en pal l'un ſur l'autre.

23. DE KERSAUSON DE COETMERET, DE ROSERNOU, en Bretagne.

De gueules, au fermail antique d'argent en pal.

FEUILLE DE CHÊNE, ſubſt. f. *quercûs folium;* une couronne de FEUILLES DE CHÊNE, étoit chez les anciens, la récompenſe de ceux qui avoient défendu leur Patrie.

24 LESMERIE DU BREUIL, en Poitou.

D'argeut, à trois feuilles de chêne de ſinople.

25 DE LAVIEUVILLE DE COSKAER, en Bretagne.

D'argent, à ſix feuilles de chêne d'azur.

FEUILLÉ, ée, adjectif; ſe dit d'une fleur dont la tige eſt garnie de feuilles.

Digitized by Google

Feuillé, vient du mot *feuille*, dérivé du latin *folium*, en la même ſignification.

26. Langlois de Chevigny, en Champagne.

D'azur, à trois roſes d'or, tigées & feuillées de gueules.

FICHÉ, au pied Fiché; *acutus*, *a*, *um*; ſe dit d'un pal, d'une croix, d'une croiſette, ou autre piéce longue qui paroît aigue en ſa partie inférieure & propre à être enfoncée en terre.

Une piéce au pied Fiché, eſt moins aigue que celle qui eſt aiguiſée.

D'Ozouville de Bosmarets, à Paris.

De gueules, au pal au pied-fiché d'argent, accôté de ſix loſanges de-même, trois à dextre, trois à ſeneſtre.

28. De Bueil de Racan, en Touraine.

D'azur, au croiſſant d'argent, accompagné de ſix croiſettes recroiſettées, au pied fiché d'or.

FILET, ſubſt. m. *tæniola*, *æ*; piéce qui n'a que le tiers de la cotice; c'eſt-à-dire, la troiſiéme partie, d'une des ſept de la largeur de l'écu.

29. D'Hallencourt de Drosménil, en Picardie.

D'argent, à la bande de ſable, accôtée de deux filets de-même.

Digitized by Google

FILIÈRE, ſubſt. f. *limbus parvus ;* bordure étroite qui n'a qu'un tiers de partie, d'une des ſept de la largeur de l'écu.

Il y a des Auteurs qui confondent la FILIÈRE, avec *l'orle ;* la FILIÈRE touche le bord de l'écu, & l'*orle* en eſt détaché par un vuide ou eſpace égal à ſa largeur.

30. PALATIN DE DIO, DE MONTPEIROUS, DE MONTMORE, originaire de Bourgogne, établi à Blois.

Faſcé d'or & d'azur, à la filière de gueules.

FLAMBANT, adjectif; ſe dit du pal aiguiſé & ondé, qui imite une flamme; il eſt mouvant du bas de l'écu, & ſa pointe ondoïante s'éleve en haut.

31. BATAILLE DE MANDELOT, DE LA CHAUX, DE DAMPIERRE, DE MAVILLY, en Bourgogne.

D'argent, à trois pals flambans de gueules.

FLAMME, ſubſt. f. *flamma*, *æ ;* meuble de l'écu, dont la partie inférieure, arrondie, ſe termine en haut par trois pointes ondoïantes; ſon émail eſt ordinairement le *gueules :* il y a cependant des FLAMMES de différens émaux; on en voit d'*or*, d'*argent*. &c.

Les FLAMMES déſignent l'*hyver ;* les Poëtes l'ont perſonnifié, & repréſenté

ſous la figure d'un vieillard, couvert d'un manteau, & couronnné de branches d'arbres ſans feuilles, étendant ſes mains ſur un réchaut rempli de braiſe flambante.

32. DE LAUNAY D'ESTREVILLE, à Paris.

D'or, à trois flammes de gueules.

33. DE VENDES DE SAINT PIEIREFY, en Normandie.

D'azur, à l'étoile d'or, accompagnée de trois flammes de-même.

FLANCHIS, ſubſt. m. *decuſſis parva;* petit ſautoir aléſé qui meuble l'écu, ou charge une piéce honorable.

Les FLANCHIS au nombre de trois dans le champ, ſe poſent deux & un; ſur un chef, ils ſont rangés horiſontalement; ils peuvent être auſſi en bande, en pal ou d'une autre maniere.

34. MORNIEU DE GRANDMONT, en Breſſe.

D'azur, à trois flanchis d'or.

35. BALZAC D'ANTRAIGUES, en Beauſſe.

D'azur, à trois flanchis d'argent, au chef d'or, chargé de trois flanchis du-champ.

36. LE VENEUR DE TILLIERES, DE CAROUGE, en Normandie.

D'argent, à la bande d'azur, chargée de trois flanchis d'or.

Digitized by Google

FLANQUÉ, ée, adj. se dit de l'écu dont les côtés ou flancs sont divisés en deux portions de cercle qui saillent chacune d'une partie, des sept de sa largeur, & se terminent à dextre & à senestre aux angles du haut & du bas.

37. PAYEN DE COURCELLES, en Champagne.

D'or, à cinq trangles de gueules, flanquées d'azur.

FLÈCHE, subst. f. *sagitta, æ;* meuble de l'écu qui représente une verge de bois armée d'un fer pointu en dard, avec deux aîlerons ou rangs de plumes, un de chaque côté, au bout opposé au fer.

On se servoit autrefois de FLÈCHES à la guerre; on en a perdu l'usage depuis l'invention de la poudre à tirer, si ce n'est aux jeux de l'arc.

Les Sauvages & les Indiens se servent encore de FLÈCHES actuellement, & sont fort adroits à les décocher.

Empennée, se dit des plumes de la FLÈCHE, lorsqu'elles sont d'un autre émail que le fer; *encochée*, si la FLÈCHE est sur l'arc qui sert à la tirer; *émoussée*, lorsque le fer n'a point de pointe & paroît coupé.

38. PONCY DE JEANCEY, en Bourgogne.

De gueules, à trois flèches d'or, rangées en trois pals, les pointes en bas.

FLEUR

FLEUR, subst. f. *flos, oris;* meuble de l'écu.

Les FLEURS les plus fréquentes dans les Armoiries, sont les *roses*, les *quintefeuilles*, les *trèfles*, les *lis de jardin*; on y voit aussi quelqu'autres FLEURS.

Les *roses* & les *lis* sont quelquefois *tigés* & *feuillés*, ce que l'on exprime en blasonnant.

FLEURS *au naturel*, sont celles qui paroissent telles que la nature les représente.

Les FLEURS désignent le Printemps.

39. DU TRÉMIC DE KERAVESAN, en Bretagne.

D'argent, à la rose de gueules.

40. DU ROSCOET DU MENÉ, en la même Province.

D'argent, à trois roses de gueules, feuillées & tigées de sinople

41. FAY DE LA PORTE, en Limosin.

D'argent, à la quintefeuille de gueules.

42. CHABENAT DE BONNEUIL, en Berry.

D'argent, à trois fleurs de pensé au naturel; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

FLEURDELIS, sub. f. *lilium Regis;*

Digitized by Google

meuble d'Armoiries le plus diſtingué de l'écu François.

Les Particuliers ne peuvent porter des FLEURDELIS dans leurs armes, que par conceſſion de nos Rois.

On nomme FLEURDELIS *au pied nourri*, celle dont la queue eſt coupée.

LOUIS VII, dit le Jeune, prit le premier des FLEURDELIS par alluſion à ſon nom de LOYS, comme on l'écrivoit alors: on a dit dans ce temps-là, FLEUR DE LOYS, puis FLEUR DE LOUIS, enſuite FLEUR DE LYS, FLEURDELIS.

L'écu de ce Prince étoit *ſemé de FLEURDELIS*; on aſſure qu'il les prit, quand il ſe croiſa avec les Grands de ſon Roïaume, pour la Terre Sainte, en 1147.

On commença de *ſemer de FLEURDELIS* tous les ornemens qui devoient ſervir au ſacre de PHILIPPE-AUGUSTE, vèrs l'an 1180.

CHARLES V, qui monta ſur le Trone en 1364, réduiſit les FLEURDELIS à trois, pour l'écu de ſes armes; depuis, nos Rois portent, *d'azur à trois FLEURDELIS d'or*.

43. DE FOUCAULT DE SAINT GERMAIN-BEAUPRÉ, au Pays de la Marche.

D'azur, ſemé de fleurdelis d'or

44. De France de Landal, en Bretagne.

D'argent, à trois fleurdelis de gueules.

45. De France de Noyelles, en Artois.

Fascé d'argent & d'azur; l'argent chargé de six fleurdelis de gueules.

46. Quinemont de Varennes, en Touraine.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurdelis d'or, au pied nourri.

FLEURDELISÉ, ée, adj. se dit d'un sautoir, d'une croix, d'un ray-d'escarboucle, &c. dont les extrémités se terminent en Fleurdelis.

47. De Suard de Glatigny, en Normandie.

De gueules, à la croix fleurdelisée d'argent.

48. De Moustuejouls de Roqueville, en Rouergue, & en Gévaudan.

De gueules, à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de quatre billettes de-même.

49. Ray de la Roche, en Franche-Comté.

De gueules, au ray-d'escarboucle fleurdelisé d'or.

FLEURI, ie, adj. *floreus, a, um;* se dit du rosier, d'une plante, ou d'une fleur qui paroît avec des boutons non épanouis.

Digitized by Google

50. Deshayes des Orgeries, en Normandie.

D'argent, au rosier de trois roses de gueules, fleuri, tigé & feuillé de sinople.

FLORENCÉE, adj. f. se dit d'une fleurdelis qui a des boutons entre ses fleurons, en quoi elle imite celle de *Florence*.

La fleurdelis Florencée est rare dans l'écu.

51. De Boschier de Doureigné, en Bretagne.

D'azur, à la fleurdelis florencée d'or, au pied nourri.

52. Choully de Permanglé, en Limosin.

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois lis au naturel rangés, & en pointe d'une fleurdelis florencée d'or.

FLOTTANT, te, adj. *fluctuosus, a, um;* se dit d'un vaisseau, d'un cygne, d'une canette, qui semblent flotter sur des ondes.

53. De la Nave, à Paris.

De gueules, au vaisseau équipé d'argent, flottant sur des ondes de-même, accompagné en chef de trois étoiles d'or.

54. Lavechef du Parc, dans la même Ville.

D'azur, au cygne d'argent, flottant sur une ri-

Digitized by Google

viere de finople, le vol étendu, son bec plongé dans l'eau, accompagné en chef de trois étoiles d'or.

FONTAINE, subst. m. *fons*, *tis*; meuble qui représente une FONTAINE.

On nomme FONTAINE *jallissante*, celle qui a une ou plusieurs chutes d'eau.

55. FONTAINE DE CRAMAÏELLE, à Paris.

D'argent, à une fontaine de sable jaillissante, à deux chutes d'eau de sinople.

FORME, subst. f. gîte du liévre dans un sillon au milieu d'un champ, ou au pied d'un arbre; endroit où cet animal paroît arrêté & accroupi.

On dit en-FORME, de la proposition *en* & du substantif *FORME*, parce que le liévre ainsi placé, se trouve dans un espace creux qui représente la FORME, l'étendue & la capacité de son corps.

56. GOUESLIN DE KERSIAU, en Bretagne.

D'azur, à un arbre d'or, au liévre d'argent, en forme au pied de l'arbre.

FOUDRE, subst. m. en l'Art Héraldique, quoique masculin & féminin dans le langage ordinaire, *fulmen*, *inis*; meuble de l'écu, fait en maniere de faisceaux, de flammes montantes & descendantes, avec quatre dards en sautoir, dont les

Digitized by Google

manches ou fûts à ſinuoſités angulaires imitent les bandes vivrées.

FOUDRE aîlé, ſe dit de celui qui a à ſes côtés deux aîles étendues en faſce.

Le FOUDRE eſt l'attribut de Jupiter; on repréſente ce Dieu, avec une Aigle qui tient en ſes ſerres un FOUDRE.

Le FOUDRE aîlé, déſigne la puiſſance & la force; il ſignifie auſſi la valeur & la vîteſſe dans les expéditions militaires.

57. HELLIEZ DE CRECHELUIS, en Bretagne.

D'azur, au foudre aîlé d'argent.

FOURCHÉE, adj. f, ſe dit de la queue d'un Lion diviſée en deux.

FOURCHÉE, ſe dit auſſi d'une croix aléſée, dont chaque branche ſe termine en trois pointes, qui imitent une fourche.

58. AVIAU DE PIOLANS, en Touraine.

De gueules, au lion d'argent, la queue fourchée.

59. DE LA BERAUDIERE DE L'ISLE-JOURDAIN, en Poitou.

D'azur, à la croix fourchée d'argent.

FOURCHETTÉE, adj. ſe dit d'une croix dont les branches finiſſent en maniere de FOURCHETTE, a deux pointes recourbées à dextre & à ſeneſtre, de même que

Digitized by Google

les FOURCHETTES qui servoient anciennement à soutenir les mousquets.

60. DESTRUCHES DE KULENTAL, à Paris.

D'or, à la croix fourchettée de sable.

FOURMI, subst. f. *formica, æ;* petit insecte que l'on voit en quelqu'Armoiries.

La FOURMI fait ses provisions l'été pour l'hyver; elle désigne le travail & l'économie.

61. BIGOT DE LA CHAUMIERE, à Paris.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois fourmis de sable.

FOURRURE, subst. f. *pellis, is;* émail de l'écu.

Il y a deux *FOURRURES* en Armoiries.

Le *VAIR* & l'*HERMINE*.

Le *VAIR;* est d'*azur, chargé de petites pièces d'argent en forme de clochettes renversées.*

L'*HERMINE;* est d'*argent, chargé de mouchetures de sable.*

Ces FOURRURES, signifient grandeur, autorité, empire.

62. DUFRESNAY DE FAOUET, en Bretagne.

Plein de vair.

Digitized by Google

63. CONAISQUE DE MARTEAU, en Touraine.

Plein d'hermine.

FOY, ſubſt. f. *fides, ei*; deux mains jointes enſemble; elles ſont ordinairement en faſce.

FOY *parée*; celle dont les poignets paroiſſent couverts de quelqu'étoffe d'émail différent.

UNE FOY, eſt le ſymbole de l'alliance, de la fidélité & de l'amitié éternelle.

64. MESMIN DU PONT-DE-SILLY, en Bretagne.

D'azur, à la foi d'argent, mouvante des flancs de l'écu, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, & en pointe d'un flanchis de-même.

65. DE VIC DE MORAND, au Comté de Blois.

De gueules, à la foi d'argent, accompagné en chef d'un écuſſon d'azur, chargé d'une fleurdelis d'or.

66. D'ARENNE DE SEPTESME, en Provence.

D'azur, à la foi d'argent, parée de pourpre, poſée en bande.

FRANC-CANTON, ſubſt. m. *liberum quadratum*; piéce qui occupe un eſpace quarré, à dextre en chef; ſa pro-

Digitized by Google

portion eſt d'avoir en largeur trois parties, des ſept de celle de l'écu, & en hauteur trois parties & demie.

67. MORARD D'ARCÈS, en Dauphiné.

D'azur, au franc-canton d'or.

68. DE VILLELEON DE BOISFEUILLET, en Bretagne.

D'argent, au chêne de ſinople, au franc-canton de ſable, freté d'or.

FRANGÉ, ée, adj. ſe dit du gonfanon & de la baniere, qui ont des franges d'émail différent.

69. DE LA TOUR DE BOUILLON.

Ecartelé, aux premier & quatriéme quartiers, ſemé de France à la tour d'argent, *qui eſt de la Tour d'Auvergne ;* au deuxiéme d'or à deux tourteaux de gueules, *qui eſt de Boulogne ;* au troiſiéme coticé d'or & de gueules, *qui eſt de Turenne ;* ſur-le-tout d'or, au gonfanon de gueules, frangé de ſinople, *qui eſt d'Auvergne.*

FRÉTE, ſubſtantif f. *clathri retiti ;* meuble d'Armoiries fait de quatre petites cotices aléſées & entrelaſſées, deux en bandes & deux en barres.

70. PIDOUX DE MONTANGLOST, DE FRANCHEVILLE, à Coulommiers en Brie.

D'argent, à trois frétes de ſable.

Digitized by Google

71. LATIER D'OURCIERES, en Dauphiné.

D'azur, à trois frétes d'argent; au chef de-même.

FRÉTÉ, adj. ſe dit d'un écu chargé de ſix cotices entrelaſſées en diagonales, trois à dextre, trois à ſeneſtre.

FRÉTÉ, ée, ſe dit auſſi d'un pal, d'une croix, d'une faſce, chargés pareillement de cotices dans le même ſens.

Le FRÉTÉ eſt quelquefois chargé de clous, un en chaque interſection; en ce cas, on le dit *cloué*.

Les termes FRÉTE & FRÉTÉ, viennent, ſelon Quelques-uns, du mot FRET, qui en vieux françois, ſignifioit *rompu*, du latin *fractus*.

D'autres, le font venir du mot FRETE, qui a été dit anciennement d'un combe fait de perches croiſées.

DUCANGE, prétend qu'autrefois on appelloit FRETES, une eſpéce de fléches, & que c'eſt la raiſon pour laquelle on a nommé écus FRÉTÉS, ceux qui étoient chargés de ces FRÉTES croiſées.

72. NAMPIER DE LA ROQUERIE, en Normandie.

D'or, frété d'azur.

73. D'HAUSSONVILLE DE VAUBECOURT, en Lorraine.

D'or, à la croix de gueules, frétée d'argent.

Digitized by Google

74. LOUVET DE CARNETECOURT, en Beauvaisis.

D'azur, à la fasce d'or, frétée de gueules.

FRUITÉ, adj. se dit du chêne, du pin, & de tout arbre chargé de fruit, lorsqu'il est d'émail différent.

75. CHALTON DE VAUX, en Bretagne.

D'argent, au chêne de sinople, fruité d'or.

76. D'ALBOY DE MONTROSIER, en Rouergue.

D'azur, au chêne d'argent, fruité de sinople, adextré d'une main de carnation, tenant une épée du second émail, garnie d'or.

77. DAVID DE KERGOL, en Bretagne.

D'argent, au pin de sinople, fruité d'or.

78. ROUSSELET DE CHÂTEAURENAUD, au Comté de Blois.

D'or, au poirier de sinople, fruité du champ.

FUMÉE, substantif f. *effigies fumi*; meuble de l'écu représentant une FUMÉE, laquelle paroît s'élever en haut; elle imite par son contour supérieur une volute.

79. HERICARD DE THURY, à Paris.

D'or, au mont de sinople mouvant du bas de l'écu, chargé de six flammes d'argent, 3, 2 & 1, à trois fumées d'azur issantes du sommet du mont, celle du milieu un peu plus haute que les deux au-

Digitized by Google

tres ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles du troisiéme émail.

FURIEUX, adj. m. se dit du taureau quand il est levé.

80. D'USTOU D'HUOS, au bas-Comminges, en Languedoc.

D'or, au taureau furieux de gueules.

FUSEAU, subst. m. *fusus, i;* piéce longue, arrondie & pointue; elle représente un FUSEAU à filer.

Selon la FABLE ; *Clothon*, *Atropos* & *Lachésis*, étoient trois vieilles sœurs, nommées les PARQUES; elles présidoient à la vie des hommes, & en filoient la trame ; leurs robes étoient blanches, bordées de pourpre; elles avoient chacune une couronne de laine blanche entremêlée de fleurs de Narcisse.

La vieillesse des PARQUES, désignoit l'*éternité des décrets divins ;* leurs couronnes, le *pouvoir absolu* qu'elles avoient *sur tout ce qui respire ;* ce fil mystérieux, *la fragilité de la vie humaine ;* la *quenouille* & le *fuseau*, montroient que d'elles dépendoient la durée de nos jours.

Quand les POETES ont voulu exprimer une *vie heureuse & longue*, ils ont feint que les PARQUES filoient nos jours avec de la laine blanche; lorsqu'ils ont voulu marquer une *vie courte & malheu-*

Digitized by Google

reuse, ils disoient qu'elles filoient avec de la laine noire.

81. Vidye de Saint Germain, en Normandie.

D'azur, à trois fuseaux d'or.

82. Masseilles de la Courfortin, en la même Province.

De gueules, à la fasce échiquetée d'argent & de sable de quatre tires, accompagnée de sept fuseaux garnis de fil du second émail; quatre en chef trois en pointe.

FUSÉE, subst. f. *fusus*, *i;* meuble en forme de losange alongée; elle a deux parties de large, sur quatre de hauteur, prises sur les dimensions de l'écu, qui a toujours sept parties en largeur, & huit en hauteur.

Les Fusées se trouvent souvent accolées & posées en fasce; il y en a aussi en bande & d'autre maniere.

83. De Brissaud de Tiville, au Comté de Blois.

De gueules, à trois fusées d'argent.

84. De Voisins de Brugueirolles, d'Alzau, en Languedoc.

D'argent, à trois fusées de gueules, accolées en fasce.

Devise : *Pro fide :* Pour la foi.

Digitized by Google

85. De la Jaille des Blonnieres, de Marsilly, en Touraine.

D'or, à cinq fusées de gueules, accolées en bande.

FUSELÉ, ée, adj. *fusis contextus;* se dit d'un écu rempli de Fusées.

Fuselé, ée, se dit aussi des piéces honorables chargées de Fusées, tant plein que vuide, de deux émaux différens.

86. Barbesieres de Chemerault, en Poitou.

Fuselé d'argent & de gueules

87. Chesnel de la Chappronaye, en Bretagne.

De sable, à la bande fuselée d'or & de gueules.

FÛTÉ, ée, adj. se dit d'un arbre, dont les feuilles sont d'un émail, & le tronc d'un autre émail.

Futé, ée, se dit aussi d'une fléche, d'une lance, d'une pique, qui ont leur manche d'émail différent.

Le terme Futé, vient du mot Fut, dérivé du latin *fustis*, un bâton.

88. De Budes de Blanchelande, en Bretagne.

D'argent, à l'arbre de sinople, fûté d'or, un oiseau de gueules perché au sommet, & deux fleur-delis au pied nourri de-même, aux côtés du tronc de l'arbre.

Digitized by Google

carel 101 adalbert 104 moulin 105 lanbar 113 bouteville 115

balaine 125 st george 129 le Jay 134 le roux 134 thesan 149

savary 149 blanc 150 colbertes 151 boudeilles 151 st aubin 156

coetlogon 156 botman 158 rosier 173 la roche 176 delisme 178

auger 182 villers 182 de pont 182 d'honville 189 d'haltencourt 189

bataille 190 laurnay 191 fremeric 193 conacqu 200 morand 201

JVDW f

Digitized by Google

Digitized by Google

89. Fouret de Campigny, en Normandie.

D'azur, à deux fléches d'argent, fûtées d'or, paſſées en ſautoir, les pointes en haut ; au chef du ſecond émail.

GAN

GANTELET, ſubſt. m. *cæſtus, ûs* ; meuble que l'on voit en quelques écus ; il repréſente un gros gant de fer, dont les doigts étoient couverts de lames par écaille ; les anciens Chevaliers & Gens de guerre, qui étoient armés de toutes piéces, s'en ſervoient dans les Tournois, & lorſqu'il alloient aux combats.

Ce terme vient du François *gant*, que *du Cange* dérive de *vantus*, *vanto*, & de *guvantum*, mots de la baſſe latinité.

1. Cingale de Sainte Marguertie, en Normandie.

D'azur, à trois gantelets d'argent.

GAI, adj. m. *lætus* ; ſe dit d'un cheval nud, ſans bride, qui montre de l'ardeur, & ſemble ſe promener.

2. Ravaulx de Lonnoy, en Champagne.

D'argent, au cheval gai de ſable ; au chef de-même, chargé de trois molettes d'éperons du champ.

Digitized by Google

GARNI, ie, adj. *ornatus, a, um;* ſe dit d'un badelaire, d'une épée, dont la garde, la poignée & le pommeau ſont d'un autre émail que la lame.

3. DE POMMERET, en Normandie.

D'azur, à un badelaire & une épée d'argent garnis d'or, paſſées en ſautoir; au chef de-même, chargé d'un lion léopardé de gueules.

4. GIGEAU DE KERMAN, en Bretagne.

D'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, paſſées en ſautoir.

GÉNÉALOGIE, ſubſt. f. *generis deſcriptio;* dénombrement d'aïeux; hiſtoire ſommaire des Parens & Alliés d'une Famille noble, ou d'une Maiſon ancienne & illuſtre, tant en ligne directe que collatérale.

On prouve ſa nobleſſe par ſa GÉNÉALOGIE, pour jouir des honneurs de la Cour; pour être reçu *Chevalier des Ordres du Roi.*

On fait auſſi des preuves de nobleſſe par ſa GÉNÉALOGIE, lorſqu'on déſire entrer dans des Chapitres nobles, tels que ceux *Lyon*, de *Brioude*, de *Mâcon*, de *Saint-Claude*, &c.

On en fait pareillement pour l'Ordre de *Malte*, de *Saint-Lazare*, & pour entrer dans l'*Ecole Royale Militaire.*

Les

Digitized by Google

Les Demoiſelles font des preuves de nobleſſe pour être reçues à *Saint-Cyr;* dans les Chapitres de *Saint-Louis* de Metz *; de *Neuville*, en Breſſe; d'*Alix*, en Lyonnois; de *Leigneu*, en Forez; de *Remiremont*, Diocèſe de Toul; de *Maubeuge*, au Pays Cambraiſis, &c.

Lorſque l'on fait une GÉNÉALOGIE avec les formalités requiſes, le PRÉSENTÉ doit mettre en évidence ſon *baptiſtaire*, qui prouve de qui il eſt fils; ſa filiation remonte de lui à ſon Pere, du Pere à l'Aïeul, de l'Aïeul au Biſ-aïeul, du Biſ-aïeul au Triſ-aïeul, du Triſ-aïeul au quatriéme Aïeul, du quatriéme Aïeul au cinquiéme Aïeul, &c. ſelon l'exigence des cas.

Le PRÉSENTÉ doit fournir une ARBRE GÉNÉALOGIQUE où ſe trouve ſa *filiation* de Pere en Pere; ſes *Armoiries*, les noms des femmes de chaque Pere, & leurs *Armes*.

A chaque degré, il faut au moins deux actes originaux, *contrat de mariage & teſtament;* s'il manque un contrat de mariage ou un teſtament, *un autre acte* doit ſu-

* Le Chapitre Royal de *Saint-Louis* de Metz, a été fondé en 1760, & confirmé par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1762. Les Preuves de nobleſſe, pour y être admis, remontent au-deſſus de 1400, avec titre antérieur de Chevalerie.

Digitized by Google

pléér à chaque *acte*, *manquant* ; soit *extrait mortuaire*, *transaction*, *hommage*, *dénombrement de Terre*, *acte d'acquisition de biens*, &c.

Quand on fait une GÉNÉALOGIE entiere d'une Maison ou Famille noble, on y met toutes les *branches* & *rameaux* qui en sont sortis; on suit à chaque dégré, ce qui se pratique pour entrer dans les *Ordres de Chevalerie* & *Chapitres nobles* ; on y ajoute les *dates des contrats de mariage* & *testamens* de tous les collatéraux mâles & femelles, tant ceux qui ont eu postérité, que ceux qui n'en ont point eu ; on y doit mettre encore les *dates des Commissions*, *Lettres* & *Brevets* de services militaires ; les *dates des morts* des Officiers tués dans les armées, & des *détails* de leurs actions éclatantes ; ce qui rend les GÉNÉALOGIES historiques ; on y met même, les *dates des mariages des filles*, les noms de familles & de Terres de leurs Epoux, de qui ils sont fils, afin de connoître toutes *les Alliances*.

On prétend que les GÉNÉALOGIES n'ont commencé à être dressées sur titre, suivant l'usage actuel, que vèrs l'an 1600 ; auparavant, on faisoit les *preuves* de noblesse *par enquêtes* ; les Commissaires, préposés pour les informations, se transportoient sur les lieux, où la famille résidoit, in-

Digitized by Google

terrogeoient des vieillards, & en dressoient leur raport : ce qui se pratique encore dans l'Ordre de Malthe, pour les preuves des Chevaliers ; il est vrai que les Commandeurs-Commissaires font ajouter au baptistaire du Présenté les *contrats de mariage*, *testamens* & *autres actes originaux* qui établissent la filiation.

Le mot Généalogie vient du latin *Genealogia*, dérivé du grec γενεαλογια, formé de γένος *genus*, race, lignée, & de λόγος *sermo* ; discours : Généalogie signifie donc, un discours fait sur une lignée, sur une descendance de Pere en fils.

GENTILHOMME, subst. m. *nobilis* ; *scutifer* ; *Patricius* ; (la lettre *l* se prononce au singulier, mais au pluriel on ajoute une *s* entre *l* & *h*, & on prononce comme si on écrivoit Gentizomes).

Un Gentilhomme, est un homme *noble d'extraction*, qui n'a point été anobli par le Roi, ni par aucune Charge.

Un Gentilhomme doit avoir des sentimens élevés, dignes de sa naissance, ne jamais manquer à sa parole & ne faire que des actions mémorables.

Le mot Gentilhomme vient de *Gentilis homo*, qui se disoit chez les Romains d'une race de Gens nobles, nés de Parens

Digitized by Google

libres, dont les Aïeuls n'avoient point été Esclaves, ni repris de Justice.

Quelques AUTEURS raportent que sur le déclin de l'EMPIRE, il y eut deux braves Compagnies de Gens de guerre, l'une nommée *Gentilium*; l'autre *Scutariorum*, & que de-là sont venus les noms de GENTILHOMME & d'ECUYER.

D'AUTRES font venir ce mot de GENTIL, parce qu'une *action gentille* signifioit une *action noble*, digne d'être transmise à la postérité.

PASQUIER croit que ces noms de GENTILS & d'ECUYERS, nous sont venus des Troupes Romaines; ces GENTILS & ECUYERS étoient des MILITAIRES VAILLANS, auxquels on donnoit en récompense de leurs belles actions, les dépouilles des Ennemis.

GERBE, f. f. *frumenti fascis*; meuble de l'écu, qui représente une GERBE de bled, ou d'autres grains.

Liée, se dit d'une GERBE, lorsque l'attache qui la serre est d'émail différent.

La GERBE, est l'attribut de CÉRES, Déesse de l'Eté & de l'Agriculture; elle désigne aussi un Pays abondant en grains.

5. DE BEAUREPAIRE DE CAUVIGNY, en Normandie.

D'azur, à trois gerbes de bled d'or.

Digitized by Google

GIRON, subst. m. *sinus, ûs, gremium, ii;* meuble en forme de triangle isocèle, c'est-à-dire, dont les deux longs côtés sont égaux.

Le GIRON a deux parties de base & quatre parties de longueur, des huit de la hauteur de l'écu; ce qui le distingue de la *pointe* & de la *pile*, qui sont plus longues.

Le GIRON est rare, & le GIRONNÉ se trouve en beaucoup d'Armoiries.

6. ESTAMPES DE LA FERTÉ-IMBAULT, DE NANÇAY, en Berry.

D'azur, à deux girons d'or, appointés en chevron; au chef d'argent, chargé de trois couronnes ducales de gueules.

GIRONNÉ, adj. m. se dit de l'écu divisé en six, huit, dix ou douze espaces triangulaires, égaux entr'eux; de deux émaux alternés.

Le GIRONNÉ le plus parfait & le plus fréquent, est formé de parti, du coupé, du tranché & du taillé; ce qui divise l'écu en huit GIRONS.

On ne nomme le nombre des GIRONS, que lorsqu'il y en a six, dix ou douze.

Le terme GIRONNÉ, vient du mot GIRON, qui est le dessus du tablier d'une femme, depuis les genoux jusqu'à la ceinture, lorsqu'elle est assise; ou des robes longues des Anciens, qui étoient larges par en-bas & étroites vèrs la ceinture &

Digitized by Google

repréſentoient une eſpéce de triangle, en l'endroit que les LATINS nommoient *gremium ;* ce dernier ſentiment eſt l'avis de *du Cange*, qui dit, que les habits longs de nos Aïeuls, étroits en haut & larges en-bas, étoient nommés *ex eo quòd veſtis giret & circuli formam efficiat.*

7. CUGNAC DE DAMPIERRE, en Périgord.

Gironné d'argent & de gueules.

8. BERENGER DU GUA, en Dauphiné.

Gironné d'or & de gueules.

9. MAUGIRON DE MONTLEANS, DE LA ROCHE, en la même Province.

Gironné de ſix piéces d'argent & de ſable.

La Terre de Montleans a été érigée en Comté, par Lettres de CHARLES IX, du mois de Septembre 1569, en faveur de *Laurent* de MAUGIRON, Lieutenant de Roi en Dauphiné.

10. LAMOUREUX DE LA JAVELIERE, en Bretagne.

Gironné de dix piéces d'argent & de gueules.

GIROUETTÉ, ée, adj. ſe dit d'un château, d'une tour, lorſqu'il y a une GIROUETTE ſur leur toit : on ne ſe ſert

Digitized by Google

de ce terme, que lorſque la GIROUETTE eſt d'un autre émail que l'édifice.

Quand les GIROUETTES ont des Armoiries peintes ou évidées, on les nomme *pannonceaux ;* c'étoit anciennement des marques de nobleſſe.

Les Seigneurs qui permettent à leurs vaſſaux de mettre des GIROUETTES ſur le faîte de leurs fiefs ou maiſons, ſont en droit d'en exiger l'hommage, & de leur demander des redevances.

11. DE VIEUXCHASTEL DE KERGRIST, en Bretagne.

D'azur, au château d'argent, girouetté d'or.

GLAND, ſubſt. m. *glans, glandis;* meuble qui repréſente un GLAND de chêne; il paroît toujours dans l'écu avec ſon gobelet ou ſa calotte, & un petit bout de la tige.

On dit du GLAND; *tigé & feuillé*, lorſque la tige eſt un peu alongée & garnie de feuilles.

Le GLAND, ainſi que le chêne, étoient conſacrés à Jupiter.

12. GAULMIN DE MONTGEORGE, en Bourbonnois.

D'azur, à trois glands d'or.

13. BOUCAUD DE TEYRAN, DE JAÇOU, à Montpellier.

D'azur, à trois glands tigés & feuillés d'or.

Digitized by Google

GLOBE, ſubſt. m. *orbis, is;* meuble d'Armoiries qui repréſente le corps ſphérique du monde; il paroît dans l'écu avec un ceintre qui l'environne en maniere de faſce; du milieu de ce ceintre, s'éleve une autre portion cintrée, juſqu'à la ſuperficie ſphérique : elle eſt terminée par une croiſette.

On dit *cintré* du cintre, & *croiſé* de la croiſette, lorſqu'ils ſont d'un autre émail que le GLOBE.

Un GLOBE ſur une couronne & ſur les médailles, ſignifie le Gouvernement du monde; les Princes Chrétiens ont mis une croix deſſus, pour faire entendre qu'ils tiennent leurs Etats de Dieu, ſouverain Créateur.

14. MONTROND DE LA BASTIE, en Dauphiné.

D'or, au globe d'azur; au chef couſu d'argent, chargé de deux croiſſans de gueules, accôtés de deux mouchetures d'hermine de ſable.

GONFANON, ſubſt. m. *vexillum, i;* meuble de l'écu qui a trois pendans arrondis en demi-cercles; il imite une banniere d'Egliſe.

Le GONFANON repréſente la baniere de l'armée Chrétienne, que l'on croit avoir été envoyée par le Pape URBAIN II, vèrs l'an 1094, à BAUDOIN, Comte de

Digitized by Google

Boulogne, qui étoit frere de GODEFROY de Bouillon.

Ce terme, vient de ce que le GONFANON est composé de plusieurs piéces pendantes, dont chacune se nomme FANON, de l'Allemand *fanen*, une piéce d'étoffe.

15. DE LUSIERE, Seigneur DE LUSIERE, en Normandie.

D'azur, au gonfanon d'or, frangé de sinople.

GRAPPE DE RAISIN, subst. f. *racemus, i;* meuble de l'écu qui paroît avec un peu de sa tige, & deux feuilles, une de chaque côté; le fruit est pendant de-même qu'on le voit à la vigne.

Pampré, se dit d'une GRAPPE DE RAISIN, lorsque les feuilles sont d'un autre émail que la GRAPPE.

Les GRAPPES DE RAISINS & leurs pampres signifient l'Automne, & sont l'attribut du Dieu Bacchus.

16. DE BRUN DES ROCHES, en Franche-Comté.

D'or, à trois grappes de raisins de poupre, pamprées de sinople.

GRENADE, subst. f. *granatum, i;* meuble qui représente une GRENADE, & paroît dans l'écu comme une pomme terminée par une espéce de couronne à pointes; elle a au milieu une ouverture

Digitized by Google

oblongue remplie de grains ; ſa tige & quelques feuilles ſe trouvent en bas.

Ouverte, ſe dit d'une GRENADE, lorſque ſon ouverture eſt de différent émail.

Le mot GRENADE, vient du latin *granatum*, qui ſignifie rempli de grains.

La GRENADE eſt l'hiéroglyphe de l'union d'une famille, d'une ſociété.

17. DE LA POMMERAYE DE KEREMBERT, en Bretagne.

De gueules, à trois grenades d'or.

18. DE BIRÉ, au Pays Nantois, dans la même Province.

D'azur, au rameau de trois grenades d'or, ouvertes de gueules, poſé en faſce, une s'éleve en haut, deux pendent en bas.

GRENOUILLE, ſubſt. f. *rana*, *æ*; cet inſecte, dans les Armoiries, paroît en pal, montrant le dos; ſon émail eſt le ſinople; il déſigne la ſolitude, les lieux aquatiques, écartés du tumulte.

Lemery fait venir le mot GRENOUILLE de *rana*, qui en Hebreu, ſignifie *crier*, à cauſe que ces animaux croaſſent dans les tems pluvieux & chaux.

19. GASET DU FIEF, DE FROU, en Bretagne.

D'argent, à trois grenouilles de ſinople.

GRIFFON, ſubſt. m. *gryphus*, *i*;

Digitized by Google

gryphs, *yphis*; animal fabuleux, ayant la partie ſupérieure de l'aigle, & l'inférieure du lion; il paroît toujours de profil & rampant: ce qui ne s'exprime point, parce que c'eſt ſa poſition ordinaire.

Cet animal, moitié aigle & moitié lion, eſt l'hiéroglyphe de la vîteſſe, jointe à la force; les Anciens croyoient qu'il veilloit à la garde des tréſors.

20. De Sarron des Forges, en Beaujolois.

D'argent, au griffon de gueules.

GRILLET, ſubſt. m. *crotalum*, *i*; grelot qui paroît en quelques écus, & plus fréquemment aux jambes des éperviers & autres oiſeaux de proie.

21. Sonnet de Baillemont, de Carville, en Normandie.

De gueules, à trois grillets d'or,

GRILLETE, ée, adj. *crotalis diſtinctus*; ſe dit de l'épervier, du faucon, ou d'un autre oiſeau de proie, lorſque les grillets de leurs jambes ſe trouvent d'émail différent.

22. Terson de Paleville, Diocèſe de Lavaur.

D'azur au dextrochere d'argent, tenant un faucon de-même, becqué & membré de gueules, chaperonné & grilletté d'or.

Digitized by Google

GRINGOLÉ, ée, adj. ſe dit d'un ſautoir, d'une croix, ou autre piéce dont les extrémités finiſſent en têtes de ſerpens ou de biſſes.

Ce terme vient du mot GRINGOLE, dérivé de celui de GARGOUILLE, qui ſignifie une goutiere par où l'eau s'écoule de deſſus les toits, parce qu'anciennement les GARGOUILLES, étoient ſculptées *en têtes de ſerpens.*

23. PIGEAULT DE LA MALIÉIERE, en Bretagne.

D'azur, à la croix d'argent, gringolée & ancrée d'or.

GRUE, ſubſt. f. *grus*, *gruis;* oiſeau à long bec, que l'on repréſente dans l'écu de profil, la pate dextre levée, tenant un caillou que l'on nomme *vigilance;* elle ne s'exprime que lorſqu'elle eſt d'émail différent.

La GRUE déſigne la *vigilance;* parce qu'on prétend que ces oiſeaux, lorſqu'ils ſont arrivés en un lieu, y établiſſent un *guet*, qui ſe fait tour-à-tour par l'un d'eux; afin d'éviter la ſurpriſe au ſommeil, il ſe ſoutient ſur un ſeul pied, & tient un caillou de l'autre, pour avertir la troupe, à la moindre apparence de danger, au moindre bruit.

24. DE GRUEL DU SAIX, DE

Digitized by Google

VILLEBOIS, DE CHANCROSE, DU VILLARS, en Dauphiné.

De gueules, à la grue d'argent.
Devise : *Vigilentia*.

GUEULES, subst. m. & singulier, quoique terminé par une *s*, *color coccineus*, *gulæ, arum*; couleur rouge, l'un des émaux de l'écu; il se représente en gravure, par des lignes perpendiculaires.

Le GUEULES signifie, courage, hardiesse, intrépidité.

Quelques Auteurs font venir GUEULES de GUL, rouge en langue Persanne; ils disent qu'il a été emprunté des Orientaux, dans le temps des Croisades; mais il est mieux, au sentiment d'un plus grand nombre de Gens Lettrés, le dériver du latin *gulæ*, les gueules des animaux; l'ortographe du mot François, terminée par une *s*, confirme l'opinion de cette derniere étymologie.

25. JOUSSINEAU DE TOURDONNET, Seigneur de Champlay, proche Joigny.

De gueules, au chef d'or.

26. DE POISSY DE CLÉRY, en Normandie.

De gueules, au chef d'argent.

27. FALLETANS DU TOURNOIS, DE VALLADOLID, en Franche-Comté.

De gueules, à l'aigle d'argent.

Digitized by Google

GUIDON, ſubſt. m. *vexillum, i;* ſorte d'enſeigne étroite, longue & fendue, ayant deux pointes ondoïantes, pendantes; elle eſt attachée à un manche ſemblable à celui d'une lance.

GUIDON *enmanché*; celui dont le manche eſt démail différent.

28. SIMONEAU DE CHOISEAU, à Paris.

D'or, au guidon de gueules.

29. VASSELOT DE DAMEMARIE, DE LA GRAVETTE, en l'Iſle de France.

D'azur, à trois guidons d'argent, enmanchés d'or, poſés en bandes, 2 & 1.

GUIVRE, ſubſt. f. *boa, æ;* ſerpent ou biſſe qui paroît dans l'écu avec un enfant à mi-corps, iſſant de ſa gueule.

Iſſante, ſe dit de la GUIVRE, lorſque l'enfant eſt d'un autre émail que cette biſſe.

30. Le Duché de MILAN porte un écu:

D'argent, à la guivre d'azur, cournonée d'or, iſſante de gueules.

On rapporte qu'OTHON, Vicomte de MILAN, étant à la guerre de la Terre Sainte, en l'année 1095, où il avoit ſuivi GODEFROY de BOUILLON, combattit, pendant le ſiége de Jéruſalem VOLUX, Amiral des Sarraſins, qui défioit le plus vaillant des Che-

Digitized by Google

valiers Chrétiens; & l'ayant tué, il prit en ſigne de trophée & pour marque de ſa victoire, le caſque d'or de cet Amiral, ſur lequel étoit repréſenté *un ſerpent qui dévoroit un enfant:* il fit de ce cimier, *l'écu de ſes armes.*

31. DE COLAS DE TENAX, DE COUYERES, DE GASSÉ, en Normandie.

D'argent, à la guivre de gueules; au chef de-même, chargé de trois roſes du-champ.

HAB

HABILLÉ, ée adj. *veſtitus, a, um;* ſe dit d'une figure humaine qui a ſes vêtemens; on doit éviter le mot VÊTU en pareil cas, puiſque VÊTU eſt un terme particulier de l'Art Héraldique, pour ſignifier un eſpace en forme de loſange, qui remplit le champ de l'écu, & dont les quatre côtés triangulaires des angles ſe trouvent d'un autre émail.

Parée, ſe dit d'une foy, dont les poignets garnis d'étoffe, ſont d'émail différent..

Quelques Auteurs ſe ſont ſervis mal-à-propos du mot HABILLÉ, en parlant d'un navire qui a ſes voiles, il faut dire *équipé.*

Digitized by Google

1. Asselaincourt de Gorse, en Lorraine.

D'or, à l'homme de carnation de profil, habillé d'une veste de gueules & d'un surtout d'azur, les bas d'argent, les souliers de sable, arrêté sur une terrasse de sinople; un sanglier contourné de sable, se présentant devant l'homme, qui lui enfonce dans le gosier son épée de pourpre, garnie d'argent.

HACHE, subst. f. *securis, is;* meuble de l'écu qui représente une cognée à fendre du bois.

La Hache est un outil nécessaire à l'armée; on en fait porter aux soldats; elle sert particulierement à abattre des arbres pour faire des retranchemens.

2. Brie de Champrond, en Champagne.

D'azur, à deux haches adossées d'argent.

HACHE-D'ARMES, substantif f. *securis armorum;* sorte d'arme en forme d'une hache à dextre & pointue à senestre, ayant un manche arrondi; les Anciens s'en servoient à la guerre, quand ils avoient brisé leurs lances.

3. Jocet de la Charquetiere, en Bretagne.

D'argent, à deux haches-d'armes de gueules adossées; cinq mouchetures d'hermine de sable entre les haches, trois en chef, deux en pointe.

HACHE-CONSULAIRE, sub. f. *securis*

Digitized by Google

securis consularis ; petite hache à long manche environnée de faisceaux, le tout lié ensemble: on en portoit à Rome devant les Consuls, ce qui lui a fait donner ce nom.

4. Mancini de Mazarin, de Nivernois.

Ecartelé aux premier & quatriéme quartiers, d'azur, à la hache-consulaire d'argent, issante d'un faisceau d'or, lié en spirale du second émail ; une fasce de gueules, chargée de trois étoiles du troisiéme, brochante sur le faisceau : aux deuxiéme & troisiéme d'azur, à deux poissons d'argent, en deux pals.

HAMEIDE, subst. f. piéce faite en forme d'une tierce aléfée & chamfreinée: elle est rare en Armoiries.

Les Auteurs sont partagés sur l'étymologie de ce terme; les uns croyent que le mot Hameide vient d'une famille de ce nom en Angleterre, qui porte pour armes *une fasce d'azur aléfée de trois piéces en champ d'or.* Cette *fasce*, au sentiment de Upton, représente une étoffe découpée.

D'autres disent que c'est une *barriere à jour de trois piéces*, semblable à celles qui traversent les grands chemins, pour faire payer aux Passans des droits de péages.

D'autres enfin croient que les Hameides représentent des *chantiers*, propres à soutenir les tonneaux dans les caves, les-

Digitized by Google

quels *chantiers* ſont nommés *Hames* en Flandre; mot emprunté de *Hama* ou *Hamula*, qu'on a dit dans la baſſe latinité, pour ſignifier *un vaſe à mettre du vin*.

5. Baudin de Salone, en Lorraine.

D'azur, à une hameïde d'or, accompagnée de trois macles de-même.

HARPIE, ſubſt. f. *harpya*, *æ*; oiſeau fabuleux.

En l'Art Heraldique, la Harpie a la tête d'une jeune fille, le reſte du corps ſemblable à l'aigle, & paroît de front, les aîles étendues : ſuivant la Fable, les *harpies* avoient un corps de vautour, le viſage d'une vieille femme, des mamelles pendantes, des mains armées de griffes; les *vices* ont été perſonifiés en Poëſie, en Peinture & en Sculpture par les Harpies.

6. Calois de Mesmin, a Paris.

De gueules, ſemé de fleurdelis d'argent, une harpie de-même brochante.

HAUSSÉ, ée, adj. ſe dit d'un chevron, d'une faſce, d'une tierce, qui ſe trouvent plus hauts que leur poſition ordinaire.

7. Gauthier de Gigneville, en Lorraine.

D'azur, à la tierce hauſſée d'or, acccompagnée en pointe d'un lion iſſant de-même.

Digitized by Google

HAUTE, adj. ſe dit d'une croix qui paroît longue, le croiſillon ou la traverſe étant élevé.

8. BIGNON DE BLANSY, DE L'ISLE-BELLE, D'HADRICOURT, en l'Iſle de France.

D'azur, à la croix haute d'argent, accolée d'un pampre de vigne de ſinople, poſée ſur une terraſſe de-même, & cantonnée de quatre flammes d'or.

HÉRAUT, ſubſt. m. *caduceator, oris;* ancien Officier de Guerre & de Cérémonie, qui étoit autrefois très-conſidéré, & avoit de beaux droits & priviléges.

Les HÉRAUTS étoient *Sur-Intendans des Armoiries*, & *Conſervateurs des honneurs de la Guerre*, dont le BLASON eſt le ſymbole : ils alloient dans les Cours des Princes étrangers, pour y annoncer la Guerre ou la Paix.

Ils recevoient *les preuves* de nobleſſe des Chevaliers & faiſoient peindre leurs *armes* dans leurs régiſtres.

Ils avoient droit de corriger tous les abus & uſurpations des couronnes, caſques, timbres, Tenans & ſupports; connoiſſoient des différens entre les *Nobles*, par leurs Blaſons, pour l'ancienneté de leurs races & prééminences; & même LA COUR les a quelquefois mandés pour avoir leurs avis ſur les différens de cette nature.

Digitized by Google

Ils alloient dans les Provinces faire des Enquêtes ſur les *Nobles* & *Gentilshommes*, & avoient droit de faire des recherches dans les archives du Roïaume.

Les HÉRAUTS publioient les Cérémonies des Ordres de Chevalerie, & s'y trouvoient décorés des marques de l'Ordre.

Ils régloient les Cérémonies aux mariages des Rois, de même qu'à leurs obſéques, & enfermoient dans leur tombeau, *la couronne, le ſceptre, la main de juſtice, & autres marques d'honneurs.*

Il y a actuellement en France trente HÉRAUTS ; ils ſervent dans les cérémonies pompeuſes ; le plus ancien eſt *Roi-d'Armes* & ſe nomme *Mont-Joye-Saint-Denis :* les autres ſont, ſous les titres de *Bourgogne, Normandie, Dauphiné, Bretagne, Alençon, Orléans, Anjou, Valois, Berry, Angoulême, Guienne, Champagne, Languedoc, Toulouſe, Auvergne, Lyonnois, Breſſe, Navarre, Perigord, Saintonge, Touraine, Alſalce, Charolois, Rouſſillon, Picardie, Bourbon, Poitou, Artois* & *Provence.*

Les HÉRAUTS, lors de leurs fonctions, ſont revêtus de leurs cotte-d'armes de velours cramoiſi, ayant devant & derriere trois fleurdelis d'or, & autant ſur chaque manche, où le nom de leur Province eſt écrit ; ils portent une toque de velours noir, orné d'un cordon d'or, & ont des

Digitized by Google

brodequins pour les cérémonies de Paix, & des bottes pour celles de Guerre.

Le mot HÉRAUT, vient, ſelon *du Cange*, de l'Anglois *here*, ou de l'Allemand *heer*, qui ſignifie armée, & de *ald ſervus*; parce que les HÉRAUTS ſervoient particulierement dans les armées.

Borel le dérive de *herus*, maître ou de la part du maître.

Quelques-uns le dérivent de *harou* ou *haro*, qui a ſignifié en Gaulois, un bruit de Guerre, une ſemonce publique où le Peuple accouroit; parce que les HÉRAUTS étoient chargés de publier par-tout, les victoires & batailles les plus mémorables.

D'autres le dérive de *hérald*, mot Allemand, qui ſignifie Gendarme, Homme de guerre.

Le terme HÉRALDIQUE, vient de *hérald*; L'ART HÉRALDIQUE, étant par ſes piéces, meubles & figures (qui repréſentent les belles actions des faits militaires), l'emblême du Gentilhomme & du Noble, dévoué par ſon état à la Guerre.

HERISSON, ſubſt. m. *heres*, *is*; petit animal qui a la tête, le dos & les flancs couvèrts d'aiguillons ou de pointes, aſſez ſemblables aux épines. Il paroît dans l'écu paſſant, & differe du porte-épic, en ce que ce dernier eſt plus haut ſur

Digitized by Google

ſes jambes, & a ſes piquants beaucoup plus longs.

Le HÉRISSON eſt le ſymbole de la Prudence, car quand il ne peut pas fuir ſon ennemi, il a l'inſtinct de ſe mettre en boule, & paroît comme une châtaigne, armé de ſes piquants; en cette poſture, les annimaux qui veulent s'en ſaiſir, ne peuvent l'attaquer.

9. HERICY DE MONTBRAY, DE FIERVILLE, en Normandie.

D'argent, à trois hériſſons de ſable.

HERMINE, ſubſt. m. *pellis muſtelæ albæ;* fourrure blanche, chargée de mouchetures de ſable; cet émail ſignifie grandeur, autorité, empire.

CONTRE-HERMINE, eſt un champ *de ſable ſemé de mouchetures d'argent.*

Le terme HERMINE, vient, à ce que l'on prétend, du mot HERMINS, nom ancien des *Armeniens*; parce que *l'Armenie* eſt un Païs abondant en HERMINES, & que l'on y fait un grand trafic de ces peaux précieuſes.

10. QUINSON DE VERCHIERES, en Breſſe.

Plein d'hermine.

HÉRON, ſubſt. m. *eredius, ii*; oiſeau ſauvage & aquatique, ayant le col long, un grand bec & les jambes hautes; il paroît arrêté dans l'écu.

Digitized by Google

Le Héron étoit chez les Anciens, le le ſimbole de la débauche, parce qu'il jette du ſang par les yeux, lorſqu'il couve ſa femelle.

11. De Lamare du Theil, en Normandie.

D'azur, au héron d'argent.

HERSE, ſubſt. f. *occa*, *æ*; meuble de l'écu, qui repréſente un inſtrument propre à renverſer les terres entre les ſillons ſur les grains, pour les couvrir après qu'ils ont été ſemé.

12. Deshayes de Gassards, en Normandie.

D'azur, à trois herſes d'or.

HERSE-SARRASINE, ſubſt. f. *cataracta*, *æ*; meuble de l'écu fait de ſix pals aleſés & aiguiſés en bas, avec cinq travèrſes poſées horiſontalement, jointes par des clous aux interſections, & un anneau au milieu de la travèrſe ſupérieure.

La Herse-Sarrasine, repréſente une porte faite en treillis, ſuſpendue en haut à une corde qu'on meut & laiſſe tomber par deux couliſſes dans les ſurpriſes; lorſque la porte d'une ville de guerre eſt rompue; cette Herse ſert à fermer le paſſage aux Ennemis.

Digitized by Google

13. D'APELVOISIN DE FERRÉ, DE LA JOUVINIERE, en Poitou.

De gueules, à la herſe-ſarraſine d'or.

HERSÉ, ée, adj. ſe dit d'un château, d'une tour, dont la HERSSE-SARRASINE eſt abattue.

14. DE TOURTEVILLE, en Lorraine.

D'azur, à la tour d'argent, hérſée de ſable.

HIE, ſubſt. f. *fiſtuca, æ;* meuble de l'écu en forme de fuſée alongée, dont la ſuperficie curviligne finit en pointes, avec deux annelets ſaillants vèrs le quart de la longueur, l'un à dextre en haut, l'autre à ſeneſtre en bas.

La HIE eſt un meuble rare en armoiries.

15. DE DAMAS DE SAUDAUCOURT, DE MOSANDE, DE CORMAILLON, en Bourgogne.

D'argent, à la hie de ſable, poſée en bande, accompagnée de ſix roſes de gueules en orle.

HIRONDELLE, ſubſt. f. *hirundo, inis;* meuble repréſentant un petit oiſeau noir, qui a quelques taches blanches, & dont la vue découvre fort loin; ſon émail particulier eſt le ſable dans l'écu.

On prétend que ſi les petits de l'HIRONDELLE perdent la vue, ce qui leur arrive quelquefois, la mere leur frotte les yeux avec l'herbe nommé en Latin

chelidonia, & en François *éclaire*, & ils la recouvrent peu à près ; l'HIRONDELLE est par-là le symbole de la tendresse maternelle.

16. DE TUBEUF, à Paris.

D'argent, à trois hirondelles de sable.

HOUSSETTE, subst. f. *pero, onis ;* meuble qui représente une botine, laquelle étoit en usage autrefois parmi les Gens de guerre.

Ce terme est un vieux mot Gaulois, d'où l'on a fait *houseau*, *heuse ;* dérive de *hosellum*, diminutif de *hosa*, qui vient de l'Allemand *hose*, botine.

17. DE LAHEUSE DE BAUDRAN, en Anjou.

D'or, à trois houssettes de sable.

HUCHET, subst. m. *venatoria buccina ;* petit corp-de-chasse qui sert à appeller les chiens; il est toujours sans attache.

Ce terme HUCHET, vient du vieux verbe *hucher*, qui a signifié *appeller*, lequel étoit dérivé, selon *du Cange*, de *hucciarre*, mot de la basse latinité, en la même signification.

18. DE BERNARD DE JAVERSAC, D'ASTRUGUE, DE MONSANSON, à Paris.

D'or, à trois huchets de gueules.

Digitized by Google

HURE, ſubſt. f. *aprugnum caput;* tête de ſanglier; elle paroît de profil dans l'écu, eſt ſouvent de ſable, & quelquefois d'un autre émail.

Défendu, ſe dit de la dent ou défenſe du ſanglier; *allumé* de ſon œil, lorſqu'ils ſont d'un autre émail que la HURE.

HURE, ſe dit auſſi de la tête du ſaumon & de celle du brochet, lorſqu'ils ſont détachés du corps de ces poiſſons.

19. ROSNIVINEN DE CHAMBOY, en Normandie.

D'or, à la hure de ſanglier de ſable.

20. BERNIER DE RACECOURT, en Lorraine.

D'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef d'une hure de ſaumon d'or & en pointe d'une clef du ſecond émail.

21. TOUTENOUTRE DE PENAURIN, DE KERMARCHAN, en Bretagne.

D'argent, à trois hures de brochets d'azur.

HYDRE, ſubſt. f. *hydra, æ;* eſpéce de dragon qui paroît dans l'écu, de profil avec ſept têtes, la plus baſſe pendante à un ſeul filament.

Les *Poëtes* ont feint que l'HYDRE avoit ſept têtes, & qu'à meſure qu'on en coupoit une, il en croiſſoit une autre; ils diſent que la défaite de ce montre,

Digitized by Google

fut le plus glorieux des travaux d'*Hercule ;* parce qu'il le vainquit avec beaucoup de peine ; les *Nobles* peuvent l'avoir introduit *dans leurs armes*, après s'être distingués par des actions d'éclat, malgré bien des obstacles.

22. Belsunce de Castelmoron, en Biscaye.

D'argent, à l'hydre de sinople.

IMM

IMMORTALITÉ, sub. f. *pyra phœnicis ;* bûcher du phœnix, nommé ainsi du mot Immortel, parce que selon la fable, il se dresse lui-même son bûcher, bat des ailes dessus pour l'allumer, s'y consume, & il naît un ver de sa cendre, d'où il se forme un autre phœnix.

On exprime l'Immortalité en blasonnant, lorsqu'elle se trouve d'un autre émail que cet oiseau.

1. Feyne de Lavanne, à Paris.

D'argent, au phœnix de sable, sur son immortalité de gueules.

ISALGUE, subst. f. fleur en forme de cinq trefles à queues allongées, dont les bouts traversent une portion de cercle qui imite un croissant renversé.

Digitized by Google

2. Jsalguier de Moussens, à Toulouſe.

De gueules, à la fleur d'iſalgue d'argent.

ISSANT, te, adj. ſe dit d'un lion, d'une aigle, ou d'un autre animal qui paroît ſur un chef, une faſce, &c. & ne montre que la tête & une petite partie de ſon corps.

Issante, adj. f. ſe dit auſſi de la *guivre*, qui ſemble dévorer un *Enfant;* mais on ne ſe ſert de ce terme, que lorſque l'*Enfant* eſt d'un autre émail que la *guivre.*

3. De Monteynard, Marquis de Monteynard & de Montfrin, en Dauphiné & en Languedoc.

De vair, au chef de gueules, chargé d'un lion iſſant d'or.

4. Sarrasin de Beaumont, à Grenoble.

D'or, à la tête de more de ſable, tortillée d'argent, accôtée de deux guivres d'azur, iſſantes de gueules.

JUMELLE, ſubſt. f. *bijuges inſtitæ;* faſces de deux bureles.

La Jumelle occupe dans l'écu un eſpace égal à la faſce; cet eſpace ſe diviſe en trois parties égales horiſontalement, la partie du milieu eſt le vuide entre les deux piéces qui forment la Jumelle.

Digitized by Google

Deux ou trois JUMELLES dans l'écu ſont placées à égales diſtances que le même nombre de faſces.

Les JUMELLES ſe poſent non ſeulement en faſces, mais auſſi en bandes, en ſautoir; quand elles ſont autrement qu'en faſces, on en exprime la poſition en blaſonnant.

5. LANDOIS D'HEROUVILLE, en Normandie.

De gueules, à deux jumelles d'or.

6. DUPARC DE LOEMARIA, DE LESVERZAULT, en Bretagne.

D'argent, à trois jumelles de ſable.

7. DE GOUFFIER.

D'or, à trois jumelles de ſable.

La Reine *Catherine* DE MÉDICIS étoit Régente du Roïaume au mois de Juin 1574; cette Princeſſe fit venir alors *François* DE GOUFFIER, Seigneur DE BONNIVET, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Picardie, Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances, pour lui annoncer qu'elle venoit de nommer ſon fils à un Régiment d'Infanterie; *Madame*, lui dit-il, *il y a un mois que mon fils paſſant ſeul le ſoir dans une rue de Paris aſſez écartée,*

fut attaqué par cinq hommes ; le Capitaine LAVERGNE *qui ne le connoiſſoit point, venant à paſſer par cette rue, mit l'épée à la main, ſe joignit à lui & chargea ſes aſſaſſins avec tant de courage, que deux furent tués dans l'inſtant, les trois autres s'enfuirent ; agréez, Madame, que mon fils ne paſſe point devant ſon bienfaiteur ; vous mettrez le comble à la grace que vous nous acordez, en voulant bien en diſpoſer en faveur de* LAVERGNE *; il s'eſt diſtingué en pluſieurs occaſions ; vous vous acquérerez un des plus braves hommes de France & qui vous ſera entierement dévoué : à l'égard de moi & de mon fils, vous connoiſſez nôtre inviolable attachement, pour vôtre Majeſté.*

Un cœur auſſi reconnoiſſant que le vôtre, lui répondit *Catherine* DE MÉDICIS, *engage à ne le pas refuſer ; je conſens à ce que vous ſouhaitez, & n'oublieray pas vôtre fils.*

François DE GOUFFIER DE BONNIVET, fut fait Chevalier du Saint Eſprit à la premiere promotion de cet Ordre, le 31 Décembre 1578. Ce Seigneur mourut le 24 Avril 1594.

Digitized by Google

LAC

LACS-D'AMOUR, ſubſtantif maſ. *laqueus, i;* (on prononce, comme ſi on écrivoit LAS-D'AMOUR). Meuble de l'écu qui repréſente un cordon entrelaſſé circulairement, dont les bouts traverſent les circonférences, l'un à dextre, l'autre à ſeneſtre.

1. COURDEMANCHE DU BASPRÉ, en Normandie

De gueules, à trois lacs-d'amours d'or, poſés en pals, 2 & 1.

LAMBEL, ſubſt. m. *tænia tranſverſa in capite ſcuti;* piéce de longueur ou tringle à trois pendans; un au milieu, deux aux extrémités.

Le LAMBEL ſe poſe horiſontalement en chef, à une partie de diſtance du bord ſupérieur de l'écu, qui eſt la huitiéme de toute ſa hauteur.

Le LAMBEL a trois parties de longueur, trois quarts de partie de hauteur, dont un quart pour la tringle, une demie-partie pour les pendans.

Il eſt quelquefois une des principales piéces de l'écu, comme dans les trois exemples qui ſuivent, n°. 2 3, & 4; mais ordinairement, c'eſt une briſure que pren-

Digitized by Google

nent les premiers *Cadets* des grandes Maiſons.

Lorſque le LAMBEL eſt poſé au milieu de l'écu, on dit qu'il eſt en faſce, parce qu'il eſt d'uſage de le mettre au haut du bord ſupérieur.

Le terme LAMBEL vient du vieux mot François *Label*, qui ſignifioit un nœud de ruban que l'on attachoit au caſque ſur le timpan; il pendoit en arriere, & ſervoit à diſtinguer les Enfans de leur Pere; car il n'y avoit que Ceux qui n'étoient point mariés qui en portaſſent; ce qui a donné occaſion d'en faire les briſures des Armoiries des Puînés.

2. DE MAUSSABRÉ DES GENETS, en Touraine.

D'azur, au lambel d'or en faſce.

3. DE LA SAUDRAYE DE KEROMAN, en Bretagne.

D'argent, au chef de ſable, chargé d'un lambel d'or.

4. DUFOS DE MERY, DE LA TAULLE, DE LA CHAMBELLANE, D'ULLÉ, à Paris.

D'or, à trois pals de gueules, au lambel d'argent, brochant en chef.

LAMBREQUINS, ſubſt. m. plur. *laciniæ fluentes ex galea;* ornement en maniere de découpures, qui accompagent un caſque

Digitized by Google

casque pour la décoration extérieure de l'écu : ils représentent des morceaux d'étoffes découpés en fleurons & doivent être des mêmes émaux que le champ des Armoiries & des piéces qui s'y trouvent.

On ne voit plus guère de LAMBREQUINS, ni de casques sur les Ecus ; on y a substitué des couronnes.

Quelques Hérauts ont nommé VOLETS les LAMBREQUINS, parce qu'ils voltigeoient au gré du vent, lorsque les Chevaliers combattoient.

Selon le Pere *Meneftrier* *, le mot LAMBREQUINS, vient du latin *lemnisci*, qui signifie ces rubans volants dont les couronnes des Anciens étoient liées.

Mais il est mieux, suivant plusieurs autres Auteurs, faire venir le terme LAMBREQUINS, du mot *lambeaux*, puisqu'ils tomboient en piéces, par les coups que recevoient les Chevaliers de leurs Adversaires, dans les joûtes, tournois & batailles.

LAMPASSÉ, ée, adj. m. & f. se dit du lion, du lévrier, du léopard, du bœuf, de la vache, & généralement de tout animal quadrupede ; lorsque leur langue est d'un autre émail que leur corps.

---

* Origine des Armoiries, édition 1680, pag. 41.

Digitized by Google

On dit en pareille cas *langué*, de la langue des oiseaux & des reptiles.

Le terme LAMPASSÉ, vient du latin *lamberare*, lécher; comme font les animaux quadrupedes avec leur langue.

5. RABASTENS DE LA TOUR, DE BLAIS, en Albigeois.

D'azur, au lion d'argent, lampaſſé de gueules.

6. QUENGO DU ROCHAY, en Bretagne.

D'or, au lion de ſable, lampaſſé de gueules.

7. GOYON DE MARCÉ, DE LOHEAC, en Bretagne.

D'argent, au lion de gueules, couronné de-même, lampaſſé d'or.

ODET DE GOYON DE MATIGNON, Comte DE THORIGNY, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, n'ayant que quinze ans, au ſiége de Saint-Lo, en 1574, monta à l'aſſaut; il fut renverſé de deſſus la bréche dans le foſſé; remonta ſur le champ, & entra des premiers dans la Ville: le ſoir, un de ſes Parens vint l'embraſſer & le féliciter de ce qu'il n'avoit aucune bleſſure: *il me ſemble au contraire*, lui répondit-il naïvement, *que je dois être fâché; rien n'aide mieux à commencer la réputation d'un jeune homme*

Digitized by Google

qu'une blessure. Ce Seigeneur fut fait Chevalier des Ordres du Roi, le 7 Janvier 1595, & mourut le 7 Août de la même année, âgé de 36 ans.

LANCE, subst. f. *lancea, æ;* meuble qui représente la LANCE dont on se servoit autrefois aux joûtes des anciens tournois.

Ce terme vient du latin *lancea*, qui signifie & a signifié une pique chez les anciens Gaulois.

8. DE LANCY DE RIVILLE, DE BLARUS, DE RARAY, en Picardie.

D'or, à l'aigle de sable; un écusson d'azur, chargé de trois lances rangées du-champ, brochant sur l'estomac de l'aigle.

LANGUÉ, ée; adj. se dit de la langue du griffon, de l'aigle & de celles des autres oiseaux & reptiles.

9. MANAY DE CAMP, en Picardie.

D'argent, à l'aigle de sable, au vol abaissé; languée de gueules.

10. BINOT DE TOUTEVILLE, à Paris.

D'azur, à la bisse d'argent, languée de gueules.

LAPIN, substantif m. *cuniculus, li;* animal qui paroît courant dans l'écu.

Il eſt le ſimbole de la timidité & la fécondité.

Ménage fait venir ce mot de *lepinus*, diminutif de *lepus*, *leporis*; lievre.

11. DUFRESNE DE LA VILLEORIEN, en Bretagne.

D'argent, à trois lapins courans de ſable.

LARME, ſubſt. f. *lacryma*, *æ*; meuble de l'écu, dont la partie ſupérieure en pointe, devient endoïante, s'élargit & ſe termine en rond.

Les LARMES repréſentent les *gouttes d'eau* qui coulent des yeux, lorſque l'on eſt dans l'affliction & la douleur; on en brode ſur les ornemens d'Egliſe deſtinés pour les ſervices des morts; aux pompes funèbres; ſur les catafalques; on en met en ſculpture ſur les mauſolées & tombeaux.

12. D'AMPROUX DE LA MASSAYE, DE SALLETREY, en Bretagne.

De ſinople, à trois larmes d'argent.

LAURIER, ſubſt. m. *laurus*, *i*; meuble d'Armoiries, qui repréſente un LAURIER, arbriſſeau à feuilles longues & pointues, dont la tige paroît unie & ſans nœuds.

Le LAURIER eſt le ſimbole de la victoire; les Romains en couronnoient ceux qui recevoient les hommages du triomphe.

Digitized by Google

Apollon & les Divinités qui préſident aux Arts liberaux, ont des *couronnes de LAURIERS;* pour ſignifier que les ouvrages de génie, ſont conſacrés à l'immortalité, dont le LAURIER eſt l'hiéroglyphe, puiſqu'il conſerve la verdure; malgré les rigueurs de l'hiver.

13. DE LAUNAY, Seigneur de LAUNAY-RAVILLY, en Bretagne.

D'argent, au laurier de cinq rameaux de ſinople.

LEOPARD, ſubſt. m. *leopardus i; pardus, i;* animal repréſenté en Armoiries, paſſant; la tête toujours de front, c'eſt-à-dire, qu'il montre les deux yeux & les deux oreilles; ſa queue doit être retournée ſur le dos, le bout en dehors.

Le LEOPARD, eſt beaucoup plus rare que le *lion* dans l'écu.

LEOPARD-LIONNÉ, ſe dit de celui qui eſt rampant.

LEOPARD vient des mots latins *leo* & *panthera*, parce que cet animal tient du lion & de la panthere.

14. DE BREHAN DE PLELO, en en Bretagne.

De gueules, au léopard d'argent.

15. DE JAUCOURT DE VAUX, DE VILLARNOUE, en Bourgogne.

De ſable, à deux léopards d'or.

Digitized by Google

LEOPARDÉ, adj. m. ſe dit du lion qui ſemble marcher; en ce cas, il a ſa queue tournée en dehors.

Le lion poſé de la ſorte, eſt dit LÉOPARDÉ, parce qu'il eſt ordinairement rampant.

16. DE LA VILLETTE DE LA MOTTE-CHEMILLY, en Bourgogne.

De gueules, au lion léopardé d'argent.

17. AUVRAY DE COQUEREL, Diocèſe de Coutances.

Palé d'argent & d'azur; au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or.

LE TOUT; on ſe ſert de ce terme en blaſonnant, pour éviter la répétition de pluſieurs piéces & meubles de l'écu, qui ſe trouvent du même émail.

18. AUVRAY DE LA GONDONNIERE, en Normandie.

De gueules, à la faſce, accompagnée en chef de deux roſes, & en pointe de deux lionceaux léopardés & affrontés, le tout d'or.

LEVÉ, adj. m. ſe dit de l'ours, qui paroît droit ſur ſes pates de derriere.

19. DE BORNE D'ALTIER, DU CHAMP, en Gévaudan.

D'or, à l'ours levé de ſable, allumé & armé de gueules.

LEVRIER, ſubſt. m. *vertagus, i;*

Digitized by Google

chien de chasse qui paroît dans l'écu, passant, courant ou rampant, ayant un collier au col.

Deux LEVRIERS, sont ordinairement *affrontés* & *rampans*, ils semblent se regarder.

Quand il y en a trois, ou davantage, ils sont l'un sur l'autre, *passans*, ou *courans*, à distances égales.

Ce mot vient du Latin *leporarium*, *ii*; garenne, parc où l'on tient des lapins, des liévres, à cause de l'instinct des LEVRIERS à courir les lapins & les liévres, à leur faire la chasse.

20. DE CURIERES DE SAINTE-ULALIE, DE SAINT-COSME, DE CASTELNAU, en Rouergue.

D'azur, au lévrier passant d'argent, accolé d'or.

21. DUBOSEHET DU QUESNEL, DU CONEDIC, en Bretagne.

D'azur, à deux lévriers passans d'argent, les colliers de gueules, bordés d'or, l'anneau de-même.

LEVRON, subst. m. *junior vertagus*; jeune levrier qui se distingue dans l'écu, parce qu'il n'a point de collier au col.

22. DE POUDENS DE CASTILLON, en Guienne.

D'or, à trois levrons de gueules, courans l'un sur-l'autre

Digitized by Google

LEZARD, ſubſt. m. *lacertus*, *i;* reptile à quatre pieds ; il eſt ordinairement de *ſinople* & paroît montant, c'eſt-à-dire la tête en chef, la queue vers le bas de l'écu; s'il eſt poſé d'une autre maniere, il faut ſpécifier ſa ſituation en blaſonnant.

On prétend que le LEZARD temoigne de l'affection pour l'homme, & qu'il déteſte le ſerpent.

Ce mot vient du Latin *lacertus*, LEZARD; (qui ſignifie auſſi le bras depuis le coude juſqu'au poignet), parce que ce reptile a les pates de devant aſſez ſemblables au bras humain.

23. SORTEMBOSC DE SAINTE-MARGUERITE, en Normandie.

D'argent, à trois lezards de ſinople.

LICORNE, ſubſt. f. *monoceros*, *otis* ; animal qui paroît dans l'écu de profil & paſſant; quelquefois ſaillant.

La LICORNE imite par ſa figure le cheval, à l'exception d'une corne droite qu'elle a ſur la tête, d'une petite barbe ſous le menton & de ce que ſes pieds ſont fourchus.

LICORNE *ſaillante*, ſe dit de celle qui eſt rampante.

La LICORNE eſt le ſimbole de la chaſteté & de la pureté, parce qu'elle chérit les vierges.

Digitized by Google

24. De Bernard de Montebise, en Tourainne.

D'azur, à la licorne d'argent.

25. De Lavilloays de la Villejan, du Bois-Boyer, en Bretagne.

D'azur, à la licorne ſaillante d'argent.

LIÉ, ée, adj. *conſtrictus, a, um ;* ſe dit d'une piéce ou meuble de l'écu, ou de pluſieurs enſembles qui ſont joints, reſſerrés & attachés par un lien, cordon ou ruban; tels qu'un cor-de-chaſſe, nombre d'épis de bled, &c.

26. De Pentrez de Rostillec, de Lustrec, en Bretagne.

D'or, au cor-de-chaſſe d'azur, lié de gueules.

27. Sevin de Quincy, à Paris.

D'azur, à une gerbe d'or, liée de gueules.

LIEVRE, ſubſt. m. *lepus, oris ;* animal repréſenté de profil & courant.

Il eſt quelquefois arrêté & paroît aſſis ſur ſes pates, alors on le dit *en forme.* *Voyez* Forme.

Le Lievre eſt le ſimbole de la timidité & de la fécondité: chez les Egyptiens, il étoit l'hieroglyphe de l'ouie; cet animal ayant l'oreille merveilleuſe pour entendre le mouvement le moins ſenſible.

Digitized by Google

28. D'HEBRAIL DE CANAST, en Lauraguais, proche Castelnaudary.

D'azur, à deux liévres courans d'or.

LIMAÇON, subst. m. *cochlea, æ; limax, acis*; Insecte qui a des cornes longues & déliées; il paroît dans l'écu, naissant de sa coquille, montrant les cornes.

Cet animal est le simbole de la prévoyance; aux approches de l'hiver il se cache sous terre, s'enfonce dans sa coquille & en bouche l'entrée avec une substance qui ressemble à du plâtre.

Le mot LIMAÇON vient du latin *limax à limò*, à cause du limon où il vit.

29. D'ALBERT DE GIRONCOURT, en Lorraine.

D'azur, au limaçon d'or.

LION, subst. m. *leo, onis*; animal qui paroît rampant & de profil, ne montrant qu'un œil & une oreille: sa langue sort de sa gueule, est courbée & arrondie à l'extrémité, sa queue levée droite, un peu en onde, a le bout retournée vèrs le dos.

On voit grand nombre de LIONS dans les Armoiries.

Le LION est souvent seul; il peut y en avoir deux dans un écu; s'il y en a davantage, ils sont nommés LIONCEAUX.

Le LION qui semble marcher, est dit

Digitized by Google

LION *léoppardé* ; alors sa queue, tournée sur son dos, a le bout retourné en dehors, comme celle du léopard.

Couronné, se dit du LION qui a une couronne sur la tête ; elle est ordinairement à pointes.

Lampassé & *armé*, se dit de sa langue & de ses griffes, lorsqu'elles sont d'un autre émail que son corps.

LION *morné*, est celui qui n'a ni dents, ni langue.

LION *diffamé*, celui qui n'a point de queue.

LION *dragonné*, quand la partie inférieure de son corps est terminée en queue de dragon.

LION *naissant*, celui qui ne paroît qu'à moitié sur le champ de l'écu, la partie inférieure étant supprimée, ou qui meut d'une fasce ou du bas de l'écu.

LION *issant*, celui qui étant sur un chef ou sur une fasce, ne montre que la tête, le col, les bouts de ses pates de devant, & l'extrémité de sa queue.

Le LION est le simbole de la force, du courage & de la magnanimité.

30. DE BONNEVAL DE BANNEGON, DE CHAUMONT, en Berry, Coseigneur de la Frezeliere, en Anjou.

D'azur, au lion d'or.

Digitized by Google

31. De Sabran d'Arian, de Beaudinar, de Montblan, de Biosc, en Provence.

De gueules, au lion d'argent.
Devise : *Noli irritare leonem :* Prenez garde d'irriter le lion.

32. De Biencourt de Potrincourt, en Picardie.

De sable, au lion d'argent; couronné, lampassé & armé d'or.

33. Ligonier de Montcuquet, à Castres en Languedoc.

De gueules, au lion d'or; au chef de-même, chargé d'un croissant, accôté de deux étoiles; le tout d'azur.

De cette Famille étoit *Jean* Ligonier, nommé le Général Ligonier, né à Castres en 1680; il sortit du Royaume en 1697 & se retira en Angleterre, où il commença à servir dans les Troupes Britaniques; fut fait Capitaine d'Infanterie en 1703, Major l'année suivante, Lieutenant-Colonel de Dragons & Gouverneur du Fort Saint-Philippe de l'Isle-Minorque en 1710; fut rappellé en Angleterre en 1712, & Sa Majesté Britanique le fit la même année Lieutenant-Colonel de Cavalerie.

Il fut nommé Colonel de Cavalerie en 1713; & ensuite Brigadier Gé-

néral; Maréchal de Camp en 1719; Lieutenant-Général & Grand Veneur d'Irlande en 1740; Gouverneur de Kingsale en 1743.

Il mena la tête de l'Armée en Allemagne, à la bataille du Mein; fut fait Chevalier de l'Ordre du Bain sur le champ de bataille, en même temps que le Duc de CUMBERLAND.

La Cité de Bath le choisit, de son propre mouvement, Membre de la Chambre des Communes, dans le tems qu'il commandoit les Armées en Flandre.

A la bataille de Lawfelt, en Juillet 1747, où le Roi commandoit en personne; le Duc DE CUMBERLAND, Généralissime des Troupes Angloises, se trouva surpris dans une mêlée; le Général LIGONIER, qui accompagnoit ce Prince, s'avisa de quelques stratagêmes, qui donnerent le tems au Duc de se retirer, & de rejoindre ses Troupes: & aussi-tôt ce Général, pour se dégager de nos bataillons, se mit à animer nos soldats, en leur parlant François, afin de trouver le moment de s'échaper; mais un Carabinier, nommé Haude, l'arrêta, & lui demanda son épée. Il crut d'abord tenir le Duc DE CUMBERLAND, parce qu'il apperçut sous son surtout l'Ordre du Bain; il recon-

Digitized by Google

nut peut après le Général LIGONNIER, qui lui offrit sa bourse pleine d'or ; le Carabinier la refusa, lui disant qu'il ne vouloit que son épée, & le conduisit (soutenu de son camarade qui l'étoit venu joindre) au Maréchal DE SAXE, lequel le mena au Roi ; Sa Majesté fit beaucoup d'acueil au Général LIGONIER

En 1748, ce Général fut fait Lieutenant Général de l'Artillerie Angloise & Conseiller Privé du Conseil du Roi de la Grande Bretagne, Gouverneur de l'Isle de Garnesay en 1750, Colonel du premier Régiment des Gardes & Pair d'Irlande, sous le titre de Vicomte d'ENNERKILLEN, en 1757.

Il fut fait peu après, Felt-Maréchal des Armées de Sa Majesté Britanique.

Le Général LIGONIER, Vicomte D'ENNERKILLEN, Pair d'Irlande, s'est trouvé à dix-neuf batailles & à vingt-trois siéges, sans avoir été blessé que légerement; il a fait voir en toutes les occasions une éxpérience consommée dans le métier de la Guerre, & a donné les preuves de la plus grande valeur. Il mourut à Londres le 29 Avril 1770, âgé de quatre-vingt douze ans. On dit qu'il a été marié, & a laissé un fils qui continue sa postérité en Angleterre.

Digitized by Google

LIONCEAU, ſubſt. m. *parvus leo* ; petit lion qui charge ou accompagne une piéce honorable.

Quand les Lionceaux ſe trouvent dans l'écu, ſans autres piéces ou meubles, ils doivent être au moins au nombre de trois.

34. Augier de Cavoye, en l'Iſle de France.

D'or, à la bande de ſable, chargée de trois lionceaux d'argent.

35. De Loulle, en Dauphiné.

D'or, à cinq lionceaux de gueules ; au chef d'azur, chargé à dextre d'une épée du champ de l'écu, & à ſeneſtre d'une lance de-même, paſſées en ſautoir.

Ces cinq Lionceaux, ſimboles du courage, marquent cinq freres qui ont ſervis avec honneur le Roi & l'Etat en diverſes Guerres, & qui furent pour ce ſujet, tous cinq anoblis enſemble, par Lettres-Patentes données au mois de Juillet 1652 *.

LIONNÉ, adj. m. ſe dit du léopard qui au lieu de paroître marcher, qui eſt ſon attitude ordinaire, ſe trouve levé & rampant comme le lion.

36. Guiteau de la Touche, en Poitou.

De gueules, au léopard lionné d'argent.

---

* Chorier, Hiſtoire du Dauphiné.

Digitized by Google

37. DE ROLLAND D'ESCORTINALS, en Guienne.

D'azur, au léopard lionné d'or, couronné d'hermine, lampaſſé & armé de gueules, le bout de la queue de-même.

LIS, ſubſt. m. *lilium*, *ii*; fleur qui repréſente un LIS de jardin.

Quoique le LIS ſoit ſouvent d'argent dans les Armoiries, on en voit quelquefois de divèrs émaux.

Le LIS eſt dit *au naturel*, lorſqu'il eſt ſemblable au LIS de jardin.

LIS *nourri*, ſe dit de celui dont la tige paroît coupée en bas.

38. LEFEVRE D'ORMESSON, D'EAUBONNE, à Paris.

D'azur, à trois lis d'argent.

49. DU PUY DE LALAGADE, DE SAINT-PAUL, Diocèſe de Lavaur.

D'azur, au lis d'or.

40. ANJORRAN DE LA VILLATTE, en Berry.

D'azur, à trois lis au naturel, nourris.

LONGÉ, ée, adj. ſe dit de l'épervier ou d'un autre oiſeau de proie qui a des *longes* aux pieds, lorſqu'elles ſe trouvent d'un autre émail que leur corps.

41. MANGOT DE VILLARCEAU, en Poitou.

D'azur, à trois éperviers d'or, chaperonnés de gueules, longés & grillettés d'argent.

LORRAINE

Digitized by Google

LORRAINE (DE) ; on nomme *Croix de* LORRAINE, une croix aléſée à doubles traverſes, dont la ſeconde eſt plus grande.

42. DE QUELQUE, Seigneur de QUELQUE & du PRÉ, en Picardie.

D'azur, à la croix de Lorraine d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or.

LORRÉ, ée, adj. ſe dit des nageoires d'un poiſſon lorſqu'elles ſont d'émail différent.

43. BARDON DE SEGONSAC, en Perigord.

D'or, à l'aigle de profil de ſable, becquée & armée de gueules, empiétant un poiſſon du deuxiéme émail, lorré du troiſiéme, poſé en faſce & lui becquetant la tête ; une riviere d'azur, mouvante du bas de l'écu : en chef à dextre une croiſette de gueules.

LOSANGE, ſubſt. f. *teſſella ſcutaria* ; meuble de l'écu qui repréſente un rhombe ou figure de quatre côtés, poſé ſur un de ſes angles aigus.

La LOSANGE ſe trouvant ſeule, doit avoir en largeur deux parties, un tiers des ſept de la largeur de l'écu, & en hauteur une huitiéme partie de plus, priſe ſur les deux parties un tiers.

Trois LOSANGES, ſoit qu'elles ſe trouvent poſées deux & une, ou accolées en faſce, ne doivent avoir chacune en lar-

Digitized by Google

geur, que deux parties, des ſept de la largeur de l'écu, & une huitiéme partie de plus, des deux parties en hauteur. Par ces proportions, les trois LOSANGES accolées en faſce ne touchent point les flancs de l'écu.

Un plus grand nombre de LOSANGES a des proportions équivalentes à celles ci-deſſus expliquées, toujours en diminuant proportionnément à leur plus grand nombre.

44. DU MONCEL DE MARTINVAST, en Normandie.

De gueules, à trois loſanges d'argent.

45. LANSULLIEN DE PENANRUN, en Bretagne.

D'argent, à trois loſanges accolées en faſce, de ſable.

46. CADOENE DE GABRIAC, en Gévaudan & à Paris.

De gueules, à ſept loſanges accolées d'argent.

47. DE MAGES DE SALTZA, aux Corbieres, Diocèſe de Narbonne.

D'azur, à une faſce d'or, chargée de trois loſanges de gueules.

LOSANGÉ, ée, adj. ſe dit de l'écu rempli de loſanges de deux émaux alternés.

Pour avoir les proportions du LOSANGÉ,

Digitized by Google

on trace une ligne diagonale de l'angle dextre du haut de l'écu à l'angle ſeneſtre du bas, ce qui fait le tranché; de cette ligne, on trace trois parallèles de chaque côté à égale de diſtance; on fait la même opération en traçant une diagonale des angles oppoſés, qui forme le taillé & trois autres parallèles de chaque côté de ce taillé, qui croiſent les premieres lignes obliquement; ces quatorze diagonales ſept à dextre, ſept à ſeneſtre, font le LOSANGÉ, qui ſe trouve de vingt-quatre loſanges & de ſeize demi-loſanges.

LOSANGÉ, ſe dit auſſi du chevron, de la faſce, & autres piéces remplis de loſanges.

LOSANGE & LOSANGÉ, viennent de l'Italien *loſa*, qui ſignifie une pierre taillée à angles aigus.

48. DE TALHOUET DE KERAVEON, DE KERIO, en Bretagne.

Loſangé d'argent & de ſable.

49. DE LIGNEVILLE D'AUTREVILLE, en Champagne, originaire de Lorraine.

Loſangé d'or & de ſable.

50. LORAS DE CHAMAGNIEU, DE MONTPLAISANT, DU SAIX, en Dauphiné.

De gueules, à la faſce loſangée d'or & d'azur.

LOUP, ſubſt. m. *lupus*, *i*; cet animal

Digitized by Google

paroît ordinairement *paſſant*, quelquefois *courant*; quand il eſt levé, on le dit *raviſſant*.

Lampaſſé, ſe dit de ſa langue, *armé* de ſes griffes, lorſqu'elles ſont d'un autre émail que ſon corps.

Les Egyptiens, dans leurs hiéroglyphes, déſignoient un *voleur* ſous la figure d'un LOUP; effectivement cet animal, preſſé par la faim, devient furieux, cherche les étables, emporte l'agneau ſur le dos après l'avoir étranglé; s'il rencontre une brebis, il la traîne par le col, la fouette avec ſa queue, pour la faire marcher; & dévore ce bétail, lorſqu'il eſt retiré dans ſa tanière.

On prétend qu'EDGARD étant ſur le trône d'Angleterre, en l'année 959, inſtruit du ravage des LOUPS dans ſes Etats, fit un Edit, par lequel chaque Noble étoit obligé de lui donner tous les ans dix LOUPS ou dix de leurs peaux; & pour mieux les engager à faire cette chaſſe, il comprit dans ce Réglement le Prince DE GALLES pour cent LOUPS: en moins de dix ans, il n'y eut pas un de ces animaux en Angleterre.

LE ROI EDGARD, petit de taille, avoit l'ame magnanime; il étoit pieux,

Digitized by Google

prudent, pacifique & courageux: ce Prince mourut en 975.

51. BAILLET D'AUCOURT, en Champagne.

D'argent, au loup au naturel, passant; au chef d'azur, chargé de deux molettes d'éperons d'or.

52. SOCHON DE COCQVIGNY, en Normandie.

D'azur, à trois loups d'or passans l'un-sur-l'autre.

53. ALBERTAS DE JOUQUES, DE ROQUEFORT, en Provence.

De gueules, au loup ravissant d'or.

54. BERAUD DE LA HAYE, en Bretagne.

De gueules, au loup courant d'argent, accompagné de trois coquilles de-même.

LOUTRE, subst. m. & f. *lutra, æ*; animal amphibie qui a quelque ressemblance au *castor*, excepté qu'il est moins gros, & a la queue menue & alongée, dont le bout finit en pointe.

Le LOUTRE habite une tanière qu'il fait se construire proche une riviere; il se nourrit de grains & de fruits, & a l'instinct de faire sa provision de vivres l'été pour l'hyver.

Il est le simbole de l'économie & de la prévoïance.

Digitized by Google

Le mot LOUTRE vient du latin *lutra*, dérivé du grec λουτοι, qui ſignifie *lavoir*, parce qu'il ſe plaît dans l'eau douce propre à faire un bain, & qu'il n'aime point l'eau de la mer; en quoi il differe du *caſtor*, qui ſe plonge indifféremment dans l'eau de la mer ou celle des rivieres.

55. LEFEVRE D'ARGENCÉ, à Paris.

D'argent, au loutre de ſable, paſſant ſur une terraſſe de ſinople; au chef d'azur, chargé de deux roſes du champ.

L'UN-SUR-L'AUTRE, ſe dit de trois, quatre, ou d'un plus grand nombre de lions, lévriers, léopards, ou d'autres animaux, poſés l'un au-deſſus de l'autre.

Lorſqu'il n'y a que deux animaux L'UN-SUR-L'AUTRE, on ne l'exprime point en blaſonnant, parce que c'eſt leur poſition ordinaire.

Les piéces de longueur, comme épées, fléches, piques & autres, poſées horiſontalement ſur l'écu, ſont dites en faſces.

56. DE MONSAULNIN DE MONTAL, en Bourgogne.

De gueules, à trois léopards d'or, l'un-ſur-l'autre.

57. DE CHANALEILLES DE LA SAUMÈS, DU VILLAR, en Vivarais.

D'or, à trois lévriers de ſable, accolés d'argent, courans l'un-ſur-l'autre.

Digitized by Google

58. D'Aidie de Rions, de Ribeirac, en Bearn.

De gueules, à quatre liévres d'argent, courans l'un-sur-l'autre.

MAC

Macle, subst. f. *macula, æ;* meuble de l'écu fait en losange & percé dans le même sens; c'est-à-dire, que le vuide au travers duquel on voit le champ de l'écu, a aussi la forme d'une losange.

La Macle se trouvant *seule*, doit avoir en largeur deux parties un tiers, des sept de la largeur de l'écu, & en hauteur, une huitiéme partie de plus prise sur les deux parties un tiers.

Trois Macles ne doivent avoir chacune en largeur que deux parties, des sept de la largeur de l'écu, & une huitiéme partie de plus, des deux parties en hauteur.

La mesure du plein de la Macle, soit qu'il y en ait une seule ou plusieurs dans l'écu, est toujours la cinquiéme partie de la largeur de son diamètre horisontal.

Le terme Macle, vient du latin *macula*, une marque, une maille en losange.

Digitized by Google

1. De Trecanna de la Villion, en Bretagne.

D'argent, à la macle d'azur.

2. De Montgrillet d'Esguerande, en Bresse.

De gueules, à trois macles d'or.

3. De Marcillac d'Iverville, en Normandie.

D'azur, à trois macles d'or.

MAÇONNÉ, ée, adj. se dit d'un écu divisé en carreaux, qui imitent la maçonnerie.

Maçonné, se dit encore des joints d'assises, des joints montans & des joints en raïons des pierres, figurés sur un château, une tour, une muraille, un pont, &c. lorsqu'ils se trouvent être d'un autre émail que le champ ou les édifices.

4. Marillac d'Ollainville, d'Attichy, en l'Isle de France.

D'argent, maçonné de sept carreaux, 2, 3 & 2, chacun chargé d'une merlette; le tout de sable.

5. Dijon de Fluseaux, en Orléanois.

D'argent, à trois tours de sinople, maçonnées de gueules.

MAILLET, subst. m. *malleus, i;* meuble de l'écu qui représente un instrument

Digitized by Google

de guerre propre à rompre & à briser : on s'en sert pour enclouer les piéces de canon des Ennemis, pour enfoncer les portes après l'escalade des Villes, & à divers autres usages.

Ce terme vient du latin *malleus*, en la même signification.

6. GOUEZEL DE LA CHAPELLE, DU BOISGREFFIER, en Bretagne.

D'argent, à quatre maillets de sable.

MAIN, subst. f. *manus, ûs;* meuble de l'écu qui représente la main de l'homme; elle est posée en pal, les bouts des doigts en haut, montrant la paulme *.

Deux MAINS jointes ensemble se nomment *foi*.

La MAIN est le simbole de la vérité, puisqu'on la leve pour affirmer une chose.

7. ROUVERAYE DU BUISSON, en Normandie.

D'azur, à trois mains d'argent.

---

* Ceux qui jusqu'à présent ont fait des Traités du Blason, se sont servis du terme *appaumée*, pour dire qu'une main montre la paulme; comme toutes la montrent, le mot *appaumée* devient inutile. Si par hasard, il se trouvoit dans un écu une main qui ne montra point la paulme, on pourroit se servir du terme *adossée*; & dire une *main adossée*.

Digitized by Google

MAISON, ſubſtantif f. *domus, ûs; ædes, ium; manſio, onis;* meuble de l'écu qui repréſente le domicile d'un citoïen.

Ouverte, ajourée, & *maçonnée,* ſe dit de la porte, des fenêtres & *des joints des pierres d'une* MAISON ou autre édifice, lorſqu'ils ſont de différent émail.

On nomme MAISON *eſſorée,* celle qui a un toît d'un autre émail que le corps du bâtiment.

Le mot MAISON vient du latin *manſio,* demeure, ſéjour.

8. DE SESMAISONS DE LA SAULCINIERE, DE TREAMBERT, au Pays Nantois, en Bretagne.

De gueules, à trois maiſons d'or.

MAL-ORDONNÉS, ées, adjectif plur. *malè diſpoſiti;* ſe dit de trois piéces ou meubles de l'écu, qui au lieu d'être poſés *deux & un*, comme il ſe pratique ordinairement, ſont au contraire, *un* ſeul en chef, & *deux* en pointe.

9. DE LESTRANGE DE GAROSON, en Vivarais.

De gueules, au léopard d'argent & deux lions d'or, adoſſés; mal-ordonnés.

10. DE BISIEN DE LA SALLE, en Bretagne.

D'argent, à la faſce de ſable, accompagnée

Digitized by Google

d'une étoile & de deux croissans de gueules; mal-ordonnés.

MAL-TAILLÉE, adj. f. *inconcinnitèr dissecta ;* se dit d'une manche d'habit, taillée d'une maniere capricieuse.

Le Pere *Ménestrier* s'est trompé, quand il dit dans sa méthode du Blason, qu'il n'y en a des exemples qu'en Angleterre.

11. CONDÉ DE COEMY, DE VIRGINY, en Champagne.

D'or, à trois manches mal-taillées, de gueules.

12. DE LEVEMONT DE MOUFFLAINES, en Normandie.

Fascé d'argent & d'azur, à la manche mal-taillée de gueules brochante.

13. DE LA COSTE, en Poitou.

De gueules, à la manche mal-taillée d'or.

MARQUÉ, adj. m. se dit particulierement de l'émail des points d'un *dé* à jouer.

14. DE MORANT DE LA RESLE, DE BORDES, en Bourgogne.

De gueules, à l'aigle d'argent, accompagnée en pointe de deux dés à jouer de-même, marqués de sable, celui à dextre de quatre points, celui à senestre de cinq.

MASSSACRE, sub. m. ramure d'un cerf, avec une partie du crâne décharnée.

Digitized by Google

La plupart des Auteurs confondent le MASSACRE, avec la tête ou rencontre de cerf.

15. DE MESCHATAIN DE LA FAYE, en Bourbonnois.

D'azur, au massacre d'or.

16. DE VILLEMOR DE CRANNÉ, DE LA DENISIERE, en Champagne.

D'azur, au massacre d'or, accompagné en chef d'une molette-d'éperon de-même.

MASSE, subst. f. *virga capitata;* figure d'un bâton garni d'or ou d'argent, dont l'extrêmité supérieure est décorée de six à huit facettes, en forme de portiques, avec une double fleurdelis pour cimier.

On porte des MASSES devant le Roi en quelques cérémonies; on en porte aussi devant le Chancelier, devant un Recteur suivi des quatre Facultés.

17. DE NAY DE RICHECOURT, en Lorraine.

D'azur, à deux masses d'argent, enmanchées d'or, passées en sautoir.

MEMBRE, subst. m. *pes, pedis;* pied d'un oiseau, détaché du corps de l'animal; on nomme aussi MEMBRES, les pates de devant d'un griffon.

Le MEMBRE se pose en barre; si les griffes sont d'émail différent, on le dit *armé*.

Digitized by Google

18. GAUFRETEAU DE PUINORMAND, en Guienne.

D'azur, à trois membres d'or.

19. DE LA CHAPELLERIE DE LARCEAU, en Poitou.

D'argent, à quatre membres de sable.

20. BOURDEILLE D'ARCHIAC, DE MATHA, en Périgord.

D'or, à deux membres de gueules, armés d'azur.

MEMBRÉ, ée, adj. se dit des pates ou membres des aigles, cignes & autres oiseaux, lorsqu'ils se trouvent d'un émail différent de celui de leur corps.

Les termes MEMBRE & MEMBRÉ; viennent du latin *membrum*; partie, piéce détachée.

21. FOISSY DE CRENAY, DE VILLEMAREUIL, DE MOTEUX, en Champagne.

D'azur, au cygne d'argent, becqué & membré d'or.

22. DUBOIS D'ESPINAY, DE PIROU, en Normandie.

D'or, à l'aigle de sable, membrée de gueules.

MENU-VAIR, subst. m. fourrure faite de piéces d'*argent*, en forme de cloches renversées sur un champ d'*azur*.

Le MENU-VAIR, se distingue du VAIR

Digitized by Google

en ce qu'il eſt plus ſerré, ayant ſix tires ou rangées; au lieu que le VAIR n'a que quatre tires.

Les premiere, troiſiéme & cinquiéme tires du MENU-VAIR, ont chacune ſix cloches; les deuxiéme, quatriéme & ſixiéme, en ont cinq & deux demies aux extrémités.

23. BANVILLE DE TRUTTEME, en Normandie.

Plein de menu-vair.

MENU-VAIRÉ, adj. m. ſe dit d'un écu rempli de *Menu-Vair*, d'autres émaux, que *d'argent* & d'*azur* enſemble.

24. DE GUINES DE BONIERES, DE SOUATRES, en Artois.

Menu-vairé d'or & d'azur.

MER, ſubſt. f. *mare*, *ris*, n. la MER dans les Armoiries ſe repréſente par des traits ou lignes courbes qui figurent les ondes, elle remplit le tiers de la hauteur de l'écu vèrs le bas, c'eſt-à-dire, qu'elle a deux parties deux tiers.

Ce terme vient du latin *mare*, dérivé de l'Hébreu *mar*, qui ſignifie amer, ſalé, ſelon le ſentiment de pluſieurs Auteurs.

25. DUREAU DE LA PILOTIERE, en Bretagne.

D'azur, au rocher poſé au milieu d'une mer, en chef trois étoiles, 2 & 1; le tout d'argent.

Digitized by Google

MERLETTE, ſubſt. f. *merula mutila ;* petit oiſeau repréſenté de profil, ſans bec, ni pates.

Les MERLETTES ſont le plus ſouvent en nombre dans l'écu; elles ſignifient les voyages d'Outre-Mer, parce qu'on prétend que ces oiſeaux paſſent la mer chaque année.

L'uſage de repréſenter les MERLETTES ſans bec, ni membres, eſt venu des anciens Hérauts, qui ſe ſervoient de petites piéces quarrées d'émail, pour figurer ces petits oiſeaux ſur les cotes-armes & boucliers, & ne s'amuſoient point à en marquer les extrêmités.

26. DU BOUCHET DE VILLEFLIX, à Paris.

D'argent, à la merlette de ſable ; au chef d'azur chargé de trois beſans d'or.

27. GUIERNA DE BERENGER, en Orléanois.

D'argent, à trois merlettes de ſable.

28. BONGARDS D'ARSILLY, à Bourges.

De gueules, à trois merlettes d'argent.

29. REGNARD DE RILLY, à Blois.

D'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de ſix merlettes de ſable, trois en chef, trois en pointe.

Digitized by Google

MERLUSINE, subst. f. sirène qui paroît dans une cuve; elle sert de *cimier* à l'écu de la Maison de la Rochefoucaud, de celle de Lusignem, & à quelques autres.

Les Romanciers font venir l'origine de ce *cimier*, d'une Fée qu'ils disent avoir habité le château de Lusignem en Poitou ; ils lui donnerent le nom de MERLUSINE, & rapportent à son sujet beaucoup de fables ; mais la vérité est que c'étoit une Dame de Lusignem, nommée MERLUSINE, qui commandoit à tous ses vassaux avec beaucoup d'autorité ; lorsqu'elle leur renvoyoit des Lettres ou Patentes scellées de son sceau, sur lequel étoit gravée une sirène, il falloit obéir à l'instant ; & de-là, ils lui donnerent le surnom de *Magicienne*.

MÉTAUX, subst. m. plur. METAL au singulier, *scuti metella;* il y a *deux* MÉTAUX dans l'Art Héraldique; l'*or* & l'*argent*.

La couleur jaune, se nomme *or;* la blanche, *argent*.

L'*or* se marque en gravure par nombre de petits points; il signifie richesse, force, foi, pureté, constance.

L'*argent* est tout blanc, c'est-à-dire, sans aucune

Digitized by Google

aucune hachure; il signifie innocence, blancheur, virginité.

Il est d'usage dans le Blason de ne point mettre *métal* sur *métal*.

30. DE CHATEAUGIRON DE LAUNAY, en Bretagne.

D'or, au chef d'azur.

31. D'AVAUGOUR DU BOIS, DE KERGROAIS, en la même Province.

D'argent, au chef de gueules.

MEUBLES, subst. m. plur. besans, tourteaux, quintefeuilles, annelets, molette-d'éperons, billettes, croissans, étoiles, animaux pédestres, oiseaux, reptiles, tours, châteaux, arbres, arbrisseaux, fleurs, fruits, & généralement tout ce qui peut se trouver dans l'écu, soit qu'il y ait des piéces honorables ou non.

Les MEUBLES sont ainsi nommés, par métaphore, parce qu'ils garnissent le champ des Armoiries.

POSITION DES MEUBLES.

Un seul; se pose au centre du champ de l'écu.

Deux; l'un sur l'autre.

Trois; deux en chef, un en pointe.

Quatre; aux quatre cantons.

Cinq; en sautoir.

Digitized by Google

Six; trois, deux & un.
Sept ; trois, trois & un.
Huit ; en orle.
Neuf; trois, trois & trois.

Si les meubles de l'écu se trouvent posés autrement, il en faut désigner la position.

32. BRÉAUTÉ DE HOTOT, DE NEUFVILLES, en Anjou.

D'argent, à la quintefeuille de gueules.

33. MONTESQUIOU D'ARTAGNAN, à Paris.

D'or, à deux tourteaux de gueules.

34. KARUEL DE MEREY, en Normandie.

D'argent, à trois merlettes de sable.

35. DE LA HAYE DE BONNEVILLE, en Picardie.

D'argent, à quatre croissans de gueules.

36. CHAPPEL DE CURBY, en Bourgogne.

D'or, à cinq merlettes de sable.

37. REGNIER DE GUERCHY, DE NANGIS, en la même Province, & à Paris.

D'azur, à six besans d'argent.

Digitized by Google

38. BRUNEAU DE LA RABASTELLIERE, en Poitou.

D'argent, à ſept poules de ſable, crêtées & membrées d'or.

39. DE CHEMILLY, en Anjou.

D'or, à huit merlettes de gueules.

40. DU BOISBILLY DE LA VILLE-HERVÉ, en Bretagne.

De gueules, à neuf étoiles d'or.

41. DE VIGNEULLES DE MAIZÉ, DU MESNIL, en Lorraine.

D'azur, à cinq annelets d'argent, 2, 2 & 1.

42. DE GOURNAY DE MARCHEVILLE, DE SÉCOURT, en la même Province.

De gueules, à trois tours d'argent, couchées dans le ſens d'une bande.

43. PATTAU DE LABORIE, DE HAUTEVERGNE, en Rouergue & en Languedoc.

D'azur, à trois croiſſans d'argent en pal.

MIRAILLÉ, ée, adj. *varius, a, um*; ſe dit du papillon, dont les aîles ont des marques rondes d'un émail différent, & auſſi de certains oiſeaux dont les plumes paroiſſent de diverſes couleurs qui ne leurs ſont pas naturelles.

Digitized by Google

Le Pere *Méneſtrier*, en ſa méthode du blaſon, ſe ſert indifféremment des mots *bigarré* & MIRAILLÉ, le deuxiéme terme ſuffit.

Ces marques ont pris le nom de MIRAILLÉ, de ce que les couleurs des papillons & de quelques oiſeaux, par leur luiſant, ont de la reſſemblance aux miroirs.

44. BARIN DE LA GALISSONIERE, en l'Iſle de France.

D'azur, à trois papillons d'or, miraillés de ſable.

MIROIR, ſubſtantif, ſ. *ſpeculum*, *i*; meuble de l'écu; dans l'Art Héraldique, il y en a de trois ſortes différentes; de quarrés, arrondis en haut, nommés MIROIRS de toilette; d'ovales à manche; & de ronds antiques.

Le MIROIR eſt l'hiéroglyphe de la vérité, parce qu'il repréſente fidelement tous les objets qui lui ſont offerts.

Ce mot vient de *mirari*, mot de la baſſe latinité, qu'on a dit en la ſignification, de regarder, contempler.

45. AUCHER DU PUY, en Poitou.

D'azur, à trois miroirs de toilettes, bordés d'argent.

46. BERMAND DE MONTAULT, DE PULIGNY, en Lorraine.

D'or, à l'ours levé de ſable, qui ſoutient de ſes

deux pates de devant, un miroir ovale à manche, le cadre d'argent, enmanché de même.

MITRE, subst. f. *mitra, æ;* ornement pontifical en forme de bonnet élevé, dont le haut finit en pointe, ayant deux pendans derriere.

Les Evêques & les Abbés Commendataires, portent la MITRE sur l'écu de leurs armes; ils y ajoutent la crosse.

La MITRE des Evêques se pose de front à dextre, & la crosse à senestre, tournée en dehors.

Les Abbés mettent la MITRE de profil à dextre, & la crosse à senestre, mais tournée en dedans, parce que leur jurisdiction n'est que dans leur cloître.

Le mot MITRE, vient du latin *mitra*, dérivé du grec μίτρα en la même signification.

MOLETTE-D'ÉPERON, subst. f. *calcaris orbiculus stimulis armatus;* meuble de l'écu en forme d'étoile à six rais, avec une ouverture ronde au centre.

Il y a des MOLETTE-D'ÉPERONS qui n'ont que cinq rais; on en nomme le nombre en blasonnant.

On voit grand nombre de MOLETTE-D'ÉPERONS dans les Armoiries, elles représentent celles des anciens Chevaliers.

Digitized by Google

L'uſage en eſt venu, de ce que les Rois faiſoient mettre des ÉPERONS aux Gentilshommes & Ecuyers qu'ils créoient Chevaliers.

47. GUIDO DE KERMAINGUY, en Bretagne.

D'azur, à la molette-d'éperon d'or.

48. RAOULIN DE REACAMPS, DE GUEUDEVILLE, en Normandie.

D'argent, à trois molette-d'éperons de ſable.

49. DE NEUCHEZE DE PERSAC, en Poitou.

De gueules, à neuf molette-d'éperons d'argent.

50. DE VIMEUR DE ROCHAMBEAU, en Touraine.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molette-d'éperons de-même.

51. DE BRAGELONGNE D'ENJENVILLE, à Paris.

De gueules, à la faſce d'argent, chargée d'une coquille de ſable & accompagnée de trois molette-d'éperons d'or, à cinq rais.

MONSTRUEUX, euſe, adj. ſe dit du lion ou d'un autre animal qui a quelque partie de ſon corps qui n'eſt point de ſa nature.

52. DESREAUX DE COCLOIS, en Champagne.

D'or, au lion monſtrueux de ſable, à tête hu-

Digitized by Google

maine de carnation, tournant la face & montrant les deux yeux.

MONTANT, adj. m. se dit du croissant, quand il est représenté les pointes en haut & qu'il se trouve adossé à un ou plusieurs autres croissans.

53. PEROT DE LA MALMAISON, à Paris.

D'azur, à deux croissans adossés d'argent, l'un montant, l'autre versé; au chef d'or, chargé de trois aiglettes de sable.

54. DE BANES DE LA BASTIE, en Dauphiné.

D'azur, à trois croissans d'argent, l'un montant, les deux autres versés, le tout mal-ordonné.

MORAILLES, subst. f. plur. meuble représentant deux tenailles ensemble denchées intérieurement; elles servent à serrer le nez du cheval, pour empêcher qu'il ne se tourmente lorsqu'on le tient au travail: ce sont deux branches de fer, jointes par une charniere à l'un des bouts & que l'on serre ou lâche du côté opposé, autant qu'il est nécessaire.

Ce meuble est ordinairement ouvert, tendu en fasce. S'il y a plusieurs MORAILLES dans l'écu, on les met l'une sur l'autre.

Leur émail, est l'*or* ou l'*argent*.

Les MORAILLES sont rares en Armoiries.

Digitized by Google

55. De Moreilles, en l'Isle de France.

D'azur, à trois morailles d'argent.

MORNÉ, ée, adjectif; se dit du lion, de l'aigle, ou autre animal, qui n'a ni langue, ni dents, ni griffes, ni ongles.

56. Bosterel de Mouillemuse, en Bretagne.

D'argent; au lion morné de sable.

57. Quintin de Kergadiou, du Hellin, en la même Province.

D'argent, au lion morné de sable, accompagné de trois molette-d'éperons de-même.

58. Ganay des Champs, en Bourgogne.

D'or, à l'aigle mornée de sable.

59. Gazeau de la Gastiere, en Bretagne; porte aussi:

D'or, à l'aigle mornée de sable.

MOUCHETÉ, ée, adj. se dit du papelonné, lorsqu'il est rempli de trefles, de mouchetures d'hermine, &c. & aussi des taches ou marques rondes qui paroissent sur quelques poissons.

60. Fouilleuse de Flavacourt, en Picardie.

D'argent, papelonné de gueules, moucheté de trefles versés de-même.

Digitized by Google

61. D'Helie de Villarsel, de Montgranier, de Roquetaillade, de Saint-André, au Pays Narbonnois.

D'azur, à trois lamproies d'argent, mouchetées de ſable, en faſces l'une ſur l'autre, celle du milieu contrepaſſante.

MOUCHETURE, ſubſt. f. meuble de l'écu qui repréſente une queue d'hermine; ſon émail particulier eſt le *ſable*; il y en a auſſi d'autres émaux.

Les termes Moucheté & Moucheture, viennent du mot mouche, dérivé du latin *muſca*.

62. Druais de Franclieu, en Bourgogne.

D'argent, à la moucheture de ſable.

63. Lebreton de Livournerée, en Normandie.

D'argent, à trois mouchetures de ſable en faſce, accompagnées de trois écuſſons de gueules, deux en chef, un en pointe.

64. Le Martin de la Nauze, à Paris.

D'argent, à ſix mouchetures de ſable; trois, trois; un mont de ſinople mouvant de la pointe de l'écu.

65. Dubois d'Escordal de Momby, en Champagne.

D'argent, à cinq mouchetures de ſable, 3 & 2.

Digitized by Google

66. DE GUIHEM DE PIIS, Diocèſe de Rieux, en Languedoc.

Faſcé de gueules & d'or; au chef d'argent, chargé de cinq mouchetures de ſable.

67. ROUX DE PUIVERT, DE SAINTE-COLOMBE, à Toulouſe.

De gueules, à ſix mouchetures d'argent.

MOULINET, ſubſt. m. *piſtrilla ſcuti*; meuble de l'écu dont le haut eſt une petite tringle horiſontale plate, élargie à l'extrêmité dextre quarrément en ſaillie ſupérieure, & à l'extrêmité ſéneſtre de même forme, mais renverſée; on ſuppoſe cette tringle mobile; le manche eſt ſemblable à celui d'un marteau.

MOULINET *enmanché*, ſe dit de celui dont le manche eſt de différent émail.

Ce terme vient du mot *moulin*, que *Menage* dérive du mot latin *molinum*.

68. CONTET D'AUNAY, en Champagne.

D'azur, à trois moulinets d'argent, enmanchés d'or.

MOUTON, ſubſt. m. *pecus, oris*; animal qui paroît dans l'écu, paſſant & de profil.

Le MOUTON eſt le ſimbole de la douceur & de la vie champêtre.

Digitized by Google

69. De Chillaud de Fresieux, en Perigord.

D'azur, à trois moutons d'argent.

70. De Barjac de Castelbouc, en Vivarais.

De gueules, au mouton d'or, accompagné en chef d'un croiſſant d'argent.

MOUVANT, te, adj. ſe dit d'une piéce ou meuble qui ſaille de l'un des flancs ou de l'un des angles de l'écu.

Il ſe dit auſſi des piéces ou meubles qui touchent à quelqu'autre.

71. Dapougny de Jambeville, de Sericourt, à Paris.

D'azur, au dextrochere mouvant du flanc ſeneſtre de l'écu & tenant un vaſe de trois lis; le tout d'argent.

72. Sepuray des Essarts, en Normandie.

D'argent, au rameau de deux branches de ſinople, mouvant d'un croiſſant de gueules, accompagné en chef d'un autre croiſſant d'azur.

73. Laverne d'Athée, du Magny, en Bourgogne.

D'azur, au vol & au demi-vol d'or, mouvans d'une roſe de gueules poſée au centre de l'écu.

Digitized by Google

NAI

NAISSANT, te; ſe dit du lion, du cerf, de l'aigle, de la biſſe, ou autre animal qui ne paroît qu'à moitié, le reſte du corps étant comme caché ſous l'écu, duquel il ſemble ſortir ou naître.

1. ASSIGNIES DE TOURNAY, D'OISY, en Artois.

D'or, à trois lions naiſſans de gueules.

2. HIONGUE DE SEPVRET, en Poitou.

D'argent, à trois cerfs naiſſans de ſable.

3. LATREILHE DE FOSIERES, DE LHERAS, à Lodeve, en Languedoc.

Coupé de gueules & d'azur, au lion d'or ſur gueules, naiſſant du coupé.

4. LE BERTHON D'AIGUILHE, DE VIRCLADE, DE PODENSAC, en Guyenne.

D'or, à la biſſe couronnée de gueules, naiſſante de la pointe de l'écu.

NATUREL, lle, AU-NATUREL, ſe dit d'un animal repréſenté de la couleur que la nature lui a donné, ou des fleurs & fruits imités de ceux qui croiſſent dans les jardins.

5. Keradaran de Kerprigent, en Bretagne.

D'argent, au pin de ſinople, poſé ſur une terraſſe de-même, au cerf au naturel, paſſant au pied de l'arbre, brochant ſur le fût.

6. Baas de Sivord, en Bearn.

D'argent, à deux biſſes au naturel affrontées.

7. La Piguelaie du Chesnay, en Bretagne.

D'argent, à l'épervier au naturel; perché, longé & grilletté de gueules.

8. Joly de Fleury, originaire de Bourgogne.

Ecartelé; aux premier & quatrieme quartiers; d'azur, au lis au naturel; au chef d'or, chargé d'une croiſette patée de ſable; aux deuxiéme & troiſiéme d'azur, au léopard d'or.

NÉBULÉ, ée; adj. ſe dit d'un écu rempli de piéces rondes, ſaillantes & creuſes alternativement, qui imitent les nues, rangées en faſces, & auſſi des bandes, faſces & autres piéces, figurées de ſemblables ſinuoſités.

9. Rochechouart, Comte de Rochouart, Duc de Mortemart.

Nébulé faſcé, d'argent & de gueules.

10. Maillé de Brezé, en Anjou.

Nébulé faſcé, d'or & de gueules.

Digitized by Google

II. MARIN DE LA MALGUE, en Provence.

D'argent, à trois bandes nébulées de ſable.

NOBLE, adj. m. & f. & ſubſtantif, *nobilis ; nobile*, *is ;* (terme de généalogie) fils légitime & naturel d'un pere NOBLE, ou celui qui par grace du Roi, a obtenu des Lettres de NOBLESSE, ou qui par une charge l'a acquis.

NOBLESSE, ſubſt. f. *nobilitas*, *is ;* qualité qui rend une choſe noble, prérogative de diſtinction, qui éleve celui qui en eſt revêtu au-deſſus des roturiers.

Sur les médailles Romaines, la NOBLESSE eſt repréſentée par une femme tenant un ſceptre & une petite ſtatue; ce qui ſignifie métaphoriquement que les NOBLES doivent ſe diſtinguer par leur vertu & leurs actions héroïques.

Au commencement du regne de PHILIPPE III, dit *le Hardy*, en 1270, parurent les premieres Lettres de NOBLESSE, * en faveur du nommé RAOUL, orfévre : on juge de-là que les

---

* Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France par le Préſident Hénault, cinquiéme édition, 1756, page 238.

Digitized by Google

GENTILSHOMMES, dont les titres remontent au-dessus de ce temps, par des filiations bien suivies, sont d'une NOBLESSE d'extraction, & GENS DE QUALITÉ.

NOBLESSE-MILITAIRE, subst. f. *nobilitas militaris*; par EDIT du mois de Novembre 1750, LE ROI a créé une NOBLESSE-MILITAIRE qu'il a attaché à certains grades & ancienneté de services; cet EDIT s'explique ainsi:

» LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU,
» ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: à
» tous, présent & avenir, SALUT: les grands
» exemples de zèle & de courage que la
» NOBLESSE de nôtre Roïaume a donné
» pendant le cours de la derniere Guerre,
» ont été si dignement suivis par Ceux qui
» n'avoient pas les mêmes avantages du
» côté de la naissance, que nous ne per-
» drons jamais le souvenir de la généreuse
» émulution avec laquelle nous les avons
» vu combattre & vaincre nos Ennemis:
» nous leur avons dejà donné des témoigna-
» ges autentiques de nôtre satisfaction, par
» les grades, les honneurs & les autres
» récompenses que nous leur avons acor-
» dés : mais nous avons considéré que
» ces graces personnelles, à Ceux qui les
» ont obtenues, s'éteindront un jour avec

Digitized by Google

» Eux; & rien ne nous a parû plus digne » de la bonté du Souverain, que de faire » passer jusqu'à la postérité, les distinctions » qu'ils ont si justement acquises par leur » services. La NOBLESSE la plus ancienne » de nos Etats, qui doit sa premiere ori- » gine à la gloire des armes, verra sans » doute avec plaisir que nous regardons la » communication de ses Priviléges comme » le prix le plus flateur que puissent obte- » nir Ceux qui ont marché sur ses traces » pendant la Guerre. Dejà ANOBLIS par » leurs actions, ils ont le mérite de la » NOBLESSE, s'ils n'en ont pas encore » le titre; & nous nous portons d'autant » plus volontiers à le leur acorder, que » nous suppléerons par ce moyen, à ce qui » pouvoit manquer à la perfection des » loix précédentes, en établissant dans » nôtre Roïaume une NOBLESSE-MILI- » TAIRE qui puisse s'acquérir de droit » par les armes, sans lettres particulieres » d'*annoblissement*. Le Roi HENRY IV » avoit eu le même objet dans l'article » XXV de l'EDIT sur les Tailles, qu'il » donna en 1600. Mais la disposition de » cet article ayant essuyé plusieurs chan- » gemens par des loix postérieures, nous » avons cru devoir, en y statuant de nou- » veau par une loi expresse, renfermer cette » grace dans de justes bornes. Obligés de veiller

» veiller avec une égale attention au bien » général & particulier des différens ordres » de nôtre Roïaume ; nous avons craint » de porter trop loin un privilége, dont » l'effet ſeroit de ſurcharger le plus grand » nombre de ſujets qui ſupportent le poids » des tailles & des autres impoſitions. C'eſt » cette conſidération qui nous a forcé de » mettre des limitations à nôtre bienfait, » pour concilier la faveur que méritent nos » Officiers Militaires, avec l'intérêt de nos » ſujets taillables, au ſoulagement deſ- » quels nous ſerons toujours diſpoſés à » pourvoir, de la maniere la plus équitable » & la plus conforme à nôtre affection » pour nos Peuples. A ces cauſes & autres, » à ce mouvant, de l'avis de nôtre Con- » ſeil & de nôtre certaine ſcience, pleine » puiſſance & autorité roïale, nous avons, » par nôtre préſent EDIT perpétuel & » irrévocable ; dit, ſtatué & ordonné ; » diſons, ſtatuons & ordonnons ; voulons » & nous plaît ce qui ſuit.

ARTICLE PREMIER.

» Aucun de nos ſujets ſervant dans nos » Troupes en qualité d'Officier, ne pourra » être impoſé à la taille pendant qu'il con- » ſervera cette qualité.

Digitized by Google

I I.

» En vertu de nôtre préſent Edit, & » du jour de ſa publication, tous Officiers Généraux non *nobles*, actuellement à notre ſervice, ſeront & » demeureront *anoblis*, avec toute leur » poſtérité née & à naître en légitime » mariage.

I I I.

» Voulons qu'à l'avenir, le grade d'Officier Général confere la Noblesse, » de droit, à Ceux qui y parviendront, » & à toute leur poſtérité légitime, lors » née & à naître; & jouiront noſdits Officiers Généraux de tous les droits de la » Noblesse, à compter du jour & date » de leurs lettres & brevets.

I V.

» Tout Officier non *noble*, d'un grade, » inférieur à celui de Maréchal de Camp, » qui aura été par nous créé *Chevalier de* » *l'Ordre Roïal & Militaire de Saint Louis*, » & qui ſe retirera après trente ans de » ſervices non interrompus, dont il en aura » paſſé vingt avec la commiſſion de Capitaine, jouira ſa vie durant de l'exemtion de la taille.

Digitized by Google

V.

» L'Officier dont le pere aura été exempt
» de la taille, en exécution de l'Article
» précédent, s'il veut jouir de la même
» exemption en quittant nôtre ſervice, ſera
» obligé de remplir auparavant toutes les
» conditions preſcrites par l'Article IV.

VI.

» Réduiſons les vingt années de com-
» miſſion de Capitaine exigés par les Ar-
» ticles ci-deſſus, à 18 années pour ceux
» qui auront eu la commiſſion de *Lieute-*
» *nant-Colonel;* à 16, pour ceux qui au-
» ront eu celle de *Colonel;* & à 14, pour
» ceux qui auront eu le grade de *Bri-*
» *gadier.*

VII.

» Pour que les Officiers non *nobles*, qui
» auront accomplis leur tems de ſervice,
» puiſſent juſtifier qu'ils ont acquis l'exemp-
» tion de la taille, acordée par les Arti-
» cles IV & V; voulons que le Secretaire
» d'Etat, chargé du département de la
» Guerre, leur donne un certificat, portant
» qu'il nous ont ſervi le tems preſcrit
» par les Articles IV & VI, en tel Corps
» & dans tel grade.

Digitized by Google

VIII.

» Les Officiers devenus *Capitaines* & » *Chevaliers de l'Ordre de Saint Louis*, que » leurs blessures mettront hors d'état de » nous continuer leurs services, demeu- » reront dispensés de droit, du tems qui » en restera lors à courir : voulons en ce » cas, que le certificat mentionné en l'Ar- » ticle précédent, spécifie la qualité des » blessures desdits Officiers, les occasions » de Guerre dans lesquelles ils les ont re- » çues, & la nécessité dans laquelle ils se » trouvent de se retirer.

IX.

» Ceux qui mourront à nôtre service, » après être parvenus au grade de *Capi-* » *taine*, mais sans avoir rempli les autres » conditions imposées par les Articles IV » & VI, seront sensés les avoir acomplis; » & s'ils laissent des fils légitimes, qui » soient à nôtre service, ou qui s'y desti- » nent, il leur sera donné par le Secrétaire » d'Etat, chargé du département de la » Guerre, un certificat, portant que leur » pere nous servoit au jour de sa mort, » dans tel Corps & dans tel grade.

X.

» Tout Officier né en légitime mariage,

Digitized by Google

» dont le Pere & l'Aïeul auront acquis » l'exemption de la taille, en exécution » des Articles ci-dessus, sera *noble* de droit, » après toutefois qu'il aura été par Nous » créé *Chevalier de l'Ordre de Saint Louis*, » qu'il nous aura servi le tems prescrit » par les Articles IV & VI, ou qu'il aura » profité de la dispense accordée par l'Ar- » ticle VIII; voulons pour le mettre en » état de justifier de ses services personnels, » qu'il lui soit délivré un certificat, tel » qu'il est ordonné par les Articles VII & » VIII; selon qu'il se sera trouvé dans » quelqu'un des cas prévus par ces Arti- » cles, & qu'en conséquence, il jouisse de » tous les droits de la NOBLESSE, du jour » daté, dans ledit certificat.

XI.

» La NOBLESSE acquise en vertu » de l'Article précédent, passera de droit » aux enfans légitimes, de Ceux qui y » seront parvenus, même à Ceux qui seront » nés avant que leurs Peres soient devenus » *nobles*; & si l'Officier qui remplit ce troi- » siéme dégré, meurt dans le cas prévu » par l'Article IX, il aura acquis la No- » BLESSE : voulons, pour en assurer la » preuve, qu'il soit délivré à ses Enfans lé- » gitimes, un certificat tel qu'il est men- » tionné audit Article IX.

Digitized by Google

XII.

» Dans tous les cas, où nos Officiers
» feront obligés de faire les Preuves de
» NOBLESSE, acquife en vertu de nôtre
» préfent EDIT ; outre les actes de célé-
» bration & contrats de mariages, extraits
» baptiftaires & mortuaires & autres titres
» néceffaires pour établir une filiation
» légitime, ils feront tenus de repréfenter
» les Commiffions des grades des Officiers
» qui auront rempli les trois dégrés ci-deffus
» établis, leurs Provifions de *Chevaliers de*
» *l'Ordre de Saint Louis*, & les certificats à
» Eux délivrés en exécution des Articles
» VII, VIII, IX, X & XI ; felon que lefdits
» Officiers auront rempli les conditions,
» auxquelles nous avons attaché l'exemp-
» tion de la taille & la NOBLESSE ; où felon
» qu'ils auront été difpenfés defdites con-
» ditions, par bleffures ou par mort,
» conformément aux difpofitions du préfent
» EDIT.

XIII.

» Les Officiers non *nobles*, actuellement
» à nôtre fervice, jouiront du bénéfice de
» nôtre préfent EDIT, à mefure que le
» tems de leurs fervices prefcrit par les
» Articles IV, VI & VIII, fera acompli ;
» quand même, ce tems auroit commencé
» à courir avant la publication de nôtre
» EDIT.

Digitized by Google

XIV.

» N'entendons néanmoins, par l'Article » précédent, acorder auxdits Officiers, » d'autre avantage rétroactif, que le droit » de remplir le premier degré. Défendons » à nos COURS & à toutes JURISDICTIONS, » qui ont droit d'en connoître, de les ad- » mettre à la preuve des services de leurs » Peres & Aïeux, retirés ou morts à nôtre » service, avant la publication de nôtre » présent EDIT.

XV.

» Pourront nosdits Officiers déposer par » minutes, chez tels Notaires roïaux qu'ils » jugeront à propos, les lettres, brevets » & commssions de leurs grades; ainsi que » les certificats de nos Secrétaires d'Etat, » chargés du département de la Guerre; » dont leur sera délivré des expéditions, » qui leur serviront ce que de raison. » SI DONNONS en *mandement* à nos amés » & féaux Conseillers les Gens tenant nos » COUR DE PARLEMENT, CHAMBRE DES » COMPTES & COUR DES AYDES à Paris; » que nôtre présent EDIT, ils ayent à faire » lire, publier & enregistrer, & le contenu » en icelui garder & observer selon sa for- » me & teneur, sans y contrevenir, ni » permettre qu'il y soit contrevenu, non;

» obstant tous Edits, Déclarations, Ar-
» rêts & Reglemens & autres choses à ce
» contraires, auxquelles nous avons dérogé
» & dérogeons par nôtre présent EDIT:
» CAR tel est nôtre plaisir. Et afin que ce
» soit chose ferme & stable à toujours;
» nous y avons fait mettre nôtre Scel.
» DONNÉ à Fontainebleau au mois de No-
» vembre, l'an de grace 1750, & de nôtre
» regne le trente-sixiéme. *Signé* LOUIS. Et
» plus bas, par le Roi, M. P. DE VOYER
» D'ARGENÇON. *Visa.* DAGUESSEAU.
» Vû au Conseil MACHAULT. Et scellé du
» grand Sceau de cire verte ».

Registré en PARLEMENT le 25 Novembre 1750; en la CHAMBRE DES COMPTES, le 11 Janvier 1751 & le 4 Fevrier suivant; & en la COUR DES AYDES, le 15 Juin 1752.

DÉCLARATION DU ROI, en interprétation de l'EDIT du mois de Novembre 1750, portant création d'une NOBLESSE MILITAIRE.

» LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU,
» ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE:
» A tous Ceux qui ces présentes Lettres

» verront. SALUT. Losque nous avons » donné nôtre EDIT du mois de No» vembre 1750, portant création d'une » NOBLESSE MILITAIRE, nôtre intention a » été que la profession des armes, pût *ano-* » *blir* de droit à l'avenir, Ceux de nos Offi» ciers qui auroient rempli les conditions qui » y sont prescrites, sans qu'ils eussent besoin » de recourir aux formalités des Lettres par» ticulieres d'*anoblissement*; nous avons cru » devoir épargner à des Officiers parvenus » aux premiers grades de Guerre, & qui » ont toujours vécu avec distinction, la » peine d'avouer un défaut de naissance, » souvent ignoré, & il nous a paru juste » que les services de plusieurs générations » dans une profession aussi *noble* que celle » des armes, pussent par eux-mêmes con» férer la NOBLESSE; mais en acordant » à nos Officiers une grace aussi signalée, » nôtre intention a toujours été qu'elle ne » pût jamais devenir onéreuse à nos Sujets » taillables, ni troubler l'ordre des succes» sions, par les abus qui pourroient naître » de l'incertitude ou l'insuffisance de titres, » qui doivent établir la preuve de cette » NOBLESSE. De si justes motifs nous ont » déterminé à expliquer plus précisément » dans nôtre présente DÉCLARATION, » nôtre volonté sur les dispositions de » quelques Articles du mois de Novembre

» 1750. A ces causes, & autres considéra-
» tions; à ce nous mouvant, de l'avis de
» nôtre Conseil & de nôtre certaine scien-
» ce, pleine puissance & autorité royale,
» nous avons par ces Présentes, signées de
» nôtre main, dit, déclaré & ordonné;
» disons, déclarons & ordonnons; voulons
» & nous plaît ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

» CEUX qui seront actuellement dans
» nôtre service, & qui n'auront point encore
» rempli les conditions prescrites, par nôtre
» EDIT du mois de Novembre 1750,
» pour acquérir l'exemption de taille, n'au-
» ront pas le droit qu'ont les *Nobles*, ni
» même les Privilégiés, de faire valoir
» aucune charrue.

II.

» CEUX qui auront rempli les conditions
» portées par l'EDIT, pour acquérir
» l'exemption de la taille, soit qu'ils soient
» encore à nôtre service, soit qu'ils s'en soient
» retirés; pourront faire valoir deux char-
» rues seulement.

III.

» Au lieu des certificats de services,
» dont il est parlé dans l'Article VII de
» nôtre EDIT du mois de Novembre

Digitized by Google

» 1750, & dans les Articles ſuivans dudit
» Edit; nous voulons qu'à Ceux de nos
» Officiers, qui auront acompli leur tems,
» ou qui ſeront dans quelqu'un des autres
» cas prévus par leſdits Articles, il ſoit dé-
» livré des Lettres ſcellées de nôtre grand
» Sceau, ſous le titre de *Lettres d'approba-*
» *tion de ſervices*, leſqu'elles contiendront
» les mêmes atteſtations que devoient
» porter leſdits certificats; & ne ſeront
» leſdites Lettres ſujettes à aucun enre-
» giſtrement.

IV.

» Ordonnons qu'à l'avenir, il ne ſera ex-
» pédié à nos Officiers aucun Brevet,
» Commiſſion & Lettres, même les Lettres
» d'*approbation de ſervices* mentionnées à
» l'Article précédent, que les noms de
» baptême; les noms de familles & les ſur-
» noms de Ceux à qui elles ſeront accor-
» dées n'y ſoient inſérés.

V.

» Pourront les Officiers qui auront
» obtenu leſdites Lettres, les dépoſer pour
» minutes, ainſi que les autres titres de
» leurs grades, aux Greffes de nos Cours
» de Parlement, dont leur ſera délivré
» des expéditions ſans frais: pourront pa-
» reillement faire leſdits dépôts, en nos

Digitized by Google

» CHAMBRES DES COMPTES & COURS DES
» AYDES, dérogeant à l'Article XV de
» nôtre EDIT du mois de Novembre 1750,
» quant à la faculté de faire lesdits dépôts
» chez les Notaires. SI DONNONS en
» *mandement* à nos amés & féaux Conseil-
» lers les Gens tenant nos COUR DE PAR-
» LEMENT, CHAMBRE DES COMPTES &
» COUR DES AYDES à Paris; que ces Pré-
» sentes ils ayent à faire lire, publier &
» registrer; & le contenu en icelles, garder
» & observer selon leur forme & teneur:
» CAR tel est nôtre plaisir; en témoin de
» quoi nous avons fait mettre nôtre Scel
» à cesdites Présentes. DONNÉ à Versailles
» le vingt-deuxiéme jour du mois de Janvier
» l'an de grace 1752, & de nôtre régne
» le trente-septiéme. *Signé*, LOUIS.
» Et plus bas, par le Roi, M. P. DE
» VOYER D'ARGENÇON. Vu au Conseil,
» MACHAULT. Et scellé du grand Sceau
» de cire jaune ».

Registrée en PARLEMENT le 3 Mars 1752.

NOUÉ, ée, adj. *ligatus circumvolutus;* se dit du pal, du chevron, de la fasce & de quelqu'autres piéces de longueur, qui paroissent liées ou entourées d'un cordon.

NOUÉE se dit aussi de la queue fourchue d'un lion, lorsqu'elle a un ou plusieurs nœuds.

Digitized by Google

NOUÉE, se dit encore de la bisse, dont le corps a plusieurs circonvolutions entrelassées l'une dans l'autre.

12. DE LA BOUEXIERE DU HAUT-BOIS, DE LA METRIE, en Bretagne.

D'argent, à deux fasces de gueules, nouées chacune en deux endroits à distances égales.

13. DE LA FONTAINE DE LA CACHAIS, en la même Province.

D'azur, à la fasce nouée d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent.

14. DE BOURNONVILLE DE LA LOGE, DE CHATILLON-SUR-BAR, D'OISELET, en Champagne.

De sable, au lion d'argent, couronné, lampassé & armé d'or, la queue fourchée, nouée & passée en sautoir.

15. GUILLARD DE PONTDOUX, D'AULNAY, en Bretagne.

D'argent, à la bisse nouée de sable, languée de gueules.

NOURRI; AU PIED NOURRI; se dit d'un arbre dont le fût est coupé horisontalement en bas.

Fleur NOURRIE, AU PIED NOURRI; celle dont la tige paroît coupée en sa partie inférieure.

On nomme fleurdelis AU PIED NOURRI, celle qui n'a point de queue.

Digitized by Google

Ce terme NOURRI, AU PIED NOURRI; a été donné aux arbres, arbriſſeaux, plantes & fleurs, parce qu'en coupant les bouts des racines ou des tiges, ils conſervent plus long-temps leur fraîcheur.

16. BEAUDOUIN, DE CHAMOULT, à Paris.

D'argent, à l'arbre de ſinople, au pied nourri; au chef de gueules, chargé d'un croiſſant du-champ, accôté de deux étoiles d'or.

17. DE WAWRANS DE BOURSIN, DE HAMES, en Artois.

D'or, à trois fleurdelis de gueules, au pied nourri.

NUÉE, ſubſt. f. meuble de l'écu qui imite un nuage.

18. DE BEAUVAIS DE GENTILLY, DE LA BOISSIERE, à Paris.

D'azur, au cœur d'or, accompagné en chef d'une nuée d'argent étendue en faſce aléſée, & en pointe d'un croiſſant de-même.

Digitized by Google

OIS

OISEAU, ſubſt. m. *avis, is ;* on nomme OISEAU dans l'écu, celui dont on ne peut connoître l'eſpéce.

Becqué, langué & *membré ;* ſe dit du bec, de la langue & des jambes d'un OISEAU, lorſqu'ils ſont d'émail différent.

Les OISEAUX faciles à reconnoître en l'Art Héraldique, ſont:

L'*Aigle ;* elle paroît ordinairement de front, le vol étendu.

Le *Coq ;* ſe diſtingue par ſa tête levée, ſa crête, ſa barbe, ſes jambes, ſa queue retrouſſée, dont les plumes retombent en portions circulaires, il eſt toujours de profil.

Le *Paon ;* paroît de front, fait la roue avec ſa queue, & ſemble s'y mirer, il a une aigrette de trois plumes ſur la tête.

On voit quelquefois dans l'écu le *paon* de profil; ſa tête décorée de trois plumes & a longue queue traînante, le diſtingue, de même que celui qui fait la roue.

L'*Epervier ;* a un chaperon qui lui couvre la tête, des grillets & des longes aux jambes.

Le *Pélican ;* ſe reconnoît par l'ouverture qu'il ſe fait dans la poitrine avec le

Digitized by Google

bec, pour nourrir ſes petits de ſon ſang.

Le *Phœnix ;* par ſon bûcher.

La *Becaſſe ;* par ſon long bec, & en ce qu'elle paroît arrêtée ſur ſes jambes.

La *Grue ;* par ſon long bec, & en ce qu'elle tient de ſa pate dextre un caillou.

Les *Alérions ;* petites aigles au vol abaiſſé, paroiſſent de front ; elles n'ont ni bec ni jambes, & ſont ſouvent en nombre dans l'écu.

Les *Merlettes ;* petites cannes de profil, n'ont ni bec ni pates.

La *Colombe ;* ſe diſtingue par l'émail d'argent qui lui eſt propre, & un rameau d'olivier qu'elle porte ſouvent au bec.

Le *Cygne ;* par ſon long col ; l'émail d'argent lui eſt particulier ; on en voit cependant d'or, d'azur, &c.

L'*Alcyon ;* paroît ſur ſon nid au milieu des flots de la mer.

L'*Hirondelle ;* que tout le monde connoît, eſt ſouvent de ſable.

1. Vallerot de Flamans, de Senecey, en Bourgogne.

D'or, à cinq oiſeaux d'azur.

2. La Busardiere de Clinchamp, au Maine.

D'argent, à ſix oiſeaux de gueules.

Digitized by Google

3. Verdelin de Montagut, au Pays de Comminges.

D'or, à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'un oiseau de-même, becqué & membré de gueules.

OLIVIER, subst. m. *olea, æ;* arbre qui se distingue dans les Armoiries, par ses feuilles pointues & son fruit.

L'Olivier est le simbole de la paix.

Numma Pompilius est représenté en quelques médailles un rameau d'*Olivier* à la main, pour faire entendre que son régne étoit doux & pacifique.

4. De Gevalois de Fraise, de Quignole, en Bourgogne.

D'argent, à l'olivier de sinople.

OMBRE, subst. f. *umbra, æ;* image d'un corps si délié, qu'on voit le champ ou les piéces de l'écu au travèrs.

L'Ombre se représente d'un seul trait, qui forme le contour de la figure & n'est remplie d'aucun émail, de sorte que l'on distingue dessous l'émail des piéces qui s'y trouvent.

5. Trasegnies de Florinville, en Lorraine.

Bandé d'or & d'azur, à l'ombre de lion; à la bordure engrelée de gueules.

Digitized by Google

OMBRÉ, ée, adj. se dit d'un édifice, d'un globe, d'un corps cubique & autres corps à plusieurs fasces ou fascettes, dont les côtés opposés au jour sont d'un émail différent, pour marquer l'OMBRE.

OMBRÉE, adj. f. se dit aussi de certains traits, qui dans les flots des rivieres & de la mer, marquent les *ombres* par divers émaux qui les remplissent.

6. CHAPELLE DE JUMILLAC, en Périgord.

D'azur, à une chapelle d'or, ombrée de sinople.

7. PICHARD DE SAUCATS, en Guyenne.

D'azur, à trois poissons d'argent en pals 2 & 1; le troisiéme naissant d'une riviere mouvante du bas de l'écu de-même; les ondes ombrées de sinople.

OMBRE-DE-SOLEIL, subst. f. *solis umbra;* image du soleil, sans yeux, nez, ni bouche.

8. BOUTECHOUX DE BATTERANS, en Franche-Comté.

Coupé d'argent & d'azur; trois losanges de gueules sur argent; une ombre-de-soleil d'or sur azur.

9. JOLY DE CHOUIN, en Bresse.

D'azur, à l'ombre-de-soleil d'or, au chef de même, chargé de trois roses de gueules.

Digitized by Google

10. Hurault de Saint Denis, au Comté de Blois.

D'or, à la croix d'azur, cantonnée de quatre ombre-de-ſoleils de gueules.

ONDÉ, ée, adj. ſe dit du pal, de la faſce, de la croix, & de quelqu'autres piéces de longueur, qui ont des ſinuoſités curvilignes, concaves & convexes, alternativement.

Ces ſortes de piéces ſont ainſi nommées de ce qu'elles imitent les Ondes.

11. De Roger de Cahusac, de Caux, Diocèſe de Carcaſſonne.

D'or, à trois pals ondés d'azur.

12. Voisné de la Rune, en Normandie.

D'azur, à trois faſces ondées d'argent.

13. Vildon de Pereffon, en Saintonge.

D'argent, à trois faſces ondées de gueules.

14. Mairot de Pesme, en Franche-Comté.

De gueules, à la faſce ondée d'argent.

15. De Grillet de Brissac, en Breſſe.

De gueules, à la faſce ondée d'or, accompagnée en chef d'un léopard d'argent, & en pointe de trois beſans de-même.

Digitized by Google

16. BONNEFONT DE BIOUSAT, en Auvergne.

D'azur, à la bande ondée d'argent.

17. D'ANTEROCHE DE PERUSSE, en la même Province & DU PUY-D'ERNAC, en Limofin.

D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine de fable, dans le fens de la bande & accompagnée de deux croifettes du fecond émail, chacune cantonnée de quatre befans de-même; au chef auffi du fecond émail, chargé d'une tierce ondée de gueules.

ONGLÉ, ée, adj. fe dit du cerf, de la biche, du taureau, du bœuf, de la vache, de la licorne & autres bêtes, au pied fourchu, lorfque la *corne* de leurs pieds eft de différent émail.

18. UGUES DE LA VILLEHUX, DES LANDES, en Bretagne.

D'azur, au cerf d'argent, ramé d'or, onglé de-même.

19. DE BEAUMONT DU BREUIL-VARENNE, en la même Province.

D'argent, à trois pieds de biche de gueules onglés d'or.

20. LELOUP DE MONPHAN, en Bourbonnois.

D'azur, au loup paffant d'or, lampaffé & onglé de gueules.

Digitized by Google

OR, ſubſt. m. *aurum*, *i*; couleur jaune que l'on nomme Or; le premier des deux métaux.

Cet émail eſt repréſenté en gravure par un grand nombre de petits points, parce qu'il y a beaucoup d'ouvrages d'Or marqués de points.

L'Or, ſignifie richeſſe, force, foi, pureté, conſtance.

21. De Pracontal, Seigneur de Pracontal, en Dauphiné.

D'or, au chef d'azur, chargé de trois fleurdelis du-champ.

ORLE, ſubſt. m. *limbus apertus*; filière qui n'a que la moitié de la largeur de la bordure, laquelle moitié ſupprimée eſt l'eſpace ou le vuide entre cette piéce & le bord de l'écu.

En-Orle, ſe dit des meubles de l'écu, poſés dans le ſens de l'Orle, & auſſi de ceux qui accompagnent les piéces honorables, lorſqu'ils ſe trouvent dans le même ſens.

Ce terme vient, ſelon *Menage*, de *orlum*, qu'il dérive de *ora*, bord ou liſière.

22. D'Aigneville de Millencourt, en Picardie.

D'argent, à l'orle d'azur.

23. De Vaudricourt d'Allenay, en la même Province.

De gueules, à l'orle d'argent.

24. De Gaudechart du Fayel, de Bachevilliers, auſſi en la même Province.

D'argent, à neuf merlettes de gueules en orle.

25. Chandée du Chastelet, de Vassalieu, en Breſſe.

D'azur, à la bande d'or, accompagnée de ſix beſans d'argent en orle.

OTELLE, ſubſt. f. *amygdala, æ;* meuble de l'écu; il reſſemble à une amande pelée, par ſon contour & ſon émail qui eſt d'argent; on en voit ordinairement quatre enſemble adoſſées.

Ce terme vient du vieux mot Gaulois *Otelle*, qui a ſignifié une *amande pelée.*

26. Comminges de la Ferriere, en Saintonge.

De gueules, à quatre otelles d'argent, adoſſées en ſautoir.

OURS, ſubſt. m. *urſus, i;* cet animal paroît dans l'écu de profil, ne montrant qu'un *œil* & une *oreille.*

Ours *paſſant*, celui qui ſemble marcher.

Ours *levé*, celui qui eſt debout ſur ſes deux pates de derrière.

Allumé, ſe dit de l'œil de l'Ours; *armé* de ſes griffes; lorſqu'ils ſont d'émail différent.

Digitized by Google

L'Ours eſt le ſimbole de la prévoyance, il ſait ſe garantir de l'intempérie de l'air; ſe retire dans les cavernes la nuit & dans les mauvais tems; il a l'inſtinct d'y faire un lit de feuillages; s'il ſe trouve en un Pays où il n'y ait point de cavernes, il cherche les bois & a l'adreſſe d'y conſtruire une cabanne avec des branches d'arbre.

27. De Saint-Ours de Leschaillon, en Dauphiné.

D'or, à l'ours paſſant de ſable.

28. De Bermand d'Usemain, en Champagne.

D'or, à l'ours levé de ſable, ſoutenant de ſa pate dextre une hache-d'armes d'argent.

29. De Bermond de Puisserguier, en Languedoc.

D'or, à l'ours levé de ſable, accolé d'un ceinturon de gueules, d'où pend une épée d'argent.

OUVÈRT, te, ſe dit d'un château, d'une tour, d'une muraille, dont la porte eſt d'émail différent.

Ouvèrt, te, ſe dit d'un compas ou d'un autre inſtrument à charnière, qui paroît ouvèrt & propre à faire quelque opération de Mathématiques.

Ouvèrte, ſe dit encore d'une grenade, dont l'ouverture eſt d'un autre émail que le fruit.

30. DE SAILLANS DE BRESENOD, DE SAINT-JULIEN, en Bourgogne & en Bresse.

D'azur, à la tour donjonnée de trois donjons d'or, ouverte de sable.

31. COETNEMPREN DE KERAMEL, en Bretagne.

D'argent, à trois tours de gueules, ouvertes & ajourées de sable.

32. DE MURAT DE LESTANG, en Dauphiné.

D'azur, à trois murailles d'argent, crénelées en fasces, l'une sur l'autre; la premiere de six créneaux, la seconde de cinq, la troisiéme de quatre & ouverte au milieu en porte ronde.

33. LE COMPASSEUR DE COURTIVRON, DE TARSUS, DE LAMOTTE, en Bourgogne.

Parti, au premier d'azur, à trois compas ouverts d'or en chevrons, *qui est le compasseur;* le deuxiéme parti coupé, au premier d'or, au crequier de gueules, *qui est de Crequy*, au deuxiéme d'azur, à trois bandes d'or, *qui est d'Escorailles.*

34. BONNEAU DE RUSBELLES, DE TERRINIERE, en Touraine.

D'azur, à trois grenades tigées d'or, ouvertes de gueules.

Digitized by Google

PAI

PAIRLE, *palus bifulcus;* efpéce de pal mouvant du bas de l'écu, qui fe divife au centre en deux branches égales, lefquelles s'étendent aux angles du même écu. Il reffemble affez à l'Y.

En PAIRLE, fe dit de trois piéces ou meubles, rangés dans le fens du PAIRLE.

Ce terme vient du latin *pergula*, qui a fignifié anciennement une piéce de bois fourchée, dont on fe fervoit pour foutenir les chapes & quelqu'autres ornemens d'Eglife dans les Sacrifties.

1. DE CONIGAN DE CANGÉ, au Pays Nantois, en Bretagne.

De fable, au pairle d'argent.

PAISSANT, te; adj. fe dit du cheval, de la vache, du mouton, de la brebis & de quelques autres animaux, qui étant fur une terraffe, ont la tête baiffée & femblent y paître.

2. DE BONNEFOY DE PUCHERIC, au Pays de Lavaur.

D'azur, au mouton d'argent, paiffant fur une terraffe de finople; au chef d'or, chargé de trois croifettes de gueules.

Digitized by Google

3. Berbisy d'Herouville, en Normandie.

D'azur, à la brebis d'argent, paiſſante ſur une terraſſe de ſinople.

PAL, ſubſt. m. *palus, i;* piéce honorable poſée perpendiculairement; elle occupe en largeur, étant ſeule deux parties, de ſept de largeur de l'écu.

S'il y a deux Pals; l'écu ſe diviſe en cinq eſpaces égaux, par quatre lignes perpendiculaires; chaque Pal a une partie deux cinquiémes de largeur; les trois vuides de même proportion forment le champ.

S'il y a trois Pals; la diviſion de l'écu ſe fait par ſix lignes perpendiculaires à égales diſtances, & le partage en ſept eſpaces; les Pals ont chacun une partie en largeur.

On voit quelquefois dans l'écu, des meubles poſés en Pal; ils ſont au moins au nombre de trois.

Il y a des Pals abaiſſés, d'autres retraits; il y en a auſſi de bandés & de chargés de diverſes piéces, &c.

Le Pal repréſente un pieu poſé debout, & eſt une marque de juriſdiction.

Pluſieurs Auteurs font venir le terme Pal, du latin *palus*, un pieu, un poteau.

Du Cange le dérive de *pallea*, qui a ſi-

Digitized by Google

gnifié un tapis ou une piéce d'étoffes de soie, & il dit que les Anciens nommoient *pales* les tapisseries qui couvroient les murailles ; qu'elles étoient d'étoffes d'or & de soie, cousues alternativement, un lé d'étoffe d'or, un lé d'étoffe de soie ; il ajoute que les Anciens disoient *paler* pour tapisser, & que de-là, on doit tirer l'origne des mots PAL & PALÉ ; en effet, on voit encore dans quelques châteaux, des vieilles tapisseries d'étoffes d'or & de soie par bandes perpendiculaires, qui imitent le palé des Armoiries.

4. BOLOMIER DE NERCIA, en Bresse.

De gueules, au pal d'argent.

5. DE HARLAY DE CELY, en l'Isle de France.

D'argent, à deux pals de sable.

6. ROBERT DE LIGNERAC, DE CAILUS, à Paris.

D'argent, à trois pals de gueules.

PALÉ, ad. m. se dit d'un écu divisé en six pals égaux par cinq lignes perpendiculaires ; dont trois d'un émail, trois d'un autre, de métal & de couleur, alternativement ; ils ont chacun une partie un sixiéme en largeur.

Il y a aussi des écus PALÉS de huit

piéces; alors chaque pal eſt de ſept huitiéme de partie, en blaſonnant on dit PALÉ de huit piéces.

7. DE RUPPIERRE, Seigneur de VAUFERMENT, en Normandie.

Palé d'or & d'azur.

PALISSÉ, ée, adj. ſe dit d'une faſce ou autre piéce formée de pluſieurs pieux près-à-près, pointus en haut, qui imitent les paliſſades pour la défenſe des Places de Guerre.

8. DE GUEZILLE DU ROCHER, DU CHESNAY, DES FORGES, en Bretagne.

D'argent, à la faſce paliſſée d'azur.

PALME, ſubſt. f. *palma, æ;* meuble de l'écu qui repréſente un rameau ou branche de palmier.

Liées, ſe dit de pluſieurs PALMES jointes enſemble & attachées d'un lien.

La PALME eſt le ſimbole de la victoire & de l'union.

9. MAGNIEN DE CHAILLY, en Bourgogne.

D'azur, à deux palmes adoſſées d'or.

10. LE FORESTIER DE LA FORESLERIE, en Normandie.

D'argent, à cinq palmes de ſinople, liées de gueules.

Digitized by Google

PALMIER, subst. m. *palma, æ;* arbre qui paroît en quelques écus.

Le fruit du PALMIER se nomme dattes; ce sont des espéces de prunes renfermées dans des noïaux très-durs.

Le PALMIER est le simbole de la Justice, parce que son bois ne se corrompt jamais; caractere d'un Juge inflexible & integre.

11. DE LESQUEN DE ROMENY, DE LESTREMEUR, en Bretagne.

D'or, au palmier de sinople.

PAMÉ, ée adj. se dit du Dauphin, ou d'un autre poisson qui à la bouche ouverte & beante & semble expirer.

PAMÉE, se dit aussi de l'aigle sans langue, dont le bec paroît fort crochu & l'œil fermé, & qui semble rendre le dernier soupir; parce que l'on prétend que cet oiseau (dont la vie passe un siécle), étant sur la fin de ses jours, son bec devient si crochu, qu'il ne peut plus prendre de nourriture, ce qui lui cause la mort.

12. DE SAINT ILPICE DE COMBERONDE, en Auvergne.

De gueules, au dauphin pâmé d'or.

13. DE SAQUEVILLE, en Normandie.

D'hermine, à l'aigle pâmée de gueules, au vol abaissé.

Digitized by Google

PAMPRE, ſubſt. m. *pampinus, i;* cep de vigne, orné de ſes feuilles : ſon émail particulier eſt le ſinople; il y en a auſſi d'autres émaux.

Les PAMPRES ſont les attributs de Bacchus, des Bacchans & des Bacchantes, qui célébroient les myſteres de ce Dieu du vin.

14. DE LA VIGNE, Seigneur DE LA VIGNE, DE LA CHENAIS, & DE HAUTE-MORAIS, en Bretagne.

D'argent, au pampre de ſinople poſé en faſce.

PAMPRÉ, ée, adj. ſe dit d'un PAMPRE dont le fruit eſt de différent émail, & auſſi d'une grappe de raiſin détachée du PAMPRE, dont les feuilles ſont d'un autre émail.

15. D'ARLOT DE FRUGIE, DE LA ROQUE, en Périgord.

D'azur, à trois étoiles en faſce, accompagnées d'un croiſſant en chef, & d'une grappe de raiſin en pointe; le tout d'argent; la grappe pamprée de ſinople.

PANACHE, ſubſt. m. *panicula, æ;* meuble de l'écu repréſentant un bouquet de plumes d'autruche, haut ſur ſa tige, aplati & arrondi à ſon extrémité ſupérieure, qui eſt pencheé en avant, & imite par ſon contour la courbure de la feuille d'achante.

Digitized by Google

Les Anciens portoient des PANACHES ſur leurs caſques, tant à la Guerre, que dans les Tournois.

16. CARBONET DE LA MOTHE, DES BOIS, DE MONTPATE, en Bourgogne.

De gueules, à trois panaches d'or.

PANNON GÉNÉALOGIQUE, ſubſt. m. écu parti de pluſieurs traits, coupé d'un certain nombre. Il comprend les Armoiries des Alliances paternelles & maternelles d'une Maiſon ou Famille noble : il peut être de huit, ſeize ou trente-deux quartiers.

Les armes de la famille ſe mettent au centre ſur un écuſſon nommé *ſur-le-tout*.

Ce terme vient du latin *pannus, i;* piéce d'étoffe en maniere de drapeau, ſur laquelle ſe trouvent placées les Armoiries d'une Maiſon ou Famille noble.

PANNONCEAU, ſubſt. m. *pannus ſcuti;* petite banière en forme de guidon, chargée d'une croiſette & attachée à une croix longue, elle ſert d'attribut à l'agneau paſchal.

Croiſé, ſe dit du PANNONCEAU, lorſque la croiſette eſt d'émail différent.

PANNONCEAU, *ſcutum, i;* eſt auſſi un écuſſon d'Armoiries, attaché à un poteau dans un carrefour, ſur une Place

ou ſur un grand chemin, pour marque de Juriſdiction d'un Seigneur haut-Juſticier.

PANNONCEAU, eſt encore une girouette chargée d'Armoiries au haut d'une tour, ou ſur le faîte d'un château ou maiſon noble.

Le terme PANNONCEAU vient du latin *pannus, i;* étoffe, drapeau.

17. MAUDUIT DE GARENCIERES, en Normandie.

De ſable, à l'agneau paſcal d'argent, la croix d'or, le pannonceau de-même, croiſé de gueules.

PAON, ſubſt. m. *avis Junonis;* oiſeau qui ſe diſtingue dans l'écu par trois plumes en aigrette ſur la tête, & par ſa longue queue: il eſt ordinairement de front, étalant ſa queue en maniere de roue, & ſemblant s'y mirer; on le nomme alors PAON rouant.

Quelquefois il paroît de profil, ſa queue traînante.

Le PAON faiſant la roue, eſt l'hiéroglyphe de la vanité; celui qui en porte dans ſes armes, peut l'avoir pris pour avoir vaincu un ennemi fier, frivole & orgueilleux.

Selon la Fable, le PAON eſt l'attribut de JUNON, femme de JUPITER.

18.

18. BELLY D'ARBUSENIER, DE VAISE, DES ECHELLES, en Bresse.

D'azur, au paon rouant d'or.

19. GUISSELIN DE FREMESSENT, en Picardie.

D'azur, à trois paons de profil, d'or.

PAPELONNÉ, adj. m. se dit de l'écu rempli de traits circulaires, qui imitent les écailles des poissons.

PAPELONNÉE, ée, adj. m. & f. se dit aussi des piéces honorables & autres, chargées de pareils ornemens.

20. D'ARQUINVILLIERS DE SAINT-RIMAULT, en Picardie.

D'hermine, papelonné de gueules.

21. HAVET DE NEUILLY, en l'Isle de France.

D'azur, à la croix d'argent, papelonnée de gueules.

PAPILLON, subst. m. *papilio, onis*; insecte qui paroît dans l'écu de front, au vol étendu.

On nomme PAPILLON miraillé, celui dont les aîles ont des marques rondes qui imitent les miroirs, par la variété des émaux.

Le PAPILLON est le simbole de l'étour-

Digitized by Google

derie, de la légéreté & de l'inconſtance. Ceux qui en portent dans leurs Armes, ont vaincus des Ennemis tachés de ces défauts.

22. De Rancrolles, en Picardie.

De gueules, au papillon d'argent.

PARÉ, ée, adj. ſe dit d'un dextrochere, dont le bras eſt d'un autre émail que la main, & auſſi d'une foy dont les poignets ſont d'émail différent.

23. Vaillant de Begnimond, de Rebais, en Normandie.

D'azur, au dextrochere d'argent, paré de gueules, mouvant d'une nuée du ſecond émail, tenant une épée de-même, garnie d'or.

24. De Beauxhostes d'Agel, à Narbonne.

D'azur, à la foy d'argent, parée d'or, ſurmontée d'une couronne de Comte de-même.

PARTI, adj. diviſion de l'écu en deux également, par une ligne perpendiculaire.

L'écu eſt quelquefois Parti de pluſieurs traits; en ce cas les diviſions perpendiculaires ſe trouvent de même égales entr'elles.

Parti, ſe dit auſſi d'un lion, ou d'un autre animal, diviſé par une ligne perpendiculaire, de deux émaux différens.

Digitized by Google

25. DE GAULEJAC DE PECCALVEL, en Quercy, de Ferrals, Diocèse de Saint-Papoul.

Parti d'argent & de gueules.

Jean-Marc DE GAULEJAC, obtint du Roi LOUIS XIII, l'érection de ses Terres de *Peccalvel*, *Nogairols*, *Saint-Sauveur* & *Mailargues*, en Vicomté, sous le nom de VICOMTÉ DE PECCALVEL, par Lettres du mois de Mars 1617; elles furent régistrées au Parlement de Toulouse le 14 Décembre 1618.

26. LUSY DE PELISSAC, DE COUSAN, en Forez.

Parti; au premier d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueules, *qui est de Lusy*; aux deuxiéme & troisiéme, de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, *qui est de Pelissac*.

27. BEAUVOIR DE GRIMOARD, DU ROURE.

Parti de deux traits, coupé d'un, ce qui forme six quartiers; au premier d'azur, au chêne d'or à quatre branches, entrelassées en deux cercles, l'un dans l'autre, *qui est du Roure*; au deuxiéme d'or, au lion de vair, couronné d'azur, *qui est de Montlaur*; au troisiéme de gueules, au chef émanché de trois piéces, *qui est de Grisac dit Grimoard*; au quatriéme d'or, à deux léopards d'azur, *qui est de Maubec*; au cinquiéme d'argent, à la tour de gueules ouverte & ajourée de sable, *qui est de Gévaudan ancien*; au sixiéme & dernier quartier,

de ſable, au lion d'argent, à la bordure engrélée de-même, *qui eſt de Beauvoir.*

28. DE CADRIEU D'AURILLAC, en Guienne.

D'or, au lion couronné, parti de gueules & de ſable.

29. DE LEMPS DE LA TOUVIERE, en Dauphiné.

Parti d'or & de gueules, au lion de l'un-à-l'autre.

PARTITIONS, ſubſt. f. plur. il y en a quatre.

Le *Parti*, le *Coupé*, le *Tranché* & le *Taillé*.

Le *Parti*, diviſe l'écu également en deux, par une ligne perpendiculaire.

Le *Coupé*, par une ligne horiſontale.

Le *Tranché*, par une ligne diagonale à droite.

Le *Taillé*, par une ligne diagonale à gauche.

PARTI & PARTITIONS, viennent du verbe *partir*, diviſer en parts, en portions égales.

PASSANT, te, adj. ſe dit du bœuf, de la vache, du cerf, du bouc, du loup, du lévrier, de la licorne & autres animaux qui ſemblent marcher, à l'exception du lion qui en cette attitude, eſt dit *léopardé*; &

Digitized by Google

du léopard presque toujours passant, ce qui ne s'exprime point.

30. PUIBUSQUE DE VEILLES, DE MASSOULARD, DE SAINT-PADOUX, en Languedoc.

De gueules, au lévrier passant d'argent, accolé de sable.

31. ISARN DE FRESSINET, DE VALADY, en la même Province.

De gueules, au bouc passant d'argent.

32. KERLEAU DE LISLE, DE GOUAZARANT, en Bretagne.

D'azur, au cerf passant d'or.

PASSÉS-EN-SAUTOIR, adj. m. & f. plur. se dit de deux badelaires, deux épées, deux fléches, deux piques & autres piéces de longueur, l'un sur l'autre en diagonales; l'un à dextre, l'autre à senestre.

PASSÉS-EN-SAUTOIR, se dit aussi de deux lions ou autres animaux rampans, dont l'un étant contourné sur le champ de l'écu; le second animal broche sur le premier.

PASSÉS-EN-SAUTOIR, se dit encore de la queue fourchée d'un lion, dont les deux parties divisées se croisent.

33. MAREC DE LAUNAY, DE KERIDEC, en Bretagne.

D'azur, à deux badelaires d'or, passés-en-sautoir.

Digitized by Google

34. Coignet de la Tuillerie, de Courson, en Bourgogne.

D'azur, à deux épées d'argent, paſſées-en-ſautoir, accompagnées de quatre croiſſans de-même.

35. Pascal de Saint-Juery, de Casilliac, de Rochegude, Diocèſe de Beziers & en Albigeois.

D'azur, à deux bourdons de Pelerins d'or, paſſés-en-ſautoir; au chef couſu de gueules, chargé d'une étoile d'argent.

36. Desfossés de Pot, de Beauville, en Picardie.

D'or, à deux lions de gueules, paſſés-en-ſautoir, leurs queues entrelaſſées.

37. De Bruyeres-le-Chatel, de Chalabre, Diocèſe de Mirepoix.

D'or, au lion de ſable, la queue fourchée, nouée & paſſée-en-ſautoir.

PATE, ſubſt. f. *pes, pedis*; jambe de lion, de lévrier, d'ours, ou d'un autre animal quadrupede, ſéparée du corps.

Les Pates jointes au corps d'un quadrupede, ne ſe nomment que lorqu'elles ſe trouvent d'émail différent.

Les Pates de l'aigle, & autres oiſeaux ſont nommés *membres*; d'où eſt venu le terme *membré*, lorſqu'un oiſeau les a d'émail différent.

Digitized by Google

38. De Gerard de Hevillers, en Lorraine.

D'argent, à la pate de lion de ſable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

39. De Brignac de Montarnaud, à Montpellier.

De gueules, au lévrier rampant d'argent, accolé d'or, les deux pates dextre de-même.

PATÉ, ée, adj. ſe dit du ſautoir, de la croix & autres piéces, dont les branches s'élargiſſent à leurs extrémités.

40. Kerguz de Kerstang, en Bretagne.

D'azur, à la croix patée d'argent.

41. Kercabin de Kermarquer, en la même Province.

De gueules, à trois croiſettes patées d'argent.

42. De Savonieres de Lignieres, en Anjou.

De gueules, à la croix patée & aléſée d'or.

PATENÔTRE, ſubſt. f. *globulorum ſacrorum ſeries, ei*; meuble de l'écu qui repréſente un chapelet.

Ce terme vient du vieux François *patenoſtre*, (lequel a ſignifié un chapelet;) il eſt dérivé des mots latins *Pater noſter.*

43. DE LERMITE DE SAINT-AUBIN, en Auvergne, originaire de Bretagne.

De ſinople, à la patenôtre d'or de vingt-un grains, poſée en chevron, un dixain de chaque côté, qui ſe terminent par une houppe en bas; une croiſette de-même ſur le grain en chef; cette patenôtre accompagnée de trois quintefeuilles d'argent.

PATRIARCHALE, adj. f. ſe dit d'une croix haute à deux traverſes, la premiere moins longue.

44. BRUNIER DE VILLE-SABLON, à Blois.

D'or, à la croix patriarchale de gueules.

PEAUTRÉ, ée, adj. ſe dit de la queue du dauphin ou d'un autre poiſſon, lorſqu'elle eſt de différent émail.

On fait venir ce terme du mot Gaulois *peautre*, qui a ſignifié le gouvernail d'un navire; parce que le poiſſon, au mouvement de ſa queue, qui lui ſert de gouvernail, va & vient à ſon gré dans l'eau.

45. DE VIENNOIS DE VISAN, en Dauphiné.

D'or, au dauphin d'azur, allumé, lorré & peautré de gueules.

PÉGASE, ſubſt. m. *pegaſus, i, pennatus equus;* cheval aîlé volant, de l'invention des Poëtes, qui ont feint qu'il naquit de la tête de Méduſe quand Per-

ſée l'eut coupé : ce cheval s'envola ſur le Mont Hélicon, où en frappant du pied, il en fit jaillir une fontaine, qui fut nommée *hypocrene*.

Les Aſtronomes ont fait de PÉGASE, une conſtellation entre l'Equateur & le Nord; ils lui donnent vingt étoiles, & diſent que Ceux qui naiſſent ſous ce ſigne, ont en partage la gloire & l'amour des armes; ils ajoutent qu'ils ont encore beaucoup de talens pour la Poëſie.

46. GUERARD DE BOSCHEON, DU BOURG, en Normandie.

D'azur, au pégaſe d'argent.

PELICAN, ſubſt. m. *platalca, æ;* oiſeau repréſenté de profil ſur ſon aire, les aîles étendues, comme s'il prenoit l'eſſor, ſe béquetant la poitrine, pour nourrir ſes petits au nombre de trois.

Les gouttes de ſang qui ſemblent ſortir de ſa poitrine, quand elles ſont d'un autre émail que l'oiſeau, ſe nomment *piété*.

Le PÉLICAN eſt le ſimbole de l'amour du Prince pour ſes Peuples; il déſigne auſſi la tendreſſe des Peres & Meres envers leurs Enfans.

47. VIVEFAY DE LA SALLE, en Normandie.

D'azur, au pélican d'or.

Digitized by Google

PENDANS, ſubſt. m. plur. parties ſaillantes ſous la tringle du lambel au nombre de deux, trois, quatre, cinq, ſix, &c. On nomme le nombre des pendans quand il y en a deux ou plus de trois. Les pendans ont chacun une demi-partie de ſaillie.

48. De Saint-Jean du Clos-du-Breil, en Bretagne.

D'argent, à la faſce vivrée d'azur, accompagnée d'un lambel de quatre pendans de-même.

PERCÉ, ée, adj. m. & f. les fers des chevaux, moïeux des roues, molette-d'éperons, quintefeuilles, ray-d'eſcarboucles, ruſtres & bris-d'huis, ſont toujours percés, ce qui ne s'exprime point en blaſonnant : s'il ſe trouve dans les Armoiries d'autres piéces ouvertes en rond, on dit qu'elles ſont percées.

49. De Huchet de Cintrey, du Breuil, Diocéſe de Saint-Malo, en Bretagne.

D'azur, à ſix billettes percées d'argent.

60. Bologne d'Alanson, en Dauphiné.

D'argent, à la pate d'ours de ſable, percée de ſix trous, 3, 2 & 1, & poſée en pal, les griffes en haut.

PERCHÉ, ée, adj. m. & f. ſe dit des

Digitized by Google

oiseaux posés sur les branches d'arbres, sur les fleurs & bâtons.

52. AURIOL DE LAURAGUEL, Diocése de Narbonne.

D'argent, au figuier de sinople ; un oiseau de sable perché au haut de l'arbre.

52. DE ROHELLO DE QUENHUEN, en Bretagne.

De gueules, à la fleurdelis d'or & deux oiseaux d'argent, affrontés & perchés sur les retours.

53. DE LEAUMONT DE PUIGAILLARD, Sénéchaussée de Toulouse.

D'azur, au faucon d'argent perché sur un bâton de-même, posé en fasce.

Jean DE LEAUMONT DE PUIGAILLARD, Baron de Brou & de Moré, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Conseiller d'État, Gouverneur d'Angers, ayant un jour rassemblé environ 9000 hommes pour une expédition sur la Rochelle ; le Capitaine LANOUE le prévint & l'attaqua ; le combat fut des plus vifs de part & d'autre ; *mon cher PUIGAILLARD vous êtes blessé*, lui dit un de ses Parens : *mais je ne suis pas mort*, répondit-il, & continua de combattre avec la même ardeur ; il ne se retira que lorsqu'il vit que ses efforts, pour rallier & ranimer ses troupes, étoient absolument inutiles.

Digitized by Google

Ce *Jean* LEAUMONT DE PUIGAILLARD fut Chevalier des Ordres du Roi à la troisiéme promotion, faite le 31 Décembre 1580.

Il y a actuellement un Grand-Prieur de Toulouse de cette Maison.

PÉRI, ie, adj. se dit d'un meuble d'une très petite proportion, qui se trouve au centre de l'écu; on ne le nomme qu'après les piéces qui se trouvent sur le champ.

PÉRI, se dit plus ordinairement d'un petit bâton posé en bande ou en barre; il sert de brisure & se met pareillement au centre de l'écu.

On dit aussi en abîme. *Voyez* ABIME.

54. LEPINE DE GRAINVILLE, proche Gisors en Normandie.

D'azur, à trois molette-d'éperons d'or; un tréfle de-même péri au centre de l'écu.

PERROQUET, sub. m. *Psitacus, i;* oiseau qui entre en quelques Armoiries; il paroît de profil, & arrêté: son émail est le sinople.

Le PERROQUET est le simbole des voyages aux Indes: il dénote aussi le caquet.

55. SORIN DE MARE, en Normandie.

D'argent à trois perroquets de sinople.

Digitized by Google

56. Dormy de Vesvres, Seigneur de Beauchamp, à Bourbon-Lancy, en Bourgogne.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux perroquets de ſinople & en pointe d'un tourteau de ſable.

57. Bournel de Monchy, en Picardie.

D'argent, à l'écuſſon de gueules, accompagné de huit perroquets de ſinople en orle, becqués & membrés du ſecond émail.

PHŒNIX, ſubſt. m. *avis ſolis, phœnix, icis;* oiſeau qui paroît de profil, les aîles étendues ſur un bûcher.

Le bucher du Phœnix ſe nomme *immortalité*; on ne l'exprime en blaſonnant, que lorſqu'il ſe trouve d'un autre émail que l'oiſeau.

Sur les médailles & anciens monumens, le Phœnix eſt le ſimbole de l'immortalité, parce que, ſelon la Fable, cet oiſeau ſe renouvelle de cinq ſiécles en cinq ſiécles; alors il ſe dreſſe un bûcher, bat des aîles pour l'allumer, s'y conſume; il naît dans l'inſtant un ver de ſa cendre, d'où il ſe forme un autre Phœnix.

58. Viart de Quemigny, en Bourgogne.

D'or, au phœnix de ſable, ſur ſon immortalité de gueules; au chef d'azur, chargé de trois coquilles d'argent.

Digitized by Google

PIE, s. f. *pica*, *æ*; oiseau qui a la queue longue, à proportion de ses aîles; il paroît dans l'écu de profil & arrêté sur ses jambes.

PIE *au naturel*, est celle qui a la gorge & le ventre blanc, la tête les aîles & la queue noires, l'œil de gueules & quelques mêlanges dans les plumes.

La PIE fait son nid au haut des arbres les plus élevés & le construit de mousse & de broussailles; elle l'entoure extérieurement d'épines, pour la sûreté de ses petits, afin de le rendre inaccessible aux animaux qui pourroient leur nuire, en quoi elle est le simbole de la prévoyance.

59. AGUERRE DE COURS, en Champagne.

D'or, à trois pies au naturel.

PIÉCES HONORABLES, subst. f. plur. PIÉCES ainsi nommées de ce qu'elles ont été les premieres en usage dans la science du Blason.

Ces PIÉCES occupent en largeur deux parties, des sept de la largeur de l'écu; leurs extrêmités en touchent les bords.

Les PIÉCES HONORABLES sont au nombles de sept.

LE CHEF.	LA BANDE.
LA FASCE.	LE CHEVRON.
LE PAL.	LE SAUTOIR.
LA CROIX.	

Digitized by Google

Positions des Piéces Honorables.

Le Chef, occupe la plus haute partie de l'écu ; il repréſente le caſque de l'homme de Guerre.

La Fasce, placée au milieu horiſontalement, repréſente l'écharpe de l'ancien Chevalier.

Le Pal, au milieu de l'écu perpendiculairement, eſt une marque de Juriſdiction.

La Croix, s'étend par ſes branches juſqu'aux bords de l'écu & laiſſe quatre cantons vuides égaux entr'eux ; elle déſigne les croiſades.

La Bande, poſée diagonalement de l'angle dextre du haut de l'écu à l'angle ſeneſtre du bas, repréſente l'écharpe du Chevalier ſur l'épaule.

Le Chevron eſt formé de deux Piéces, qui ſe joignent en pointe vèrs le haut de l'écu & s'étendent l'une à l'angle dextre, l'autre à l'angle ſeneſtre du bas ; ſelon quelques Auteurs il repréſente l'éperon du Chevalier ; ſelon d'autres, c'eſt la repréſentation d'une barriere de lice des anciens Tournois.

Le Sautoir a la forme d'une croix de Saint André ; c'étoit anciennement un cor-

don couvert d'une riche étoffe, qui étoit attaché à la ſelle d'un cheval & ſervoit d'étrier pour monter deſſus.

60. LA GARDE DE CHAMBONAS, DE SAINT-FELIX, en Languedoc.

D'azur, au chef d'argent.

61. LASTIC DE SAINT-JAL, en Auvergne.

De gueules, à la faſce d'argent.

62. DE MEYSERIA, en Breſſe.

De ſinople, au pal d'argent.

63. D'ALBON DE CHASEUL, DE SUGNY, en Lyonnois.

De ſable, à la croix d'or.

64. DE VASSIGNAC D'IMECOURT, DES LOGES, en Champagne.

D'azur, à la bande d'argent.

65. DE NETTANCOURT DE VAUBECOURT, DE CHOISEUL, en la même Province.

De gueules, au chevron d'or.

66. GERENTE DE SENAS, en Provence.

D'or, au ſautoir de gueules.

PIED FICHÉ. *Voyez FICHÉ.*

Digitized by Google

PIÉTÉ, ſubſt. f. poitrine du pélican ouvèrte; on ne nomme la piété que lorſqu'elle eſt d'un autre émail que l'oiſeau.

67. Du Dresic de Kerforn, en Bretagne.

D'argent, au pélican d'azur, ſa piété de gueules.

PIGNONNÉ, ée, adj. ſe dit d'un château, d'une maiſon, d'un mur, des anciens édifices, dont le haut ſe termine en degrés de forme pyramidale.

Ce terme vient du mot *pignon*, dérivé ſelon *Perrault*, en ſa traduction de Vitruve, du *pectinatum tectum* des Latins, qui étoit un toît à deux égoûts, dont les chevrons ſur l'entablement avoient la forme d'un peigne, & de-là ils appellerent *pignon*, le haut des murs qui ſoutiennent un toît.

Huet dérive *pignon*, du Gaulois *pen*, la pointe d'une montagne, qui a été nommée par les Latins *pennum*; mais il eſt mieux de le dériver de *pina*, une pomme-de-pin; parce que les Anciens terminoient les *pignons* de leurs édifices par une pierre ſculptée en pomme-de-pin.

68. De Glatigny de Villodon, à Caën en Normandie.

D'or, au mur pignonné d'azur.

PILE, ſubſt. f. *palus acutus*; pal aiguiſé en forme d'obéliſque renverſée, la baſe

Digitized by Google

étant mouvante du bord ſupérieur de l'écu.

La PILE eſt rare en Armoiries; on lui donne deux parties en ſa baſe, des ſept parties de la largeur de l'écu.

Ce terme vient des Latins *pilum ;* les Gaulois nommoient PILES, les piéces de bois armées de fer, ainſi que les traits ou dards qu'ils décochoient aux priſes des villes, & dans leurs batailles & combats.

69. DE MAILLISY, en l'Iſle de France.

D'azur, à trois piles d'or, appointées vèrs le bas de l'écu.

PIN, ſubſt. m. *pinus, i;* arbre qui ſe diſtingue dans l'écu par ſa tige droite, ſes branches écartées, ainſi que par ſon fruit, nommé POMME-DE-PIN.

Les Anciens ſe ſervoient du PIN, pour les bûchers des victimes qu'ils offroient dans leurs ſacrifices.

70. LEBOUEXIER DE LA CHAPELLE, DE PENIEUC, en Bretagne.

D'argent, à trois pins de ſinople.

71. PINGRÉ DU CHAUSSOY, en Picardie.

D'argent, au pin de ſinople, fruité d'or, une grive de ſable, perchée au haut de l'arbre.

Digitized by Google

72. Thomassin de Maisieres, de la Neufville, en Champagne.

D'argent, au pin de ſinople, une merlette de ſable, perchée ſur le ſommet de l'arbre.

PIQUE, ſubſt. f. meuble de l'écu qui repréſente un bâton long, dont le bout ſupérieur eſt terminé par un fer plat & pointu ; c'eſt une arme offenſive que les Officiers d'Infanterie portent à la tête de leurs Corps.

Les Piques étoient en uſage à la Guerre dans les tems les plus reculés ; elles déſignent les magaſins d'armes qui doivent être bien fournis.

73. Vavasseur de Saint-Denis, en Normandie.

D'azur, à trois piques rangées d'argent, accompagnées de trois loſanges d'or, deux en chef ſur les piques à dextre & à ſeneſtre, une en pointe ſous la pique du milieu.

PLAINE ou CHAMPAGNE, ſubſt. f. piéce qui occupe en hauteur au bas de l'écu, une partie des ſept de ſa largeur; le bord ſupérieur ſe termine de niveau ou en ligne horiſontale.

La Plaine ou Champagne, eſt rare en Armoiries; elle ſe nomme après les piéces ou meubles qui ſe trouvent ſur le champ.

Digitized by Google

74. DE GEOFFROY DES MARETS, à Paris.

D'azur, à trois épis de bled, tigés & feuillés d'or, mouvans d'une plaine d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles du troisiéme émail.

PLEIN, adj. m. se dit d'un écu rempli d'un seul émail, où il ne se trouve par conséquent aucune piéce, ni meuble.

75. DU VIVIER DE SARRAUTE, DE LANSAC, DE LISSAC, Diocèses d'Alet & de Rieux, en Languedoc.

Plein de gueules.

PLIÉ, ée, subst. m. & f. *flexus, a, um*; se dit du chevron, de la fasce, ou autre piéce de longueur, dont la superficie est creuse ou concave, & le dessous convexe.

76. SAUMAISE DE BOUZE, DU TIL-SAINT-LOUP, en Bourgogne.

D'azur, au chevron plié d'or, accompagné de trois glands de-même; à la bordure de gueules.

POINTE, subst. f. pal aiguisé qui imite par sa forme une obélisque; il est mouvant du bas de l'écu & a en sa base deux parties, des sept de la largeur du même écu & en occupe la hauteur moins une partie; il differe du giron, en ce que ce dernier n'a que quatre parties de haut.

POINTE, se dit aussi de la partie infé-

Digitized by Google

rieure de l'écu qui se termine en un point, par deux petites lignes curvilignes extérieures.

77. SAINT-BLAISE DE CHANGY, en Champagne.

D'azur, à la pointe d'argent.

78. DE FUMEL DE MONTSEGUR, en Quercy.

D'or, à trois pointes d'azur.

79. LORMONE DU BOIS, en Normandie.

D'argent, à trois pointes de gueules, l'une en pal, les autres en barre & en bande, appointées vèrs le haut de l'écu; au chef d'azur, chargé de trois glands d'or.

POINTS ÉQUIPPOLÉS, subst. m. plur. carreaux au nombre de neuf, qui remplissent un écu, dont cinq sont d'un émail, quatre d'un autre émail; on blasonne les cinq POINTS en sautoir, y ajoutant le mot EQUIPPOLÉS, ensuite les quatre POINTS qui restent.

80. SALORNAY DE PUSILLY, en Bourgogne.

Cinq points d'or, équippolés à quatre de gueules.

POISSON, subst. m. *piscis, is*; on nomme POISSON dans l'Art Héraldique, celui dont on ne peut distinguer l'espéce.

Digitized by Google

Les POISSONS qui ſe connoiſſent facilement ſont :

Le *dauphin*, il eſt de profil courbé en demi-cercle, ſa tête & ſa queue du côté dextre de l'écu.

Le *chabot*, montre le dos, eſt en pal, la tête en haut.

L'*écreviſſe*, montre auſſi le dos, eſt en pal, la tête en haut.

Les *bars*, ſont ordinairement deux enſemble & adoſſés.

81. VAILLANT DE BENNEVILLE, en Normandie.

D'azur, au poiſſon d'argent en faſce ; au chef d'or.

82. AUBIN DE MALICORNE, au Maine.

De ſable, à trois poiſſons d'argent, en faſce l'un-ſur-l'autre.

POMME, ſubſt. f. *malum, i ;* fruit du pommier.

La POMME paroît la tige en haut.

Selon la Fable, la POMME eſt l'attribut de Venus ; elle lui fut donnée par le berger Pâris, comme à la Déeſſe de la beauté ; Junon & Pallas la lui diſputoient.

83. HEBERT DU BREUIL, en Normandie

De gueules, à trois pommes d'or.

Digitized by Google

84. POMEREU DE CHAMBRY, en l'Isle de France.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pommes d'or.

POMME-DE-PIN, subst. f. *pinea*, *æ*; *malum pini*; fruit de l'arbre nommé PIN.

La POMME-DE-PIN paroît dans l'écu le bout de sa tige en haut; elle est figurée de lignes diagonales qui se croisent à distances égales, & forment des petites losanges qui imitent ce fruit, tel qu'il est sur l'arbre.

Les POMME-DE-PINS servoient dans les sacrifices à Bacchus.

85. PETREMANS DE VALAY, en Franche-Comté.

D'azur, à trois pomme-de-pins d'or.

86. PIIS DE CAUCAILLERES, DE LA BASTIDE, en Albigeois.

De gueules, à trois pomme-de-pins d'or.

87. FERRIERES DE CHAMPIGNY, en Poitou.

D'azur, à trois pomme-de-pins d'or; à la bordure de gueules.

POMMETÉ, ée, adj. se dit d'un rai-d'escarboucle, d'une croix & de quelqu'autres piéces qui ont à leurs extrêmités des petits boutons arrondis.

Digitized by Google

88. Giry de Veillau, en Nivernois.

D'azur, au ray-d'efcarboucle pommeté d'or.

PORC, fubft. m. *porcus, i; fus, fuis*; m. & f. la femelle fe nomme truie. L'un & l'autre paroiffent paffans dans l'écu; leur émail eft le fable.

89. Fevrier de la Belloniere, à Paris.

D'argent, au porc de fable.

90. De Porcelets de Maillane, à Arles en Provence.

D'or, à une truie de fable.

Noftradamus en fon Hiftoire de Provence, (Auteur qui écrivoit dans un tems où les fables fur l'origine des Maifons étoient reçues), raporte celle du Nom & des Armes des Porcelets, & dit qu'elle vient de la ville d'Arles, où l'imprécation d'une pauve femme, caufa une heureufe fécondité à une jeune Dame nouvellement mariée; cette pauvre femme ayant été traitée d'impudique, par cette dame, leva les yeux au ciel & lui répliqua à haute voix: *Je prie Dieu, Madame, pour la défenfe de mon honneur, qu'il vous donne autant d'Enfans que cette truie qui paffe là a de petits.* On affure qu'un an après, la

Dame eut neuf Enfans mâles, qui étoit le nombre des petits de la truie; qu'ils vécurent tous & furent de grands Capitaines : en considération de ce prodige, on les nomma PORCELETS, & ils prirent pour Armes, *une truie de sable en champ d'or.*

PORC-ÉPIC, subst. m. *hystrix, icis;* animal terrestre, armé de longs aiguillons, qui a quelque ressemblance au *porc*. Il paroît passant dans l'écu.

Les Juges d'Athènes se servoient de vases, dont le pourtour étoit armé de longs aiguillons, imitans ceux du PORC-ÉPIC; pour faire entendre qu'ils étoient inflexibles, & qu'on ne pouvoit les corrompre dans l'administration de la Justice.

91. LE COIGNEUX DE BELABRE, DE BEZONVILLE, à Paris.

D'azur, à trois porc-épics d'or.

92. FOUCRAND DE LA NOUHE, Diocèse de Luçon, en Poitou.

D'argent, à trois porc-épics de sable.

PORTER, verbe. (terme de l'Art Héraldique) On dit PORTER telles Armes, parce qu'anciennement Ceux qui se présentoient aux Tournois, y faisoient PORTER

leurs Armoiries peintes ſur un bouclier, pour être diſtingués & reconnus.

POSÉ, ée, adj. ſe dit d'un château d'une tour, d'un lion, ou autre piéce de l'écu, ſur un rocher, une montagne ou une terraſſe.

93. Castillon de Saint-Victor, de Roussas, de Belvèset, proche Uzès, en Languedoc.

D'azur, à la tour d'argent, poſée ſur un rocher d'or.

94. Fortia de Piles, de Baumes, de Peiruis, en Provence.

D'azur, à la tour d'or, poſée ſur une terraſſe de ſinople.

95. Sarret de Coussergues, à Beziers.

D'azur, à deux lions affrontés d'or, lampaſſés & armés de gueuſes, poſés ſur une terraſſe du ſecond émail; en chef une étoile de-même.

POT A L'EAU, ſubſt. m. *aqualis, is*; meuble de l'écu repréſentant un vaſe à anſe propre à contenir de l'eau : il eſt poſé de profil, l'anſe tournée à ſeneſtre.

Pots a l'Eau affrontés, ſe dit de deux Pots vis-à-vis l'un de l'autre, dont les anſes ſe trouvent oppoſées.

Le mot Pot, eſt dérivé ſelon *Ducange*, du latin *poculum*, taſſe où l'on boit.

Digitized by Google

nampier 202 Voisins 205 Cugnac 214 jousslineau 221 quinton 230

Landois 237 duparc 237 Saudraye 240 monchel 258 lansullun 258

marillac 264 lercanna 264 gourel 265 bouchet 271 guierna 271

chateaugiron 273 Savaugour 273 breaute 274 montesquion 274 breton 281

dubois 281 mairot 307 d'aigneville 309 Vaudricourt 309 bolomier 315

harlay 315 gaulejac 323 brunier 328 lastic 336 lagarde 336

JVDW. f

Digitized by Google

95. DALENDUY DU CHAMP, en Champagne.

D'azur, à trois pots à l'eau d'argent, les deux en chef affrontés.

POTENCÉE, adj. f. se dit d'une croix, dont chaque extrêmité représente une double potence.

97. RUBAT DE TUILLIERE, D'ESCLÈS, DE MONTSEGAR, en Bresse.

D'azur, à la croix potencée d'or.

POURPRE, subst. m. *conchylium*, *ii*, *purpura*, *æ ;* émail tirant sur le violet; on le représente en gravure par des lignes diagonales à senestre.

Cet émail est mixte, c'est-à-dire, qu'il participe du métal & de la couleur, parce que l'argent qu'on appliquoit par feuilles sur les anciens écussons venoit de couleur POURPRE, par succession de tems, ainsi que le raporte *Vulson de la Colombiere* en son Livre de la Science Héroïque; aussi le met'on sans fausseté sur les différens émaux.

Le POURPRE signifie dignité, puissance, souveraineté.

98. DE GASTE DE LUPÉ, DE SAINT-JULIEN, en Forez.

De pourpre, à deux fasces d'azur.

Digitized by Google

99. ARBOIS DE BLANCHEFONTAINE, en Picardie.

D'azur, au loup paſſant de pourpre, la tête contournée; accompagné en chef de trois cloches d'argent.

100. MESNARD DE LA BARRE, en Normandie.

D'azur, au chevron de pourpre, chargé de trois croiſettes d'argent & accompagné de trois tréfles d'or.

QUA

QUARTIER, ſubſt. m. *pars ſcuti*; quatriéme partie d'un écu, lorſqu'il eſt écartelé.

On nomme auſſi QUARTIERS, les diviſions d'un écu en plus grand nombre de parties quarrées égales entr'elles: il y a même des écus diviſés en ſeize, en trente-deux QUARTIERS.

Les QUARTIERS du haut ſont blaſonnés les premiers, enſuite les QUARTIERS au deſſous, puis on finit par ceux qui ſe trouvent en bas, en commençant toujours à dextre.

QUARTIERS, ſe dit encore d'un écu écartelé en ſautoir; alors le premier QUARTIER eſt en haut, le ſecond à dextre, le

Digitized by Google

troisiéme à senestre, le quatriéme en bas.

Les QUARTIERS dans l'Art Héraldique ont été ainsi nommés, parce que chacun remplit le quart de l'espace de l'écu, lorsqu'ils se trouvent formés par la ligne perpendiculaire du parti, & la ligne horisontale du coupé; & de même par la ligne diagonale à dextre du tranché & la diagonale à senestre du taillé.

Depuis un plus grand nombre de divisions de l'écu en parties égales entr'elles, ont été nommées QUARTIERS.

1. BONVILAR D'AURIAC, DE LA VERNEDE, en Languedoc.

Ecartelé; aux premier & quatriéme quartiers d'argent, au deuxiéme d'azur, au troisiéme de gueules.

2. BOISGELIN DE CUCÉ, en Bretagne.

Ecartelé; aux premier & quatriéme quartiers de gueules, à la molette d'éperon d'argent; aux deuxiéme & troisiéme d'azur.

QUARTIER, subst. m. (terme de Généalogie) *scutum, i;* écu d'une famille noble, qui dans une arbre généalogique sert de preuve, lorsqu'il est appuyé des actes originaux nécessaires pour la filiation.

Ce terme QUARTIER, vient de ce qu'autrefois on mettoit sur les quatre angles

d'un tombeau ou d'un mausolée, les écussons du Pere, de la Mere, de l'Aïeul & de l'Aïeule du défunt; ce qu'on a augmenté ensuite jusqu'au nombre de huit, seize & trente-deux.

Cet usage est encore fréquent en Flandre & en Allemagne.

QUINTAINE, subst. f. meuble qui représente un poteau où est attaché un écusson que l'on suppose être mobile.

La QUINTAINE étoit anciennement un exercice militaire que l'on faisoit à cheval; on venoit au galop la lance à la main sur un bouclier attaché à un arbre, & si la lance étoit rompue, on se trouvoit en défaut.

3. DE ROBERT DE LEZARDIERES, en Poitou.

D'argent, à trois quintaines de gueules.

QUINTEFEUILLE, substantif f. *scutarium quinquefolium;* fleur à cinq fleurons arrondis, ayant chacun une pointe, dont le centre est percé en rond, de maniere que l'on voit le champ de l'écu à travers.

4. RENOUARD DE VILLAYERS, en Bretagne.

D'argent, à la quintefeuille de gueules.

Digitized by Google

5. SERENT DE KERFELIX, en la même Province.

D'or, à trois quintefeuilles de ſable.

6. DUPLESSIS DE CHATILLON, DE NONANT, à Paris.

D'argent, à trois quintefeuilles de gueules.

7. DUMERLE DE COUVRIGNY, DES FOURNEAUX, en Normandie.

De gueules, à trois quintefeuilles d'argent.

RAC

RACE, ſubſt. f. *genus*, *eris*; (terme de Généalogie) génération continuée de pere en fils; deſcendans & aſcendans d'une lignée noble, ancienne & illuſtre.

Le mot RACE, tire ſon étymologie du latin *radix*, *icis* racine, qui en ce ſens, ſignifie tige généalogique d'une poſtérité, dont on ne connoît point le commencement.

RAMÉ, adj. m. ſe dit du bois du cerf lorſqu'il eſt d'un autre émail que l'animal.

1. LE VENEUR DE BOISJAN, en Bretagne.

D'argent, au cerf de gueules, ramé d'or.

Digitized by Google

2. PETIT DE SAINT-BEROING, en Bourgogne.

De gueules, au rencontre de cerf d'argent, ramé d'or.

RAMEAU, ſubſt. m. *ramulus, i;* meuble de l'écu qui repréſente une petite branche d'arbre ou d'arbriſſeau.

Ce terme vient du latin *ramus*, une branche d'arbre.

3. HOUSSAYE DU COUDREY, en Normandie.

D'azur, à trois rameaux de chêne d'or, chacun de ſix feuilles.

RAMEAU, ſubſt. m. (terme de Généalogie) ſe dit figurement d'une branche qui n'a donné que quelques degrés de filiation, & ſe trouve éteinte ou au moment de s'éteindre par des enfans qui n'ont point de poſtérité.

RAMPANT, te, ſe dit du chien, du lévrier, du porc & du ſanglier.

Le *lion* rampant; ſa poſition ne s'exprime point, parce qu'il eſt ſouvent en cette attitude; s'il ſe trouve paſſant, on le dit *lion léopardé*.

Le *griffon*; eſt toujours rampant, c'eſt pourquoi ſa poſition ne s'exprime point.

Le *léopard*; eſt ordinairement paſſant; quand il paroît rampant, on le dit *léopard lionné*.

Digitized by Google

Le *taureau* rampant; eſt nommé *furieux*.

Le *cerf*, la *licorne*, le *bouc*, la *chevre*, le *bélier* & le *chamois*, ſont dits *ſaillans*; lorſqu'ils paroiſſent de bout.

L'*ours* rampant, eſt dit *levé*.

Le *chat*; en la même attitude, eſt dit *effarouché*.

4. CHAPELAIN DE BEDOS, DE LA VIALLE, DE TROUILHAS, en Gévaudan.

D'argent, au lévrier rampant de ſable ; au chef d'azur.

5. AUDERIC DE LASTOURS, au Pays Narbonnois.

D'argent, à l'arbre de ſinople; à ſeneſtre un chien de ſable rampant, les pates de devant appuiées ſur le fût de l'arbre; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

RAMURE, ſubſtantif f. *cervi cornu*; meuble de l'écu qui repréſente le bois du cerf, lequel a ſix dagues de chaque côté.

DEMIE-RAMURE; côté ſeul du bois de l'animal.

MASSACRE; ramure jointe au crâne du cerf.

Le terme RAMURE, vient du latin *ramus*, branche d'arbre; parce que le bois du cerf s'éleve ſur la tête de cet animal,

Digitized by Google

de même que les branches d'un arbre ſur ſa tige.

6. FOURAIRE DE VILLERS-LA-CHEVRE, en Lorraine.

D'azur, à une ramure d'or.

7. DE BANNE D'AVEJAN, DE MONTGROS, en Languedoc.

D'azur, à la demi-ramure d'or, en bande.

RANGÉS, ées, adj. m. & f. plur. ſe dit des animaux poſés ſur une ligne horiſontale, c'eſt-à-dire, à côté l'un de l'autre.

RANGÉS; ſe dit auſſi des tours & autres édifices, poſés ſur la même ligne.

RANGÉS, ſe dit encore de deux, trois, quatre, &c. badelaires, épées, & autres piéces de longueur, poſés pareillement ſur la même ligne.

8. DE HUGON DU PRAT, DE MASGONTHIERE, en Limoſin.

D'azur, à deux lions rangés d'or; lampaſſés & armés de gueules.

9. DE COUBLANT DE LA TOUCHE, en Anjou.

D'azur, à deux aigles rangées d'argent.

10. DE FORTISSON DE ROQUEFORT, en Guyenne.

D'azur, à deux tours rangées d'argent.

Digitized by Google

11. DE HINGANT DE KERISSAC, en Bretagne.

De ſable, à trois épées d'argent garnies d'or, rangées.

RANGIER, ſubſt. m. *falx fœniſeca*; meuble qui repréſente le fer d'une faulx.

12. DE SORNY DES GRESLETS, en Champagne.

De gueules, à trois rangiers d'argent, en trois pals, les pointes en haut.

RAVISSANT, te, adj. ſe dit du loup, de la louve qui paroiſſent rampans.

13. LOUBENS DE VERDALE, en Languedoc.

De gueules, au loup raviſſant d'or.

De cette ancienne Maiſon, étoient *Jacques* DE LOUBENS, Seigneur DE VERDALE, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes, Chevalier des Ordres du Roi; il fut reçu à la promotion du 31 Décembre 1585, & décéda le 24 Mai 1623.

Hugues DE LOUBENS DE VERDALE ſon frere, élu Grand Maître de Malthe, le 12 Janvier 1582, nommé Cardinal le 31 Décembre de la même année, mourut le 30 Mai 1693.

Digitized by Google

RAY-D'ESCARBOUCLE, ſubſt. m. meuble de l'écu percé en rond, au centre; diviſé ordinairement en huit raïs; dont quatre en croix, quatre en ſautoir; ces raïs ſont pommetés au milieu & aux extrémités.

Il y a des RAY-D'ESCARBOUCLES fleurdeliſés.

14. GIRY DE VEILLAU, en Nivernois.

D'azur, au ray-d'eſcarboucle d'or.

15. SAINT-AUBIN DE VECOURT, DE FOUCHETTE, en Picardie.

D'azur, au ray-d'eſcarboucle d'or, adexté en chef d'une croiſette d'argent.

16. DU BUAT DE REVILLE, DE BAZOCHES, DE MIGERGON, en Normandie.

D'azur, au ray-d'eſcarboucle fleurdeliſé d'or.

RAYONNANT, te, ſe dit des étoiles, comètes & autres aſtres, qui ont entre leurs raïs, des petites lignes en raïons pour les rendre plus lumineux.

17. BERNARD DE BOULAINVILLIERS, DE PASSY, à Paris.

D'azur, à un ancre d'argent; accompagné en chef à ſeneſtre, d'une étoile de-même rayonnante d'or.

RECERCELÉE, adj. f. ſe dit d'une croix ancrée, dont les extrémités circu-

Digitized by Google

laires ont chacune deux circonvolutions en maniere de volutes.

L'étymologie de ce terme vient du vieux mot Gaulois *recercelé*, qui a ſignifié tourné en ſpirale.

18. Ferlay de Sathonnay, en Breſſe.

De ſable, à la croix recercelée d'argent.

RECROISETTÉE, adjectif f. ſe dit d'une croix ou croiſette dont chaque branche eſt traverſée d'une autre branche.

19. Aupoix du Parc, de Geville, en Normandie.

D'azur, à trois croiſettes recroiſettées au pied aiguiſé.

20. Lescarnelot de Bréuvery, en Champagne.

De gueules, à une molette d'or; au chef d'azur, chargé de trois croiſettes recroiſettées au pied-fiché du ſecond émail.

21. Huon de Kerullac, de Kerbrat, en Bretagne.

De gueules, à cinq croiſettes recroiſettées d'argent, poſées en croix.

REDORTE ſubſt. f. meuble de l'écu qui repréſente un rameau effeuillé, tortillé en quatre cercles l'un ſur l'autre, dont les deux bouts ſe trouvent au-deſſus.

Digitized by Google

Selon *Ménage*, ce mot vient du latin *retorta*, en changeant le premier *t* en *d*.

22. Nigry de la Redorte, d'Ouveillan, à Toulouſe.

D'azur, à trois redortes d'or, rangées en trois pals.

REMPLI, ie; adj. ſe dit de la croix, du chevron, de la bande, de la faſce & autres piéces honorables, qui étant d'un émail, le fond ſe trouve d'émail différent.

Rempli, ie; ſe dit auſſi de la quintefeuille, de la ruſte & autres meubles percés, dont le trou eſt bouché d'un émail qui empêche de voir le champ de l'écu à travèrs.

23. De Roddes de Longueville, au Comté de Blois.

D'azur, à la croix d'or remplie de ſable, cantonnée de quatre croiſſans d'argent.

24. De Bureau de Pargé, de Lahaterie, en Bretagne.

D'azur, au chevron contrepotencé d'or, rempli de ſable; accompagné de trois burettes d'argent.

25. Montfort de Taillant, en Franche-Comté.

D'argent, à trois ruſtres de ſable, remplies d'or.

RENARD, ſubſt. m. *vulpes, is;* animal qui paroît de profil, paſſant ou

Digitized by Google

rampant: il a ſa queue levée perpendiculairement, dont le bout tend vèrs le haut de l'écu; ce qui le diſtingue du loup, qui a toujours ſa queue pendante.

Le RENARD eſt le ſimbole de la ruſe & de la ſubtilité; ceux qui en portent dans leurs armes, peuvent l'avoir pris en mémoire de ce qu'ils ont vaincu l'Ennemi, par quelque ſtratagême heureux, ou pour faire alluſion à leur nom.

26. DE MAROLLES, en Valois.

D'azur, au renard paſſant d'or.

27. DE REYNARD DE LA SERRE, DE SAINT-JULIEN, D'AVANÇON, en Dauphiné.

D'azur, au renard rampant d'or.

RENCHIER, ſubſt. m. *cervus major;* meuble de l'écu qui repréſente un cef de la plus haute taille; il a une ramure aplatie couchée en arriere, beaucoup plus large que celle du cerf.

On croit que le RENCHIER eſt le rène des Lapons.

28. LEJEUNE DE TREMOGUER, en Bretagne.

De ſable, au renchier d'argent.

29. DE LA GRANGE DE VILLEDONNÉ, en Champagne.

D'azur, à trois renchiers d'or.

Digitized by Google

RENCONTRE, subst. masculin ; *occursus, ûs ;* tête de cerf, de buffle, de bélier, ou d'un autre animal qui paroît dans l'écu de front, c'est-à-dire, montrant les deux yeux.

30. FONTAINE DES MONTÉES DES BORDES, en Orléanois.

D'or, au rencontre de cerf de sable.

31. TOURNEBULLE, DE BUSSY, DE VILLERS-LE-SECQ, en Champagne.

D'argent, à trois rencontres de buffles de sable.

32. DE MARNE DE BONCOURT, en Lorraine.

D'argent, au rencontre de buffle de gueules, bouclé de sable ; chaque corne surmontée d'une étoile du second émail.

RENVERSÉ, adj. m. se dit du cheveron, qui au lieu d'avoir la pointe en haut & les extrêmités de ses branches en bas, se trouve dans une position contraire.

RENVERSÉ, se dit aussi d'un écusson, posé à contre-sens.

33. FOURRÉ DE BEAUPRÉ DE VALBOURG, en Normandie.

De gueules, à trois chevrons renversés d'argent.

34. CORVILLE DE NERS, en la même Province.

De gueules, à trois écussons renversés d'or.

Digitized by Google

RÉPARTITIONS, ſubſt. f. plur. diviſions de l'écu en figures compoſées de pluſieurs partitions.

L'*écartelé* eſt fait du parti & du coupé.

L'*écartelé en ſautoir*, du tranché & du taillé.

Le *gironné*, qui eſt ordinairement de huit girons ; eſt fait du parti, du coupé, du tranché & du taillé.

Les *points équippolés* de neuf carreaux, ſont formés de deux parti & de deux coupé.

Le *faſcé*, le *burelé*, le *bandé*, le *coticé*, le *palé*, le *vergeté*, l'*échiqueté*, le *fuſelé*, le *loſangé*, le *fretté*; ſont des RÉPARTITIONS.

Ce terme vient du verbe *répartir*, *diviſer*, *partager*, *diſtribuer* en pluſieurs parts, des eſpaces qui ont déja été partagés.

REPOS. En REPOS; ſe dit du cerf couché ſur ſes jambes, dont celles de devant ſont étendues.

35. BARTHON DE MONTBAS, DE MASSENON, à Paris.

D'azur, au cerf d'or en repos ; au chef échiqueté d'argent & de gueules de trois tires.

36. SCOT DE LA MESANGERE.

D'or, au cerf au naturel, en repos.

REPOTENCÉE, adj. f. ſe dit d'une croix potencée, dont les extrêmités de chaque branche ſont encore potencées.

Digitized by Google

37. Descognets de la Ronciere, en Bretagne.

De ſable, à la croix repotencée d'argent, cantonnée de quatre molette-d'éperons de même.

RESARCELÉ, ée, adj. ſe dit d'une croix, bande, ou autre piéce chargée d'un orle, dont l'eſpace du bord eſt égal à ſa largeur.

Les piéces Resarcelées ſont extrêmement rares.

Ce terme tire ſon étymologie du latin *reſarcitus*, du verbe *reſarcio*, *is*, *ſi*, *tum*, *cire*; d'où, en quelques Provinces, on a fait *reſarcir*, pour dire *rentraire*.

38. De Fumilis, à Paris.

D'or, à la croix de ſable reſarcelée du champ, chargée de cinq écuſſons d'argent, ayant chacun une bordure engrêlée de gueules.

RÉSEAU, ſubſt. m. *rete*, *is*; ornement diviſé par des lignes diagonales à dextre & à ſeneſtre; il imite un ouvrage de fil ou de ſoïe entrelaſſé, dont les vuides laiſſent des mailles en loſanges.

Ce terme vient du latin *retiolum*, diminutif de *rete*, *retis*; un rets, un filet.

39. Malivert de Conflens, de Vaugrineuse, en Breſſe.

Bandé d'argent & de gueules, au réſeau de ſable, brochant ſur-le-tout.

RETRAIT, te; adj. ſe dit du pal

Digitized by Google

& de la vergette, qui mouvant du bord ſupérieur de l'écu, ou du deſſous du chef, lorſqu'il y en a un, ne s'étendent point juſqu'au bas, & ſe trouvent racourcis.

RETRAIT, ſe dit auſſi du chef qui n'a que la moitié de ſa largeur ordinaire, quoiqu'il ne ſoit point abaiſſé ſous un autre chef.

40. KERATRY DE KERBIQUET, en Bretagne.

D'azur, au pal retrait d'argent, accompagné en pointe d'un cor-de-chaſſe de-même.

41. LA PORTE DE LISSAC, en Limoſin.

D'argent, à trois pals retraits de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, ſoutenu d'une diviſe du ſecond émail.

42. D'ESTAING, Comte D'ESTAING, à Paris, originaire du Rouergue.

D'azur, à trois fleurdelis d'or; au chef retrait de-même.

RIVIÈRE, ſubſt. f. piéce en forme de champagne au bas de l'écu, ou de faſce au milieu; on la diſtingue par des traits curvilignes, qui marquent les flots ou courans d'eau & les berges ou bords ſont un peu ondés: on lui donne en largeur d'une berge à l'autre, deux parties, des huit de la hauteur de l'écu.

Digitized by Google

43. Raitty de Vitté, en Poitou.

De gueules, au cygne d'argent, nageant ſur une rivière au naturel, mouvante du bas de l'écu; en chef à dextre une comète d'or.

44. Palustre de Chambonneau, en la même Province.

De gueules, à une rivière d'argent en faſce, un cygne de-même, nageant ſur les ondes; au chef d'or, chargé d'une étoile d'azur.

45. Grossolles de Flamarens, en Guienne.

D'or, au lion de gueules, naiſſant d'une rivière d'argent, mouvante du bas de l'écu; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

ROC-D'ECHIQUIER, ſubſt. m. *latruncularis rupes*; meuble d'Armoiries qui repréſente un petit pal aleſé, dont la partie ſuperieure eſt ancrée & l'inférieure chargée d'une traverſe.

Les Epagnols nomment Rocs, les tours des échets, & on prétend que c'eſt de-là qu'eſt venu le terme de Roc-d'Echiquier.

46. La Roche de Fontenilles, de Rambure.

D'azur, à trois roc-d'échiquiers d'or.

47. Levesson de Comprignac, de Vesins, en Rouergue.

De gueules, à trois roc-d'échiquiers d'or.

Digitized by Google

ROCHER, ſubſt. m. *rupes, is;* meuble de l'écu qui repréſente une roche; elle eſt figurée avec des inégalités pointues.

48. Roquette d'Amedes, à Paris.

De gueules, au rocher d'argent; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

ROSE, ſubſt. f. *roſa gentilitia;* meuble qui repreſente une Rose de jardin; elle paroît épanouie avec un bouton au centre, quatre feuilles & cinq plus éloignées, avec cinq pointes qui imitent les épines entre les feuilles extérieures.

Les Roses ſont le plus ſouvent ſans tiges, leur émail particulier eſt le *gueules;* il y en a cependant de divers émaux.

Roses *tigées & feuillées*, ſont celles qui ont des tiges & des feuilles.

Les Roses déſignent le Printems, & ſelon les Poëtes le retour du Bélier.

49. De Keridiern, Seigneur de Keridiern, en Bretagne.

D'or, à trois roſes de gueules.

50. Lefournier de Vergemont, d'Eauville, en Normandie.

D'argent, à trois roſes de gueules.

51. Salley de Colbose, en la même Province.

D'azur, à trois roſes d'argent.

Digitized by Google

52. De Roscoet du Mené, en Bretagne.

D'argent, à trois roſes de gueules, tigées & feuillées de ſinople.

ROUANT, adj. m. ſe dit du paon qui paroît de front & ſemble ſe mirer dans ſa queue, qu'il étend en cercle.

53. De Saint-Paul de Ricaud, en l'Iſle de France.

D'azur, au paon rouant d'or.

ROUE, ſubſt. f. *rota, æ*; meubles qui repréſente une Roue ſemblable à celles des chars des triomphe des Anciens; elle eſt à ſix raïs dans l'écu.

54. D'Arros d'Heronval, en Bearn.

De gueules, à une roue d'argent.

55. De Kerouarts de Kermaho, en Bretagne.

D'argent, à la roue de ſable, accompagnée de trois croiſettes de même

ROUE-DE-SAINTE-CATHERINE, Roue dont les jantes paroiſſent armées de fers tranchans. Elle eſt ainſi nommée, d'une ſemblable qui ſert d'attribut au martyre de cette Sainte.

56. Guillouzou de Keronnes, de Kereden, en Bretagne.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roues-de-Sainte-Catherine, de-même.

Digitized by Google

RUCHE, ſubſt. f. *alveus, i;* meuble qui repréſente une boëte ou panier propre aux abeilles pour y faire leur miel.

Ce mot vient du latin *rupes*, roche; parce que les abeilles cherchent naturellement les rochers pour faire le miel.

57. Brion de Houppeville, en Normandie.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ruches d'argent.

RUSTRE, ſubſt. f. *rhumbus in orbem fortus;* meuble en forme de loſange, percé en rond au centre, de ſorte que l'on voit le champ de l'écu à travers.

La Rustre eſt rare en Armoiries.

On fait venir ce terme de *raute*, mot Allemand, qui ſignifie un petit morceau de fer en forme de loſange percée, tels qui ceux ſervent à arrêter les gros clous à vis des ſerrures & des happes des portes.

58. Souineret d'Essenau, à Lille en Flandre Françoiſe.

De ſable, à trois ruſtres d'or.

Digitized by Google

SAB

SABLE, ſubſt. m. *color atra ;* couleur noire, émail qui ſe repréſente en gravure, par des lignes horiſontales & perpendiculaires, croiſées les unes ſur les autres.

Le SABLE ſignifie, ſcience, modeſtie, affliction, obſcurité.

Les ſentimens des Auteurs ſur l'étymologie de ce terme, ſont partagés ; les uns le font venir de SABLE, qui eſt une terre noire & humide, ſur ce qu'il y a du SABLE de forge qui ſert aux Peintres pour le noir, après qu'il a été pluſieurs fois cuit, mouillé & ſéché ; d'autres avec plus de vraiſemblance, le dérivent des martres-zibelines, dont les plus précieuſes, nommées en latin *zabula*, ſe trouvent d'un noir éclatant.

1. DESGABETS D'OMBALE, à Paris.

Plein de ſable.

2. DE CAULINCOURT DE BEAUVOIR, en Picardie.

De ſable, au chef d'argent.

Digitized by Google

3. DE LOPRIAC DE COETMADEUC, en Bretagne.

De ſable; au chef d'argent, chargé de trois roſes ds gueules.

4. BALAY DE MARIGNA, en Franche-Comté.

De ſable; au lion d'or.

SAILLANT, te; adj. ſe dit cerf, de la licorne, du bouc, de la chevre, du chevreuil, qui paroiſſent de bout ou rampans.

Ce terme vient du verbe *ſaillir*, avoir *ſaillie*, avancer en haut, s'élever.

5. CERVON DES ARCIS, en Bretagne.

D'azur, au cerf ſaillant d'or, ramé d'argent.

6. MORLAT DE DOIX, en Auvergne.

D'azur, à la licorne ſaillante d'argent.

7. CAPRIOL DE PECHASSAUT, en Languedoc.

D'azur, à la chevre ſaillante d'or.

SALAMANDRE, ſubſt. f. *ſalamandra, æ;* eſpéce de lézard qu'on repréſente ſur l'écu, le dos arrondi, le col long, la langue terminée en pointe de dard, ayant quatre pates aſſez ſemblables à celles du griffon.

La SALAMANDRE paroît de profil &

Digitized by Google

placée au milieu d'un feu ardent, environnée de hautes flammes; elle a la tête contournée, sa queue est lévée sur le dos.

Ce qui a fait croire aux Anciens que cet animal vivoit dans les flammes, c'est qu'il jette une écume si froide, qu'il éteint le feu, quand il n'est pas trop violent.

8. Despieres de Brecourt, de Rochepot, en Berry.

D'or, à la salamandre de gueules, accompagnée de trois croisettes de sinople.

SANGLIER, subst. m. *aper*, *ri*; porc sauvage qui paroît de profil & passant dans l'écu.

On dit *défendu* de sa dent ou défense, *allumé* de son œil; lorsqu'ils sont d'un autre émail que le corps.

Boutoi; se dit du bout du nez du Sanglier, soit qu'il se trouve d'un émail différent ou tourné vèrs le haut de l'écu.

Hure de Sanglier, est la tête détachée du corps de l'animal.

Le Sanglier est l'emblême du courage & de l'intrépité, parce qu'au lieu de s'enfuir, comme le cerf, le daïm, & autres animaux sauvages, il se présente devant les Chasseurs pour se défendre.

Le mot Sanglier, vient selon *Cujas* & *Menage*, du latin *singularis*, qui est unique en son espéce; cet animal ayant cela

Digitized by Google

de particulier, que dès qu'il a atteint l'âge de deux ans, il marche ſeul juſqu'à la fin de ſes jours.

9. La Motte de Pontroger, en Normandie.

D'argent, au ſanglier de ſable.

10. Nogent de la Peiriere, en la même Province.

D'argent, au ſanglier rampant de ſable.

SAUTOIR, ſubſt. m. *decuſſis, is;* piéce honorable en forme de croix de Saint André; ſes branches s'étendent aux angles de l'écu & ont chacune deux parties, des ſept de la largeur du même écu.

Il y a des Sautoirs *ſimples*, d'autres *chargés*, *cantonnés*, *accompagnés*, *engrêlés*, *denchés*, *échiquetés*, *aleſés*, *breteſſés*, *ancrés*, &c.

Les petits Sautoirs, ordinairement en nombre de trois au moins, ſont nommés *Flanchis*.

Le Sautoir étoit anciennement un cordon de ſoïe, ou de corde couverte d'une étoffe précieuſe; il étoit attaché à la ſelle d'un cheval, & ſervoit d'étrier pour monter deſſus, ce qui lui a fait donner le nom de Sautoir.

11. Langaulnay de Franqueville, en Normandie.

D'azur, au ſautoir d'argent.

12. CHERITÉ DE LA TOUR, DE VOISINS, en Anjou.

D'azur, au ſautoir d'argent, cantonné de quatre croiſettes patées d'or.

13. BOULLAYE DE FESSANVILLIERS, en Normandie.

D'azur, au ſautoir aléſé d'or.

14. DE SILLANS DE CREULLY, en la même Province.

D'argent, au ſautoir breteſſé de gueules, chargé de cinq beſans d'or.

15. DE LA GUICHE DE SEVIGNON, en Bourgogne.

De ſinople, au ſautoir d'or.

Philibert DE LA GUICHE, étoit Seigneur DE CHAUMONT, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Bourbonnois, Lyonnois, Forez & Baujolois; HENRY III aimoit ce Seigneur d'une ſi grande affection, qu'il dit un jour: *ſi j'étois LA GUICHE, ſi LA GUICHE étoit Roi, je ſerois ſûr d'être auſſi aimé de lui, qu'il l'eſt de moi.* Ce Prince lui donna en 1578 la charge de Grand Maître d'Artillerie *, & le fit Chevalier du Saint Eſprit à la premiere

* Quand une Ville eſt aſſiégée, qu'elle laiſſe tirer le canon & qu'elle eſt enſuite obligée de ſe rendre,

Digitized by Google

promotion de cet Ordre, le 31 Décembre de la même année. M. DE LA GUICHE, pendant qu'il exerça cette charge, donnoit toujours ce qui lui revenoit de ses droits sur les Villes assiégées, à la veuve ou à la fille de l'Officier peu riche, qui avoit été tué le premier au siége.

Ce Grand Maître d'Artillerie mourut à Lyon en l'année 1607.

SEMÉ, ée, adj. se dit d'un écu ou piéce honorable, chargé de nombre de fleurdelis, ou de tréfles, roses, étoiles, croissans, billettes & autres meubles, tant plein que vuide, dont ceux des extrémités meuvent des bords.

Le Pere *Ménestrier*, dans sa Méthode du Blason, & quelqu'autres après lui, se sont servi des termes *besanté* & *billetté*, pour dire, *semé de besans & de billettes*. Il est mieux de dire *semé de besans*, *semé de billettes*.

16. D'APCHON DE SAINT-GERMAIN, en Bourbonnois.

D'or, semé de fleurdelis d'azur.

---

toutes les cloches de ses Eglises & autres cloches, tous les ustensiles de Guerre en cuivre & en airain, appartiennent au Grand-Maître d'Artillerie, & les Habitans sont obligés de les racheter d'une somme d'argent.

Digitized by Google

17. TRELON DE LA TOUR, en Bourgogne.

D'azur, ſemé de tréfles d'or.

18. PERRENEY DE GROSBOIS, en la même Province.

D'azur, ſemé d'étoiles d'or.

19. ROCHEFORT DE PLEUVAUT, auſſi en la même Province.

D'azur, ſemé de billettes d'or; au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueules.

20. D'ANGLURE, Marquis DE SY, Comte DE BOURLEMONT, en Champagne.

D'or, ſemé de croiſſans de gueules, chaque croiſſant ſurmonté d'un grillet d'argent.

Oger DE SAINT-CHERON, épouſa *Helwinde*, Dame d'Anglure, héritiere de ſa Maiſon, vèrs l'an 1200: il mourut en l'année 1256.

Depuis que l'héritiere d'Anglure, a pris alliance avec la Maiſon de Saint-Chéron; les Seigneurs de Saint Chéron ont quitté leur nom, pris celui d'Anglure & les armes de cette derniere Maiſon éteinte en la leur.

SENESTRE, ſubſt. f. *ſcuti ſeneſtra*; côté gauche de l'écu, où l'on met quelque piéce ou meuble; on dit à ſeneſtre, pour

Digitized by Google

dire à gauche; de même que l'on dit à dextre, pour le côté droit.

21. COLLARDIN DE BOISOLIVIER, en Normandie.

D'azur, à la fasce d'or, chargée à senestre d'un tourteau de sable & accompagnée à dextre en chef d'une fleurdelis du second émail.

22. DUFRESNE DE LA ROULLIERE, en la même Province.

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois fers de cheval d'or, tournés à senestre : *on peut dire aussi*, de trois fers de cheval contournés.

SENESTRÉ, ée, adj. se dit d'un chevron, d'un pal, d'une croix, d'un arbre, ou autre piéce de l'écu, accompagné à senestre de quelque meuble.

23. CHARITE DE RUTHIE, en basse-Navarre.

D'argent, à l'arbre de sinople; sur une terrasse de-même, senestré d'un ours passant de sable.

SENESTROCHÈRE, substantif m. *scævola, æ;* bras gauche mouvant du flanc dextre de l'écu.

Le *SENESTROCHÈRE* est bien plus rare que le *DEXTROCHÈRE.*

24. BROSSARD DE BASINVAL, DES AUNETTES, DE RIGECOURT, à Paris.

D'azur, au sénestrochère d'argent, ganté d'or, tenant un épervier du second émail, accompagné de trois mouchetures de-même, surmontée chacune d'une fleurdelis du troisiéme émail.

Digitized by Google

SINOPLE, ſubſt. m. *color viridis ;* couleur verte, qui ſe repréſente en gravure par des lignes diagonales à droite.

Le SINOPLE eſt un émail qui ſignifie amour, jeuneſſe, beauté, abondance, liberté, jouiſſance, exemption.

Le terme *SINOPLE*, vient de la Ville de Sinope en Aſie, où l'on faiſoit trafic autrefois de cette couleur.

25. DUFRESNE DU BOIS, en Normandie.

De ſinople ; au chef denché d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

26. VERGEZE D'AUBUSSARGUES, en Languedoc.

De ſinople, au lévrier d'argent, ayant un collier de gueules, bordé d'or, quatre roſes du ſecond émail, aux cantons de l'écu.

27. BARDIN DU RIVAU, en Berry.

De ſinople, à trois dauphins d'argent.

SIRENE, ſubſt. f. *ſiren, inis ;* monſtre marin, moitié fille, moitié poiſſon, elle tient de la main dextre un miroir ovale à manche & de la main ſeneſtre un peigne.

On voit peu de SIRENES dans les Armoiries ; elles ſervent quelquefois de Tenans aux écus.

Les SIRENES étoient, ſelon la Fable, trois filles du fleuve Acheloüs & de la

Digitized by Google

Muſe Caliope; on les nommoit *Parthénope, Ligée & Leucoſie;* le nombre & le nom de ces trois ſœurs, ſignifient la triple volupté des ſens; l'amour, la muſique & le vin.

28. SERRÉ DES LANDES, en Bretagne.

De gueules, à la ſirene, ſe peignant de la main dextre & ſe mirant de la main ſeneſtre, poſée ſur des ondes mouvantes du bas de l'écu; le tout d'argent.

SOLEIL, ſubſt. m. *ſol, ſolis;* meuble de l'écu qui ſe repréſente avec une faſce humaine dans un cercle entouré de ſeize raïons, huit droits, huit ondoïans, un droit, un ondoïant alternativement; on ajoute entre chacun de ſes raïons trois traits droits, pour le rendre plus lumineux. Son émail particulier eſt l'or.

Il y en a cependant de différens émaux.

SOLEIL *levant;* ſe de celui qui meut de l'angle dextre du haut de l'écu.

SOLEIL *couchant;* celui qui meut de l'angle ſeneſtre du haut.

SOLEIL *du midi;* celui qui étant poſé au milieu de l'écu en chef, ſes raïons ſupérieurs meuvent de la ligne qui termine le haut de l'écu.

OMBRE-DE-SOLEIL, figure du ſoleil, qui n'a, ni yeux, ni nez, ni bouche.

Digitized by Google

Le SOLEIL, eſt le ſimbole de la lumiere, de la richeſſe & de l'abondance; il éclaire le monde, fait croître ſes tréſors & toutes ſes productions.

Le mot SOLEIL vient du latin *ſol*, dérivé de *ſolus* ſeul, étant l'unique aſtre qui donne le jour à l'Univèrs.

29. DE FELINES DE LA RENAUDIE, en Limoſin.

D'azur, au ſoleil d'or.

30. DE POUSSARD DE FORS, en Poitou.

D'azur, à trois ſoleils d'or.

SOMMÉ, ée, adj. ſe dit d'un château ou d'une tour, terminé par un ou pluſieurs donjons.

SOMMÉ, ée; ſe dit auſſi des ornemens extérieurs de l'écu, ſoit couronne, mitre, croſſe, chapeau de Prélats, &c.

Le terme SOMMÉ vient du vieux verbe *ſommer*, qui a ſignifié mettre le ſommet, le couronnement à quelque choſe.

31. DORNANT DES VALLÉES, DE BESNIERE, en Normandie.

De gueules, à la tour d'or, ſommée d'un donjon de-même.

SOUCI, ſubſt. m. *caltha, æ;* meuble de l'écu qui repréſente une fleur.

Digitized by Google

Tigé, se dit de la tige, *feuillé*, des feuilles.

Ce mot vient du latin *solcequium*, *i*; tournesol, parce que les fleurs de cette plante se ferment quand le soleil se couche & s'ouvre le matin à son lever.

32. LEMAISTRE DE FERRIERE, à Paris.

D'azur, à trois soucis d'or.

Ces armes sont parlantes, faisant allusion au proverbe: *si les valets ont les peines, le Maître a les soucis.*

Cette ancienne famille a donné un premier Président au Parlement de Paris, nommé *Gilles* LEMAISTRE, Seigneur de Cincehour; il fut reçu premier Président le 12 Juin 1551; c'étoit un homme docte, intégre, d'un mérite supérieur: il mourut le 5 Décembre 1562, dans de grands sentimens de piété.

33. DE HERTE DE SEPTOUTRE, en Picardie.

D'azur, à trois soucis, tigés & feuillés d'or.

SOUTENANT, adj. se dit d'un ou de deux animaux qui paroissent soutenir quelque piéce on meuble.

34. DE MARCHES DE SAIGNES, en Condomois, Pays de Gascogne.

D'argent, à deux lions de sable affrontés, soutenans un croissant d'azur.

Digitized by Google

35. De Saint-Jean de Bouisse, dans les Corbieres, Pays Narbonnois.

D'azur, à deux lions affrontés d'or, lampaſſés de gueules, ſoutenans une cloche d'argent, bataillée de ſable.

SOUTENU, ue, adj. m. & f. ſe dit d'un chef qui paroît poſé ſur une diviſe, ou d'une bande ſur un filet.

Soutenu, ſe dit auſſi d'un cep de vigne garni de ſon échalas.

Ce terme vient du verbe *ſoutenir*, dérivé du latin *ſuſtinere*.

36. Saint-André de Marnais, à Paris.

D'azur, au chevron d'or; au chef d'argent, chargé d'un hure de ſanglier de ſable, défendue du troiſiéme émail, ce chef ſoutenu d'une diviſe du ſecond.

37. Rostaing de la Rivoire, en Dauphiné.

D'or, à la bande d'azur, chargée de trois corneilles du champ & ſoutenue d'un filet de gueules.

38. Guyon de Vauguion, de Saussay, de Villersaussaux, en Normandie.

D'argent, au cep de vigne, pampré de ſinople, fruité de gueules, ſur une terraſſe du ſecond émail, ſoutenu d'un échalas de ſable.

STANGUE, ſubſtantif f. *ſcapus*, *truncus anchoræ;* meuble de l'écu repré-

Digitized by Google

ſentant la tige d'une ancre de navire; elle eſt traverſée en ſa partie ſupérieure vèrs l'anneau, d'une piéce que l'on nomme le *trabs*.

La STANGUE, n'eſt nommée en blaſonnant, que lorſqu'elle ſe trouve d'un autre émail que l'ancre.

La STANGUE d'émail différent, eſt rare en Armoiries.

L'étymologie du terme STANGUE, vient du mot Allemand *ſtange*, qui ſignifie un pieu poſé de bout. (Art du du Blaſon juſtifié par le Pere *Méneſtrier. Chapitre* V. *page* 91).

39. DUPASTIZ DE MONTCOLLAIN, en Normandie.

D'argent, à l'ancre de ſable, la ſtangue & le trabs d'azur.

SUPPORTS, ſubſt. m. plur. *figuræ animalum;* lions, griffons, levriers, aigles, & autres animaux qui ſervent d'ornemens extérieurs aux Armoiries, & paroiſſent ſoutenir un écu.

Il y a ordinairement deux animaux pour SUPPORTS; ils ſont affrontés, quelquefois leurs têtes ſe trouvent contournées.

Il y a des SUPPORTS en diverſes attitudes.

On diſtingue les SUPPORTS des Tenans;

Digitized by Google

ces derniers ſont des Anges, des Sauvages, & autres figures humaines.

Le terme SUPPORTS, vient du verbe *ſupporter*, dérivé du latin *ſupportare*, porter, ſoutenir.

SURCHARGÉ, ée, adj. ſe dit d'une piéce honorable ou autre, chargée d'un ou de pluſieurs meubles, ſur leſquels il s'en trouve encore.

40. COMBEAU D'AUTEUIL, en Picardie.

D'or, à trois merlettes de ſable ; au chef de gueules, chargé à dextre d'un écuſſon du champ, ſurchargé d'un lionceau du troiſiéme émail & de huit coquilles de-même, en orle.

SUR-LE-TOUT, ſubſt. m. *parvum ſcutum ;* écuſſon poſé ſur un écartelé ; il doit avoir en largeur deux parties, des ſept parties de la largeur de l'écu & en hauteur trois parties des ſept.

Le SUR-LE-TOUT eſt deſtiné pour les armes propres de la famille, & les quatre quartiers de l'écartelé, pour les armes des alliances.

En blaſonnant, on commence par les quartiers de l'écartelé & on finit par le SUR-LE-TOUT.

41. ROSSET DE FLEURY.

Ecartelé ; au premier quartier, d'argent, au bouquet de trois roſes de gueules, feuillé & tigé de ſi-

Digitized by Google

nople, *qui est de Rosset;* au deuxiéme d'azur, au lion d'or, *qui est de Lasset;* au troisiéme écartelé d'argent & de sable, *qui est de Vissec-la-Tude, de Ganges;* au quatriéme & dernier quartier, d'azur, à trois roc-d'échiquiers d'or, *qui est de Rocozel;* sur-le-tout, d'azur, à trois roses d'or, *qui est de Fleury.*

SUR-LE-TOUT-DU-TOUT, subst. m. *minimum scutum;* petit écusson brochant sur un SUR-LE-TOUT.

On proportionne le SUR-LE-TOUT-DU-TOUT au SUR-LE-TOUT, en divisant ce dernier en sept parties de largeur & huit de hauteur.

On donne au SUR-LE-TOUT-DU-TOUT, deux parties & demi des sept de la largeur du SUR-LE-TOUT, & trois parties des sept pour la hauteur.

42. DE VILLENEUVE DE TRANS, en Provence.

Ecartelé; au premier quartier, contr'écartelé, d'or, à trois pals de gueules, *qui est de Foix*, & d'or, à deux vaches de gueules, accolées, clarinées & onglées d'azur, *qui est de Bearn;* au deuxiéme de gueules, aux chaînes d'or, posées en croix, sautoir, double orle; une émeraude au centre, *qui est de Navarre;* au troisiéme écartelé en sautoir, aux premier & quatriéme d'or, à quatre pals de gueules, *qui est de Barcelonne ancien;* aux deuxiéme & troisiéme d'argent, à l'aigle de sable, *qui est de Sicile;* au quatriéme d'azur, à la bande componnée d'argent & de gueules, accôtée de deux fleurdelis d'or, *qui est d'Evreux;* sur-le-tout de gueules, frété de six lances d'or, les claire-voïes rem-

Digitized by Google

plies chacune d'un écusson de-même : sur-le-tout-du-tout, d'azur, à une fleurdelis d'or.

On prétend que ce SUR-LE-TOUT-DU-TOUT, est une concession de LOUIS XII, faite à *Louis* DE VILLENEUVE, surnommé *Riche d'honneur ;* il obtint en même-tems l'érection de sa Terre de Trans en Marquisat ; les Lettres de cette érection sont datées du mois de Février 1505.

SURMONTÉ, ée, adj. se dit d'une fasce, d'un chevron, d'un pal, abaissés ; ou d'une autre piéce au-dessous de sa position ordinaire, lorsqu'ils se trouvent accompagnés en chef de quelque meuble.

43. VATTELOT DU BOULOY, DE CHATEAUFORT, en la même Province.

De gueules, à la tierce ondée, surmontée d'un croissant au centre de l'écu & d'une fleurdelis en chef ; le tout d'or.

44. D'ERNECOURT DE MONTREUIL, en Champagne.

D'azur, à trois pals abaissés d'argent, surmontés en chef de trois étoiles d'or.

45. DE ROSTAING, DE VAUCHETTE, en Forez.

D'azur, à une roue d'or, surmontée d'une fasce de-même.

Tristan

Digitized by Google

Triſtan DE ROSTAING, Baron de Brou & de la Guerche, Seigneur de Vaux, de Thieux & de Noiſy-le-Sec, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes, Conſeiller d'Etat, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, Lieutenant Général au Gouvernement de l'Iſle de France, Gouverneur de Fontainebleau & de Melun, fut Chevalier de Ordres du Roi à la ſeptiéme promotion, le 31 Décembre 1582.

Les Ligueurs aſſiégerent Melun en 1588 & lui firent dire que s'il tardoit à leur livrer la Ville, ils le feroient mourir cruellement: *Je ſuïs trop vieux*, répondit-il, *pour commencer à trembler & je ſerai trop honoré de pouvoir ſacrifier le peu de jours que j'ai à vivre, à ma Patrie & à mon Roi.* Les Ligueurs furent obligés de lever le ſiége: *Triſtan* DE ROSTAING mourut trois ans après, le 7 Mars 1591.

Digitized by Google

TAI

TAILLÉ, adj. *scutum taleatum ;* se dit de l'écu divisé en deux espaces égaux, par une ligne diagonale de l'angle senestre en chef, à l'angle dextre en pointe.

Ce terme vient du latin *talea*, *æ* ; branche d'arbre coupée par les deux bouts pour planter.

1. DESCLOPETS, à Paris.

Taillé d'or & de gueules.

TARRÉ, adj. *à fronte locatus ;* se dit du Casque qui termine l'écu en sa partie supérieure, soit qu'il se trouve de front, ou de profil.

Un casque *TARRÉ de front*, est une marque d'ancienne Noblesse.

Ce terme, selon le Pere *Menestrier*, vient des grilles des Casques, qui étoient représentées anciennement à la maniere des *tarrots* des cartes à jouer.

TAU, subst. m. meuble de l'écu, assez ressemblant à un T.

Des Auteurs font venir l'origine du TAU, de l'Apocalypse & disent qu'il signifie une marque que l'Ange mit sur le front des Prédestinés ; d'autres prétendent que c'étoit une béquille d'Estropié, convenable à

Digitized by Google

l'Ordre de Saint Antoine, qui étoit *hospitalier*.

D'autres enfin, assurent que le TAU, représente le dessus d'une crosse grecque; ils fondent leur opinion, sur ce que les Evêques & les Abbés du Rit Grec, la portent encore à présent ainsi; ils ajoutent que si les Chanoines Réguliers de Saint Antoine l'ont de cette sorte, c'est en mémoire de ce que leur Fondateur * étoit Abbé.

2. LAPOTERIE DE POMMEREUX, en Normandie.

D'argent, au tau de sable.

3. QUELO DE CABOUSAN, en Bretagne.

D'azur, à trois taux d'argent.

4. GRISELLES DE PERIGNY, D'AUGERANS, en Franche-Comté.

D'azur, à trois taux d'or.

TAUREAU, subst. m. *taurus, i;* ani-

---

* *Antoine* BRUNEL DE GRAMMONT, Dauphinois, a été Fondateur des Chanoines Réguliers de S. Antoine, il obtint une Bulle du Pape PAUL V, le 3 Avril 1618, pour l'établissement d'un Séminaire dans son Abbaye en la Province de Dauphiné : cette Bulle fut confirmée par Lettres-Patentes de LOUIS XIII, du 8 Juin 1619, & vérifiée au Parlement au mois de Juillet suivant.

Digitized by Google

mal qui paroît furieux dans l'écu; c'est-à-dire, levé sur ses pieds de derriere ou rampant; il est de profil, a sa queue retroussée sur le dos, le bout tourné à senestre.

Suivant la Fable, Jupiter le Pere des Dieux, prit la forme d'un TAUREAU pour enlever *Europe*.

5. DIDIER D'ALONS, D'AMBEL, DE PLUVIANE, en Dauphiné.

D'or, au taureau furieux de gueules, accorné & onglé de sable, une étoile d'argent entre les cornes.

TENANT, adj. se dit d'un dextrochère qui semble tenir quelque meuble.

6. FREVAL DE FRESNE, en Normandie.

D'azur, au dexrochere, ganté d'argent, tenant sur le poing un épervier de-même.

TENANS, subst. m. plur. *figuræ humanæ*; anges, sauvages, mores, sirènes, qui paroissent tenir l'écu; ils sont ordinairement *deux*, *un* de chaque côté.

SUPPORTS: se dit des lions, levrettes, licornes, aigles, &c.

L'origne des TENANS & SUPPORTS, vient de ce que dans les anciens Tournois, les CHEVALIERS faisoient porter leurs écus, par des Valets déguisés en

Digitized by Google

mores, *sauvage*, *Dieux de la Fable*, *lions*, *ours*, &c. pour inspirer la terreur à leurs adversaires.

Ces Valets tenoient l'écu de leurs Maîtres, lorsque l'on ouvroit les pas d'armes.

7. FRAMOND DE LA FRAMONDIE, Seigneur de GRESES & de GABRIAS, en Gévaudan.

De gueules, au lion d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles du second émail.

Sur l'écu *une couronne de Marquis*.

TENANS, deux sauvages affrontés appuiés sur leurs massues, *couronnés & ceints de feuillages de sinople*.

8. DE LORDAT, Baron de BRAM, Diocèse de Saint-Papoul.

D'or, à la croix de gueules.

L'écu sommé d'*une couronne de Marquis*.

SUPPORTS, deux lions au naturel.

Paul-Jacques DE LORDAT acheta le 10 Juin 1598 la Terre & Baronie de Bram, d'*Aldonce* BERNUY, fille & héritiere de *Jean* BERNUY, co-Seigneur du Vicomté de Lautrec, lequel en avoit fait acquisition d'*Aimery* DE VOISINS, Seigneur de Montault : acte rédigé par *Barthelemi* MATABIOU, Notaire; ledit

Digitized by Google

Paul-Jacques DE LORDAT, mourut le 2 Février 1631.

TERRASSE, ſubſt. f. *terra ſcuti;* piéce mouvante du bas de l'écu en toute ſa largeur, elle n'a de haut qu'une partie & demie, des huit parties de la hauteur du même écu & la ligne qui la termine n'eſt pas de niveau, mais a quelques ſinuoſités curvilignes qui la diſtingue de la *plaine* ou *champagne*.

La TERRASSE, ne ſe nomme qu'après les piéces ou meubles de l'écu.

9. DE JUGE DE BRASSAC, en Albigeois.

D'azur, à un olivier d'argent, adextré d'un croiſſant d'or, ſeneſtré d'une étoile de-même & poſé ſur une terraſſe de ſinople.

TÊTE D'HOMME, ſubſt. f. repréſentation d'une TÊTE humaine d'or, d'argent ou d'un autre émail; ſi elle eſt de couleur naturelle, elle eſt dite *de carnation*.

10. MIFFANS DE GUIBERVILLE, en Normandie.

D'azur, à trois têtes d'hommes de front, d'argent.

11. LEPENNEC DE BOISJOLLAN, en Bretagne.

De gueules, à trois têtes d'hommes de front, d'argent.

Digitized by Google

12. De Sarrasin du Chambonnet, en Cevennes.

D'or, à trois têtes de mores de ſable.

TÊTES D'ANIMAUX, ſubſt. f. plur. celles du lion, du lévrier, de l'aigle, de la licorne, & autres bêtes ; ſéparées de leur corps : elles ſont ordinairement de profil ; excepté celle du leopard, qui eſt toujours de front.

Les Têtes du cerf, du bœuf ; &c. de front, ſont nommées *rencontres*.

Lampaſſées, ſe dit des langues des animaux pedeſtres ; *languées* de celles des aigles & autres oiſeaux, lorſqu'elles ſont de différent émail.

Si parmi pluſieurs Têtes, il s'en trouvent d'*affrontées*, on l'exprime en blaſonnant.

Les Têtes de ſangliers, ſaumons & brochets ſont nommées *hures*.

Têtes *arrachées*, ſe dit de celles où il paroît des parties pendantes & inégales ; *coupées* de celles dont le deſſous eſt horiſontal & ſans aucun filament.

13. De Morges de Ventavon, dans le Gapençois, en Dauphiné.

D'azur, à trois têtes de lions d'or, couronnées d'argent, lampaſſées de gueules.

14. Fruche de Dromprel, en Franche-Comté.

De gueules, à trois têtes de licornes d'argent, les deux en chef, affrontées.

15. COUFFON DE KERDELLECH, DE KERGUILLOUARN, en Bretagne.

D'argent, à trois têtes de lévriers de ſable, accolées d'or.

16. RUAIS DE LESRANDIERE, en Normandie.

D'azur, à trois têtes d'aigles d'or.

17. DE CAHIDEUC DU BOIS-DE-LA-MOTTE, en Bretagne.

De gueules, à trois têtes de léopards d'or.

TIARE, ſubſt. f. *tiara, æ;* triple couronnne du Pape; haut bonnet environné de trois couronnes à fleurons, terminé par un petit globe, ſurmonté d'une croiſette; le tout d'or enrichi de pierres précieuſes.

L'ancienne TIARE, que l'on dit avoir été inventée, par le Pape JEAN XXII, en 1334, n'avoit qu'une ſeule couronne.

Le Pape Boniface IX, y en ajouta une ſeconde vèrs l'an 1405.

Enfin, Benoît XIII, élu Souverain Pontife le 28 Mai 1724, y mit une troiſiéme couronne.

La TIARE déſigne le rang du Saint Pere, & les *clefs* ſa Juriſdiction.

Aux pompes funèbres des Papes; on met leurs Armoiries avec la TIARE ſur le Catafalque, ſans les *clefs*.

Digitized by Google

Le mot Tiare, vient du latin *tiara* en la même ſignification ; & on rapporte que l'uſage en eſt venu des Rois de Perſe & Prêtres de leurs Etats.

TIERCE, ſubſt. f. *tergerminæ tæniæ ;* faſce formée de trois trangles.

La Tierce eſt placée au milieu de l'écu, comme la faſce ; elle occupe en hauteur deux parties, des ſept de la largeur du même écu ; ces deux parties ſont diviſées en cinq eſpaces égaux horiſontalement, trois pour les pleins, deux pour les vuides ; ainſi chaque plein a un cinquiéme des cinq eſpaces & les deux vuides un cinquiéme chacun.

Deux Tierces dans l'écu, ſe poſent comme deux faſces ; on diviſe le champ en cinq eſpaces égaux par quatre lignes horiſontales, les trois diviſions du haut, du milieu & du bas, ſont pour le champ ; chacune des deux autres diviſions, eſt partagée en cinq eſpaces égaux horiſontalement, dont trois pour les pleins, deux pour les vuides.

Trois Tierces, comme trois faſces ; on diviſe l'écu en ſept eſpaces égaux par ſix lignes horiſontales, quatre ſervent de champ ; les trois autres ſont partagés chacun en cinq horiſontalement, dont trois pour les pleins, deux pour les vuides.

Digitized by Google

Quand il y a un chef dans l'écu, on prend deux parties des ſept de la largeur, pour la hauteur de ce chef: les ſix parties reſtantes en hauteur ſont pour le champ; & les diviſions, ſe font pour une, deux & trois TIERCES, en autant d'eſpaces que ci-deſſus.

La TIERCE ſe trouve quelquefois poſée en bande : deux ſe mettent quelquefois en ſautoir.

18. CAMPROGER DE LA BROSSE, en Normandie.

D'argent, à la tierce de gueules, accompagnée de cinq annelets de-même; trois en chef, deux en pointe.

19. ARDRES DE CRESERQUE, DE VERCOURT, en Artois.

D'azur, à trois tierces d'or, au chef de-même.

TIERCÉ, adj. *tripartitus, a, um;* ſe dit de l'écu diviſé en trois, par deux lignes parallèles; ſoit en faſces, en bandes ou en pals.

Il y a auſſi des TIERCÉS en faſce, de neuf piéces, remplies de trois émaux différens alternativement.

20. DE BERNIERES DE LOUVIGNY, en Normandie.

Tiercé en faſces; de gueules, à une étoile d'or; d'azur, à trois croiſſans rangés du ſecond émail; d'argent, au léopard naiſſant de ſable.

Digitized by Google

21. LHERMITE DE FRESNAY, en la même Province.

Tiercé en fasces ; au premier d'argent, à la fasce aléfé d'azur, crénelée de quatre créneaux ; au deuxiéme de gueules, à trois croisettes rangées d'argent ; au troisiéme d'hermine.

22. DE BAR DE BURANLURE, en Berry.

Tiercé en fasces de neuf piéces ; d'or, d'azur & d'argent.

TIERCEFEUILLE, substantif f. *trifolium, ii;* meuble de l'écu, fleur à trois fleurons, un en haut, deux aux côtés joints ensemble sans queue, ce qui le distingue de la fleur nommée tréfle.

23. LEROY DE BUISSIERE, D'AILLAC, en Berry.

De sable, à dix tiercefeuilles d'or, 3, 3, 3 & 1.

24. DE PRIE, Marquis DE PLANES, en Normandie, Seigneur DE THESMILLON, en Bourgogne, originaire du Nivernois.

De gueules, à trois tiercefeuilles d'or.

TIGÉ, ée, *cauliculatus, a, um;* se dit d'un fruit, d'une fleur, d'une plante; représenté avec sa tige, d'émail semblable ou d'émail différent.

25. GOSSELIN DE ROUGERIE, près Bayeux.

De gueules, à trois pommes d'or, tigées & feuillées de-même, les tiges en bas.

Digitized by Google

26. Courtin de Toursay, en Normandie.

De gueules, à trois roſes d'or, tigées & feuillées d'argent.

27. Milletot de Villy, en Bourgogne.

D'argent, au lion de ſable, ſoutenant de ſa pate dextre de devant une roſe de gueules, tigée & feuillée de ſinople.

TIMBRÉ, adj. m. ſe dit d'un écu ſurmonté d'un caſque; de même que l'on dit, ſommé de celui ſur lequel il y a une couronne.

Le terme Timbré vient du mot Timbre, que Loiſeau fait venir de *tintinnabulum*, *i*, ſonnette, clochette; ſoit à cauſe que le Caſque raiſonne comme un timbre d'horloge, ou de ce que ſon ſommet lui reſſemble par ſa ſuperficie ſphérique.

TIRES, ſubſt. f. plur. *ductus*, *ûs;* rangées de carreaux qui ſe trouvent ſur un chef, une faſce, une bande, un chevron, ou autre piéce échiquetée: on nomme en blaſonnant le nombre des Tires.

28. Grivel d'Orouer, en Berry.

D'or, à la bande échiquetée de ſable & d'argent, de deux tires.

29. Hamelin d'Epinay, en Normandie.

D'argent, au chevron échiqueté de gueules & d'or, de trois tires.

Digitized by Google

TORTIL, subst. m. bandeau qui ceint une tête humaine, laquelle est souvent de profil. Ce bandeau un peu large sur le front se rétrécit sur le derriere de la tête; les deux bouts ondoïans & noués finissent en pointes.

TORTIL, ornement extérieur de l'écu, rang de petites perles en maniere de chapelet qui entoure le cercle d'une couronne de Baron & fait dessus à distances égales trois petites bandes, chacune de trois perles.

30. MORELET DES FORGES, en Bourgogne.

D'azur, à la tête humaine d'argent, au tortil de gueules; *on peut dire aussi*, tortillée de gueules.

31. PEAN DE PONTIFILY, en Bretagne.

D'or, à trois têtes de mores de sable, aux tortils d'argent.

TORTILLÉE, adj. f. se dit du bandeau ou tortil d'une tête d'homme.

32. LE GOUX DE LA BERCHERE, DE ROCHEPOT, D'INTEVILLE, en Bourgogne.

D'argent, à la tête de more de sable, tortillée du-champ, accompagnée de trois molette-d'éperons de gueules.

TOULOUSE. On nomme Croix de

Digitized by Google

Toulouse, celle qui eſt vuidée, cléchée, pommetée & aléſée.

On lui a donné ce nom, parce qu'elle eſt ſemblable à la croix des anciens Comtes de Toulouse, qui la porterent ainſi, depuis *Raïmond* de Saint-Gilles, Comte du Pays Toulouſain, l'un des chefs de la premiere Croiſade contre les Infideles; on prétend qu'elle étoit ſemblable à celle qui fut élevée dans le marché de Biſance, & telle qu'il l'avoit vu au Ciel, en combattant Maxence : ce fait eſt rapporté par Andoque, en ſon Hiſtoire de Languedoc. page 355.

Depuis, pluſieurs familles de Languedoc & de quelqu'autres Provinces de France, ſur leurs prétentions à la deſcendance de ces anciens Comtes; ont pris des croix de Toulouse pour Armoiries.

33. Lautrec de Toulouse, de Montfa, de Saint-Germier, en Languedoc.

De gueules, à la croix de Toulouſe d'or.

34. De Botterel du Perran, de la Chesnaie, en Bretagne porte,

Des armes ſemblables.

TOUR, ſubſt. f. *turris, is;* meuble

qui repréſente une tour d'un ancien château.

La Tour eſt ſouvent dans l'écu de forme ronde; la porte a des boſſages ou pierres de refends; au-deſſus eſt une ouverture circulaire, & plus haut deux fenêtres quarrées longues ou en parallélogrammes; ſon ſommet a trois créneaux.

Il y a des Tours donjonnées de un, deux, ou trois donjons, l'un à côté de l'autre; il y en a auſſi qui ſont donjonnées de deux donjons l'un ſur l'autre.

On dit d'une Tour *ouverte* pour la porte; *ajourée*, pour les fenêtres; *maçonnées*, pour les joints des pierres; lorſqu'ils ſe trouvent d'émail différent.

Couverte, pour le toît, lorſqu'il y en a un; *eſſorée*, s'il eſt d'émail différent; *girouettée*, s'il y a une girouette.

Le mot Tour, vient du latin *turris*; que Lancelot dérive du grec τυρσις, *tyrſis*, en la même ſignification.

La Tour ſur les médailles, ſignifie un magaſin, un lieu propre à conſerver les grains, pour prévenir les diſettes & donner dans ce tems, du ſoulagement aux Peuples.

En l'Art Héraldique, une Tour donjonnée; ſignifie un château fort, où le Seigneur ſe retiroit avec ſes Vaſſaux pour ſe défendre en tems de Guerre.

Digitized by Google

La TOUR donjonnée ſignifie encore un château, une fortereſſe, que Celui qui en porte dans ſes Armoiries, a bien défendu la Citadelle ou la Ville que le Souverain lui a confié.

35. RAIGECOURT D'ANCERVILLE, en Lorraine.

D'or, à la tour de ſable, crénelée de quatre créneaux.

36. DES SALLES DE RORTAY, en Champagne.

D'argent, à la tour donjonnée de ſable.

37. CHISSEY DE VARANGES, en Bourgogne.

D'azur, à trois tours d'or; ouvertes, ajourées & maçonnées de ſable.

38. ESQUINCOURT DE FALEMPRISE, DE SAINT-REMY, en Picardie.

De gueules, à trois tours d'or.

39. DE KERJAN DE KERLOUVENAN, en Bretagne.

D'argent, à la tour couverte de ſable.

TOURNÉ, adj. m. ſe dit du croiſſant, dont les deux pointes ſe trouvent vis-à-vis le flanc dextre de l'écu.

CONTOURNÉ, du croiſſant dans une poſition oppoſée; c'eſt-à-dire, dont les pointes ſont vis-à-vis le flanc ſeneſtre.

Digitized by Google

40. Strozzi de Chignolles, en Normandie.

D'or, à la fasce de gueules, chargée de trois croissans, tournés d'argent.

41. Uguet de la Guerche, en Bretagne.

D'argent, à deux croissans de gueules adossés, l'un tourné, l'autre contourné.

TOURTEAU, substantif m. meuble d'Armoiries, rond & plat, de couleur; ce qui le distingue de besant, qui est de métal.

Ce terme vient du latin *torta*, qui a signifié anciennement un gâteau ou pain, que l'on faisoit pour les sacrifices.

42. Giou de Cailus, de Sales, en Auvergne.

D'argent, à trois tourteaux de gueules.

43. Serisay de la Roche, en Normandie.

D'argent, à dix tourteaux de gueules, 4, 3, 2 & 1.

TRABS, subst. m. *trabes, is;* meuble de l'écu représentant la partie supérieure de l'ancre qui traverse la stangle.

On ne nomme le Trabs, que lorsqu'il est d'un autre émail que l'ancre.

Ce terme vient du mot latin *trabs*, morceau de bois.

Digitized by Google

44. BOLER DE RODEMACK, en Lorraine.

D'argent, à l'ancre de ſable ; le trabs d'or.

45. LEVAILLANT DE GUELIS, à Orléans.

D'azur, à l'ancre d'argent ; le trabs de gueules ; accompagné en chef de deux molette-d'éperons d'or.

TRAINÉE, ſubſtantif f. *trames, itis ;* piéce ondée qui repréſente un ſentier rempli de poudre d'artillerie ; elle eſt rare.

Ce terme vient du latin *trames, tramitis,* ſentier.

46. BRULART DE GENLIS, Seigneur DE SILLERY, en Champagne.

De gueules, à la bande d'or, chargée d'une traînée de ſable & de cinq barrillets de-même, 3 deſſus, 2 deſſous.

TRAIT, ſubſtantif m. *linea, æ ;* ligne tracée dans un écu ; elle eſt perpendiculaire, horiſontale, ou diagonale.

Un TRAIT *perpendiculaire* au milieu de l'écu, fait le *parti.*

Un TRAIT *horiſontale* au milieu du même écu, fait le *coupé.*

Deux TRAITS *en croix*, font l'*écartelé.*

Deux TRAITS *diagonales*, l'un à dextre,

Digitized by Google

l'autre à senestre, font l'*écartelé en sautoir*.

On nomme généralement TRAITS, toutes les lignes qui divisent l'écu en partitions & répartitions.

TRANCHÉ, adj. m. se dit d'un écu divisé en deux également par une ligne diagonale de l'angle dextre du haut, à l'angle senestre du bas.

47. MADAILLAN DE CHAUVIGNY, en Bretagne.

Tranché d'or & de gueules.

48. GAUFRIDI DE TRETS, en Provence.

Tranché de gueules & d'argent.

TRANGLES, subst. f. plur. *fasciæ restrictæ impares*; fasces rétrécies, au nombre de cinq le plus souvent & de sept quelquefois.

Six ou huit fasces rétrécies, sont nommées *Bureles*.

Les TRANGLES, sont toujours en nombre impair; les BURELES en nombre pair.

49. MONTIGNY D'ATRICOURT, en Champagne.

De gueules, à cinq trangles d'or.

50. DE CHOURSES DE MALICORNE, en Poitou.

D'argent, à cinq trangles de gueules.

Digitized by Google

Jean DE CHOURSES, Comte DE MALICORNE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Poitou, étoit fort attaché à HENRY III, & ce Monarque l'honoroit de ſon amitié ; les Rébelles de Poitiers ſe ſaiſirent de ſa perſonne, le traînerent dans les rues de cette Ville, en portant à chaque pas leurs hallebardes à ſa gorge, pour l'intimider & l'obliger à manquer de fidélité au Roi: *je n'ai jamais commis de lâcheté, le ſerment que vous voulez que je faſſe en ſeroit une*, leur répondit-il ; *vous pouvez m'ôter la vie, mais vous ne m'ôterez jamais l'honneur.* Ils le jetterent dans le foſſé de la Ville, qui étoit plein d'herbes bourbeuſes, d'où il s'échappa heureuſement ſans danger.

Le Comte DE MALICORNE fut fait Chevalier du Saint Eſprit à la premiere promotion de cet Ordre, le 31 Décembre 1578.

TRÊCHEUR, ſubſtantif maſc. *ſcuti limbus*, treſſe qui a quelque reſſemblance à l'orle; elle eſt diſtante du bord de l'écu d'une partie, des ſept de ſa largeur, & n'a que le quart de cette ſeptiéme partie.

DOUBLE-TRÊCHEUR, *duplarius ſcuti limbus ;* TRÊCHEUR enclos dans un autre TRÊCHEUR; le vuide entre les deux eſt

Digitized by Google

de la largeur de deux treſſes enſemble & la capacité de chacun eſt comme au TRÊCHEUR, le quart de la ſeptiéme partie de la largeur de l'écu.

Il y a des TRÊCHEURS ſimples, d'autres, fleurés & contre-fleurés.

51. RIVIERE DE SAINTE MARIE, DU BREUYS, dans le Gapençois, en Dauphiné.

D'or, au trêcheur d'azur ; les quatre angles saillans, fleurés de gueules.

52. DE BRIERE DE LISLE, DE BRETTEVILLE, à Paris.

D'or, au lion de gueules, enclos dans un trêcheur de ſable ; au chef échiqueté de trois tires d'argent & de gueules.

TRÉFLE, ſubſt. m. *trifolium, ii* ; meuble de l'écu repréſentant un TRÉFLE, herbe commune dans les Préries.

Les TRÉFLES ſignifient un Païs abondant en fourrages ; Ceux qui en ont dans leurs Armes, c'eſt en mémoire de ce qu'ils ont eu ſoin de camper la Cavalerie, dont ils avoient le commandement, proche des lieux commodes pour la nourriture des chevaux.

53. THIANGES DU CROSET, en Bretagne.

D'argent, à trois tréfles de gueules.

Digitized by Google

54. GAZEAU DE CHAMPAGNÉ, en Poitou.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tréfles de-même.

55. LEPRESTRE DE VAUBAN, DE MAGNY, DE LA BATIE, en Bourgogne.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tréfles de-même, en chef un croissant d'argent.

TRÉFLÉ, ée, se dit d'un sautoir, d'une croix, ou autre piéce de l'écu, dont les extrémités se terminent en TRÉFLES.

Les termes TRÉFLE & TRÉFLÉ, viennent du Latin *trifolium*, herbe à trois feuilles.

56. DE KERGROAS DE KERMORVAN, en Bretagne.

D'azur, à la croix tréflée d'argent.

57. DE CLERIAD DU PASQUIER, DE LA VILLETTE, en Franche-Comté.

D'azur, à la bande vivrée d'or, accompagnée de deux croix tréflées, au pied-fiché de-même.

TREILLISSÉ, adj. m. se dit d'un écu chargé de huit ou dix cotices entrelassées, moitié à dextre, moitié à sénestre, ce qui fait un frété serré.

S'il n'y a que huit cotices, on n'en nomme point le nombre; quand il y en a dix, on dit TRILLISSÉ de dix piéces.

Digitized by Google

Lorſque le TREILLISSÉ a des clous à ſes interſections, il eſt dit *cloué*.

Ce terme vient de *treillis*, & du verbe *trelliſer*; en ce que l'écu figuré de la ſorte, imite le *treillage*.

58. BRESNARD DU JARRIEZ, en Normandie.

D'argent, treilliſſé de gueules.

59. HALLÉ DE CERBOURG, en la même Province.

De gueules, treilliſſé d'argent de dix piéces.

TRIANGLE, ſubſt. m. *triangulum, i*; meuble qui repréſente un TRIANGLE équilatéral; il eſt poſé ordinairement ſur ſa baſe, c'eſt-à-dire, qu'un de ſes *angles* tend vèrs le haut de l'écu.

Il y a des TRIANGLES pleins & d'autres évidés; on ne ſpécifie que ces derniers, & ſeulement la poſition de ceux qui ſe trouvent appuïés ſur leur pointe, la baſe étant en haut.

60. BACHET DE MEISERIA, DE VAUVEISANT, en Breſſe.

De ſable, au triangle d'or; au chef couſu d'azur chargé de trois étoiles du ſecond émail.

61. LANGUET DE GERGY, DE ROCHEFORT, en Bourgogne.

D'azur, au triangle évidé d'or, poſé ſur ſa pointe, les trois angles chargés chacun d'une molette-d'éperon de gueules.

Digitized by Google

TRONC-D'ARBRE, ſubſt. m. meuble de l'écu qui repréſente le fût ou la tige d'un ARBRE avec ſes racines, ſans aucune branche.

62. SERARD DE SAINT-AMOULT, en Normandie.

De gueules, à trois troncs d'arbres rangés d'or.

63. D'ESTIVAUX DE MONTGON, en Champagne.

De gueules, au tronc d'arbre d'or; accompagné en chef d'une molette-d'éperon de même.

64. DE BAULD DE SAINT-FRIQUE, DES LANDES, proche Blois.

D'azur, au tronc d'arbre d'or; au chef d'argent, chargé de trois hures de ſangliers de ſable.

VAC

VACHE, ſubſt. f. *vacca, æ;* animal qui paroît dans l'écu de profil; il ſe diſtingue par ſes tetines & ſa queue étendue au long de ſon flanc.

On dit de la VACHE; *couronnée* lorſqu'elle a une couronne ſur la tête; *accornée* de ſes cornes; *clarinée* de la ſonnette qu'elle a au col; *onglée* de la corne de ſes pieds, quand ces choſes ſont d'émail différent.

Digitized by Google

1. PORTAIL DE VAUDEUIL, à Paris.

Semé de France, à la vache d'argent, couronnée d'une couronne antique, accornée & clarinée; le tout de gueules.

Ces Armes furent concédées à un PORTAIL, mari de la Nourrice du Roi CHARLES IX, en Juin 1550.

2. DUPAC DE BELLEGARDE, DE BADENS, en Languedoc.

D'or, à l'arbre de finople, pofé fur une terraffe de-même; une vache de gueules, accornée, clarinée & onglée d'azur, paffante fur la terraffe & brochante fur le fût de l'arbre.

3. DE BEON DE LA SERPANT, D'HONOUX, DE CASAULT, en la même Province.

D'or, à deux vaches de gueules, accornées, clarinées & onglées d'azur.

VAIR, fubft. m. *pellis coloris variæ;* fourrure faite de quatre tires ou rangées de piéces d'argent, en forme de cloches renverfées, fur un champ d'azur: il y a quatre piéces à la premiere & troifiéme tire, trois & deux demie aux deuxiéme & quatriéme.

Chaque tire ou rangée fe trouve avoir deux parties en hauteur, des huit de la hauteur de l'écu.

MEMU-VAIR, eft une fourrure de

Digitized by Google

VAIR de six tires; aux premiere, troisiéme & cinquiéme, il y a six piéces; aux deuxiéme, quatriéme & sixiéme, il y en a cinq & deux demies; chaque tire a une partie un quart, des huit de la hauteur de l'écu.

CONTRE-VAIR, est une fourrure de VAIR, dont les pointes du premier rang sont appointées avec celles du second; de même les pointes du troisiéme rang avec celles du quatriéme; de sorte que les bases du deuxiéme rang, posent sur celles du troisiéme, en ligne directe du coupé de l'écu.

4. GOVINS DE HACQUELON, en Normandie.

Plein de vair.

5. BONTAMPS DE DOUMOUVILLE, en la même Province.

De gueules, à la croix de vair.

6. MOULART DE VILLEMAREST, en Picardie.

D'or, au lion de vair, lampassé de gueules.

7. D'ESCARS-PERRUSE, en Limosin.

De gueules, au pal de vair.

Jean D'ESCARS, Comte de la VAUGUYON, Prince de CARENCY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine

Digitized by Google

de cinquante Hommes d'Armes des Ordonnances, Maréchal & Grand-Sénéchal du Bourbonois, fut fait Chevalier du Saint-Esprit, à la premiere promotion de cet Ordre, le 31 Décembre 1578. Il se trouva au dernier siége de Chartres, pris par HENRI IV le 12 Avril 1591; & quoiqu'infirme des blessures qu'il avoit eu à la Guerre & très-vieux, il se présenta hors de la tranchée de ce siége, avec un courage intrépide & cherchoit l'occasion de se faire tuer, voïant la fin de ses jours; désirant les finir *au champ d'honneur*: ce fait est rapporté par *Brantome*, tome IX, page 192.

Le Prince de CARENCY mourut le 21 Septembre 1595.

VAIRÉ, ée, adj. se dit de l'écu ou d'une piéce honorable ou autre, chargé de VAIR, d'autres émaux que les deux ensemble d'argent & d'azur; alors on dit VAIRÉ de tel métal & couleur, comme d'*or* & d'*azur*, d'*argent* & de *gueules*; &c.

CONTRE-VAIRÉ, est le CONTRE-VAIR d'autres émaux que les deux ensemble, d'*argent* & d'*azur*.

Les termes de VAIR & VAIRÉ, vien-

nent, ſelon *Nicot*, du latin *varius*, *varia*; *varium*, qui eſt de diverſes couleurs.

Aldrovand fait venir le mot Vair de *varus*, qu'il dit ſignifier une eſpéce d'écureuil, dont le ventre eſt blanc & le dos d'un gris d'ardoiſe tirant ſur le bleu.

8. De Beauffremont, de Listenois.

Vairé d'or & de gueules.

VAISSEAU, ſubſt. m. *navis*, *is*; meuble qui repréſente un navire propre aux combats de Mer, ou pour le tranſport des marchandiſes dans les Indes & Païs lointains.

Équippé, ſe dit d'un vaiſſeau qui a tous ſes agrêts.

Flottant, de celui qui paroît ſur des ondes.

9. Passemar de Saint-André, à Caſtres, en Albigeois.

D'azur, au vaiſſeau équippé d'argent, flottant ſur des ondes de-même.

VANNET, ſubſt. m. meuble repéſentant une coquille dont on voit le creux, ainſi nommé de ſa reſſemblance à un van à vanner le grain.

Le Vannet eſt très-rare dans l'écu.

Digitized by Google

10. BEAUSSIER DE CHAULANE, en Provence.

D'azur, à trois vannets d'or.

VERGETÉ, ée, adj. ſe dit d'un écu rempli de dix à douze pals ou VERGETTES de deux émaux alternés.

VERGETÉ, ſe dit auſſi du chef & de la faſce, remplis du même nombre de VERGETTES.

S'il n'y a que dix VERGETTES, on n'en nomme point le nombre ; s'il y en a douze, on dit VERGETÉ de douze piéces.

11. BERTATIS DE MOUVANS, DE MIOLANS, en Provence.

Vergeté d'or & de gueules.

12. COURTEL DE MONTEAUX, au Comté de Blois.

D'azur, au lion d'or ; au chef vergeté d'argent & de gueules.

VERGETTE, ſubſt. f. *palum truncatum ;* pal diminué, qui n'a que le tiers de la largeur du pal, quand il ſe trouve ſeul, & moins de l'argeur, quand il y en a pluſieurs dans un écu.

VERGETTE RETRAITE, eſt celle qui mouvante du haut de l'écu, ne s'étend point juſqu'en bas.

Digitized by Google

Les termes VERGERTÉ & VERGETTE, viennent du mot *Verge*, sorte de petite baguette, dont on a ôté les branches & feuilles.

13. JULIANIS DU ROURET, en Provence.

De sinople, au pal d'or, chargé d'une vergette de sable.

14. LEFRANÇOIS DE POMIERE, en Normandie.

D'azur, à cinq vergettes d'argent.

15. DE FRONSAC, Seigneur D'UCHS & de GARDEDEMÉ, en Guïenne.

D'or, à cinq vergettes retraites de gueules, accompagnées en pointe de trois tréfles de sinople, 2 & 1.

VERSÉ, ée, adj. se dit d'un croissant, d'une étoile, d'une quintefeuille, d'un tréfle & autre meuble qui se trouve dans une position opposée à celle qui lui est propre.

16. DE CADOLE DE TASQUES, à Lunel, en Languedoc.

De gueules, au croissant versé d'argent.

17. D'ARNAUD DE BOUEX, DE CHAMPNIERS, en Angoumois.

D'azur, au croissant d'argent, accompagné en chef d'une étoile versée d'or.

Digitized by Google

VÊTU, adj. m. ſe dit d'un écu rempli d'une grande loſange, dont les angles touchent les bords; la loſange devient le champ & les quatre triangles des cantons d'un autre émail ſont le VÊTU, parce qu'il y a un chapé en haut & un chauſſé en bas.

18. BONTOUX DE LA SALETTE, dans le Gapençois, en Dauphiné.

D'or, vêtu de gueules; un tréfle de ſinople, au centre de l'écu.

VIGILANCE, ſubſt. f. *lapis quam grus unguibus ſuſtinet;* repréſentation d'une pierre dans la pate dextre d'une grue.

La VIGILANCE, ne ſe nomme en blaſonnant, que lorſqu'elle eſt d'un autre émail que l'oiſeau.

Ce terme vient de ce que les grues; étant en troupe la nuit; une d'elles veille pendant qu'elles dorment; la ſurveillante tient de ſa pate un caillou, qu'elle laiſſe tomber au moindre mouvement, pour avertir ſes compagnes.

19. DE GRIEU DE PAPIROTTES, en Normandie.

De ſable, à trois grues d'argent; leurs vigilances d'or.

VILENÉ, adj. ſe dit du lion, dont la verge eſt d'un émail différent.

Digitized by Google

20. De Feuillens du Chastenay, en Bresse.

D'argent, au lion de sable, lampassé & vilené de gueules.

VIRES, subst. f. plur. n'a point de singulier, *viriæ, arum;* plusieurs annelets posés l'un dans l'autre; de sorte que les plus petits, sont environnés de plus grands & partent tous du même centre.

Les Latins les ont nommés *viriæ;* c'étoient anciennement des brasselets que les femmes portoient pour ornemens; ils étoient enrichis de pierres précieuses & de perles.

21. De Virieu de Pupetieres, en Dauphiné.

De gueules, à trois vires d'argent

22. Dubourg de Nions, en la même Province.

D'azur, à trois vires d'argent.

VIROLÉ, ée, adj. se dit du cercle qui termine un cor-de-chasse au bout opposé à l'embouchure, lorsqu'il est d'émail différent.

Ce terme vient du mot *Virole*, dérivé de *vire, virer;* tourner circulairement sur un axe.

Digitized by Google

23. Escamin de Boissy, en Champagne.

D'azur, à trois cor-de-chaſſes d'or, enguichés, liés & virolés d'argent.

VIVRÉ, ée, adj. ſe dit du pal, de la bande, de la faſce & de quelqu'autres piéces à ſinuoſités angulaires qui forment des angles ſaillans & rentrans.

24. Du Sart de Germaincourt, en Champagne.

De gueules, à la bande vivrée d'argent.

25. Cunchy de Fleury, du Tremblay, proche Boulogne-ſur-Mer.

De gueules, à la faſce vivrée d'argent.

VOL, ſ. m. *alæ avis;* deux aîles d'un oiſeau jointes enſemble; dont les bouts s'étendent vèrs le haut de l'écu; l'un à dextre, l'autre à ſeneſtre.

Demi-Vol, aîle ſeule d'un oiſeau.

Il y a quelquefois pluſieurs Vols ou ou Demi-Vols dans l'écu.

Vol *abaiſſé;* ſe dit d'un Vol, dont les bouts des aîles, au lieu de s'étendre au

Digitized by Google

au haut de l'écu, ſont au contraire tournés vèrs le bas.

Vol *abaiſſé*, ſe dit dit auſſi des aîles d'une aigle, lorſque leurs bouts tendent au bas de l'écu.

Le Vol repréſenté par deux aîles, en l'Art Héraldique, eſt l'hiéroglyphe de la vigilance dans les Expéditions militaires.

26. De Poix de Fouesnel, de Neuville, en Bretagne.

D'or, au vol de gueules.

27. Pidou de Saint-Olon, à Paris.

D'azur, à trois vols abaiſſés d'argent.

28. Green de Saint-Marsault, en Anjou.

De gueules, à trois demi-vols d'argent; les deux en chef affrontés.

29. De Noyon d'Arlies, en Normandie.

D'argent, à l'aigle de ſable, au vol abaiſſé, couronné, languée & membrée d'or.

VOLANT, te; adj. *volans*, *antis*;

Digitized by Google

meysteria 336 gerente 336 de Vivier 340 · St Blaise 341 Salornay 341

bonvelar 349 maufard 358 corville 360 fournier 365 Scuincourt 367

caulincourt 368 lepriac 369 la guiche 372 dufresne 376 des llopels 386

lapoterie 387 grivel 396 ragicourt 400 dessalles 400 giou 401

madaillan 403 gaufriau 403 govins 410 des Caorts 410 julianis 414

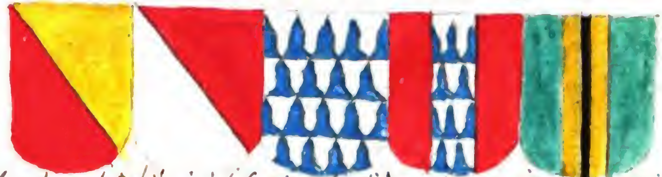

bontoux 415 devirieu 416 ciuchy 417 maugiron 214 mezille 316

JVDW f

Digitized by Google

Digitized by Google

se dit des oiseaux qui ont les aîles étendues & semblent voler.

Les termes VOL & VOLANT sont dérivés du verbe *voler*, fait du latin *volare*, s'élèver en l'air rapidement, avec vîtesse.

30. OLIVARI DE CAMPREDON, en Provence.

D'azur, à trois colombes d'argent, volantes en bande; la premiere ayant en son bec un rameau d'olivier d'or.

VUIDÉ, ée, adj. *vacuus, a, um*; se dit d'un sautoir, d'une croix, ou autre piéce ouverte quarrément, de sorte que l'on voit le champ de l'écu à travèrs.

31. DUBOSQUET DE VILLEBRUMIER, DE VEILHES, proche Montauban.

D'or, à la croix vuidée de gueules.

32. BUFFEVENT DE FLUGNY, en Dauphiné.

D'azur, à la croix vuidée & tréflée d'argent.

33. DE SAINT-PERN DE LIGOUIER, en Bretagne.

D'azur, à dix billettes vuidées d'argent, 4, 3, 2 & 1.

Digitized by Google

VUIDÉE, CLÉCHÉE, POMMETÉE & ALÉSÉE, ſe dit d'une croix à jour, ſemblable à celle des anciens Comtes de Toulouſe : on la nomme auſſi croix de Toulouſe.

VUIDÉE, ſignifie que l'on voit le champ de l'écu à travèrs ; CLÉCHÉE, qu'elle eſt faite à la maniere des clefs antiques ; POMMETÉE, qu'elle a des petits boutons aux angles ſaillans ; ALÉSÉE, que les extrémités ne touchent point les bords de l'écu.

34 D'ORADOUR DE SAINT-GERVASY, D'AUTHESAT, en Auvergne.

D'argent, à la croix vuidée, cléchée, pommetée & aléſée d'azur.

ORDRES
DE
CHEVALERIES
DANS
LE ROYAUME.

Digitized by Google

L'ORDRE

DU SAINT ESPRIT.

HENRY III, né le 9 Septembre 1551, institua cet Ordre les 31 Décembre 1578 & premier Janvier 1579; en mémoire de ce qu'il avoit été élu Roi de Pologne, & étoit monté sur le trône de France, le jour de la Pentecôte.

La marque de l'ORDRE est une *Croix à huit pointes, émaillée & anglée de quatre fleurdelis & dessus une Colombe; le tout d'argent:* au revèrs est représenté *Saint Michel foulant au pied le dragon:* cette *Croix* est attachée au bout d'un grand ruban bleu céleste moiré & se porte en écharpe.

LES CHEVALIERS DU SAINT ESPRIT, sont aussi *Chevaliers de Saint Michel*, & se qualifient CHEVALIERS DES ORDRES DU ROI.

La Croix du *Grand Aumônier de France*, Commandeur né de l'ORDRE DU SAINT ESPRIT & des autres Commandeurs Ecclésiastiques, n'est chargée que d'*une Colombe*, parce qu'ils ne sont point *Chevaliers de Saint Michel:* ils portent ainsi, que les

Digitized by Google

Chevaliers, une *Croix brodée d'argent à huit pointes*, ſur le côté gauche de leurs habits & manteaux, au milieu de laquelle eſt *une Colombe* & à chaque angle *une fleurdelis & des raïons d'argent.*

Le Collier de l'Ordre que les Chevaliers portent les jours de Cérémonies, eſt composé de trois nœuds répétés d'une H, en mémoire du Roi HENRY III, d'une fleurdelis d'or d'où ſortent des flammes émaillées couleur de feu & d'un trophée d'armes, que le Roi HENRY IV y ajoûta.

L'*article XIII* des *Statuts*, porte que » nul ne ſera reçu dans l'Ordre, qu'il » ne ſoit Gentilhomme de nom & d'ar» mes, de trois races paternelles pour » le moins.

Les *Chevaliers* avant que de recevoir l'ORDRE DU SAINT ESPRIT, reçoivent l'Ordre de *Saint Michel ;* c'eſt pourquoi leur Armoiries ſon accolées des deux Ordres ; celui de *Saint Michel* accole de plus près l'écu, comme étant de plus ancienne création.

Les *Prélats Commandeurs* accolent l'écu de leurs armes, du cordon bleu, d'où pend la Croix du SAINT ESPRIT.

Lors de l'établiſſement de l'Ordre, ſuivant l'*article XXV*, aucun Etranger ne

pouvoit y être reçu ſans être naturaliſé; mais le Roi HENRY IV les y admis par ſa Déclaration du dernier Décembre 1607.

Les Commandeurs de l'Ordre du Saint Eſprit ont chacun 3000 liv. de penſion.

Au commencement de l'année 1767, le ROY a jugé à propos d'augmenter la penſion des vingt premiers Commandeurs, de 3000 livres.

SA MAJESTÉ eſt Chef & Souverain Grand-Maître DES ORDRES DE SAINT MICHEL ET DU SAINT ESPRIT.

GRANDS OFFICIERS COMMANDEURS.

Un Chancelier & Sur-Intendant des Finances.

Un Prevôt & Maître des Céremonies.

Un Grand Tréſorier.

Un Secrétaire.

AUTRES OFFICIERS QUI NE SONT PAS COMMANDEURS.

Un Intendant.

Un Généalogiſte.

Un Héraut.

Un Huiſſier.

Deux Tréſoriers du Marc d'Or.

Deux Contrôleurs.

Digitized by Google

Un Historiographe.

Un Garde des Rôles, Secrétaire de la Chancellerie.

Il y a nombre d'OUVRAGES imprimés sur l'Ordre du SAINT ESPRIT; entr'autres le neuviéme volume de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, par le Pere Anselme & ses Continuateurs, in-folio.

Le Catalogue des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit, avec leurs noms, armes & qualités, depuis l'institution, in-folio, de l'Imprimerie de *Christophe-Jean-François Ballard*, édition 1760.

Et l'*Histoire de l'Ordre du Saint Esprit*, par M. de Saint-Foix, Historiographe des Ordres du Roi, qui comprend les réceptions des Chevaliers, depuis l'institution jusqu'à la troisiéme promotion, sous le régne de HENRY IV; trois volumes in-12, sont imprimés: l'Auteur travaille actuellement à la suite de cette *Histoire*.

L'ORDRE

DE SAINT MICHEL.

IL fut institué par LOUIS XI, à Amboise, le premier Août 1469.

Le premier des Statuts porte, qu'il y aura trente-six Chevaliers, Gentilshommes de Nom & d'Armes, sans reproche.

Les Chevaliers avoient pour marque distinctive une chaîne d'or chargée de coquilles d'argent, où étoit l'Image de Saint Michel, foulant aux pieds le dragon, & l'ont ainsi portée jusqu'à l'institution de l'Ordre du Saint Esprit.

Le Grand Sceau de cet Ordre représente Saint Michel, ayant au bras gauche un bouclier aux Armes de France, tenant de la main droite l'épée haute, précipitant dans les flammes l'Ange rébelle, avec cette légende au tour du Sceau : *LOUIS XI, Roi de France, Instituteur de l'Ordre de Saint Michel, en 1469 ; LOUIS XIV, Roi de France & de Navarre, Restaurateur, en 1664.*

Le nombre des Chevaliers augmenta ensuite considérablement.

LOUIS XIV, par une Déclaration du 12 Janvier 1665, fixa au nombre de cent

ceux qui ſeroient reçus à l'avenir audit Ordre, & voulut qu'ils fiſſent preuves de Nobleſſe de deux races & de ſervices.

LES CHEVALIERS DE SAINT MICHEL portent ſur leur veſte un grand ruban de ſoie noire moirée, paſſé en écharpe de l'épaule droite au côté gauche vèrs la hanche, d'où pend la Croix à huit pointes, ſur laquelle eſt repréſenté *Saint Michel.*

LE ROY commet chaque année *deux Chevaliers de ſes Ordres*, un Duc & un Gentilhomme pour préſider en ſon nom, l'un en l'abſence de l'autre, aux Cérémonies & Chapitre de l'Ordre, & pour recevoir les nouveaux Chevaliers.

Les Cérémonies de Réception ſe font deux fois l'année, le 8 de Mai & le premier lundi de l'Avent, dans le Couvent des Cordeliers à Paris.

Digitized by Google

L'ORDRE

DE SAINT LOUIS.

CET Ordre Roïal & Militaire fut créé en Avril 1693, par LOUIS XIV, pour récompenser les Officiers de ses Troupes qui ont donné des preuves de leur valeur.

La marque de l'Ordre est une Croix émaillée de blanc bordée d'or, anglée de quatre fleurdelis de même, chargée au centre de l'Image de Saint Louis ; ce Saint est cuiracé d'or, couvert de son manteau roïal, tenant de sa main droite une couronne de laurier & de la gauche une couronne d'épine & les clous de la passion en champ de gueules, un petit cercle d'azur est sur la tête du Saint, où sont ces mots : *Ludovicus Magnus instituit 1693*. Au revèrs est un médaillon de gueules, on y voit une épée flamboïante, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche ; sur un autre cercle d'azur qui l'environne, se trouve la devise en lettres d'or, *Bellicæ virtutis præmium.*

Suivant l'EDIT du mois de Mars 1694, il est statué que » tous Ceux qui seront » admis dans cet Ordre, pourront faire » peindre ou graver avec leurs Armoiries

Digitized by Google

» ces ornemens; ſavoir, les Grand-Croix,
» l'écuſſon accolé ſur une Croix d'or à
» huit pointes boutonnées par les bouts,
» & un ruban large couleur de feu autour
» dudit écuſſon, avec ces mots : *Bellicæ*
» *virtutis præmium*, écrits ſur le ruban,
» auquel ſera attaché la Croix dudit Ordre.
» Les Commandeurs de même, à la réſerve
» de la Croix ſous l'écuſſon; & quant aux
» ſimples Chevaliers, il leur eſt permis
» de faire peindre ou graver au bas de
» leur écuſſon, une Croix dudit Ordre,
» attachée d'un petit ruban noué, auſſi de
» couleur de feu.

Pour être admis à l'Ordre de Saint Louis, il faut avoir ſervi au moins dix ans en qualité d'Officier * & faire profeſſion de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine.

Le tems du ſervice n'eſt pas toujours limité; quelquefois le Roi acorde la Croix à un jeune Officier, qui dans une affaire ſe diſtingue d'une maniere éclatante.

Il y avoit ci-devant vingt-cinq Grand-

---

* Suivant l'INSTRUCTION du 25 Mai 1771 que le ROY a fait expédier aux *Inſpecteurs Géneraux de ſes Troupes*, tant Infanterie, que Cavalerie & Dragons; Sa Majeſté a fixé à vingt-cinq ans l'ancienneté de ſervice en qualité d'Officier, pour être admis à l'Ordre de Saint Louis.

Digitized by Google

Croix, dont trois de Service de Mer & cinquante Commandeurs, dont neuf du Service de Mer.

LE ROY a jugé a propos, le 14 Décembre 1771, d'augmenter le nombre des Dignités de l'Ordre Roïal & Militaire de Saint Louis, de trois Grand-Croix, dont un affecté à la Marine & de douze Commandeurs, dont deux auſſi affectés à la Marine; de ſorte que le nombre des Grand-Croix eſt actuellement de vingt-huit, & celui des Commandeurs eſt de ſoixante-deux.

Les Grand-Croix portent un grand ruban rouge, la Croix en broderie d'or ſur le juſte-au-corps & ſur leur manteau.

Les Commandeurs ne portent point de Croix brodée, mais ſeulement le grand ruban rouge.

Et les Chevaliers portent un petit ruban rouge à une boutonniere de leur habit où eſt attaché la Croix de l'Ordre.

Les Maréchaux de France & l'Amiral, ſont Chevaliers nés, de l'Ordre de Saint Louis.

Il y a actuellement dans cet Ordre vingt-huit Grand-Croix, dont quatre ſont du Service de Mer.

Soixante-deux Commandeurs, dont onze du Service de Mer.

Et un grand nombre de Chevaliers.

Digitized by Google

OFFICIERS GRAND-CROIX.

Un Chancelier, Garde-des-Sceaux.
Un Prévôt, Maître des Cérémonies.
Un Secrétaire, Greffier.

AUTRES OFFICIERS.

Un Intendant.
Trois Tréſoriers.
Trois Contrôleurs.
Un Garde des Archives.
Deux Hérauts.
Un Scelleur.
Un Avertiſſeur.

Digitized by Google

L'ORDRE

DU MÉRITE MILITAIRE.

CET Ordre a été inſtitué par LE ROY, le 10 Mars 1759, en faveur des Officiers nés en Païs où la Religion Proteſtante eſt établie.

Conformément à l'*Article II* de l'Ordonnance, » Aucun ne pourra en être décoré » qu'en vertu de Brevets de Sa Majeſté & » de ſes ſucceſſeurs Rois ; ſeront leſdits » Brevets expédiés par le Secrétaire d'Etat, » ayant le département la Guerre ».

La marque diſtinctive de l'Ordre eſt un ruban bleu foncé, ſans ondes : la Croix d'or a ſur un côté une épée en pal, avec ces mots : *Pro virtute Bellicâ* ; ſur le revèrs, une couronne de laurier avec la légende *Ludovicus XV inſtituit*.

Les Grand-Croix portent le ruban en écharpe & la Croix brodée d'or ſur l'habit & le manteau.

Les Commandeurs portent ſeulement le ruban, de même en écharpe.

Et les Chevaliers ont un petit ruban d'où pend la Croix, attachée à la boutonnière de leur habit.

Digitized by Google

L'intention de Sa Majesté, selon l'Ordonnance du 10 Mars 1759, *Article V*, est que » les qualités nécessaires pour pou-
» voir être honoré de la marque distinc-
» tive établie par la présente Ordonnance,
» seront les mêmes, quant à la durée & à
» la nature des Services Militaires, que
» celles qui sont de régle & d'usage pour
» l'Ordre de Saint Louis ».

Par l'*Article suivant*, ceux qui auront été nommés Chevaliers, s'engageront par serment à être fidèles au Roy, à lui obéïr & à ceux qui commandent sous son autorité ; à ne point quitter son Service, pour aller chez des Princes étrangers, sans son agrément par écrit : à se comporter en tout, en vertueux & vaillans Chevaliers.

Suivant l'*Article IV* de l'Ordonnance portant création de l'Ordre du Mérite Militaire, il doit y avoir trois Dignités :

Deux Grand-Croix.

Quatre Commandeurs.

Et un certain nombre de Chevaliers.

Digitized by Google

LES ORDRES

ROYAUX, HOSPITALIERS ET MILITAIRES DE SAINT LAZARE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.

L'ORDRE DE SAINT-LAZARE eſt le plus ancien; on prétend qu'il fut inſtitué à Jéruſalem par les Chrétiens d'Occident en l'année 1119, pour recevoir les Pélerins qui venoient viſiter les ſaints lieux, les ſecourir & les protéger.

Le Pape ALEXANDRE IV confirma l'Ordre des Chevaliers de l'Hôpital de Saint-Lazare à Jéruſalem, ſous la régle de Saint Auguſtin, par une Bulle donnée à Naples le 11 Avril 1255.

Ces Chevaliers s'établirent en France ſous le régne de LOUIS VII dit le Jeune *. Ce Prince leur donna la Terre de Boigny près Orléans; ils y firent leur réſidence, & y tinrent leurs Chapitres.

L'Ordre de Nôtre-Dame du Mont-

* LOUIS VII dit *le Jeune*, monta ſur le Trône le premier Août 1137, & mourut âgé d'environ 60 ans, le 18 Septembre 1180.

Digitized by Google

Carmel fut institué par HENRY IV ; ce Monarque écrivit au Pape PAUL V à ce sujet ; le Pontife lui envoya une Bulle datée du 16 Février 1607, par laquelle il approuvoit l'intention du ROY, qui fit expédier à M. de Nérestang, Chevalier de son Ordre, Capitaine des Gardes, le 4 Avril de l'année suivante, des Lettres Patentes, par lesquelles Sa Majesté le nommoit Grand-Maître de l'Ordre de Saint Lazare.

Les Ordres de SAINT-LAZARE & de NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, furent unis ensemble peu-à-près.

Ces Ordres furent confirmés par LOUIS LE GRAND, au mois d'Avril 1664.

Le ROY, en qualité de Souverain Chef & Protecteur, a donné un Edit le 15 Juin 1767, qui régle l'administration desdits Ordres.

La Croix est émaillée de pourpre & de vèrt bordée d'or, anglée de quatre fleurdelis de même.

Le Ruban est de pourpre moiré.

Devise: *Dieu & mon ROY.*

Souverain Chef, Fondateur & Protecteur LE ROY.

Grand-Maître & Chef général, Monseigneur LE COMTE DE PROVENCE.

Un Gérent & Administrateur de l'Ordre.

Digitized by Google

GRANDS OFFICIERS COMMANDEURS.

Un Chancelier & Garde des Sceaux.
Un Prévôt & Maître des Cérémonies.
Un Procureur Général.
Un Tréſorier Général.
Un Greffier Secrétaire Général.

AUTRES OFFICIERS.

Un Intendant.
Un Généalogiſte.
Un Héraut, Roy d'Armes & Garde Armorial.
Deux Huſſiers.
Un Agent, principal commis du Greffe & propoſé à la Garde des Archives.

M. Gautier de Sibert, de l'Académie des Belles-Lettres, vient de compoſer l'*Hiſtoire des Ordres Roïaux, Hoſpitaliers & Militaires de Saint Lazare à Jéruſalem & de Nôtre-Dame du Mont-Carmel*. Cet Ouvrage a été imprimé au Louvre, en un volume *in-quarto* & deux volumes *in*-12.

Digitized by Google

L'ORDRE
DE MALTHE.

CET ORDRE de Religieux Militaires, commença vèrs l'an 1048; des Marchands de la Ville de Melphe au Roïaume de Naples, eurent permiſſion du CALIPHE d'Egypte, moïennant un tribut annuel de bâtir à Jéruſalem une Egliſe du Rit Latin, qui fut nommée SAINTE-MARIE LA LATINE; ils fonderent à côté un Monaſtere pour y ſoigner les malades, ſous la direction d'un Recteur, qui devoit être à la nomination de l'Abbé de Sainte-Marie la Latine: on y fonda de plus une Chapelle ſous l'invocation de *Saint Jean-Baptiſte*, dont GERARD, Provençal de l'Iſle Martigue, fut le premier Recteur en 1199.

La même année, *Godefroy* de BOUILLON, ayant pris Jéruſalem, enrichit cet Hôpital de quelques domaines qu'il avoit en France; d'autres, imiterent encore cette libéralité; les revenus de l'Hôpital ayant augmenté conſidérablement, GERARD, de concert avec les Hoſpitaliers, réſolut de ſe ſéparer de l'Abbé & des Religieux de Sainte Marie la Latine, de faire un Ordre à

Digitized by Google

part, ſous le nom de *Saint Jean-Baptiſte*, ce qui occaſionna de les nommer *Hoſpitaliers* ou *Freres de l'Hôpital de Saint Jean de Jéruſalem*.

Le Pape PASCHAL II, par une Bulle de l'an 1113, confirma les donations faites à cet Hôpital, qu'il mit ſous la protection du Saint Siége, ordonnant qu'après la mort de GERARD, les Recteurs ſeroient élus par les Hoſpitaliers.

Raïmond DUPUY ſucceſſeur de *Gérard* en 1118, donna une régle aux Freres; elle fut approuvée par CALIXTE II, l'an 1120. Ce premier Maître, voyant que les revenus de l'Hôptal ſurpaſſoient de beaucoup la dépenſe néceſſaire à l'entretien des Pélerins & des malades, crut devoir emploïer le ſurplus à la Guerre contre les Infideles: il s'offrit, dans cette vue, au Roy de Jéruſalem, ſépara ſes *Hoſpitaliers* en trois claſſes; les *Nobles* qu'il deſtina à la profeſſion des armes pour la défenſe de la foi & la protection des Pélerins; les *Prêtres & Chapelains* pour faire l'Office; les *Freres Servans*, qui n'étoient pas nobles, furent auſſi deſtinés à la Guerre: il régla la maniere de recevoir les Chevaliers: le tout fut confirmé par INNOCENT II, l'an 1130, qui ordonna que l'étendart de l'Ordre ſeroit une *Croix blanche pleine en champ de gueules*, laquelle fait

Digitized by Google

encore actuellement *les Armoiries de l'Ordre de ces Chevaliers.*

Après la perte de Jérusalem, ils se retirerent à Margat, ensuite à Acre, qu'ils défendirent avec beaucoup de valeur en 1230.

L'an 1291, après la perte entiere de la Terre-Sainte, les Hospitaliers avec *Jean* de VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, leur Grand-Maître, se retirerent dans l'Isle de Chypre, où le Roy *Guy* de LUSIGNEM qu'ils avoient suivi, leur donna la Ville de Limisso, qu'ils habiterent environ dix-huit ans.

En 1310, ils prirent l'Isle de Rhodes sur les Sarrasins & s'y établirent; ce n'est qu'alors qu'on commença à leur donner le nom de *Chevaliers;* on les nomma Chevaliers de Rhodes, *Equites Rhodii.*

ANDRONIC II, Empereur de Constantinople, acorda au Grand-Maître *Foulque* de VILLARET l'investiture de cette Isle, la même année.

L'année suivante, secourus par AMÉDÉE IV, Comte de Savoye, ils se défendirent contre une armée de Sarrasins & se maintinrent dans leur Isle.

Le Grand-Maître d'AUBUSSON la défendit contre MAHOMET II & la conserva, malgré une armée formidable de Turcs, qui l'assiéga pendant trois mois:

Digitized by Google

SOLIMAN l'attaqua le 21 Juin 1522, avec une armée de trois cent mille combattans & la prit le 24 Décembre, après que l'Ordre l'eut possédé 213 ans.

Le Grand-Maître *Philippe* VILLIERS DE L'ISLE-ADAM & les Chevaliers, allerent en l'Isle de Candie; puis le Pape ADRIEN VI en 1523 & son successeur CLÉMENT VII, élu le 29 Novembre de la même année, leur donnerent Viterbe: enfin CHARLES-QUINT, leur donna l'Isle de Malthe, où le Grand Maître & les Chevaliers arriverent le 26 Octobre 1530; ils prirent alors le nom de *Chevaliers de Malthe*; mais leur véritable nom, est celui de *Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem* & le Grand-Maître, dans ses titres, se qualifie ainsi; *frater N. N. Dei gratiâ sacræ domûs hospitalis Sancti Joannis Hierosolimitani & militaris Ordini Sancti Sepulchri Dominici, Magister humilis Pauperumque Jesu Christi custos.*

Frere *François* DE XIMENÈS DE TEXADA, né le 14 Juillet 1704, a été élu Grand-Maître de Malthe le 28 Janvier 1773.

Les Chevaliers donnent au Grand-Maître le titre d'Eminence & les sujets de l'Islé, celui d'Altesse.

Ceux qui se présentent pour être admis dans l'Ordre de Malthe, doivent faire des preuves de noblesse de quatre degrés,

Digitized by Google

tant du côté paternel, que du maternel.

La *Croix* que portent les Chevaliers, *eſt d'or, émaillée de blanc à huit pointes :* attachée à la boutonniere de leur habit avec un *Ruban noir.*

Les Chevaliers François ont *quatre fleurdelis* aux angles de leur Croix; ils y mettent ſouvent une *couronne roïale*, entre les deux pointes d'en haut, ſous l'attache.

Les Chevaliers Profés portent avec cette Croix, une autre *Croix de toile blanche*, auſſi *à huit pointes*, couſue ſur leur habit au côté gauche.

Lorſque les Chevaliers Profés, ſont Grand-Croix, ils ajoutent ſur leur poitrine un plaſtron noir où ſe trouvent une troiſiéme *Croix* ſemblable à celle conſue ſur leur habit, mais beaucoup plus grande; ils la portent les jours de cérémonies, avec l'habit de l'Ordre.

Digitized by Google

TABLE

DES NOMS DE MAISONS ET FAMILLES.

A

ABANCOURT, p. 39
Abeſſens, 106
Abillon, 113
Aché, 92
Adalbert, 104
Agrain, 86
Aguerre, 334
Aguilhac, 173
Aidie, 263
Aigneville, 309
Aiguieres, 40
Albert, 250
Albertas, 261
Albon, 336
Alboy, 203
Aldart, 70
Aligard, 176
Alleman, 66
Amanzé, 110
Amproux, 244
Ancienville, 162
Anglure, 374
Anjoran, 256
Anſtrude, 158
Anteroche, 308
Anthenaiſe, 36
Antin, 96
Apchon, 373
Apelvoiſin, 232
Aprix, 123
Arbois, 348
Arcourt, 165
Ardres, 394
Arene, 200
Arlot, 318
Arnaud, 414
Arquinvilliers, 321
Arros, 366
Arſilly, 134
Artigoity, 19
Aſſas, 178
Aſſelincourt, 224
Aſſignies, 284
Attenol, 84
Avaugour, 273
Aubaud, 27
Aubert, 116
Aubin, 342
Aucher, 276
Auderic, 353
Aveſgo, 153
Auger, 182
Augier, 255
Aviau, 198

Aupoix, 357
Auriol, 330
Auvray, 246
Ayrault, 91

B

Baas, 285
Bachet, 407
Bacouel, 17
Baillet, 82
Baillet, 261
Balaine, 125
Balay, 369
Balmey, 73
Balzac, 191
Banes, 279
Banne, 354
Bannerot, 16
Banville, 270
Bar, 395
Barberin, 4
Barbesieres, 206
Barbin, 67
Bardel, 44
Bardin, 376
Bardon, 257
Bardonenche, 98
Bardouil, 18
Barjac, 283
Barjot, 138
Barin, 276
Barthon, 361
Barville, 33
Baschi, 26
Bassompiere, 92
Bataille, 190
Batz, 74
Baudean, 22
Baudin, 226
Baudouin, 302
Baudré, 41
Bauld, 408
Bauvaulier, 163
Baynaguet, 16
Bays, 76
Bazan, 69
Beaufort, 84
Beaufremont, 412
Beaumont, 308
Beaupoil, 116
Beaurepaire, 140
Beaurepaire, 212
Beaussan, 10
Beaussier, 413
Beauvais, 302
Beauvoir, 42
Beauvoir, 323
Beauxhostes, 322
Becu, 111
Bellanger, 87
Bellegarde, 178
Bellot, 38
Belly, 321
Belsunce, 235
Beon, 409
Berard, 135
Berraud, 261
Berbisy, 314
Berenger, 214
Bermand, 276
Bermand, 311
Bernard, 233
Bernard, 249
Bernard, 356
Bernes, 143

Digitized by Google

Bernier, 234
Bernieres, 394
Berruyer, 115
Bertatis, 413
Besiade, 146
Beugre, 7
Beuverand, 60
Biencourt, 252
Bgnon, 227
Bigot, 9
Bogot, 199
Binet, 141
Binot, 243
Biré, 218
Bisien, 266
Blanc, 150
Blanchet, 130
Blou, 93
Bocaud, 215
Boffin, 60
Boileve, 177
Boisgelin, 349
Boissinard, 88
Boivin, 127
Boler, 402
Bologne, 330
Bolomier, 315
Bombarde, 72
Bon, 164
Bongard, 271
Bonneau, 312
Bonnefont, 308
Bonnefoy, 313
Bonneval, 251
Bons, 77
Bontamps, 410
Bontoux, 415
Bonvillar, 349
Borne, 286
Boschier, 156
Bosterel, 280
Botmiliau, 97
Botterel, 398
Boullaye, 372
Bourbon-Buisset, 169
Bourdeille, 269
Bourgois, 144
Bournel, 333
Bournonville, 301
Boussinau, 93
Boutechoux, 306
Boutren, 80
Brachet, 93
Brachet, 114
Bracié, 38
Bragelongne, 278
Breauté, 274
Brehan, 245
Bréfé, 165
Bresnard, 407
Bressy, 84
Brevedan, 83
Brie, 224
Briere, 405
Brignac, 327
Brion, 367
Brisay, 184
Brissaud, 205
Broglie, 14
Brossard, 375
Brossin, 91
Bruiset, 64
Brulart, 402
Brun, 168
Brun, 217
Brusneau 275

Brunet, 14
Brunet, 171
Brunier, 328
Bruyeres-le-Chaſtel, 326
Budes, 206
Bueil, 189
Buffevant, 419
Bureau, 358
Buſſon, 134

C

CADOENE, 258
Cadole, 414
Cadrieu, 324
Cahideuc, 392
Calois, 226
Calonne, 11
Camproger, 394
Canneſſon, 118
Cappelli, 80
Capriol, 369
Carbonet, 319
Carbonnieres, 25
Caredeſſez, 40
Carrel, 101
Caſtelbigart, 108
Caſtellas, 149
Caſtillon, 346
Catellan, 5
Catin, 75
Caulincourt, 368
Caumels, 147
Cervon, 363
Chabenat, 193
Chalençon, 184
Challard, 2
Chalton, 203
Champagne, 107
Chanaleilles, 262
Chandée, 310
Chapelain, 353
Chapelle, 306
Chappel, 274
Chapuis, 170
Charite, 375
Chateaugiron, 273
Chateauneuf, 31
Chateauneuf, 143
Chaumejan, 18
Chauvelin, 5
Chauveron, 36
Chefdebien, 105
Chemilly, 275
Chêrité, 372
Cheſnel, 153
Cheſnel, 206
Chevalerie, 89
Chevalier, 27
Chevalier, 96
Chillaud, 283
Chiſſey, 400
Choiſy, 159
Choully, 196
Chourſes, 403
Cingale, 207
Cireſme, 169
Clairac, 38
Claveufrier, 171
Claviere, 185
Cleriad, 406
Clinchamp, 181
Clugny, 171
Cochet, 37
Coetanſcours, 87
Coetlogon, 156

Coetmen, 21
Coetnempren, 312
Cohan, 157
Coignet, 326
Cokborne, 109
Colas, 223
Coligny, 39
Collardin, 375
Combeau, 382
Comminges, 310
Conaiſque, 200
Condé, 267
Conigan, 313
Comtet, 282
Cormis, 9
Corville, 360
Coſſé, 136
Coſſette, 151
Coſtentin, 138
Coublant, 354
Couetgouſan, 64
Couſſon, 392
Couhé, 134
Courbon, 188
Courdemanche, 239
Courtel, 413
Courtin, 396
Courtois, 71
Crevant, 104
Cronambourg, 103
Cugnac, 214
Cugnon, 180
Cunchy, 417
Curieres, 247
Curſay, 166
Cyberans, 16

D

DAGUIN, 147
Dalenduy, 347
Damas, 232
Danzel, 13
Daouſt, 99
Dapougny, 283
David, 203
Davole, 147
Deſacres, 12
Deſclopets, 386
Deſcognets, 362
Desfoſſés, 326
Desfriches, 333
Deſgabets, 368
Deshayes, 196
Deshayes, 231
Desjardins, 177
Déſigné, 163
Deſmares, 127
Deſpieres, 370
Desreaux, 278
Des Salles, 400
Deſtruches, 199
Deydé, 24
Didier, 388
Dijon, 264
Dorciſes, 162
Dormy, 333
Dornant, 378
Drouiu, 97
Droullin, 12
Druais, 281
Dubois, 32
Dubois, 97

Dubois, 269
Dubois, 281
Du Boiſbilly, 275
Duboſchet, 247
Duboſquet, 419
Dubouais, 168
Dubouays, 61
Du Bouchet, 270
Dubourg, 416
Dubuat, 356
Du Dreſic, 337
Dufay, 73
Dufos, 240
Dufoſſé, 17
Dufreſnay, 199
Dufreſne, 244
Dufreſne, 375
Dufreſne, 376
Duglas, 84
Dulac, 61
Dumerle, 351
Dumoncel, 258
Dumotier, 61
Dupac, 409
Duparc, 237
Dupaſtiz, 381
Dupleſſis-Anger, 108
Dupleſſis, 93
Dupleſſis, 351
Dupleſſix, 131
Dupuy, 256
Dureau, 270
Du Roſcoet, 193
Du Sart, 417
Dutertre, 148
Du Tremic, 193
Duval, 136
Duvivier, 340

E

EMÉ, 10
Ernecourt, 384
Eſcamin, 417
Eſcanevelle, 110
Eſcars, 410
Eſcodea, 142
Eſme, 41
Eſquincourt. 400
Eſtampes, 213
Eſtaing, 363
Eſtivaux, 408
Eudes, 116

F

FALCOS, 185
Falletans, 221
Faouq, 168
Faret. 35
Farou, 30
Faure, 165
Fauris, 44
Fay, 193
Félines, 378
Felix, 33
Ferlay, 357
Ferriere, 187
Ferrieres, 343
Feuillens, 416
Fevrier, 344
Feyne, 235
Ficte, 104
Filleul, 105
Fitz-James, 62
Flavigny, 151

Fleires,

Fleires, 38
Florit, 8
Foiſſy, 269
Fontaine, 61
Fontaine, 197
Fontaine, 360
Fortia, 346
Fortiſſon, 354
Foucault, 194
Foucrand, 345
Foudras, 182
Fougeres, 87
Fouilleuſe, 280
Foulquier, 186
Fouraire, 354
Fourret, 207
Fradet, 187
Framond, 389
France, 195
Franquetot, 146
Fraſans, 77
Freval, 388
Freville, 9
Friſon, 65
Froiſſard, 157
Fronſac, 414
Froulay, 136
Fruche, 391
Fumel, 341
Fumilis, 362

G

GANAY, 280
Garnier, 123
Gartoule, 21
Gaſet, 218
Gaſte, 347
Gaſtinel, 100
Gaucourt, 36
Gaudechart, 310
Gaufreteau, 269
Gaufridi, 403
Gaulejac, 323
Gaulemin, 215
Gauthier, 226
Gautier, 106
Gauvignon, 145
Gazeau, 280
Gazeau, 406
Geoffroy, 340
Gerard, 327
Gerente, 336
Gevalois, 305
Giffart, 146
Gigeau, 208
Gilbert, 31
Gillart, 96
Giou, 401
Gironde, 175
Giry, 344
Giry, 356
Glatigny, 337
Goheau, 75
Gorren, 181
Goſſelin, 395
Gouberville, 82
Goueſlin, 197
Gouezel, 265
Gouffier, 237
Govins, 410
Gourfalleur, 13
Gournay, 275
Goyon, 242
Grandmont-Falon, 70
Gréen, 418

Grieu, 415
Grillet, 307
Grimaud, 94
Grisselles, 387
Grivel, 396
Grossolles, 364
Gruel, 220
Guerard, 329
Guesille, 316
Guetteville, 85
Guido, 278
Guierna, 271
Guilhem, 282
Guillard, 301
Guillart, 63
Guillier, 144
Guillousou, 366
Guines, 270
Guion, 380
Guisselin, 321
Guiteau, 255

H

HALLÉ, 407
Hallencourt, 189
Hamelin, 396
Harlay, 315
Havet, 321
Hausonville, 202
Hebert, 342
Hebrail, 250
Helie, 281
Heliez, 198
Hennequin, 101
Hericard, 203
Hericy, 230
Herte, 279
Heudé, 158
Hingant, 355
Hiongue, 284
Hodicq, 18
Hotman, 158
Houdetot, 141
Houssaye, 352
Houteville, 115
Huault, 109
Huchet, 330
Hue, 132
Hugon, 354
Huon, 357
Huot, 113
Hurault, 307

J.

JAUCOURT, 245
Jegou, 156
Igny, 185
Jocet, 224
Joly, 285
Joly, 306
Jouhannic, 98
Jouin, 91
Joussinau, 221
Isalguier, 236
Isarn, 325
Jubert, 14
Juge, 390
Julianis, 414

K

KARUEL, 274
Katzen, 157
Keradaran, 285

Digitized by Google

Keratry, 363
Kercabin, 327
Kerengar, 127
Kergof, 102
Kergroas, 406
Kergu, 174
Kerguz, 327
Kerguisseau, 30
Kerjan, 400
Keridiern, 365
Kerleau, 325
Kermadio, 41
Kernechquivilly, 138
Kerouarts, 366
Kersauson, 188
Kerscau, 132

L

LA BALME, 60
La Beraudiere, 198
La Boissonnade, 40
La Bouexiere, 301
La Bourdonnaye, 63
La Bruyere, 7
La Busardiere, 304
La Cassagne, 132
La Chapellerie, 269
La Chevalerie, 157
La Coste, 267
La Coudre, 61
La Cour, 37
La Cour, 99
La Croix, 2
La Croix, 89
La Faige, 66
La Fare, 15
La Faye, 102
La Ferriere, 98
La Fontaine, 301
La Forest, 22
La Forest, 185
La Fretaie 174
La Garde, 336
La Geminais 30
La Grange, 359
La Guiche, 372
La Haye, 103
La Haye, 274
La Heuse, 233
La Jaille, 206
La Lande, 65
La Luzerne, 129
La Mare, 231
La Motte, 2
La Motte, 153
La Motte, 177
La Motte, 371
Lamoureux, 214
Lamyre, 139
La Nave, 196
Lancisse, 72
Lancy, 243
Landois, 237
Langaulnay, 371
Langlois, 175
Langlois, 189
Languet, 407
Lanharé, 113
Lansullien, 258
Lantin, 44
La Piguelaie, 285
La Place, 187
La Pommeraye, 218
La Porte, 363
La Poterie, 387

La Queille, 166
Lagentier, 79
La Riviere, 130
La Roche, 176
La Roche, 364
La Rochefoucault, 151
La Soudraye, 240
Laftic, 336
La Teiffonniere, 159
Latier, 202
La Tour, 122
La Tour, 131
La Tour, 201
Latreilhe, 284
La Trolliere, 162
Laval, 104
Lavallée-Foffez, 188
Lavechef, 196
Lavefve, 62
Laverne, 283
Lavieuville, 188
Lavigne, 318
Lavilleloays, 249
La Villette, 246
Launay, 30
Launay, 191
Launay, 245
Laurencin, 6
Lautrec, 378
Leaumont, 331
Le Berthon, 284
Lebouexier, 338
Lebreton, 281
Léchat, 83
Lecoigneux, 345
Lecompaffeur, 312
Leconte, 177
Lecornu, 168
Lecoutelier, 127
Lefebure, 181
Lefevre, 62
Lefevre, 256
Lefevre, 262
Leforeftier, 316
Lefournier, 365
Lefrançois, 39
Lefrançois, 414
Legac, 163
Le Gendre, 89
Le Goux, 397
Leguennec, 32
Lejeune, 359
Leloup, 308
Lemaiftre, 379
Le Martin, 281
Lemps, 324
Lepennec, 390
Lépine, 332
Lepreftre, 406
Lermite, 328
Leroux, 134
Leroy, 65
Léfay, 134
Lefcarnelot, 357
Lefcours, 113
Leshénaut, 7
Lefmerie, 188
Lefpault, 125
Lefpinay, 119
Lefpinay, 157
Lefquen, 317
Leftrange, 266
Levaillant, 402
Levemont, 267
Leveneur, 191
Leveneur, 351

Digitized by Google

Leveſon, 364
Lezay, 68
Lhermite, 395
Ligneville, 259
Ligonier, 252
Lionne, 100
Liſle, 178
Livron, 73
Lombelon, 91
Lopriac, 369
Loras, 259
Lordat, 389
Lormone, 341
Lorraine, 15
Lorriol, 124
Loubens, 355
Loulle, 255
Louvet, 203
Luſiere, 217
Luſy, 323
Luyſet, 131

M

MADAILLAN, 403
Mages, 258
Magnien, 316
Maillé, 285
Mailliſy, 338
Mairot, 307
Malivert, 362
Manay, 243
Mancini, 225
Mangot, 256
Marches, 279
Marcillac, 264
Marec, 325
Maréchau, 19
Marillac, 264
Marin, 286
Marne, 360
Marolles, 359
Martin, 14
Maſquerel, 141
Maſſeilles, 205
Mauduit, 320
Maugiron, 214
Mauſſabré, 240
Meaulx, 118
Meherent, 61
Mellet, 2
Menou, 33
Mercier, 16
Meſchatain, 268
Meſmin, 200
Meſnard, 348
Meyſeria, 336
Miſſans, 390
Milletot, 396
Monſaulnin, 262
Monteſquiou, 274
Monteynard, 236
Montfaucon, 165
Montfort, 358
Montgrillet, 264
Montigny, 403
Montjouvent, 167
Montmoran, 126
Montmorillon, 11
Montreuil, 126
Montreuil, 162
Montrond, 216
Morant, 267
Morard, 201
Moreilles, 280
Morel, 2[illegible]

Morel, 71
Morelet, 397
Morges, 391
Morlat, 369
Mornay, 66
Mornieu, 191
Mortaigne, 150
Moueſſon, 72
Moulart, 410
Moulins, 19
Mouraud, 100
Mouſin, 105
Mouſtier, 151
Mouſtuejouls, 195
Murat, 312

N

NAGU, 5
Nampier, 202
Nautonier, 176
Nay, 268
Nereſtang, 7
Nettancourt, 336
Neucheze, 278
Neuville, 135
Neyrieu, 170
Nicey, 142
Nigry, 358
Nogent, 371
Noirefontaine, 180
Noizet, 110
Nomperé, 66
Noyon, 418

O

OLIVARI, 419
Oradour, 420
Orgerolles, 79
Oſtrel, 144
Ozouville, 189

P

PALATIN, 190
Paluſtre, 364
Papillon, 8
Paſchal, 8
Paſchal, 326
Paſſemar, 412
Pattau, 275
Payen, 192
Pean, 397
Pelet, 4
Pellevé, 89
Pentrez, 249
Perot, 279
Perreney, 374
Perthuis, 156
Petit, 352
Petremans, 343
Phelippe, 117
Philix, 112
Pichard, 306
Pidou, 418
Pidoux, 201
Pierre, 34
Pigeault, 220
Piis, 343
Pingré, 338
Pioger, 154
Plantavit, 25
Poiſſieu, 142
Poiſſy, 221
Poix, 12
Poix, 418

Digitized by Google

Polastron, 26
Poligny, 91
Pomereu, 343
Pommeret, 208
Poncy, 192
Porcelets, 344
Portail, 409
Pons, 182
Poudenx, 247
Poulet, 22
Poussard, 378
Poussemothe, 170
Pracontal, 309
Prie, 395
Prondre, 171
Prouville, 167
Puibusque, 325

Q

QUELO, 387
Quelque, 257
Quengo, 242
Quinemont, 195
Quinçon, 230
Quintin, 280

R

RABASTENS, 242
Raffin, 178
Rahier, 129
Raigecourt, 400
Raïmond, 110
Raitty, 364
Ramade, 166
Ranchin, 7
Rancrolles, 322
Raoulin, 278
Rascas, 63
Ravaulx, 207
Ravignan, 173
Ray, 195
Refuge, 9
Regnard, 271
Regnier, 274
Renouard, 250
Reynard, 359
Ricard, 78
Rieux, 40
Riou, 174
Riviere, 170
Riviere, 405
Robert, 315
Robert, 350
Rochechouart, 285
Rochefort, 374
Roddes, 358
Roger, 307
Rogier, 112
Rohello, 331
Rolland, 256
Romagere, 106
Romecourt, 16
Roquefeuille, 112
Roquette, 365
Roquigny, 163
Roscoet, 366
Rosiere, 100
Rosieres, 173
Rosnivinen, 234
Rosset, 382
Rostaing, 380
Rostaing, 384
Roteau, 119
Rousselet, 203

Rouveraye, 265
Roux, 282
Rouxel, 78
Royere, 182
Royers, 9
Ruais, 392
Rubat, 347
Ruppiere, 316
Ruſſel, 135

S

SABRAN, 252
Sabouréux, 31
Sacgueſpec, 64
Saillans, 312
Saint-André, 380
Saint-Aubin, 156
Saint-Aubin, 356
Saint-Blaiſe, 341
Saint-Blimont, 136
Saint-Chamans, 167
Saint-Georges, 129
Saint-Jan, 33
Saint-Jean, 330
Saint-Jean, 380
Sainl-Ilpice, 317
Saint-Julien, 66
Saint-Laurent, 87
Saint-Paul, 366
Saint-Pern, 419
Saint-Pierre, 144
Sainte-Marie, 102
Saintours, 311
Saiſſeval, 36
Salins, 125
Salley, 365
Salornay, 341
Salvaing, 139
Saluces, 25
Sandras, 25
Sanſon, 174
Sanſon-Millon, 134
Santodomingue, 166
Saqueville, 317
Sarraſin, 236
Sarraſin, 391
Sarret, 346
Sarron, 219
Savary, 149
Saumaiſe, 340
Savonieres, 327
Saxe, 11
Saxe, 124
Schet, 83
Scot, 361
Sébaſtiane, 106
Seguiran 77
Sepuray, 283
Serard, 408
Serent, 351
Sericour, 83
Seriſay, 401
Serran, 128
Serré, 377
Seſmaiſons, 266
Seve, 103
Sevin, 249
Seyturier, 186
Sillans, 372
Simoneau, 222
Sochon, 261
Sommievre, 77
Sonnet, 219
Sorin, 332
Sorny, 355

Sortembofc, 248
Soudeilles, 151
Souineret, 367
Soulfour, 142
Strozzi, 401
Suard, 195
Subramont, 164

T

TALHOUET, 259
Tarlet, 164
Tenarre, 92
Terfon, 219
Texier, 117
Théard 95
Thermes, 101
Thefan, 149
Thianges, 405
Thomas, 32
Thomaffin, 153
Thomaffin, 339
Tournebulle, 360
Tourteville, 232
Toutenoutre, 234
Trafegnies, 305
Trecanna, 264
Trelon, 374
Trimond, 97
Trudaine, 131
Tubeuf, 233
Turenne, 113
Tuffeau, 128

V

VACHOT, 126
Vacquette, 146
Vaillant, 322
Vaillant, 342
Vallerot, 304
Vaffal, 37
Vaffelot, 222
Vaffervas, 22
Vaffignac, 336
Vattelot, 384
Vatteville, 135
Vavaffeur, 339
Vaudricourt, 309
Vauclerois, 19
Véelu, 15
Vendes, 191
Venot, 74
Ventimille, 86
Ver, 137
Verany, 172
Verdelin, 305
Verfey, 101
Vergeze, 376
Vernon, 147
Verforis, 17
Ugues, 308
Uguet, 401
Viart, 333
Vic, 200
Vidye, 205
Viennois, 328
Vieuxchaftel, 215
Vieuxpont, 21
Vignes, 94
Vigneulles, 275
Villedon, 307
Villeleon, 201
Villemenard, 74
Villemor, 268
Villeneufve, 173
Villeneuve, 383

Villers-la-Faye,	182	Vivefay.	329
Villette,	129	Vogué,	109
Villette,	136	Voisins,	205
Vimeur,	278	Voisné,	307
Vireau,	139	Ussel,	65
Virey,	175	Ustou,	204
Virieu,	416	Wawrans,	302

Digitized by Google

TABLE

DES NOMS DE TERRES ET FIEFS.

A

AGEL, *pag.* 322
Aguts, 106
Agy, 17
Aignac, 113
Aignaux, 102
Aiguilhe, 280
Alanſon, 330
Allenay, 309
Alons, 388
Altier, 246
Alzau, 205
Amalry, 7
Ambel, 388
Amedes, 365
Ampilly, 77
Ancerville, 400
Anſeray, 168
Antraigues, 191
Arancy, 84
Arbigny, 100
Arbuſenier, 321
Arcès, 201
Archiac, 169
Argencé, 262
Argenſon, 60
Arian, 252
Arlies, 418
Arrentiere, 153
Arſilly, 271
Artagnan, 274
Aſſerac, 40
Aſtrugue, 233
Athée, 283
Atticourt, 403
Attichy, 264
Avalon, 42
Avançon, 359
Avarey, 146
Aubaïs, 26
Aubenas, 109
Aubilly, 151
Aubuſſargues, 376
Aucourt, 261
Audrieu, 128
Avéjan, 354
Augerans, 387
Aunay, 282
Avoq, 18
Auriac, 324
Auriac, 349
Auteuil, 382
Autheſat, 420
Autreville, 259

B

BACHEVILLIERS, 310
Bacqueville, 127
Badens, 409
Baillemont, 219
Baliviere, 168
Bannegon, 251
Baons, 156
Barra, 110
Basinval, 375
Basleroy, 99
Batterans, 306
Baudran, 233
Baumes, 346
Bazoches, 356
Beauchamp, 333
Beauchesne, 154
Beaudinar, 252
Beaulieu, 19
Beaulieu, 72
Beaumont, 236
Beaupré, 360
Beausejo ur, 5
Beauville, 173
Beauville, 326
Beauvoir, 17
Beauvoir, 368
Beauvois, 175
Bedos, 353
Béesgues, 94
Begnimont, 322
Belabre, 345
Belair, 127
Belfourtès, 21
Belleat, 144
Bellefosse, 127
Bellegarde, 181
Bellegarde, 409
Bellevesèt, 346
Benneville, 342
Berangeville, 156
Bercins, 38
Berenger, 271
Bernay, 109
Berneville, 144
Bernis, 34
Berwick, 62
Besniere, 378
Beuzeville, 129
Bezonville, 345
Billy, 117
Biosc, 252
Biousat, 308
Bisanet, 105
Bisonne, 150
Blacy, 158
Blais, 242
Blamont, 65
Blanchefontaine, 348
Blanchelade, 206
Blansy, 227
Blanville, 150
Blarus, 243
Blenac, 188
Boesse, 36
Boisanger, 89
Boisfeuillet, 201
Boisgerbault, 174
Boisgribou, 141
Boisjan, 351
Boisjollan, 390
Boislandry, 33
Boismont, 13
Boisolivier, 375

Digitized by Google

Boisroger, 177
Boissieu, 139
Boissy, 417
Boncourt, 360
Bonieres, 270
Bonin, 162
Bonneuil, 193
Bonneville, 274
Bordes, 267
Boscheon, 329
Bosmarets, 189
Bosoul, 38
Bouex, 414
Bouillé, 7
Bouillon, 201
Bouisse, 380
Boulainvilliers, 356
Bourbonne, 73
Bourgimiere, 2
Bourlemont, 374
Boursin, 302
Boury, 89
Bouze, 340
Boyers, 16
Bralz, 63
Bram, 389
Brambuan, 174
Brassac, 390
Brasseuse, 133
Braux, 153
Bré, 65
Brecourt, 370
Bresenod, 312
Bressac, 112
Bretteville, 405
Breuvery, 357
Brezé, 286
Briord, 157
Brissac, 136
Brissac, 307
Broin, 103
Broissia, 157
Broyes, 67
Brugueirolles, 205
Buranlure, 395
Bussy, 360

C

CABOUSAN, 387
Caderousse, 70
Cahusac, 307
Caille, 168
Cailus, 315
Caillus, 401
Calmont, 3
Camp, 243
Campigny, 207
Campredon, 419
Canast, 250
Cangé, 313
Cardonnoy, 146
Carnetecourt, 203
Carouge, 191
Carville, 219
Casault, 406
Casillac, 326
Castelbouc, 283
Castelfranc, 176
Castelmoron, 235
Castelnau, 247
Castillon, 247
Caucailleres, 343
Caudecoste, 181
Caumont, 7
Cavoye, 255

Digitized by Google

Cauvigny,	212	Chatillon,	351
Cauville,	116	Chatillon-ſur-Bar,	301
Caux,	307	Chaudenay,	40
Cely,	315	Chaulane,	413
Cerbourg,	407	Chaumont,	251
Cerisay,	2	Chauvigny,	403
Chaffaut,	157	Chazolles,	11
Chailly,	316	Chemains,	91
Chalabre,	326	Chemerault,	206
Chalus,	169	Cheminé,	132
Chamagnieu,	259	Chenebieres,	44
Chambonas,	336	Chevigny,	189
Chambonneau,	364	Chevrieres,	89
Chambonnet,	391	Chignolles,	401
Chamboy,	234	Chofailles,	110
Chambry,	343	Choin,	306
Chamoult,	302	Choiſeau,	222
Champagné,	406	Choiſeul,	336
Champaudos,	125	Clamouſe,	8
Champetin,	25	Clery,	221
Champier,	67	Cléveſon,	100
Champigny,	343	Clinchamp,	304
Champluiſery,	186	Cluis,	36
Champniers,	414	Coclois,	278
Champrond,	224	Cocquigny,	261
Champvert,	182	Coemy,	267
Chamcroſe,	221	Coetdrezo,	98
Chandivert,	134	Coetendec,	157
Changy,	341	Coetmadeuc,	369
Charmanieres,	126	Coetmeret,	188
Charniſay,	33	Coettion,	63
Chaſeul,	336	Coigny,	146
Chate,	60	Col boſe,	365
Chateaugay,	166	Colombier,	171
Chateauneuf,	40	Comberonde,	317
Chateaurenaud,	203	Comprignac,	364
Chateauvert,	65	Conflans,	135
Chatellux,	42	Conflens,	362

Digitized by Google

Conterry, 125
Coolus, 99
Coquerel, 246
Cormaillon, 232
Cornod, 186
Corrabeuf, 125
Coskaer, 188
Cotieres, 95
Couaibouc, 61
Coucy, 110
Coulonge, 153
Courcelles, 192
Courcenay, 182
Courcieres, 171
Courlon, 119
Courmas, 19
Cours, 334
Courſon, 326
Courtebonne, 11
Courtivron, 312
Courvallin, 115
Couſans, 323
Couſſergues, 346
Coutanſſon, 182
Couvrigny, 351
Couyeres, 223
Cramaïelle, 197
Cranné, 268
Craville, 162
Crecheluis, 198
Crenay, 269
Creſcia, 39
Créſerque, 394
Creully, 372
Croiſſat, 140
Cucé, 349
Curby, 274

D

DAMEMARIE, 222
Damiette, 19
Dampierre, 136
Dampierre, 165
Dampierre, 190
Dampierre, 214
Denonville, 184
Des Arcis, 369
Des Aunettes, 375
Des Blonnieres, 206
Des Bois, 176
Des Bois, 319
Des Bordes, 360
Des Champs, 280
Des Echelles, 321
Des Eſpoiſſes, 139
Des Eſſarts, 91
Des Eſſarts, 283
Des Forges, 219
Des Forges, 316
Des Forges, 397
Des Fourneaux, 351
Des Genets, 240
Des Grelets, 355
Des Hubas, 86
Des Landes, 308
Des Landes, 377
Des Loges, 336
Des Malardieres, 163
Des Manois, 39
Des Marches, 178
Des Marets, 340
Des Montées, 360
Des Monts, 170
Des Orgeries, 196

Digitized by Google

Des Ports, 34
Des Precis, 93
Des Roches, 217
Des Vallées, 378
Digoine, 124
Dio, 190
Doix, 369
Domarin, 170
Dorville, 105
Doumouville, 410
Doureigné, 196
Dromprel, 391
Drosménil, 189
Du Baspré, 239
Du Bois, 273
Du Bois, 341
Du Bois, 376
Du Bois-Boyer, 249
Du Bois-de-la-Motte, 392
Du Boisgiguet, 144
Du Boisgreffier, 265
Du Bosc, 141
Du Bouchet, 174
Du Boullay, 9
Du Bouloy, 384
Du Bourg, 329
Du Breuil, 188
Du Breuil, 330
Du Breuil, 342
Du Breuil-Varenne, 308
Du Brueys, 405
Du Buisson, 180
Du Buisson, 265
Du Canet, 63
Du Champ, 246
Du Champ, 347
Du Chastellet, 310
Du Chastenay, 416
Du Chaussoy, 338
Du Chesnau, 14
Du Chesnay, 285
Du Chesnay, 316
Du Chesnoy, 79
Du Cintrey, 330
Du Clos-du-Breil, 330
Du Conedic, 247
Du Coudrey, 352
Du Croisillat, 173
Du Croset, 405
Du Domaine, 30
Du Fayel, 310
Du Fief, 218
Du Gravier, 175
Du Gua, 214
Du Hamel, 72
Du Hautbois, 301
Du Hellin, 280
Du Jarriez, 407
Du Lionteret, 151
Du Lou, 65
Du Luc, 86
Du Luc, 149
Du Magny, 283
Du Manoir, 65
Du Mas, 16
Du Mené, 193
Du Mené, 365
Du Mesnil, 13
Du Mesnil, 275
Du Mets, 25
Du Montel, 38
Du Mouchel, 181
Du Muy, 33
Du Parc, 196
Du Parc, 357

Du Pasquier, 406
Du Pecher, 167
Du Perron, 27
Du Planty, 177
Du Plessis, 89
Du Pontblanc, 132
Du Pont-de-Silly, 200
Du Prat, 354
Du Pré, 257
Du Pré-David, 147
Du Puinormand, 269
Du Puy, 276
Du Puy-d'Ernac, 308
Du Quesnel, 247
Du Rivau, 376
Du Rochay, 242
Du Rocher, 316
Du Roudouzil, 127
Du Roure, 323
Du Rouret, 414
Du Runion, 134
Du Saix, 220
Du Saix, 259
Du Sudre, 113
Du Tais, 96
Du Theil, 231
Du Til, 14
Du Til-Saint-Loup, 340
Du Tiret, 60
Du Tournois, 225
Du Travet, 176
Du Tremblay, 417
Du Verger, 154
Du Vigier, 178
Du Villar, 262
Du Villars, 221

E

EAUBONNE, 258
Eauville, 365
Elze, 86
Enjanville, 278
Entremont, 164
Entremont, 178
Epinay, 396
Ermanville, 141
Esclainvilliers, 83
Esclès, 347
Escordal, 281
Escortinals, 256
Esguerande, 264
Espinay, 177
Espinay, 269
Essenau, 367
Estaing, 363
Estissac, 151
Estreville, 191
Evrans, 91
Euvesin, 173

F

FALEMPRISE, 400
Faouet, 199
Farges, 77
Fargues, 2
Fatouville, 21
Ferneux, 27
Ferrals, 323
Ferré, 232
Ferriere, 379
Fessanvilliers, 372

Fierville, 230
Flamans, 304
Flamanville, 69
Flamarens, 364
Flancourt, 111
Flavacourt, 280
Flecheres, 103
Flers, 89
Flers, 144
Fleury, 285
Fleury, 382
Fleury, 417
Florinville, 305
Flugny, 419
Fluſeaux, 264
Fonfrede, 7
Fontenay, 158
Fontenilles, 364
Fors, 378
Foſieres, 284
Fouchette, 356
Foueſnel, 418
Fournès, 35
Fourille, 18
Fraiſe, 305
Francamps, 64
Francheville, 201
Franclieu, 281
Franqueville, 80
Franqueville, 371
Fremeſſent, 321
Freſieux, 283
Freſnay, 168
Freſnay, 395
Freſne, 388
Freſſinet, 325
Fretay, 41
Frou, 218
Frugie, 318
Fuveau, 77

G

GABRIAC, 258
Gabrias, 389
Gadagne, 7
Gaignonville, 165
Gardedemé, 414
Garancieres, 320
Garnetot, 168
Garoſon, 266
Gaſſards, 231
Gaſſé, 223
Gaujac, 179
Geneſtines, 162
Genlis, 402
Gentilly, 302
Gergy, 407
Germaincourt, 417
Geville, 357
Gigneville, 226
Gironcourt, 250
Givry, 97
Glatigny, 195
Gorſe, 224
Gouazaran, 325
Gourdon, 84
Gourgivault, 142
Gouvernet, 122
Gonzangré, 142
Grainville, 332
Grandmont, 191
Grepiac, 26
Greſes, 389

Digitized by Google

Grimoard, 323
Grisenoir, 5
Grosbois, 374
Groucy, 174
Guelis, 402
Guenonville, 85
Guerchy, 274
Guermande, 171
Gueudeville, 278
Guiberville, 390

H

Hacquelon, 410
Hadricourt, 227
Hames, 302
Hanchis, 118
Haneucourt, 146
Haplaincourt, 22
Harpoulieu, 167
Hautefeuille, 117
Hautemorais, 318
Hauterive, 178
Hauteroche, 74
Hautevergne, 275
Herbevillier, 16
Heronval, 366
Herouville, 237
Herouville, 314
Herville, 141
Hessoncourt, 105
Heugeville, 73
Hevillers, 327
Hon, 96
Honoux, 409
Hotot, 274
Houppeville, 367
Hully, 158
Humieres, 104
Hun, 136
Huos, 204

J

Jacou, 215
Jambeville, 283
Javersac, 233
Jeancey, 192
Imecourt, 336
Inteville, 397
Inval, 17
Joisel, 79
Joncreux, 173
Jouques, 261
Joyeuse-Garde, 78
Issus, 71
Iverville, 264
Jumillac, 306
Ivry, 125

K

Keramel, 312
Kérangouez, 21
Kerascar, 30
Keraveon, 259
Keravesan, 193
Kerbiquet, 363
Kerbousic, 87
Kerbrat, 357
Kerdellech, 392
Kereden, 366
Kerembert, 218
Kerenec, 132
Kerenflech, 96
Kerfelix, 351

Kerſily, 144
Kerforn, 337
Kergadiou, 280
Kergol, 203
Kergriſt, 215
Kergroais, 273
Kerguillouarn, 392
Keridec, 325
Keridiern, 365
Kerigant, 133
Keriſſac, 355
Kerlouvenant, 400
Kermadec, 97
Kermaho, 366
Kermainguy, 278
Kerman, 208
Kermarchan, 234
Kermarquer, 327
Kermorvan, 406
Keroman, 240
Keronnes, 366
Kerprigent, 285
Kerſaint, 83
Kerſiau, 197
Kerſtang, 327
Kervillion, 156
Kerullac, 357
Kulental, 199

L

LA BARRE, 348
La Barthe, 25
La Baſtide, 343
La Baſtie, 216
La Baſtie, 279
La Batie, 406
La Baume, 25
La Bayejanot, 93
La Belliere, 39
La Belloniere, 344
La Berchere, 397
La Bichardiere, 18
La Blache, 185
La Boiſſiere, 302
La Borde, 97
Laborie, 275
La Bouverais, 166
La Briſoliere, 9
La Broſſe, 394
La Buſſiere, 6
La Cachais, 301
La Carbonniere, 71
La Chambellane, 240
La Chapelle, 265
La Chapelle, 338
La Chapelle-Bragny, 7
La Chappronaye, 206
La Charquetiere, 224
La Chaſeigneraie, 91
La Chaſette, 66
La Chaumiere, 199
La Chauſſée, 32
La Chauviniere, 19
La Chaux, 190
La Chederie, 30
La Chenais, 318
La Cheſnaie, 398
La Cheſnaye, 39
La Coindardiere, 96
La Comtée, 143
La Coſte, 15
La Courfortin, 205
La Creſtiniere, 119
La Croiſille, 173
La Deniſiere, 268

La Diviniere, 129
La Fagne, 101
La Fare, 15
La Faye, 268
La Fayette, 61
La Ferriere, 116
La Ferriere, 169
La Ferriere, 310
La Ferroniere, 32
La Ferté, 135
La Ferté-Imbault, 213
La Foreſſerie, 316
La Fortelle, 79
La Framondie, 389
La Frapiniere, 96
La Frenaie, 129
La Galiſſonniere, 276
La Garde, 147
La Garenne, 63
La Gaſtiere, 280
La Gaudiniere, 145
La Gondonniere, 246
La Grange, 78
La Gravette, 222
La Grimoniere, 181
La Guerche, 401
La Gueriniere, 141
La Haterie, 358
La Haute-Maiſon, 187
La Haye, 261
La Heraude, 113
Laigle, 12
La Jarrie, 75
La Javeliere, 214
La Jouviniere, 232
La Jullenniere, 72
Lalagade, 256
La Loge, 301
La Malgue, 286
La Maliciere, 220
La Malmaiſon, 279
La Marche, 118
La Maſquere, 5
La Maſſaye, 244
Lambeſc, 15
La Meſſangere, 361
La Metrie, 301
La Morandiere, 148
Lamothe, 139
La Mothe, 319
Lamotte, 312
La Motte, 36
La Motte, 115
La Motte-Chemilly, 246
La Motte - Vatteville, 17
La Motte - Villebray, 2
La Nauze, 281
Landal, 195
La Neufville, 339
La Neuville, 61
Langottiere, 168
Langouet, 61
Lanſac, 340
La Nouhe, 345
La Norais, 31
Lapaticiere, 93
La Paúſe, 25
La Peiriere, 371
La Peirouſe, 167
La Pierre, 146
La Pilotiere, 270
La Porte, 193
La Poype, 60
La Rabaſtelliere, 275
La Rafflais, 41

La Raviniere, 9
Larceau, 269
La Redorte, 358
La Renaudie, 278
La Resle, 267
La Rivoire, 380
La Roche, 119
La Roche, 186
La Roche, 195
La Roche, 214
La Roche, 401
La Ronciere, 362
La Roque, 318
La Roquerie, 202
La Roulliere, 375
La Roullorie, 75
La Rousseliere, 171
Larrey, 92
La Rune, 307
La Salette, 415
La Salle, 15
La Salle, 266
La Salle, 329
La Saulciniere, 266
La Saumès, 262
La Sauvagerie, 100
La Serpant, 409
La Serre, 359
La Sone, 60
Lastours, 353
La Taulle, 240
La Touche, 41
La Touche, 255
La Touche, 354
La Tour, 15
La Tour, 128
La Tour, 242
La Tour, 372
La Tour, 374
La Tourneuve, 177
La Touviere, 324
La Tuillerie, 326
La Val, 104
La Valessais, 168
La Valiere, 30
La Vallée, 78
La Vanne, 235
Laubriere, 62
La Verjonniere, 186
La Vernede, 349
La Vernotte, 60
La Verville, 61
La Vialle, 353
La Viesville, 151
La Vigne, 318
La Villatte, 256
La Villefevrier, 174
La Villegoudalan, 33
La Villehervé, 275
La Villehux, 308
La Villejan, 349
La Villeneuve, 30
La Villeneuve, 162
La Villeorien, 244
La Villette, 406
La Villion, 264
Lavit, 178
Launac, 147
Launay, 84
Launay, 273
Launay, 325
Launay-Ravilly, 245
Lauraguel, 331
Lechelle, 107
Lencosme, 149
Leschaillon, 311

Digitized by Google

Lesignem, 68
Lestang, 72
Lestang, 312
Lestremur, 317
Lesverzault, 237
Létoile, 170
Lezardieres, 350
Lheras, 284
Liancourt, 151
Lignerac, 315
Lignieres, 327
Lignon, 77
Ligouier, 419
Lionnieres, 186
Lions, 177
Lionteret, 151
Lisle, 325
Lisle, 405
L'Isle-Belle, 227
L'Isle-Jourdain, 198
Lissac, 340
Lissac, 363
Listenois, 412
Livournerè, 281
Loemaria, 237
Loheac, 242
Lompnas, 131
Londres, 112
Longueville, 37
Longueville, 358
Lormoy, 89
Louvigny, 394
Loyat, 156
Lunay, 107
Lupé, 347
Lusiere, 217
Lusignem, 134
Lustrec, 249

M

MACHERAUMESNIL, 110
Magnac, 129
Magny, 406
Maigny, 163
Maillane, 344
Maisieres, 339
Maisontiers, 128
Maizé, 275
Malaval, 16
Malicorne, 342
Malicorne, 403
Malley, 148
Mallon, 102
Malmont, 173
Malrot, 99
Mandelot, 190
Maningot, 136
Marcé, 242
Marche, 22
Marcheville, 275
Marcieu, 10
Mare, 332
Marescreux, 12
Margon, 25
Margou, 88
Marigna, 369
Marigny, 163
Mariva, 164
Marmont, 164
Marnais, 380
Marnesia, 134
Marsilly 22
Marsilly, 206
Marteau, 200
Martinvast, 258

Masgonthiere,	354	Mansanson,	233
Mailaurent,	93	Montagny,	44
Maffenon,	361	Montagut,	305
Maffoulard,	325	Montal,	262
Matha,	269	Montalet,	135
Mavilly,	190	Montangloft,	201
Maurepas,	61	Montarnaud,	327
Mazarin,	225	Montauban,	122
Mejannes,	40	Montault,	276
Meiferia,	407	Montbas,	361
Menegaut,	126	Montblan,	252
Menfegere,	73	Montboillon,	153
Mercey,	101	Montbray,	230
Mercey,	153	Montchvereuil,	66
Méré,	91	Montcollain,	381
Merey,	274	Montcuquet,	252
Mery,	240	Montdidier,	186
Mefieres,	182	Monteaux,	413
Mefmin,	226	Monteynard,	236
Metiercelin,	62	Montebife,	249
Meux,	153	Montfa,	398
Menze,	19	Montfrin,	236
Migergon,	356	Montfuron,	123
Mignieres,	70	Montgeorge,	215
Millincourt,	309	Montgon,	408
Minut,	71	Montifroy,	141
Miolans,	413	Montigny,	125
Mirambeau,	142	Montigny-Lancoup,	131
Mirômenil,	132	Montgranier,	281
Modene,	110	Montgros,	354
Mogeville,	131	Montlaur,	109
Moleges,	31	Montleans,	214
Momby,	281	Montledier,	61
Monceaux,	113	Montmagny,	109
Monchy,	333	Montmain,	92
Monclara,	175	Montmartin,	67
Mondardier,	179	Montmore,	190
Monphan,	308	Montpate,	319

Montpeirous, 190
Montplaisant, 259
Montreuil, 384
Montron, 44
Montrosier, 203
Montsegar, 347
Montsegur, 341
Montsybre, 182
Montvert, 61
Morand, 200
Morienne, 123
Morsains, 107
Mortemart, 285
Mory, 139
Mosande, 232
Moteux, 269
Moufflaines, 267
Mouillemuse, 280
Moussens, 236
Moussy, 138
Mouvans, 413
Mujols, 168
Murviel, 24

N

NANÇAY, 213
Nangis, 274
Nanteuil-la-Fosse, 87
Narbonne, 4
Neaules, 44
Nercia, 315
Ners, 360
Neuilly, 14
Neuilly, 321
Neufvilles, 274
Neuville, 418
Nions, 416
Nivernois, 225
Nonant, 351
Noyelles, 195
Nusargues, 149

O

OIN, 87
Oiselet, 301
Oisy, 284
Ollainville, 264
Ombale, 368
Ona, 64
Orbec, 148
Orches, 73
Ormesson, 256
Orouer, 396
Orty, 40
Ourcieres, 202
Ousieres, 106
Ouveillan, 358

P

PALEVILLE, 219
Pantaulin, 102
Papirottes, 415
Parabere, 22
Parensay, 113
Pargé, 358
Passy, 15
Passy, 356
Pauville, 142
Pecqalvel, 323
Pechassaut, 369
Pechaudie, 106
Peiruis, 346
Peirusse, 114
Pelagey, 186

Digitized by Google

Pelissac, 323
Pennanrun, 257
Penaurin, 234
Penautier, 16
Penfaut, 131
Penieuc, 338
Pennanhec, 163
Perigny, 387
Permangle, 196
Perefon, 307
Perran, 398
Perruse, 410
Persac, 278
Perusse, 308
Pesine, 307
Peuras, 150
Peyregrosse, 179
Peyreux, 182
Pierefitte, 66
Pierrédon, 170
Piis, 282
Piles, 346
Piolans, 198
Pirou, 269
Pissy, 36
Planes, 395
Plelo, 245
Pleuvaut, 374
Ploeuc, 130
Pluviane, 388
Podensac, 284
Polignac, 184
Pomerols, 110
Pomiere, 414
Pommereux, 387
Pont-de-Larne, 61
Pontdoux, 301
Pontifily, 397
Pontlo, 156
Pontroyer, 371
Porcheres, 106
Pot, 326
Pothelieres, 135
Potrincourt, 252
Pracontal, 309
Pucheric, 313
Puigaillard, 331
Puilaroque, 94
Puimichel, 97
Puinormand, 269
Puisserguier, 311
Puivert, 282
Puligny, 276
Pupetieres, 416
Pusilly, 341
Putanges, 21

Q

QUELQUE, 257
Quemigny, 333
Quenhueu, 331
Quetieville, 87
Quignole, 305
Quilly, 110
Quincy, 249

R

RACAN, 189
Racecourt, 234
Rambure, 364
Ranlean, 78
Raray, 243
Reacamps, 278
Rebais, 322

Reignac, 4
Remonville, 92
Remoy, 153
Reville, 356
Ribeirac, 263
Ribes, 66
Ricaud, 366
Richecourt, 268
Richemont, 75
Rigecourt, 375
Rilly, 271
Rions, 263
Riville, 243
Rizaucourt, 185
Rochambeau, 278
Rochebonne, 143
Rochechouart, 285
Rochefort, 12
Rochefort, 407
Rochegude, 326
Rochepot, 370
Rochepot, 397
Rodemack, 402
Romecourt, 105
Romeny, 317
Roquefort, 261
Roquefort, 354
Roqueferiere, 38
Roquetaillade, 281
Roqueville, 195
Rortay, 400
Rosernou, 188
Rossecy, 106
Rostillac, 249
Rougerie, 395
Rouilly, 36
Roussas, 346
Rouyray, 17
Roye, 151
Rusbelles, 312
Ruthie, 375

S

SABLONS, 84
Sahurs, 83
Saignes, 379
Saint-Amans, 105
Saint-Amoult, 408
Saint-André, 281
Saint-André, 412
Saint-Aoust, 187
Saint-Aubin, 89
Saint-Aubin, 101
Saint-Aubin, 328
Saint-Aulaire, 116
Saint-Barthelemy-le-Plein, 185
Saint-Benoist, 180
Saint-Beroing, 352
Saint-Cosme, 247
Saint-Denis, 170
Saint-Denis, 307
Saint-Denis, 339
Saint-Esteve, 26
Saint-Frique, 408
Saint-Genois, 103
Saint-Georges, 9
Saint-Georges, 142
Saint-Germain, 82
Saint-Germain, 115
Saint-Germain. 205
Saint-Germain, 373
Saint-Germain-Beaupré, 194
Saint-Germier, 398

Digitized by Google

Saint-Gervasy, 420
Saint-Gery, 129
Saint-Gondran, 61
Saint-Hirieix-de-la-Perche, 151
Saint-Jal, 336
Saint-Ilpise, 151
Saint-Juery, 326
Saint-Julien, 312
Saint-Julien, 347
Saint-Julien, 359
Saint-Laurent, 132
Saint-Lubin-des-Joncerets, 31
Saint-Maixent, 166
Saint-Marcel d'Ardeche, 34
Saint-Marsault, 418
Saint-Martial, 65
Saint-Martin, 137
Saint-Maurice, 162
Saint-Nicolas, 100
Saint-Nisier-le-Désert, 101
Saint-Olon, 418
Saint-Padoux, 325
Saint-Pardoux, 16
Saint-Pater, 127
Saint-Paul, 256
Saint-Pé, 96
Saint-Pierrefy, 191
Saint-Polques, 79
Saint-Porcher, 64
Saint-Privat, 36
Saint-Quentin, 82
Saint-Remy, 400
Saint-Rimault, 321
Saint-Romain, 185
Saint-Rome, 106
Saint-Sauveur, 146
Saint-Silvestre, 165
Saint-Thenis, 91
Saint-Valier, 37
Saint-Venant, 144
Saint-Viance, 112
Saint-Victor, 346
Saint-Vincent, 44
Sainte-Colombe, 282
Sainte-Hypolite, 176
Sainte-Marguerite, 207
Sainte-Marguerite, 248
Sainte-Marie, 405
Sainte-Ulalie, 247
Sales, 401
Saligny, 156
Salletrey, 244
Salone, 226
Saltza, 258
Sarragousse, 151
Sarraute, 340
Sarthonnay, 357
Satilieu, 165
Satolas, 8
Saucats, 306
Saudaucourt, 232
Savignac, 37
Savignac, 113
Saulx, 96
Sauqueville, 116
Saussay, 380
Saxe, 11
Saxe, 124
Sécourt, 275
Segonsac, 257
Segreville, 106
Senas, 336

Seneçay, 304
Septesme, 200
Septoutre, 379
Sepvret, 284
Sericourr, 283
Serrecourt, 93
Sesert, 10
Sevignon. 372
Sillery, 402
Sivord, 285
Sompsois, 62
Sormont, 130
Souatres, 270
Soulages, 173
Soucy, 104
Soupplicourt, 136
Soyans, 122
Sugny, 336
Surville, 18
Sy, 374

T

TAILLANT, 358
Tanieres, 9
Tarsus, 312
Tasques, 414
Tenax, 223
Tenemare, 165
Tenissey, 171
Terriniere, 312
Tessé, 98
Tessé, 136
Teyran, 215
Tesmillon, 395
Théfy, 64
Thiersanville, 170
Thorane, 98
Thors, 182
Thueirs, 93
Thury, 203
Tieblemont, 159
Tiercelieu, 113
Tillieres, 191
Tiville, 205
Toulouse, 398
Tourdonnet, 221
Tournay, 284
Toursay, 396
Tourville, 138
Touteville, 243
Trans, 383
Transet, 166
Treambert, 266
Trégoumain, 65
Trémoguer, 359
Trenquelleon, 74
Trects, 403
Trouilhas, 353
Trutteme, 270
Tuilliere, 347
Turcey, 77

V

VAISE, 321
Valabregues, 104
Valabres, 106
Valady, 325
Valay, 343
Valbourg, 360
Valladolid, 121
Valvron, 171
Varanges, 400
Varenes, 5
Varenne, 172
Varennes, 195
Vartigny, 130

Vaſſalieu,	310	Villayers,	350
Vauban,	406	Villebois,	221
Vaubecourt,	201	Villebrumier,	419
Vaubecourt,	336	Villedonné,	359
Vauberault,	8	Villeflix,	139
Vauchette,	384	Villeflix,	271
Vaudeuil,	409	Villemareſt,	410
Vaufermont,	316	Villemareuil,	269
Vaugrineuſe,	362	Villeneufve,	109
Vauguion,	386	Villeneuve,	19
Vaujoyeux,	174	Villeneuve,	112
Vaulgrenant,	182	Villerambert,	147
Vaulmontroul,	150	Villeroy,	135
Vauveiſant,	407	Villetſauſſaux,	380
Vaux,	203	Villers-aux-Corneilles,	162
Vaux,	245		
Uchs,	414	Villers-la-Chevre,	354
Vecourt,	356	Villers-le-haut,	158
Veilhes,	419	Villette,	38
Veilles,	325	Villette,	147
Veillau,	344	Ville-Sablon,	328
Veillau,	356	Villiers-le-Sec,	360
Venaſque,	149	Villiers-le-Hautz,	16
Ventavon,	391	Villodon,	337
Ventelet,	103	Villotte,	75
Verac,	129	Villy,	396
Verchieres,	230	Virclade,	284
Vercourt,	394	Virginy,	267
Verdale,	355	Viſan,	328
Verdun,	32	Vitry,	186
Vergemont,	365	Vitté,	364
Verniere,	66	Ullé,	240
Veſins,	364	Voiſins,	372
Veſvres,	333	Vourey,	139
Vignols,	22	Uriage,	66
Villarceau,	256	Urſel,	83
Villarſel,	281	Uſemain,	311
Villarnoue,	245		

Digitized by Google

TABLE

DES ORDRES DE CHEVALERIES.

ORDRE du Saint Esprit, 423
Ordre de Saint Michel, 427
Ordre de Saint Louis, 429
Ordre du Mérite Militaire, 433
Ordre de Saint Lazare, 435
Ordre de Malthe, 438

TABLE

DES FAITS MÉMORABLES ET HISTORIQUES.

ARTIFELD (*Louise d'*), conserva dans son Château, en tems de Guerre civile, la tige des Habitans de Saint-Marcel-d'Ardeche, *pag.* 179

BEAUVOIR DE CHATELLUX (*Claude de*), s'acquit & à sa postérité, le droit d'entrer au Chœur de l'Eglise Cathédrale d'Auxerre, & d'y prendre séance en qualité de premier Chanoine de cette Eglise, 42

CHEVALIER DE SAULX (*François*), premier Evêque d'Alais, 96

CHOURSES (*Jean de*), Comte de MALICORNE; sa réponse aux Rébelles de Poitiers, 404

Digitized by Google

COSSÉ (*Artus de*), Comte DE SEGONDINY, Seigneur DE GONNOR, fit à HENRY III une réponse magnanime sur des Lettres-Patentes que ce Monarque lui offroit, 136

ESCARS (*Jean d'*), Comte DE LA VAUGUION, Prince DE CARENCY, étant avancé en âge, désiroit mourir au champ d'honnneur, 410

GOUFFIER (*François de*), Seigneur DE BONNIVET, reconnoît le service rendu à son fils par le Capitaine LAVERGNE, 237

GOYON DE MATIGNON (*Odet*), belle réponse de ce jeune Seigneur à un de ses Parens, 242

LA GUICHE (*Philibert de*), Seigneur DE CHAUMONT, Favori de HENRY III, fut Grand Maître d'Artillerie & fit voir son désintéressement dans cette charge importante, 372

LA ROCHEFOUCAULT (*Charles de*), Seigneur DE BARBESIEUX & DE LIMIERES, Chevalier de l'Ordre du Roy ; HENRY III, voulant le faire Chevalier du Saint Esprit, lui demanda l'état de ses services : noble réponse de ce Seigneur en cette occasion, 152

LEAUMONT (*Jean de*), Seigneur DE PUIGAILLARD, Baron DE BROU & de MORÉ, Gouverneur d'Angers ; à une expédition sur la Rochelle, où le combat fut des plus vifs ; un de ses Parens lui dit qu'il étoit blessé, il continua néanmoins de combattre, 331

LIGONIER (*Jean*), né à Castres en Languedoc ; Général des Troupes Angloises : ses campagnes, 252

Digitized by Google

LOUPS détruits en Angleterre sous le régne d'EDGARD, 260

NOBLESSE MILITAIRE, 287

ORIGINE des Armes du Duché de Milan, 222

ORIGINE de la Merlusine, 272

ORIGINE des Armes de la Maison de Lorraine, 15

PARQUES (*les*), à quoi elles s'occupoient, suivant la Fable, 204

PAULO (*Antoine de*), Grand Maître de Malthe, Fondateur des Religieuses Malthaises de la Ville de Toulouse, 2

PONS; vers sur les Armes & le nom de cette Maison, & réponse mémorable d'ANTOINE SIRE DE PONS au Capitaine DE PILES, 183

PORCELETS; origine fabuleuse du nom & des Armoiries de cette Maison, 344

ROSTAING (*Tristan de*) Baron DE BROU & DE LA GUERCHE, Seigneur DE VAUX, fit aux Ligueurs qui assiégeoient Melun, dont il étoit Gouverneur, une réponse convenable à la proposition qu'il leur firent de leur livrer cette Ville, 385

SALVAING, (*Pierre de*), concession de la bordure de ses Armes, 132

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé: *Dictionnaire Héraldique ;* & je n'y ai rien trouvé qui dût en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 29 Octobre 1773.

CHERIN.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Conſeils Supérieurs, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur LACOMBE, Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Dictionnaire Héraldique :* s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans

Digitized by Google

aucun lieu de notre obéissance, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, que l'impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la présente Permission; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le quinziéme jour du mois de Décembre l'an mil sept cent soixante-treize, & de notre règne le cinquante-neuvieme. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Digitized by Google

Régistré sur le registre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 2644, fol. 192, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 24 Décembre 1773.

C. *A.* JOMBERT *pere, Syndic.*

De l'Imprimerie de J. B. BRUNET, Imprimeur, & DEMONVILLE, Libraires, rue S. Severin.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google